ADAPTATEUR — un métier méconnu au théâtre

victor-lévy beaulieu au milieu de la foire d'empoigne

jean éthier-blais commente les mémoires de deux patriotes

SUPER-8 — vers un nouveau cinéma?

la météo

Généralement ensoleillé aujourd'hui et demain. Maximum 40 à 45.

Détails en page 6.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

La mission Gillespie: vers une diplomatie arabe — page 2

Office férial | Vol. LXV - No 96 | Montréal, samedi 27 avril 1974 | 15 CENTS (Abitibi, Côte-Nord, Bas-du-Fleuve et Gaspésie: 20 CENTS)

Deux directeurs de la SGSUM, MM. Michel Lincourt (à droite) et Harry Parnass (à gauche), expliquent au journaliste du DEVOIR la maquette du projet visant à faire de la ville de Radisson, à la baie James, un modèle avant-gardiste de cité nordique.
(Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

Une ville humaine pour la baie James

par Gérald LeBlanc

Quand auront été démantelées les baraques abritant temporairement les travailleurs de la baie James et quand seront terminés les travaux de construction des centrales hydro-électriques, les permanents prendront en main l'exploitation de ce "projet du siècle".

Où les logera-t-on? Quelle sorte de ville s'apprête-t-on à construire pour les quelque 500 familles transplantées au milieu de ces étendues d'épinettes noires?

Les concepteurs de la SGSU (Société générale des systèmes urbains), responsables entre autres des projets UBREX du gouvernement fédéral, y voyaient une occasion d'inover, de faire un pas en avant, de placer le Québec sur la carte mondiale de l'aménagement urbain en milieu nordique.

La Société a cependant dû laisser tomber en cours de route, en fait à la toute fin de la route, le concept élaboré à la demande de la Société de développement de la baie James (SDBJ).

Ne comprenant toujours pas les motifs ayant amené la SDBJ à se décommander en cours de route, les dirigeants de la Société des systèmes urbains estiment "criminel" de ne pas présenter à la population les choix possibles devant un tel projet.

Rencontrés à leurs bureaux de la rue Bishop, à Montréal, MM. Michel Idncourt et Harry Parnass, les deux directeurs de la société, révélaient au DEVOIR leur projet, qui a d'ailleurs été retenu par le Walker Art Center de Minneapolis, centre d'exposition de projets urbains avant-gardistes, et a fait l'objet d'un

Voir page 6: Baie James

Morgentaler avait été "acquitté par erreur"

par Guy Deshaies

La Cour d'appel du Québec a décidé à l'unanimité hier que l'acquittement du Dr Henry Morgentaler par douze jurés, le 13 novembre dernier, était le fruit d'une erreur de droit commise par le juge au procès, et elle a remplacé le verdict d'acquittement par un verdict de culpabilité sans ordonner un nouveau procès.

Les jurés étant les maîtres des faits et leur appréciation des faits n'étant pas contestée, la Cour d'appel renvoie habituellement un accusé devant ses pairs lorsqu'elle annule leur verdict pour des motifs de droit.

Mais dans le cas Morgentaler l'erreur de droit retenue par les cinq juges d'appel est que le moyen de défense proposé par l'avocat de l'accusé était irrecevable et que le premier juge n'aurait pas dû permettre cette défense.

Or, comme d'autre part le Dr Morgentaler admet avoir pratiqué un avortement sans remplir les conditions édictées par le code pénal et que de ce fait il reconnaît avoir pratiqué un avortement illégal au sens de l'article 251, si son moyen de défense tombe, il n'y a plus lieu de soumettre à de nouveaux jurés l'appréciation des faits car ils ne pourraient pas en arriver à un verdict d'acquittement.

Quel était ce moyen de défense du Dr Morgentaler? L'article 45 du code pénal qui se lit comme suit:

Voir page 6: Morgentaler

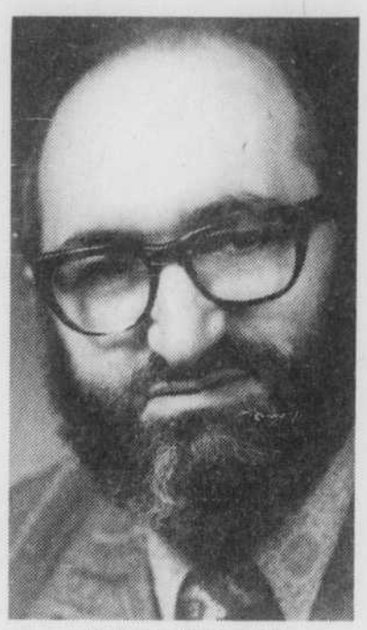

Dr Henry Morgentaler

Effet au Canada

Le Venezuela produit moins de pétrole

OTTAWA (CP) — Une modification apportée à la politique pétrolière du Venezuela s'est traduite par une diminution de cinq pour cent environ des livraisons de pétrole vers le Canada depuis le 1er avril.

L'Office national de l'énergie, qui a révélé cet état de chose hier, a expliqué que cette diminution venait du fait que le Venezuela, désireux de conserver le gaz naturel émanant de ses puits de pétrole, avait décidé de réduire sa production.

Le gaz naturel s'échappe du sol en même temps que le pétrole. En Amérique du Nord, on capte et on utilise ce gaz naturel tandis qu'au Venezuela, il est brûlé sur place. Le gouvernement a donné ordre aux compagnies exploitantes de réduire leur production pour réduire le gaspillage de gaz naturel brûlé aux puits.

Près de la moitié du pétrole importé au Canada (de 800,000 à 850,000 barils par jour l'hiver dernier) provient du Venezuela. Ce pétrole d'importation alimente la vallée de l'Outaouais, le Québec et les provinces de l'Atlantique alors que le reste du Canada consomme du pétrole de l'Ouest canadien.

A la suite des importantes hausses du prix du pétrole décrétées par le gouvernement vénézuélien, les revenus découlant de cette production ont augmenté considérablement et une diminution de la production à cette date aura peu d'influence sur les revenus du pays.

Le plus gros acheteur de pétrole vénézuélien était au Canada la compagnie Imperial Oil. Le prix mondial du baril de pétrole est à l'heure actuelle $10.50 le baril, alors que le prix du pétrole canadien a été établi à $6.50 le baril.

l'amérique au jour le jour

Atlanta, trop occupée pour aimer?

par Michel Roy

ATLANTA (Georgie) — "Chacun sait que le Old South est à jamais disparu. Mais nous n'avons pas encore vu naître un véritable New South en dépit de toute cette propagande qui voudrait nous faire croire le contraire".

C'est Maynard Jackson qui le dit. Maynard Jackson, 35 ans, joufflu, prospère, souriant, est le premier maire noir d'Atlanta, bourdonnante capitale d'une Georgie en pleine mutation, élu en octobre dernier avec 60 pour cent des suffrages par une population à 52 pour cent noire, tellement occupée à édifier la métropole opulente des Etats du sud-est qu'elle n'a plus d'énergie à investir dans la méfiance et la haine.

Il reprend ainsi à son compte le slogan le plus saisissant des lieux, lancé dans les années soixante par son prédécesseur, l'ex-maire William Hartsfield: "A city too busy to hate" (Une ville trop occupée pour haïr), slogan auquel Maynard Jackson vient d'ajouter un corollaire problématique qui résume son programme: "Are we a city too busy to love?" (Notre ville est-elle trop occupée pour aimer?)

Derrière cette belle rhétorique de l'ère Kennedy, la réalité est plus complexe. Atlanta, plaque tournante de la région médirionale du pays, siège régional des grandes sociétés nationales, des agences et ministères fédéraux, de plusieurs institutions américaines, offre aux visiteurs de plus en plus nombreux qui transitent par son aéroport immense les visages séduisants d'une ville moderne en plein essor.

Partout surgissent des buildings dont l'architecture novatrice contredit les vieilles traditions sudistes. Le nouveau stade de baseball, le centre culturel, la fascinante cité souterraine (Underground Atlanta, aménagée dans les antiques fondations de l'ancienne City du 19e siècle), les hôtels innombrables et toujours remplis, les luxueux immeubles d'appartements, les milliers de magasins, restaurants et boutiques qui bordent les parcs et les places, toutes ces réalisations témoignent des transformations fulgurantes d'une ville dont la population métropolitaine dépasse maintenant 1.4 million, ce qui la place au vingtième rang des agglomérations.

On ne compte plus les articles, documentaires et reportages illustrés que les journaux, revues et postes de télévision ont consacrés à l'expansion exceptionnelle d'Atlanta depuis 10 ans. C'est un essor qui rappelle un peu celui de Montréal au cours des années qui ont précédé et suivi l'Expo.

En réalité, Atlanta n'est pas une ville typique du sud. Elle ressemble de plus en plus aux zones urbanisées du nord-est. Elle attire des visituers étrangers d'Europe et d'Amérique du Sud. Par exemple, c'est avec une touchante fierté qu'elle accueille en ce moment sous la

Voir page 6: L'Amérique

Lundi à la tv

Nixon ferait la lumière sur Watergate

WASHINGTON (par l'AFP) — Le président Nixon semble décidé à ouvrir son dossier de l'affaire du Watergate devant le peuple américain, probablement au cours d'un discours televisé lundi soir, avant de le remettre le lendemain à la commission judiciaire de la Chambre des représentants.

Ce dossier, selon M. Dean Burch, conseiller de M. Nixon, contient des "document convaincants" d'où sortira toute la vérité sur l'affaire du Watergate.

"Je crois vraiment que la fin de l'affaire approche", a déclaré hier M. Burch qui travaille avec M. Nixon depuis plusieurs jours à la constitution du dossier.

Jeudi, M. Nixon avait obtenu de la commission judiciaire qui examine actuellement la question de savoir s'il y a matière à ouvrir une procédure en destitution contre le président, un délai supplémentaire de cinq jours pour lui remettre les 42 bandes enregistrées supplémentaires et les documents qu'elle lui avait demandés.

Ce sont ces bandes et documents qui constituent le dossier que M. Nixon a préparé avec le plus grand soin et dans le plus grand secret avec ses conseillers MM. Alexandre Haig, Ronald Ziegler et Dean Burch ainsi que ses avocats, MM. James St. Clair et Fred Buzhardt.

M. Nixon envisagerait également de publier en même temps un livre blanc contenant des reproductions ou des extraits des documents et bandes soumis à la commission judiciaire.

"L'ensemble de ces preuves sera massif, approprié, convaincant et persuasif", a affirmé M. Burch au cours d'un déjeuner avec le comité national du parti républicain.

Postes: douze jours pour rattraper le temps perdu

par Gilles Francoeur

Les quelque 18,000 postiers du pays, rentrés au travail hier après avoir entériné l'entente intervenue le matin à Ottawa, ont commencé à démêler les millions de pièces de courrier qui se sont accumulées depuis une semaine dans les centres de distribution.

A Montréal, où la grève avait commencé il y a quinze jours, un porte-parole du ministère a dit qu'il faudrait au moins "une dizaine de jours" pour écouler les quelque 20 millions de pièces de courrier qui encombrent le centre régional de distribution.

Selon lui, l'embargo décrété à l'endroit du courrier en provenance des Etats-Unis sera maintenu pendant environ une semaine. Il en sera de même pour l'acheminement du courrier entre les provinces: l'embargo sera en vigueur jusqu'à ce que chaque centre local de distribution ait eu raison des stocks accumulés.

A Montréal comme dans le reste du pays, l'administration des Postes a demandé à ses employés de récupérer en priorité les chèques d'assistance sociale et ceux des pensionnés de l'Etat. La même priorité est accordée aux envois de bouteilles de sang expédiées pour fins d'analyses spéciales et aux radiographies de toutes sortes que s'échangent les hôpitaux par courrier lorsqu'un malade est hospitalisé en dehors de sa municipalité. La grande majorité de ces envois ont toutefois été identifiés au cours des derniers jours du conflit et certains ont déjà été distribués par les facteurs.

Les Postes s'occuperont en deuxième lieu du courrier d'affaires — dépôts d'argent, courrier spécial, etc. — puis finalement du courrier de première classe.

Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a déclaré aux Communes que son ministère accorderait la priorité aux employés réguliers lorsqu'il sera nécessaire de recourir au temps supplémentaire. Toutefois, a-t-il précisé, il se pourrait bien que les Postes fassent appel à des surnuméraires pour décongestionner les bureaux de Toronto et de Montréal.

A Montréal, le retour au travail ne s'est pas effectué exactement comme l'avaient prévu les administrateurs des Postes. Bien que les postiers soient rentrés "symboliquement" en grand nombre peu après l'assemblée d'hier matin au cours de laquelle ils ont accepté l'entente, 400 seulement des 1,200 employés de jour se sont en réalité présentés au travail. Un porte-parole des Postes métropolitaines s'est toutefois dit d'avis que le quart de nuit — environ 2,000 postiers — devrait fonctionner normalement

Seuls les postiers de Toronto n'avaient pas réintégré hier les lieux du travail, leurs leaders syndicaux ayant été dans l'impossibilité de rejoindre tous les membres de la section. Ces derniers se prononceront demain en assemblée générale sur la valeur de l'entente intervenue à Ottawa hier.

Les postiers de Montréal par contre se sont réunis quelques heures après que l'entente eut été annoncée à Ottawa par le médiateur spécial, M. Eric G. Taylor, à la suite d'un sprint qui a opposé les négociateurs des deux parties durant toute la nuit. Au début de la soirée la veille, les porte-parole syndicaux avaient presque rompu les négociations, dénonçant les réticences du ministère à garantir qu'il n'y aurait aucune représaille contre le syndicat ou ses membres.

M. Taylor, modeste, a dit de l'entente qu'elle avait nécessité "une bonne dose de compromis des deux parties et un peu de stimulant de la part du médiateur". Conformément à la première partie de l'entente, les dirigeants du Conseil des unions des Postes ont aussitôt lancé un mot d'ordre de retour au travail.

Le règlement intervenu rejoint les demandes syndicales et, à Montréal où est née la contestation, les postiers ont été unanimes à l'approuver. Ses grandes lignes sont les suivantes:

● Un comité spécial, présidé par M. Taylor, est formé pour trouver une solution 1) au problème de la déclassification des codeurs du courrier et 2) à toutes

Voir page 6: Postes

mini-loto

TIRAGE: 04
VENDREDI: 26 avril 1974

29 Séries émises—90,000 chacune

POSSIBILITÉ DE:

12716	29 GAGNANTS DE $5,000.
2716	232 GAGNANTS DE $500.
716	2349 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

4e COURSE, 25 avril, 1974

		PRIX
ORDRE:	$2,165.20	62
DÉSORDRE:	$58.70	2285

VENTES TOTALES: $559,343.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
2	1	6	3

La mission Gillespie au Proche-Orient

Les premiers jalons d'une diplomatie arabe

par
Claude Lemelin

Le correspondant parlementaire du DEVOIR à Ottawa rentre du Proche-Orient où il a accompagné la mission commerciale canadienne que le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, a successivement conduite en Arabie Séoudite, en Irak et en Iran, du 13 au 23 avril. Dans l'article qui suit, Claude Lemelin évoque l'arrière-plan politique de cette mission.

La mission Gillespie au Proche-Orient est sans contredit l'initiative la plus prestigieuse que le Canada ait prise jusqu'ici pour développer ses relations et ses échanges avec les Etats de cette région du globe; mais elle est loin d'être la première, ont souligné les diplomates de la Maison Pearson qui ont accompagné le ministre de l'Industrie et du Commerce, en niant qu'Ottawa ait attendu de se faire forcer la main par la crise pétrolière pour accorder au Proche-Orient, non pas certes l'attention qu'il méritait déjà, mais au moins une certaine attention.

Dès le début de 1972, en effet, dans le cadre de sa politique de diversification des relations extérieures canadiennes, le gouvernement Trudeau décidait de "mettre entre parenthèses" ses divergences de vues avec les Etats arabes sur la question palestinienne et d'intensifier — quand il ne s'agissait pas de les créer — ses rapports avec eux. Désormais, décidait alors le cabinet, le Canada ferait abstraction des considérations politiques dans la poursuite avec le monde arabe d'objectifs économiques et socio-culturels qui restaient toutefois à préciser, conformément à la tradition commerciale canadienne que le Livre blanc sur la politique étrangère avait formalisée l'année précédente.

D'une part, cette nouvelle orientation a conduit à un rapprochement avec les Etats du Maghreb, lequel a été mené avec une certaine vigueur au plan de l'aide au développement et de la représentation diplomatique: déjà présent à Tunis et à Alger, la Maison-Pearson ouvrira incessamment une ambassade à Rabat. D'autre part, cette orientation a permis que soient posés les premiers jalons d'une présence canadienne dans la région du golfe d'Arabie — ou golfe Persique, si on l'envisage depuis l'autre de ses rives. C'est à partir de Beyrouth — plaque tournante de tout le Proche-Orient arabe — et de Téhéran, la capitale iranienne où Ottawa maintenait depuis longtemps une ambassade, que s'est organisée cette manoeuvre diplomatique.

Au début de 1972 donc, l'ambassadeur canadien en Iran se faisait accréditer auprès de l'Emir du Koweit; et peu après, suite aux tensions qui ont surgi entre l'Irak et l'Iran, le nouvel ambassadeur canadien à Téhéran, M. James George, n'a pas cherché à renouveler l'accréditation de son prédécesseur auprès du gouvernement de Bagdad. C'est son collègue de Beyrouth — le Liban étant arabe et en bons termes avec l'Irak — M. Jacques Gignac qui a pris la succession de la représentation diplomatique canadienne en Irak: une attention dont Ottawa n'a pas eu à se repentir, puisqu'elle a ouvert à M. Gignac bien des portes dans les milieux gouvernementaux irakiens. Cette ouverture a été exploitée avec prudence et habileté par cet ambassadeur canadien, en qui il faut voir l'artisan pricipal sinon le concepteur, de la nouvelle diplomatie arabe du pays.

A l'automne de 1972, l'ambassadeur George quittait Téhéran pour entreprendre une tournée systématique des Emirats pétroliers du golfe Persique: Bahrein, Qatar et les six mini-Etats fédérés d'Abou Dhabi, Dubai, Sharjah, Ajman, Oum Al-Qawain et Ras al-Khaymah, lesquels prenaient alors en mains la responsabilité de leurs relations extérieures, jusqu'alors gérées par le Foreign Office de Londres. Dans bien des cas, c'était la première fois qu'un diplomate canadien prenait contact avec ces émirats; aussi l'ambassadeur George a-t-il dû souvent s'acquitter des formalités de reconnaissance diplomatique.

Pendant ce temps l'ambassadeur canadien à Beyrouth, amorçait les démarches nécessaires pour se faire accréditer en Arabie Séoudite. Ces pourparlers ont abouti au début de l'été de 1973, ce qui a permis à M. Gignac de présenter ses lettres de créance au roi Faycal le 24 juin, soit quatre mois avant que n'éclate la crise pétrolière.

Une crise qui, malgré ce qui précède, a néanmoins donné un "auguste coup de pouce" à la diplomatie arabe du Canada, que le secrétaire d'Etat Mitchell Sharp avait peut-être eu tendance à conduire avec une excessive discrétion, étant donnée l'audience qu'ont auprès de lui les groupes de pression juifs du pays, de par la forte proportion d'électeurs de cette religion et origine ethnique que l'on trouve dans le comté torontois de Eglinton représenté aux Communes par M. Sharp.

Le "grand dérangement" pétrolier de l'automne dernier a en effet incité la Maison-Pearson à installer une ambassade à Djedda (les ambassadeurs ne sont pas autorisés en Arabie à résider à Ryad, la capitale) qui veillera aussi aux intérêts canadiens en République arabe du Yemen, à qui le Canada vient d'accorder la reconnaissance diplomatique. C'est le chargé d'affaires Pierre Lefèvre qui assure l'organisation matérielle de la nouvelle ambassade, tout en multipliant, dans le sillage de l'ambassadeur Gignac, des contacts avec les milieux officiels séoudiens dont les hommes d'affaires participant à la mission Gillespie ont pu apprécier la valeur. Enfin, le Canada doit incessemment accorder la reconnaissance diplomatique à l'autre Yémen, "démocratique et populaire".

Rappelons aussi que la crise pétrolière est à l'origine de la première mission ministérielle canadienne dans la région du golfe Persique... même si c'est par douzaines que l'on dénombre les visites plus ou moins officielles effectuées depuis vingt ans en Israël par des ministres canadiens. Car le ministre de l'Energie, Donald Macdonald, a jugé opportun de profiter de l'ajournement parlementaire, en février dernier, pour aller parler pétrole avec les experts de l'Arabie et de l'Iran. Vers la même période, une mission parlementaire canadienne dirigée par le député Georges Lachance se rendait en Iran, tandis qu'un autre groupe de Canadiens suivait le sénateur Stanbury en Irak.

Présumons enfin que le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce n'aurait pas organisé avec autant de célérité sa première mission commerciale dans le golfe Persique (mission que l'ambassadeur Gignac avait néanmoins annoncée au roi Faycal pour une date indéterminée en présentant ses lettres de créance), n'eut été des milliards que le relèvement des prix pétroliers a fait affluer dans la région. Ces milliards permettront en effet aux Etats qui s'y trouvent d'accélérer le développement et la diversification de leurs économies, en achetant à peu près de tout d'à peu près n'importe quel pays disposant des capacités technologiques et intellectuelles requises pour les équiper.

Rappelons enfin que lors de son séjour à Bagdad, M. Alastair Gillespie a informé le gouvernement irakien que le Canada ouvrira prochainement une ambassade dans cette capitale pour prendre la relève des services diplomatiques canadiens de Beyrouth. Au ministère de l'Industrie et du Commerce, on espère que cette décision de principe, déjà évoquée aux Communes par M. Mitchell Sharp il y a quelques semaines, se concrétisera avant le début de 1975, malgré les contraintes budgétaires que le Conseil du Trésor imposa à la Maison-Pearson. Les conseillers de M. Gillespie estiment en effet que le Canada doit de toute urgence disposer à Bagdad même du personnel requis pour discerner et exploiter les énormes possibilités commerciales que représente pour l'économie canadienne le nouveau plan irakien de développement.

En général, le Canada jouit d'une bonne cote politique au Proche-Orient et même souvent d'un préjugé favorable de la part des gouvernements de cette région du globe. L'absence de tout passé colonial et de toute implication politique dans le monde arabe joue fortement en faveur du pays, tout comme sa relative neutralité dans le conflit israélo-arabe, malgré des positions divergentes de celles des Etats arabes et certaines initiatives que ceux-ci lui reprochent avec une étonnante discrétion.

Et puis il y a cette image empreinte d'exotisme (mais oui, l'exotisme est réciproque!) d'un pays neuf, jeune, riche, fortement industrialisé et qui serait pourtant exempt des tares et des visées politiques de l'Amérique, de l'Union soviétique ou de l'Europe. En d'autres mots, il existe au Proche-Orient telle chose qu'un "mythe" canadien; et quoique gênant et difficile à assumer pour les Canadiens de passage, ce mythe y suscite une sympathie et un intérêt certains pour ce pays heureusement lointain.

Dans chaque pays, des facteurs particuliers favorisent en outre le Canada. C'est ainsi qu'en Arabie séoudite, le roi Fayçal aurait noté avec satisfaction le développement des relations canadiennes avec les pays du Maghreb, soit ceux du monde arabe avec lesquels il est au mieux. L'Irak, traité en paria par bien des Etats et déçu par l'assistance coûteuse, technologiquement douteuse et trop politique des Soviétiques, compterait sur le Canada pour obtenir une expertise et des équipements industriels du type nord-américain sans devoir se rapprocher de Washington.

Le cas de l'Iran, qui n'est pas un pays arabe, rappelons-le bien que musulman et qui, avec le Liban et Israël, est relativement plus "occidentalisé" que les autres Etats de la région, est quelque peu différent. Là aussi, le "mythe canadien" suscite une sympathie générale qui, pour peu que les milieux politiques et économiques du Canada s'activent, pourrait devenir agissante et rentable.

Mais les dirigeants iraniens soulignent aussi la convergence ou tout au moins le parallélisme de la situation géo-politique et de la politique étrangère d'Ottawa et de Téhéran. Au surplus, le chah aurait en haute estime le premier ministre Trudeau, qu'il a rencontré à quelques reprises; et les humeurs du chah ne sont point d'une portée insignifiante dans la vie politique de ce pays. Ajoutons que le Canada représente pour l'Iran l'archétype de ces "puissances moyennes" au sein desquelles il voudrait bientôt qu'on le range; et c'est un point d'appui intéressant pour ce pays qui, comme le Canada d'ailleurs, entend diversifier ses relations économiques extérieures ainsi que ses importations de technologie et d'expertise.

Au passif de ce petit bilan diplomatique du Canada au Proche-Orient, il faut cependant inscrire une identité canadienne trop floue et une présence canadienne le plus souvent si pâle, si mince et si timide qu'elle en est presqu'imperceptible... quand il ne s'agit pas d'une absence pure et simple.

"Comment peut-on être canadien?" se demandent Iraniens ou Séoudiens devant les rares signes qu'ils perçoivent de ce pays, signes presqu'aussi indéchiffrables pour eux que l'étaient ceux de la Perse du grand Shah Abbas pour les Parisiens de Montesquieu. Mais précisons:

Un pays de taille moyenne, riche et industrialisé, mais dont la présence économique au Proche-Orient est insignifiante comparée à celle de la Suède ou de la Suisse, dont le poids économique est bien moindre.

Un pays qui se vante d'avoir maîtrisé ses grands espaces, mais qui a pourtant confié jusqu'ici le pavillon d'Air Canada à l'Europe, alors que la KLM de la petite Hollande va régulièrement à Beyrouth, Téhéran et Bagdad.

Un pays qui prétend avoir non pas une mais deux cultures, mais qui a néanmoins négligé jusqu'ici d'étoffer la dimension culturelle de ses relations avec presque tous les autres Etats du globe, y compris bien sûr ceux du Proche-Orient où l'art (ancien et nouveau), le passé, les traditions ont quelque chose de sacré.

Un pays, aussi, dont les ambassades ont rarement disposé (ailleurs qu'à Washington, Londres depuis toujours et Paris, Tokyo depuis peu) du personnel requis pour entretenir et développer adéquatement ses relations extérieures, ne serait-ce que dans le domaine commercial; parcimonie que le Conseil du trésor du gouvernement Trudeau n'a guère atténuée, même si ce gouvernement relevait de plusieurs crans les objectifs de la politique étrangère canadienne.

Un pays qui se contente de confier aux trois attachés commerciaux de son ambassade à Beyrouth le développement de ses rapports économiques avec cinq pays du Proche-Orient; un pays par conséquent si peu empressé, jusqu'à récemment à vendre ses productions industrielles aux économies arabes que les dirigeants de celles-ci lui reprochent à mots couverts d'avoir voulu ainsi conserver le monopole de son avance industrielle; un pays, bref, dont la diplomatie commerciale commence à peine à émerger d'une sorte de sous-développement "spécial", centrée qu'elle est depuis toujours sur l'Amérique et l'Europe.

Comment, en effet, peut-on être canadien au Proche-Orient?

Au moins l'élite séoudienne peut-elle désormais apporter quelques réponses "négatives" à cette question, que l'on trouvera bien plus saugrenue à Toronto qu'à Montréal. "Ils savent maintenant que nous ne sommes ni des Américains, ni des Français, ni des Britanniques", d'ironiser un diplomate. Drôle d'identité nationale! Mais pour le roi Fayçal et ses sujets, ce savoir représente une nette progression sur les impressions déroutantes d'il y a moins d'un an.

Car la cour de Ryad vit alors arriver d'Amérique du Nord un ambassadeur canadien (M. Jacques Gignac) dont l'allure rappelait à s'y méprendre celle des cadres supérieurs de l'Aramco, mais qui cassait pourtant son anglais presqu'autant que l'ambassadeur de France; et les lettres de créance de cet étrange diplomate étaient au surplus marquées du sceau "d'Elizabeth II", dont la majesté britannique s'étendait "par la grâce de Dieu" — découvrirent les Séoudiens — au Canada et à bien d'autres lieux encore.

La presse de Ryad y perdit... son arabe; et un journal annonça, paraît-il sérieusement, l'accréditation par Londres et Ottawa d'un ambassadeur "conjoint" auprès du gouvernement séoudien!

Il a fallu et il faudra encore bien des feuilles d'érable pour projeter, malgré ses multiples paradoxes nationaux, une identité "positive" du Canada au Proche-Orient. En attendant, on les trouve bien gentils, ces étranges Canadiens...

L'URSS fait l'essai du chewing gum

MOSCOU (AFP) — L'Union soviétique importera prochainement, pour la première fois, un lot de chewing gum américain à titre d'essai, apprend-on de source américaine. Le contrat de vente a été enlevé par la société américaine "Life Savers International", de New York, qui dépend du groupe "Squibb Co". La première livraison de chewing gum américain, parfumé au citron et à la menthe, arrivera la semaine prochaine en URSS. La société américaine espère exporter d'importantes quantités de ce produit sur le marché soviétique.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU POSTE DE DÉLÉGUÉ DE COOPRIX MONTRÉAL POUR 1974

coopx

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Mardi, 30 avril, 20 hres
école St-Paul de la Croix,
10495 rue Georges Baril
Ahuntsic.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Lundi 29 avril, 20 hres
école St-Pierre Claver,
2110 est, boul. St-Joseph.

Qu'est-ce qu'un délégué?

C'est le représentant des membres, un genre de trait d'union entre les 65,000 membres de Cooprix à Montréal et l'administration des magasins qui est assurée par la Fédération des magasins Coop.

Selon les règlements de la Fédération, les membres de Cooprix-Montréal ont droit d'élire un délégué plus un délégué additionnel pour chaque million de chiffres d'affaires annuel.

Nous avons 2 délégués dont le mandat se termine cette année et un qui a démissionné pour raisons personnelles. Aussi devons-nous élire 3 délégués cette année. Vous avez jusqu'au 1er juin 1974 pour choisir votre candidat et jusqu'au 20 avril pour poser votre candidature.

Le principal rôle d'un délégué est d'augmenter la participation des membres à leur coopérative et pour ce faire de les informer du mieux possible.

On dirait qu'il fait exprès pour salir

par Gilles Provost

A l'entrée du village de Saint-Philippe-de-Laprairie, les visiteurs peuvent voir des horreurs de ce genre sur une longueur d'un demi-mille. Depuis plusieurs années, aucune autorité n'a réussi à mettre au pas le propriétaire de ce cimetière d'automobiles ni à l'empêcher de déposer sa ferraille jusque sur les terrains voisins et sur la voie publique.

(Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

Le petit village de Saint-Philippe-de-Laprairie, qui regroupe à peine une centaine de familles à quelques milles de Montréal serait vraiment attrayant s'il n'était pas défiguré par un des cimetières d'autos les plus monstrueux du Québec.

L'impact est surtout saisissant quand on pénètre dans le village par le sud-ouest, à partir de la route trois. Sur une distance d'un demi-mille et jusqu'au centre géographique du village s'étend un long cimetière d'automobiles d'une saleté indescriptible.

A certains endroits, une lamentable clôture de contreplaqué ou de tôle prétend cacher les amoncellements de ferraille mais le vent l'a jetée par terre sur sa plus grande longueur sans que le propriétaire n'y fasse attention.

De toutes façons cela ne change pas grand chose puisque des pneus, des carcasses d'automobiles, des essieux, et d'autres déchets jonchent de toutes façons la bande de terrain de vingt pieds de large située entre cette clôture et la route. Hier, nous avons vu des carcasses d'automobiles dans le fossé qui sert au drainage de la route et même sur l'accotement! A côté, un panneau interdisait le stationnement...

Pis encore, le propriétaire du terrain, un certain Peter Zibba, a installé sa presse à compresser les voitures juste dans l'entrée du dépotoir, sur le bord de la route. (Il paraît que le terrain est trop mou pour l'installer ailleurs). Cela le contraint à transporter les carcasses sur la voie publique pour aller les porter à la presse, avec tous les problèmes que cela présente pour la circulation automobile.

Nous avons nous-mêmes été obligés de contourner une excavatrice qui transportait une carcasse d'automobile sur le chemin, hier après-midi. De plus, le camion qui vient chercher les carcasses comprimées n'a pas d'autre choix que de stationner sur la voie publique lui aussi et c'est là que se fait l'opération du chargement. Un voisin affirme avoir vu deux automobiles de la Sûreté du Québec qui observaient les opérations, récemment.

Plusieurs voisins n'ont pas voulu faire de commentaire au journaliste du DEVOIR en disant que cela pouvait être dangereux pour eux. En effet, M. Zibba a la réputation d'être un homme violent. Le photographe du DEVOIR a d'ailleurs pu vérifier cette assertion puisque M. Zibba a menacé de briser toutes les vitres de sa voiture à coup de barres de fer s'il persistait à rôder aux environs du cimetière après en avoir été expulsé.

Tous les citoyens qui ont consenti à livrer leurs commentaires ont pourtant dénoncé avec véhémence la présence de ce cimetière. Plus précisément, on dénonce la saleté, le désordre et l'aspect extrêmement repoussant des lieux. "On dirait qu'il fait exprès pour que cela soit sale, diront plusieurs. Nous n'aurions pas d'objection si cela était propre et bien tenu."

"Maintenant, dira une dame, c'est tellement répugnant que j'ai honte quand des étrangers pénètrent dans le village par cette voie. Quand j'indique le chemin à quelqu'un, je lui fais parfois faire un détour pour qu'il arrive par une autre direction. Nous sommes la risée des gens des environs qui ont surnommé le village Saint-Philippe-scrap".

D'autres sont beaucoup plus sensibles au tort économique que ce cimetière cause à leur village: "Personne n'est intéressé à se bâtir sur les terrains qui font face au dépotoir. Le village aurait dû se développer normalement dans cette direction mais tout est interrompu depuis l'implantation du cimetière en 1965."

Le seul voisin est un garagiste, M. Gérald Bleau, qui s'était construit une maison sur le terrain attenant en 1962. Douze ans plus tard, il est complètement isolé en plein champ, séparé par le dépotoir. Le propriétaire du cimetière à empilé des carcasses d'automobiles jusqu'à la limite extrême des deux terrains, à vingt pieds à peine de la résidence de M. Bleau. "Il viendrait en placer sur mon terrain, si je le laisserais faire!" soutient ce dernier.

D'ailleurs, M. Zibba ne s'est pas gêné pour empiéter de tous côtés, allant jusqu'à placer sa ferraille sur le terrain du Canadien Pacifique. Malgré toutes les procédures légales intentées par la compagnie, rien n'a pu le faire reculer.

Pour sa part, la municipalité a investi des dizaines de milliers de dollars pour mettre cet "industriel" à la raison, mais sans grand succès. Les procès pleuvent mais, sur le terrain, rien ne change. Selon M. Bleau, les huissiers sont toujours à la poursuite de M. Zibba: "Il en vient trois par semaine pour me demander ou on peut le trouver!"

Au village, personne ne parvient à s'expliquer comment un homme seul peut ainsi tenir tête aux autorités municipales et provinciales et même au Canadien Pacifique. Personne non plus ne s'explique la tolérance policière dont paraît bénéficier l'entreprise.

Il n'est donc pas étonnant que toutes les personnes que LE DEVOIR a interrogées se sont dit convaincues que M. Zibba dispose d'appuis occultes très puissants. A chaque fois, ce sont les villageois eux-mêmes qui ont amené cette hypothèse sur le tapis. A tous coups, le même refrain revenait: "Cela me fait l'impression qu'il y a de gros mêlés en arrière de cela! Il a des gens "pesants" qui l'appuient" — "Je ne comprends pas que tant de monde ait dépensé tant d'argent pour le mettre à la raison sans jamais aboutir. Il y a certainement quelqu'un qui le protège..."

Voir page 6: Salir

Course prématurée à la direction du PQ?

par Jacques Bouchard

QUEBEC (PC) — Les rumeurs du départ éventuel de l'actuel président du Parti québécois, M. René Lévesque, ont eu pour effet de déclencher en quelque sorte une course prématurée à la direction entre le chef parlementaire, Jacques-Yvan Morin et le leader à l'Assemblée nationale, M. Robert Burns.

Après les élections d'octobre, le président du parti, M. René Lévesque, s'est accordé une période de réflexion quant à son avenir politique. Cette période, selon certaines sources à l'intérieur du parti, pourrait prendre fin juste avant l'ouverture du congrès annuel du parti, qui aura lieu dans la Vieille capitale les 15, 16 et 17 novembre. Candidat défait dans deux élections, M. Lévesque profiterait de cette occasion pour faire "son discours d'adieu."

Les observateurs de la scène politique ont pu constater, d'ailleurs, que la fièvre de la course à la chefferie s'était manifestée du reste tout au long de la première partie de la deuxième session de la 30e législature, dont les travaux doivent reprendre le 30 avril.

D'ailleurs, au moment de nommer M. Morin comme chef parlementaire, à la suite des élections générales qui avaient donné 102 députés libéraux, six péquistes et deux créditistes, il y aurait eu des discussions "orageuses" au sein du caucus, de six membres.

Des députés soutenaient que le rôle de chef parlementaire revenait de droit

Jacques-Yvan Morin

Robert Burns

à M. Robert Burns, en raison de son expérience des trois dernières années. Il avait secondé le travail de M. Camille Laurin, qui avait occupé le poste de chef, avant sa défaite dans le comté de Bourget, aux mains d'un libéral.

Une déclaration du chef de cabinet de M. Burns, M. André Larocque, avait jeté à l'époque une certaine lumière sur le choix, en disant que c'était M. René Lévesque qui avait fait pencher la balance. M. Larocque a laissé croire que les députés du PQ étaient divisés, trois contre trois, sur le choix de leur chef parlementaire.

M. Burns devait ajouter un peu plus tard, cependant, que "seul le style du leadership parlementaire" avait été l'objet d'une discussion au caucus.

Des reproches, parfois durs, étaient adressés à M. Morin, surtout après la première session de la 30e législature. Au cours de la deuxième session, cependant, M. Morin et les autres députés, principalement M. Burns, ont sensiblement rectifié la justesse de leur tir.

C'est sans doute pour pallier à cette

Voir page 6: Course

week-end

AUJOURD'HUI

Mini-congrès au Cégep de Rosemont en préparation aux élections municipales. Organisé par un groupe de citoyens.

●

Les syndicats FTQ de la région de Sherbrooke tiennent un congrès au motel Alouette, aujourd'hui et demain.

●

Au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, les jeunes libéraux des comtés Saint-Jean et Iberville tiennent un camp-école, de 9h à 16h.

●

A Ottawa se réunit l'Union mondiale des partis libéraux.

●

Exposition canine à la Place Bonaventure, aujourd'hui et demain.

●

A Trois-Rivières (Auberge des Gouverneurs), congrès de l'association progressiste-conservatrice fédérale du Québec.

●

A l'aréna Maurice-Richard, assemblée spéciale des cols bleus de Montréal, à 9h.

●

Le Conseil provincial des machinistes du Québec tient son congrès à Québec (Auberge des Gouverneurs).

●

A compter de 9h, atelier sur "Le français au travail" animé par M. Jacques Lévesque et organisé par l'Association nationale des secrétaires, section Ville-Marie. Au Holiday Inn de Longueuil.

●

Au Cégep de Matane, aujourd'hui et demain, congrès sur le tourisme dans l'Est du Québec.

●

De 10h à 24h, au Centre Maisonneuve, 3000 rue Viau, compétition de danse sociale moderne.

●

Au Cégep de Limoilou, à 20h, soirée politico-culturelle portant sur les prisonniers politiques en Haïti et sur un dossier "répression" préparé par le Comité haïtien d'action patriotique de Québec. Une partie récréative suivra.

●

A l'hôtel Chicoutimi, banquet annuel de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

●

Atelier de danses d'Israël avec Moshiko à compter de 20h au 5500 Westbury Ave (YM-YWHA).

●

Au 6827 Saint-Hubert, 20h voyage-simulation organisé par Québec/URSS. Guide: Julien Dame.

●

A 19h30, en l'école secondaire Pierre-Dupuis (angle Ontario et Parthenais), rencontre de solidarité avec l'Angola, en présence du Dr A. Neto.

DEMAIN

A 11h30, John Littleton anime la messe à N.-D. de Pontmain à Laval-des-Rapides.

●

Conférence-concert du Cercle psychoculturel de Montréal de 13h30 à 17h, au salon Doré à l'hôtel Queen's.

●

A la salle de l'Auberge (Oratoire Saint-Joseph), causerie suivie d'un échange sur "Jésus-Christ nous invite au don de nous-mêmes". A 14h30.

●

Assemblée annuelle de l'Association des infirmières diplômées de l'hôpital Notre-Dame à 15h15 au 1560 est, rue Sherbrooke.

●

A 20h, en l'église des Saints-Anges (angle 15ième Avenue et Saint-Joseph, à Lachine) concert J. S. Bach — B. Verdickt.

Pénalisés parce que francophones

QUEBEC (Le Devoir) — Les francophones doivent cesser d'être pénalisés à cause de leur langue et ils "doivent pouvoir obtenir toutes les promotions dues à leur compétence. La langue française, langue de la majorité au Québec, doit être protégée afin que les travailleurs québécois puissent, à juste titre, monter dans la hiérarchie du travail et des milieux sociaux, culturels et économiques du Québec."

Telle est la déclaration faite hier par le président du Conseil provincial des machinistes du Québec, M. Armand Archambault; dans une conférence de presse marquant l'ouverture du congrès du Conseil provincial des machinistes, à Québec.

Au cours de ce congrès, les délégués seront appelés à adopter des résolutions qui seront par la suite transmises au gouvernement pour qu'il fasse en sorte que le français soit véritablement et dans les faits la langue de travail au Québec.

Il est logique de croire qu'une période de cinq ans devrait être le maximum de temps consacré à cette transition, de commenter M. Archambault.

Cette attitude de la part des machinistes, de souligner le président de leur Conseil provincial, qui représente les 20,000 membres québécois de l'Association internationale des machinistes, est d'autant plus louable que nos syndicats locaux comptent dans quelques cas des majorités d'anglophones. "Mais je sais que ceux-ci comprennent notre ambition légitime et je suis certain qu'il n'en prendront pas ombrage."

D'ailleurs, d'ajouter M. Archambault, ceux qui voudraient faire croire que le bilinguisme intégral doit prévaloir au Québec se trompent grandement. Ils sont mal renseignés et connaissent mal la mentalité des travailleurs québécois, tant francophones qu'anglophones.

Outre une résolution sur le français langue de travail, les délégués se pencheront sur une résolution visant à faire augmenter le salaire minimum et recommanderont au gouvernement d'adopter sans délai une politique du salaire familial garanti.

ANCIENS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
RÉGION DE MONTRÉAL
Vous êtes attendus
AU GALA DE L'ASSOCIATION
Vendredi le 3 mai 1974
à l'hôtel Bonaventure
20 heures
En raison de l'interruption du service postal, les billets peuvent être obtenus en communiquant avec le comité d'organisation
735-5471
738-7486
Prière de noter: tenue de ville.
C. DESSUREAULT
PRÉSIDENT

RÉSERVATION DES CAMPEURS
POUR
CAMP-ÉCOLE TROIS SAUMONS
- MINOGAMI -
On vous prie de retenir les périodes de séjour désirées pour les mois de JUIN - JUILLET ET AOÛT en téléphonant à Québec au numéro
418-529-5323
Après la reprise des services postaux, écrire à:
11 Crémazie Est,
Québec 4, G1R 1Y1

Association des Bibliothécaires du Québec
Avis à tous les membres
Congrès annuel
4 et 5 mai 1974
Holiday Inn
420 ouest rue Sherbrooke
Montréal
Renseignements: 525-2501
Poste 298
Formule d'inscription, programme et rapports annuels disponibles au Secrétariat

"L'équilibre sexuel selon le plan de Dieu"
Conférencier:
Docteur Paul Chauchard
savant et écrivain de réputation internationale
DATE:
mardi, le 30 avril 1974, à 20 h. 15
Endroit:
Collège Marie-Anne, 100 est, Sauvé, près du Métro
adulte: $1.00 payable à l'entrée étudiant: .50
ASSOCIATION DES PARENTS CATHOLIQUES DU QUÉBEC
SECTION AHUNTSIC

FÉDÉRATION SÉPHARDIE CANADIENNE
FÉDÉRATION SIONISTE CANADIENNE
LE GRAND RABBIN D'ISRAEL, HARISHON LÉZION, RABBIN OVADIA YOSSEF, PARTICIPERA À LA PRIÈRE DU SOIR ET S'ADRESSERA À LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE MONTRÉAL.
le 30 avril 1974 à 20 heures
à la
SYNAGOGUE SPANISH & PORTUGUESE
4894 St. Kevin, Montréal

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
COURS D'ÉTÉ 1974
SESSION "A" - Cours du soir - début: 13 mai
ANTHROPOLOGIE 901
FRANÇAIS 902
FRANÇAIS 302
FRANÇAIS 231
FRANÇAIS 221
HISTOIRE 972
MATHÉMATIQUES 101
MATHÉMATIQUES 103
MATHÉMATIQUES 105
PHILOSOPHIE 101
PHILOSOPHIE 301
PSYCHOLOGIE 101
PSYCHOLOGIE 901
SC. RELIGIEUSES 919
SOCIOLOGIE 960
SESSION "B" - Cours du soir - début: 17 juin
ANTHROPOLOGIE 902
FRANÇAIS 202
FRANÇAIS 402
FRANÇAIS 122
GÉOGRAPHIE 901
HISTOIRE 924
PHILOSOPHIE 201
PHILOSOPHIE 401
PSYCHOLOGIE 201
PSYCHOLOGIE 903
SOCIOLOGIE 962
SESSION "C" - Cours du jour - début: 25 juin
ART 103
BIOLOGIE 921
CHIMIE 111
ÉCONOMIQUE 920
FRANÇAIS 102
FRANÇAIS 929
GÉOGRAPHIE 221
MATHÉMATIQUES 001
MATHÉMATIQUES 203
MATHÉMATIQUES 307
PHYSIQUE 111
POLITIQUE 941
SOCIOLOGIE 972
N.B. Dernière session des cours du B.A. - Cours offert: FRANÇAIS A355, en plus des cours équivalents au niveau collégial.
Renseignements, prospectus, inscription:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1M3
Tél.: 381-4293

éditorial

Les fruits d'une médiation efficace

Même s'il a fallu, pour obtenir ce résultat, que de graves inconvénients soient infligés au public pendant deux semaines et que le gouvernement fédéral ravale diplomatiquement maints propos antérieurs de M. André Ouellet, la solution qui est intervenue hier dans le différend des postes sera accueillie avec satisfaction par tous ceux qui suivent de près l'évolution des relations de travail dans le secteur public.

On redoutait que le Parlement soit appelé encore une fois à trancher par une loi spéciale un différend qui paraissait insoluble: la preuve vient d'être faite, au contraire, qu'avec un peu de patience, les mécanismes actuellement prévus dans la loi des relations de travail au sein de la fonction publique peuvent être très efficaces.

Sur l'enjeu même du conflit, le gouvernement soutenait une position plutôt technocratique et légaliste, tandis que la partie syndicale défendait des intérêts humains très importants pour l'avenir. Ici encore, l'aspect le plus vital semble avoir prévalu. Ces deux aspects du règlement constituent une victoire très significative pour la démocratie industrielle.

•

Dans les conflits de travail qui impliquent des secteurs vitaux de l'activité collective, le Parlement doit toujours se ménager le pouvoir d'intervenir de manière exceptionnelle pour mettre fin d'autorité à un arrêt de travail qui lèse gravement l'intérêt public. Il en va cependant de ce pouvoir comme de l'outrage au tribunal: les deux ne doivent être employés qu'avec une infinie retenue.

Or, le dénouement survenu hier a donné raison au gouvernement, qui avait décidé de permettre le plus longtemps possible la poursuite des négociations. On aura noté qu'en dernière heure, l'intervention d'un médiateur fut rendue possible grâce à un organisme trop peu connu, la Commission des relations de travail dans la fonction publique. Il y a ici une intéressante leçon pour M. Jean Cournoyer, qui cherche à réglementer de façon plus efficace les conflits survenant dans les services essentiels. L'existence d'un organisme comme la Commission fédérale des relations de travail dans la fonction publique permet d'établir une nette distinction, à l'occasion d'un conflit de travail, entre l'Etat-employeur et l'Etat-serviteur de la paix sociale. En l'absence d'un tel organisme, jamais le gouvernement fédéral n'aurait pu nommer directement un médiateur sans renier son ministre des postes qui s'était littéralement assis à cheval sur la légalité.

Le prix qu'auront dû payer les citoyens et les entreprises avant que la médiation de M. Eric Taylor ne produise ses fruits est élevé et, dans maints cas, irrécupérable. Si le conflit s'était prolongé au-delà de la présente semaine, il eût fallu dire adieu à la médiation et recourir à une loi spéciale. Maintenant que le retour au travail est assuré, il faut convenir que le gouvernement avait bien jaugé la situation et que le pays s'en tire avec le minimum d'inconvénients possible dans les circonstances. Ce que plusieurs ont perdu en argent, le monde du travail le conserve au chapitre des grandes libertés collectives. Des compromis de cette nature sont le prix qu'il faut consentir pour assurer le progrès de la démocratie.

Quant à M. Ouellet, qui ne voulait rien négocier avant le retour au travail, il attrape une leçon salutaire. La légalité est rarement le dernier mot en matière de relations du travail. Lorsqu'un conflit surgit, mieux vaut toujours l'examiner dans son contenu objectif que de crier à l'illégalité.

•

Sur le contenu du règlement, les syndiqués enregistrent au moins trois gains majeurs.

Il fallait d'abord effacer la menace de sanctions qui planait sur les syndicats, leurs dirigeants et leurs membres par suite du caractère illégal de l'arrêt de travail et d'actes posés par certains syndiqués avant ou pendant l'arrêt de travail. Or, si le principe de l'impunité avait déjà été reconnu par M. Ouellet dès avant l'entrée en scène de M. Taylor, il reçoit dans les garanties écrites fournies par l'employeur en guise d'annexe à l'entente signée hier matin, une consécration qui va au-delà de l'ordinaire. Non seulement, en effet, l'employeur s'engage-t-il à ne prendre aucune mesure disciplinaire, mais sous la signature du Conseil du trésor, il promet aussi que "Sa Majesté la Reine" ne prendra aucune procédure civile ou criminelle contre les syndicats et leurs membres en relation avec tout acte fait ou omis à l'occasion du conflit. Certains douteront peut-être de la légalité d'un tel engagement qui équivaut, en matière criminelle, à instituer un traitement spécial pour une classe particulière de citoyens. Il est quand même clairement inscrit dans les garanties annexées à l'entente.

Il fallait surtout inscrire dans le champ des matières négociables certaines questions que l'employeur voulait se réserver au titre des droits de gérance, notamment le statut des codeurs. Mais cela devait être fait sans violer ni la loi ni la convention en vigueur, lesquelles réservent à l'employeur en ces matières des pouvoirs qu'il ne pouvait explicitement aliéner. Or, on a trouvé une formule ingénieuse qui fait, à toutes fins utiles, de M. Eric Taylor l'arbitre ultime des matières qui engendrèrent l'arrêt de travail. Mais en réalité, le nouveau comité mixte issu de la médiation ne sera ni le Comité de main-d'oeuvre prévu à l'article 32 de la convention collective et au sein duquel le pouvoir décisionnel demeurait entièrement aux mains de l'employeur, ni un tribunal d'arbitrage au sens fort du terme. La première formule était inacceptable aux syndicats qui ne voyaient dans le Comité de main-d'oeuvre tant de fois mentionné par M. Ouellet qu'un mécanisme consultatif voué à l'inefficacité. La seconde l'eut été à l'employeur qui, en l'acceptant, eût consenti à laisser tomber dans le champ de la négociation proprement dite des matières que lui réserve la loi. M. Taylor sera donc un arbitre sans l'être. Cela signifie que les deux parties ont apprécié sa médiation et jugent qu'il continuera, nonobstant les pouvoirs accrus dont l'investit l'entente, à agir plus à la manière d'un médiateur que d'un arbitre.

L'entente étend enfin à tous les employés actuels des garanties écrites que la convention réservait aux seuls employés en service au moment de la signature de la convention collective en matière de sécurité d'emploi et de maintien de leur niveau de rémunération. C'est là un autre gain significatif.

•

Dans le secteur des postes, le gouvernement a procédé depuis quelques années, en matière de mécanisation, avec une hâte intempestive que ne devaient justifier par la suite ni les résultats des changements ni le climat des relations de travail au sein de ce ministère. M. Eric Kierans et les technocrates qui le conseillèrent prétendirent sauver quelques millions et rendre le service postal plus efficace. Aucun de ces deux résultats n'a été atteint avec les méthodes qu'ils employèrent.

Dans le secteur privé où règne une concurrence impitoyable qui fait du progrès et de l'innovation une condition de survie pour maintes entreprises, il faut souvent procéder à des changements technologiques avec une grande rapidité et dans des conditions de discrétion parfois inévitables. Mais il n'en va pas ainsi d'un organisme gouvernemental jouissant, dans son secteur d'activité, d'un véritable monopole et pouvant compter sur l'apport des fonds publics pour aménager de la façon la plus humaine possible les changements nécessaires.

Le gouvernement fédéral avait la chance, aux postes, de fournir un exemple-témoin d'innovation technologique accomplie avec un maximum d'humanité, sans détriment au chapitre de l'efficacité. La chance a été ratée aux deux niveaux. On souhaite que l'entente intervenue hier permette, au cours des mois qui restent à courir avant l'expiration de la convention collective en vigueur, de rattraper un peu le temps ainsi perdu.

Claude RYAN

L'ancien et le nouveau

Déchirer le voile du temple

par JEAN MARTUCCI

"Vous, les receleurs de la grande espérance que nous a volée Constantin, gens d'Eglise, rendez-Le nous. Sa vie et sa mort sont à nous aussi, à tous ceux pour qui elle a un sens."
— Roger Garaudy

Aujourd'hui peut-être plus que jamais, un voile cache le Christ au monde. Des chrétiens, et même les Eglises comme telles, ont déployé d'admirables efforts pour le rendre moins opaque, mais il subsiste toujours. C'est un voile omniprésent, quoique difficile à définir. Il n'est pas simplement le voile inévitable des langages humains toujours impropres à rendre parfaitement le mystère. Il est le voile de la faiblesse qui afflige nécessairement la communauté chrétienne à cause de sa condition humaine. Le voile, par exemple, du contretémoignage donné par la division des Eglises qu'ont provoquée leurs infidélités. Le voile des structures trop lourdes d'une Eglise lente à se réformer. Le voile des collusions douteuses entre des hiérarchies et des gouvernants peu enclins à la démocratie. Le voile des mièveries populaires et celui des querelles théologiques. Le voile des lois qui tuent l'esprit. Le voile de la culture occidentale qui se prend pour l'Evangile. Celui qu'un héritage encombrant a sans cesse épaissi depuis l'impérialisme religieux de Constantin jusqu'aux Etats pontificaux en passant par les Croisades et l'Inquisition.

Dans notre milieu, c'est surtout le voile d'une Eglise qui, pour passer du triomphalisme au service, connaît des heures pénibles de silence et de réorientation. Le message évangélique ne paraît plus pertinent, il n'est plus nouveau, on ne le trouve plus percutant, il ne soulève plus l'espérance. Pour le monde ouvrier surtout, il est devenu un élément de plus en plus marginal du décor culturel; et le monde intellectuel le rejette le plus souvent comme l'instrument dont les maîtres d'hier ont voulu se servir pour maintenir tout un peuple dans la docilité. Un voile masque le Christ aux yeux de l'homme moderne, et on peut se demander s'il sera jamais possible de le soulever.

Mais le Vendredi Saint nous a appris que les voiles des temples ne se soulèvent pas: il faut les déchirer. Dans le Temple de Jérusalem, un voile séparait le peuple de la présence de Dieu, confinée au Saint des saints. C'est ce voile qui se déchire à la mort de Jésus: "Or Jésus, jetant un grand cri, expira. Et le voile du Temple se déchira en deux du haut en bas" (Marc 15,37-38). Au-delà de l'anecdote, c'est la foi de la primitive Eglise qui s'exprime ici. Pour elle, la mort de Jésus déchire le voile qui sépare Dieu et les hommes; la présence de Dieu, indépendante de tous les temples faits de main d'homme, se répand à travers le monde; et les hommes peuvent désormais atteindre l'inaccessible "par cette voie que Jésus a inaugurée, récente et vivante, à travers le voile, c'est-à-dire sa chair (Hébreux 10,20).

Les Eglises doivent rendre Jésus aux hommes, tout simplement parce qu'il est leur: Jésus n'était pas chrétien et, encore moins, protestant ou catholique. L'Occident doit rendre Jésus à l'humanité tout entière: la Parole entendue par Jésus n'est pas liée à une culture plus qu'à une autre. Il est tout simplement dit que "le Verbe s'est fait chair" (Jean 1,14) et que "toute chair verra le salut de Dieu" (Luc 3,6). Rien de cela ne paraîtra vrai tant que Jésus sera perçu comme le bien propre d'un groupe d'hommes qui le donnent aux autres comme par condescendance et tant que les hommes ne se sentiront pas frères de Jésus par le simple fait qu'ils sont hommes.

Les Eglises ont un voile à déchirer, même s'il leur faut mourir pour y arriver: mourir, en particulier, à des façons de faire et des façons de dire, pour que se renouvelle sans cesse la fidélité. Et ce qui est vrai des Eglises est vrai de chaque chrétien: chacun pour sa part jette sur Jésus un voile qu'il faut déchirer.

bloc-notes

Ne confondons pas Spinola et Neto

Ne nous y trompons pas. Depuis la guerre civile d'Espagne où il combattit avec les alliés fascistes de Franco, depuis le dernier conflit mondial où il seconda les forces nazies sur le front de l'Est, depuis que dans les colonies portugaises d'Afrique il a dirigé la plus sanglante des répressions, depuis trente ans qu'il sert et protège le régime dictatorial de Lisbonne, ce n'est pas la liberté ni la démocratie que le général de Spinola a défendu toute sa vie et propage encore, mais son antipode.

Il devenait de plus en plus difficile de pressurer les Portugais et de lever parmi eux l'impôt du travail et du sang nécessaire à la poursuite de la guerre en Guinée-Bissau, au Mozambique et en Angola? Qu'à cela ne tienne: on tentera d'obtenir plus libéralement une collaboration qu'il était de moins en moins aisé d'obtenir par la force! L'armée portugaise, même dotée des armes les plus perfectionnées de l'OTAN, et même au prix du terrorisme le plus sanglant contre les maquisards et les habitants des colonies, ne parvenait plus à maintenir le joug de Lisbonne? Qu'à cela ne tienne: là où la force brutale a échoué, on tentera de réussir par le truchement d'un fédéralisme "multicontinental", où quelques rois-nègres seront invités à partager la domination européenne sur les indigènes et les ressources naturelles du pays.

A la dictature malhabile et retardataire, honte de l'Europe et de l'OTAN, va donc succéder une dictature "éclairée" et perspicace, avec qui il sera moins infamant de collaborer à Ottawa ou à Bruxelles, mais qui ne continuera pas moins de s'inspirer du progressisme continental défini par ses alliés naturels du Brésil et de l'Afrique du Sud, "dynamiques" paravents des multinationales "a-politiques."!

Mardi aux Communes, le ministre Mitchell Sharp a déclaré que le Portugal devrait être tenu responsable si des massacres avaient été commis dans ses territoires africains. Toujours la même bonne vieille larme humanitaire. Mais le ministre des Affaires extérieures a refusé de recevoir le président du MPLA, le docteur Agostinho Neto, car le leader du Mouvement populaire de libération de l'Angola n'est pas encore chef de gouvernement! Gageons qu'Ottawa mettra encore moins de temps à reconnaître la junte du général de Spinola qu'il n'en a pris à nouer des liens avec la junte du général Pinochet!

Notez que pour le cas où il y aurait une piastre à faire pour les protégés de l'Industrie et du commerce ou de la société fédérale d'aide aux exportations, advenant que les maquisards du MPLA réussissent à bouter dehors les soldats portugais, Ottawa aura quand même vu à ménager des entretiens entre le docteur Neto et des fonctionnaires du ministère de M. Sharp.

N'allons surtout pas accueillir officiellement au Canada le représentant d'un mouvement de libération que le Canada a officiellement reconnu aux Nations unies comme porte-parole authentique des aspirations des Angolais. N'allons surtout pas donner quelques couvertures ou des médicaments à ces "rebelles". Mais, au cas où jamais ils gagneraient, ménageons-nous des entrées en Angola: le Canada est preneur de café et de pétrole! Quant aux populations qui se feront massacrer en attendant, qu'elles fassent comme nous, qu'elles gagnent chèrement leur indépendance et leur régime démocratique!

Ottawa a mis 25 ans et une crise du pétrole pour découvrir les Arabes autour d'Israël. Faudra-t-il attendre au siècle prochain pour qu'il reconnaisse les Africains de l'Afrique australe?

Enfin une loi contre les charognards urbains?

Pour le malheur du développement économique, et au détriment des consommateurs, sans parler des valeurs humaines et sociales en jeu, les citadins en sont devenus à prendre pour un fait acquis, irréversible et "progressiste" que c'en était fini de la campagne et qu'il n'y a d'avenir que dans les villes, voire dans les grandes villes.

Certes, avec les problèmes multiples qui assaillent les habitants des grandes agglomérations urbaines, on commence à déchanter et à trouver moins rose l'avenir des grosses villes, mais on n'a pas pour autant corrigé les jugements simplistes que la ville portait sur la campagne.

Il faut souhaiter que les citadins du Québec, et en particulier les citoyens de la région de Montréal, secouant leurs préjugés sur "l'agriculture, question dépassée", accordent la plus grande attention au projet de loi que le ministre Normand Toupin va bientôt déposer sur les sols arables. Cette loi n'est pas d'abord ni principalement une affaire rurale; elle est du plus haut intérêt pour les citoyens des villes. Il faudra attendre que le projet soit rendu public pour en examiner les dispositions à leur valeur propre. Mais, en principe, le projet Toupin est capital.

Les spéculateurs urbains, en effet, ont non seulement développé les villes de façon anarchique, et imposé aux citadins des coûts astronomiques pour se loger et payer les services municipaux. Ils ont en même temps saccagé ou laissé improductives des terres qui comptaient parmi les meilleures du Québec. Ce faisant, il blessait l'agriculture québécoise au profit des entreprises étrangères; il frappaient du même coup le consommateur qui doit payer de plus en plus cher pour se nourrir, alors que normalement ces produits devraient lui venir de tout près et à meilleur compte.

Pendant des années (et encore maintenant) les gouvernements ont laissé la spéculation exploiter les villes et ruiner un grand potentiel agricole. Bénissant le profit, et saluant au passage l'"habileté" des spéculateurs, on ne voyait pas que c'est toute la communauté qui faisait les frais de ces exploiteurs, et que cette exploitation à grande échelle était un vrai méfait public.

Dans un domaine comme celui-là, le ministre Toupin ne doit pas craindre d'agir non seulement pour régler l'avenir mais pour corriger le passé, et de recourir, au besoin, à des mesures rétroactives. Il faut certes donner une meilleure assise à la production agricole dans la région de Montréal, mais, pour le faire à bon compte, il ne faudra pas se gêner pour priver les spéculateurs du profit immérité et anti-social qu'ils voulaient hier tirer des citadins et qu'ils tenteront demain d'arracher au gouvernement qui les mettra au pas.

Il ne manque justement pas de spéculateurs parmi les ministériels. Le ministre de l'agriculture aura sans doute une vive lutte à livrer dans son propre caucus, sinon au cabinet, pour en venir à présenter une loi qui soit un secours aux citadins, aux consommateurs et aux agriculteurs, et non pas une nouvelle subvention aux charognards urbains qui rôdent encore au-dessus de tous les champs encore libres dans les villes et autour d'elles.

Jean-Claude LECLERC

Un 60 un peu rapide

Contrairement à son habitude, **Le 60** s'est montré excessivement schématique cette semaine lorsqu'il s'est aventuré en fin d'émission à présenter une nouvelle évaluation du projet de loi du ministre Lalonde au sujet du football canadien. L'invité, M. Raymond Lebrun, de Radio-Canada, n'a eu que quelques trop brèves minutes pour exposer son point de vue, et le téléspectateur en a été quitte pour absorber à toute épouvante une série d'affirmation abruptes et trop peu nuancées. Mieux aurait valu laisser le sujet de côté en attendant de pouvoir lui donner le traitement en profondeur dont **Le 60** est capable.

Le choix de l'expert, en fait, avait aussi de quoi surprendre. Non que M. Lebrun manque d'intérêt pour le sujet, mais tout simplement parce qu'il ne pouvait guère défendre avec une parfaite crédibilité une thèse à laquelle il doit à peu près son pain et son sel. On ne demande pas à un joueur des Canadiens de faire objectivement l'évaluation de l'amateurisme et on ne devrait pas demander au chroniqueur gagné à un certain type de football d'analyser sereinement les avantages des autres formules.

En outre, pour des motifs évidents, mais dont ni Radio-Canada ni le CRTC ne semblent avoir pris conscience, le service des sports de Radio-Canada manque à ce point d'autonomie face au sport organisé qu'on hésite beaucoup à le considérer comme capable d'un jugement éclairé et désintéressé. Seuls quelques rares audacieux, comme Jean-Maurice Bailly, osent commenter avec une certaine liberté les décisions et les comportements des magnats du sport professionnel.

Enfin, la société Radio-Canada elle-même se trouve, à propos du football, en situation délicate: c'est elle, en effet, qui a importé le football américain sur les écrans canadiens et qui a ainsi largement compromis la rentabilité du football canadien. Entendre aujourd'hui l'auguste société défendre le football canadien tel qu'on le connaît ne manque pas de piquant.

Bref, le dossier aurait eu plus de poids si quelqu'un d'autre avait pu en parler plus longuement.

Laurent LAPLANTE

lettres au DEVOIR

Une mesure injuste pour les parents d'enfants hors foyer

M. Claude Forget,
ministre des Affaires sociales

Pour un projet de règlement du 27/12/1973, le ministère des Affaire sociales du Québec décidait qu'à compter du 1er janvier 1974, tous les parents ayant un ou des enfants placés fourniraient une contribution financière obligatoire de $37 à $120 par mois et par enfant.

En tant qu'équipe de praticiens en service social implantée dans un milieu que cette mesure touche particulièrement, nous tenons à appuyer les groupes qui se sont déjà prononcés sur cette loi pour la remettre en question et en demander l'abolition.

Cette loi a été décidée et édictée sans aucune consultation des intéressés ni même des groupes qui les représentent, ni des praticiens auxquels vous demandez maintenant de l'appliquer. Les modalités ainsi que le contenu de la loi vont à l'encontre même des principaux objectifs de la loi 65 sur la réorganisation des services sciaux et de santé, à savoir:

— **l'amélioration des conditions sociales** des individus, des familles et des groupes;
— **l'accessibilité** à toute personne de la gamme complète des services de santé et des services sociaux, y compris la prévention;
— **la participation;**
— **l'adaptation des services** aux besoins de la population.

Bien que, dorénavant, les familles recevront leur chèque d'allocations familiales, les allocations de BES pour tous leurs enfants, que ceux-ci soient placés ou non, ces mesures ne constituent nullement une "amélioration des conditions sociales des individus, des familles et des groupes", puisque les allocations supplementaires versées pour ces enfants sont purement et simplement annulées par les contributions demandées aux parents pour financer le placement. Et lorsqu'on tient compte du coût de la vie (1% pour le mois de mars 1974), le revenu réel des familles sur le Bien-être social, déjà aux limites du minimum vital, devient encore plus précaire. Pratiquement, cela nous semble revenir à une détérioration des conditions de vie des familles sur le Bien être social.

Citons un exemple: par rapport aux dispositions actuellement en vigueur, le Bien-être social alloue, à un couple ayant 3 enfants et plus, $41 par mois pour ces 3 enfants; les allocations familiales, de leur côté, leur versent $70 (si les enfants ont moins de 12 ans) par mois, ce qui constitue donc un total de $111 par mois, pour 3 enfants de moins de 12 ans. Or, si ces parents doivent, pour une raison ou pour une autre, placer leurs enfants, ils devront verser $37 pour chaque enfant, soit $111 par mois.

La situation de bien des petits travailleurs avec lesquels nous sommes en contact n'est guère plus enviable puisque leur revenu réel n'est souvent pas beaucoup plus élevé que celui des assistés sociaux.

En agissant ainsi, non seulement vous étouffez encore davantage de nombreuses familles déjà réduites à la survie mais vous semblez ignorer systématiquement les raisons pour lesquelles 24,000 enfants sont placés au Québec. Vous pénalisez ces familles, et ne contribuez pas à leur donner les moyens qui permettraient à nombre d'entre elles de ne plus placer leurs enfants.

C'est pourquoi nous vous demandons d'abolir la présente loi, et de remplacer la contribution rigide de $37 par une participation adaptée à la situation économique, sociale et familiale de la famille, participation déterminée en collaboration avec les responsables du placement; nous vous demandons également d'orienter vos politiques vers des mesures préventives telles que garderies, auxiliaires familiales, loisirs, vacances familiales, centres de jour, etc. Un régime de revenu minimum garanti indexé **au coût de la vie** nous paraît également faire partie de ces mesures préventives.

Enfin nous recommandons que soit entreprise, **en collaboration avec les intéressés**, une étude systématique sur les causes situationnelles des placements, ceci en vue de mettre sur pied un ensemble de politiques qui ne réduisent pas artificiellement le nombre de placements mais agissent sur les conditions qui les favorisent.

Herman ALEXANDRE,
Paule BERRIER,
Marinette BILLAUD,
Jacques CAMIRAND,
Réjeanne CORBEIL,
Hélène GUILBAULT,
Doris Mailhot,
Pauline MATHIEU,
Chantale MICHAUD,
Hélène PAULINO,
Gilles PATRY,
Thérèse WYSS,
employés de la Filiale Mont-Royal,
Centre des Services sociaux
du Montréal métropolitain

Montréal, le 11 avril 1974.

Pour une enfance moins inadaptée

Le Québec est le théâtre d'une pléiade de redéfinitions, de restructurations, qui n'affectent à la fin qu'un organigramme ministériel. Mao Tse-toung dans une phrase lapidaire assurait que: "sans destruction, pas de construction; la destruction, c'est la critique". La courte histoire québécoise démontre que toutes les transformations majeures sont survenues par suite d'un état de crise; on assiste actuellement à l'une de celles-ci. Comme le soulignait le juge Prévost à l'émission Format 60, la protection de la société a la primauté, ce qui n'implique pas que le bien de l'enfant passe au second rang, car il y a complémentarité des deux notions; mais, il ne faut pas en conclure que le processus judiciaire et les mesures proposées soient aptes à favoriser l'une ou l'autre.

La Commission Prévost recommande "l'intégration complète de la Cour du Bien-être social à l'appareil judiciaire québécois"; une telle proposition s'apparente à la nouvelle doctrine promouvant la restitution des droits de l'enfant à une défense pleine et entière protégée par des règles de procédure. Pour ce faire, "l'administration de la justice doit évacuer au plus tôt le monde de l'enfance" et se consacrer aux causes concernant les jeunes adultes; il faut donc créer de nouvelles ressources capables d'assumer une action à la fois de prévention et de protection tout en poursuivant une continuité des services. La Loi sur les services de santé et les services sociaux, grâce à l'infrastructure des organismes, serait apte à remplir une telle tâche. De sorte que l'intervention du processus judiciaire constituerait le dernier ressort.

Par ailleurs, pour réaliser une aussi importante réorganisation, tant au niveau des lois que des mécanismes, on doit sensibiliser la population face à cette responsabilité. Car le secteur de l'enfance malheureuse, comme celui de la déviance, constitue non pas un problème criminologique, mais un aspect important de la victimologie. Il faudra donc que notre société cesse de se réfugier "derrière l'écran des concepts légaux périmés et inapplicables, pour éviter de faire face"!

André LAPIERRE,
étudiant en criminologie
à l'université de Montréal.

Montréal, le 24 avril 1974.

Opération 30 avril au Saguenay

M. Robert Bourassa,
premier ministre du Québec

Etant donné la situation de la langue française dans le présent contexte où les dernières statistiques démontrent de façon évidente l'assimilation de la communauté majoritaire de l'Etat québécois et où la conjoncture politique nous laisse perplexe quant à une solution satisfaisante de la question en regard des droits légitimes des Québécois, nous vous faisons part de la résolution adoptée le 10 avril dernier par le Regroupement Etudiant Québec Français (R.E.Q.F.):

"... inciter le gouvernement à présenter sa politique linguistique avant le 1er mai 1974 par le gel complet de toute activité pédagogique au niveau collégial mardi le 30 avril 1974."

Cette résolution s'étendra à tout le Québec.

Le Regroupement étudiant
Québec Français,
sections Chicoutimi,
Alma,
Jonquière et
St-Félicien

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy

Directeur de l'information:
Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $40 par année; six mois: $22. À l'étranger: $45 par année; six mois: $25; trois mois: $13. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Un grave problème pour le COJO

Le racisme sera-t-il de nouveau consacré au JO de 1976?

par CECIL A. ABRAHAMS

• L'auteur de ce texte est un Sud-Africain non-blanc qui a dû quitter son pays en 1963 après y avoir passé deux ans en prison pour de soi-disant "crimes politiques". Il enseigne présentement à l'université Bishop, à Lennoxville. Il est également président de l'Association sud-africaine en exil, groupe formé de Sud-Africains en exil.

"Je tiens à préciser que, du point de vue de l'Afrique du Sud, aucun contact entre la race blanche et la race noire ne sera toléré dans les sports, qu'ils soient pratiqués localement ou dans un cadre international et quel que soit le calibre des participants".

Ainsi s'exprimait en 1967 le Dr Hendrik Verwoerd, ancien premier ministre de l'Afrique du Sud, au moment où l'on s'interrogeait sur la possibilité de faire participer aux jeux Olympiques de 1968 à Mexico une équipe sud-africaine sélectionnée sans discrimination. Cependant, une déclaration aussi peu équivoque n'a quand même convaincu la commission Killanin qui visita l'Afrique du Sud en janvier 1968 [illegible] cette prise de position sur [illegible] ségrégation (apartheid) [illegible]ans le secteur sportif n'a pas davantage empêché le Comité olympique international (CIO) de recommander que l'Afrique du Sud soit invitée à participer aux jeux de Mexico. Pour que les Mexicains en viennent à s'opposer à la décision de M. Brundage, il fallut de très fortes pressions de plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe et celles des athlètes noirs américains.

Brundage déclara d'abord que les jeux se poursuivraient même si la participation devait se limiter aux seuls athlètes sud-africains et à sa propre personne. En outre, la marquise d'Exeter, autre membre influent du CIO, affirma à la télévision britannique que les jeux Olympiques, malgré le retrait de certaines délégations, connaîtraient un grand succès. Il fallut une visite rapide en Afrique du Sud et une rencontre spéciale du CIO pour que Brundage se résigne à annoncer honteusement la décision du CIO de retirer l'invitation lancée à l'Afrique du Sud. La même volte-face devait se reproduire à l'occasion des jeux de Munich en 1972. En effet, plusieurs pays menacèrent de se désister si une équipe rhodésienne pratiquant la ségrégation participait aux jeux et le CIO dut, encore une fois, rebrousser chemin en vitesse.

Le Comité organisateur des jeux Olympiques de Montréal (COJO) devra à son tour se demander s'il convient d'inviter l'Afrique du Sud et la Rhodésie. Seule une étude menée en parfaite connaissance de la situation ségrégationniste qui prévaut dans les sports en Afrique du Sud évitera la répétition des problèmes qu'on a connus à Mexico et à Munich. Même si la décision finale relève du CIO, c'est sur le Canada que retomberaient les conséquences désastreuses si certains participants devaient se retirer au dernier moment. Pour cette raison, il est essentiel que le COJO prenne les précautions nécessaires pour assurer un fonctionnement satisfaisant des jeux Olympiques de 1976.

Le bilan du CIO en ce qui touche aux groupes qu'opprime la politique ségrégationniste de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie n'est certes pas enviable. On peut même affirmer que le mouvement olympique n'a cessé depuis le début du siècle de bénir le racisme que pratique l'Association olympique sud-africaine. Avery Brundage a dû lui-même avouer à Jean-Claude Ganga, secrétaire général du Conseil suprême des sports d'Afrique, que l'Afrique du Sud n'avait jamais fourni cette garantie qu'on exige de tout nouveau membre et selon laquelle le participant s'engage à choisir son équipe olympique sans égard à la race ou à la croyance. Le CIO est constitué en majeure partie de représentants européens dont plusieurs sont des hommes d'affaires prospères largement pourvus d'intérêts financiers en Afrique du Sud. D'une part, cet organisme a constamment violé les clauses de la charte olympique qui portent sur la dignité humaine et a refusé toute collaboration avec les comités olympiques non-ségrégationnistes de l'Afrique du Sud. D'autre part, le CIO a toujours prétendu ignorer le racisme qui sévit dans le sport sud-africain. Depuis 1948, le CIO a maintenu sa politique qui consiste à adresser à l'Association olympique sud-africaine les pétitions que signent les groupes olympiques non-ségrégationnistes de l'Afrique du Sud, alors que c'est précisément cette association que condamnent ces pétitions. Que l'on sache, jamais Reginald Honey, l'ambassadeur du CIO en Afrique du Sud, n'a reçu l'ordre d'exiger l'abandon des pratiques racistes par ce pays. En fait, lors d'une assemblée du CIO en 1967, il a même affirmé qu'il n'existait aucune discrimination dans le sport sud-africain, alors que le comité olympique non-ségrégationniste d'Afrique du Sud (SANROC) fournissait des preuves accablantes du contraire. La déclaration de M. Honey fut pourtant acceptée sans réserve aucune.

La ségrégation sportive en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud est un pays où le nombre des Noirs surpasse celui des Blancs dans une proportion de quatre à un. Dans ce pays, la population blanche profite du standard de vie le plus élevé au monde, tandis que les Noirs vivent dans la misère et crèvent de faim en nombres impressionnants. Dans ce pays, le revenu per capita s'élève à $3,500 dans le cas d'un Blanc, mais il n'atteint que $90 par an dans le cas d'un Noir. Plus de 15,000 Noirs croupissent aujourd'hui en prison à cause de soi-disant crimes politiques. Un demi-million de Noirs ont été arrêtés l'an dernier pour des infractions mineures à la loi régissant la carte d'identité. La moitié des enfants noirs qui naissent chaque année en Afrique du Sud sont condammés à mourir de malnutrition avant même d'avoir atteint l'âge de cinq ans. L'Afrique du Sud pend plus de Noirs que l'ensemble des pays d'Europe et d'Amérique du nord ne pratiquent d'exécutions capitales.

Par conséquent, les Blancs jouissent d'une meilleure santé et peuvent consacrer plus de temps au loisir, ce qui explique qu'ils aient largement dominé le sport sud-africain au cours des 70 dernières années. Toutes les organisations sportives de calibre international ont été réservées aux seuls Blancs et les sportifs blancs eurent également le monopole de la participation aux sports, que les compétitions soient de niveau national ou international. Les athlètes noirs ont donc été exclus des divers championnats officiels d'Afrique du Sud et leurs candidatures n'ont jamais été prises en considération dans la sélection des équipes sud-africaines appelées à représenter le pays à l'extérieur. La plupart des sportifs et des chroniqueurs sportifs blancs d'Afrique du Sud ne se contentent d'ailleurs pas d'encourager la ségrégation, ils ignorent totalement les activités sportives qui mettent en vedette des Sud-Africains de race noire. La majorité des quotidiens sud-africains ne s'intéressent qu'aux reportages portant sur les événements sportifs des Blancs et ils négligent même les championnats nationaux des athlètes noirs. Dans certains cas, alors qu'il est patent que le champion noir est supérieur d'emblée au champion blanc, on persiste à présenter aux journaux et au public le champion blanc comme le véritable champion.

L'histoire du sport non-blanc en est donc une de frustration et d'exil. L'enfant noir qui participe au sport apprend dès son plus jeune âge qu'il ne pourra jamais représenter son pays aux jeux olympiques à cause de sa couleur. D'ailleurs, les meilleurs athlètes noirs en mesure de quitter le pays l'ont fait et ils ont réussi, en s'intégrant aux équipes d'autres pays du Commonwealth, à faire excellente figure en compétition internationale. Tous ces athlètes auraient préféré représenter leur propre pays. En fait, les haltérophiles comme Ron Eland et Precious McKenzie durent aller en Angleterre afin de participer aux olympiques. Le boxeur zulu Jake Ntuli dut aussi se rendre en Angleterre pour conquérir le titre poids-mouche de l'Empire britannique. De la même manière, le golfeur noir Papwa Sewgolum dut d'abord gagner l'omnium de Hollande avant d'être connu en Afrique du Sud. Bazil D'Oleviera, Dave Julius, Steven Mokone et Gerald Francis ont dû eux aussi triompher en Europe avant que leurs talents soient découverts et leurs exploits glorifiés.

Dans un pays où l'équipement et les terrains réservés au sport sont rigidement séparés, il n'y a aucun doute que le développement du sport chez les Noirs a été sérieusement défavorisé. Divers facteurs ont contribué à créer des standards inférieurs pour les Noirs: équipement sportif de qualité inférieure, équipement nul dans certaines disciplines, absence démoralisante de compétition internationale, championnats dévalorisés et sans honneur pour les compétiteurs non-blancs.

Les "Blancs honoraires"

D'ailleurs, la ségrégation a joué aussi contre le développement du sport chez les Blancs. Les deux groupes, en somme, gagneraient à obtenir une plus grande liberté de compétition: si l'ensemble des Sud-Africains participaient sans discrimination aux compétitions d'athlétisme, de boxe, de football, de cricket, de rugby, les standards de l'Afrique du Sud seraient supérieurs au sein de la compétition mondiale. Par contre, la politique sportive mesquine prônée par l'Afrique du Sud a rendu le pays très impopulaire à travers le monde. Pour corriger cette image digne de l'homme des cavernes qu'elle s'était bâtie à travers le monde, l'Afrique du Sud a tenté d'adopter une position plus mesurée dans le cas des compétitions sportives qui mettent en lice des Blancs et des athlètes noirs de pays étrangers: afin de ne pas violer la pureté de la politique raciste de l'Afrique du Sud, les Noirs ainsi invités reçoivent d'abord le titre de "Blancs honoraires". C'est sous ce déguisement qu'Arthur Ashe, Bob Foster et Lee Elder ont pu visiter ce pays l'an dernier. Mais cette politique acheva de se ridiculiser quand des nageurs et des gymnastes japonais furent déclarés "blancs" afin de pouvoir leur ouvrir les compétitions d'Afrique du Sud. Cette contorsion visait à encourager le commerce avec le Japon et elle était rendue nécessaire par une importante transaction commerciale entre les deux pays. Malheureusement, à la grande honte de toutes les personnes concernées, des nageurs japonais se virent interdire l'accès aux lieux de compétition parce qu'ils étaient des Asiatiques. Ils jurèrent de ne jamais retourner dans ce pays. Et quand un haltérophile noir de la Rhodésie fut récemment empêché de représenter son pays dans un tournoi contre l'Afrique du Sud, le premier ministre Vorster répliqua en garantissant aux adeptes du racisme que son gouvernement n'encouragera pour aucune considération la compétition entre Noirs et Blancs.

La ségrégation dans le sport comporte d'ailleurs un aspect comique. Dans un effort pour convaincre le CIO que l'Afrique du Sud ne pratiquait pas le racisme dans le sport, on a permis à deux coureurs noirs de participer à un marathon contre des Blancs. Mais les deux athlètes noirs ne purent prendre le départ qu'une demi-heure après les concurrents blancs! Comme la course comportait un trajet de plus de 26 milles, les Noirs purent quand même rejoindre et dépasser la plupart des Blancs en cours de route. Il va sans dire que l'expérience n'eut pas de lendemain.

La ségrégation dans le sport reprend son allure insultante et tragique si l'on considère le cas du golfeur noir Papwa Sewgolum. Lorsque Swegolum reçut la permission de jouer contre Gary Player et d'autres Blancs sud-africains dans un tournoi de championnat sud-africain, il remporta la victoire. Cependant, on ne lui permit pas de recevoir son prix dans le pavillon des Blancs, parce qu'on redoutait qu'il contamine l'endroit par la seule présence de son "sale corps de nègre". Il reçut donc son prix sous une pluie battante, tandis que celui qui avait terminé en deuxième place, Gary Player, et d'autres concurrents blancs se rendaient au pavillon pour y assister au banquet des vainqueurs, d'ailleurs servi par des garçons de table noirs.

Cette discrimination dans le sport est à la fois tragique et cruelle dans son mépris de la dignité humaine et dans son gaspillage du talent et des ressources humaines. L'Afrique du Sud impose cette contrainte à la majorité de ses citoyens pour complaire aux préjugés d'une minorité blanche. Le CIO supporte discrètement cette ségrégation depuis 70 ans et il est impérieux qu'aux jeux de Montréal, le comité organisateur prenne pleinement conscience des politiques sud-africaines avant de s'incliner devant les volontés du comité olympique international.

Readmettre l'Afrique du Sud dans le cercle des pays olympiques serait une tragédie non seulement pour les Noirs traités de façon inhumaine par un pays raciste qui s'appelle l'Afrique du Sud, mais également pour toute la civilisation.

La lutte contre la pollution, parent pauvre du budget Garneau

par GILLES PROVOST

M. Provost est chroniqueur scientifique au Devoir.

•

Loin d'augmenter son maigre budget destiné à améliorer la qualité de l'eau potable dans les municipalités du Québec, le gouvernement provincial vient d'y opérer en douce une coupure de $100,000 (11%), selon les documents rendus publics récemment par le ministre des Finances. Cette réduction ajoute ses effets aux ravages causés par un taux d'inflation de 10%.

Aussi incroyable que cela paraisse, cette coupure survient juste au moment où des rapports confidentiels du gouvernement révèlent que l'eau "potable" est souvent impropre à la consommation dans 40% des réseaux d'aqueducs québécois dotés d'une usine d'épuration. D'autres enquêtes révèlent que le tiers des 500 villes les plus importantes ne vérifient pas la qualité de leur eau potable.

Le gouvernement ne peut pas plaider ignorance puisque M. Victor Goldbloom, ministre de l'Environnement et des Affaires municipales, a annoncé au début de mars que, pendant les deux premiers mois de 1974, ses services ont avisé une centaine de municipalités que l'eau de leur aqueduc était trop contaminée pour pouvoir être qualifiée de "potable" selon les normes canadiennes et québécoises.

Cela ne suffit pas pour inquiéter véritablement le gouvernement puisque M. Goldbloom, à titre de médecin, a affirmé qu'une eau que l'on qualifie de "non potable" n'est pas nécessairement dangereuse à boire...

A Montréal, l'affaire de la Carter White Lead où les employés ont été gravement intoxiqués par le plomb depuis des années a aussi révélé de graves lacunes dans le domaine de l'assainissement du milieu de travail. Pourtant, le budget consacré à ces questions ne connait une hausse que de 5%, c'est-à-dire la moitié de ce qui a été rongé par l'inflation.

Le même phénomène se répète dans le domaine de l'assainissement du milieu en général où l'on a aussi dénoncé des lacunes criantes à de multiples occasions.

Les chiffres du budget québécois indiquent aussi que le gouvernement a légèrement réduit les fonds consacrés aux inventaires de la qualité de l'eau dans les rivières et les lacs du Québec par rapport à l'an dernier. La baisse est légère ($52,000) par rapport aux $2 millions consacrés à ces activités mais, là encore, il faut tenir compte de l'inflation qui diminue de 10% le rendement de l'argent dépensé.

Conscient comme il l'est des problèmes de l'environnement, le gouvernement québécois a toutefois alloué $105,000 à un "Conseil consultatif de l'environnement" qu'il a mis sur pied. En somme, cela paiera un ou deux salaires en plus de la papeterie... Le président de ce conseil consultatif est l'ancien sous-ministre à l'environnement, M. Bundock.

Même si on néglige l'augmentation du budget alloué à l'administration des services de protection de l'environnement, il faut surtout souligner une augmentation de $3 millions au chapitre de l'aide aux municipalités pour le traitement des eaux usées. Cette augmentation de 37% du budget consacré à ce programme particulier explique à elle seule l'augmentation de $3 millions du budget total des services de protection de l'environnement!

Comme l'écrivait François Mailhot dans Le Soleil de samedi dernier, ce montant de $9.4 millions destinés aux municipalités peut sembler énorme mais il est dérisoire quand on le compare au fantastique programme de $1 milliard réparti sur dix ans qui a été entériné "en principe" par le conseil des ministres à deux

Suite à la page 6

Mise au point de la SSJB

Des prix de service à la nation, non d'abord d'excellence professionnelle

• Texte d'une déclaration remise à la presse hier par la SSJB de Montréal à la suite de la polémique déclenchée par la démission du jury du Prix Olivar-Asselin dont la recommandation fut rejetée cette année par le Conseil général de la société patriotique.

Maintenant que la poussière commence à retomber après le branle-bas déclenché par Claude Ryan autour du prix Olivar-Asselin, quelques mises au point nous paraissent nécessaires pour rétablir les faits et le règne du bons sens.

La façon dont les choses se sont passées a laissé largement croire au public d'abord que la SSJB a proclamé elle-même ne pas vouloir attribuer le prix Olivar-Asselin à Claude Ryan. Or il n'en est rien. Ni la SSJB, ni ordinairement ses jurys ne laissent savoir que telle ou telle personne a pu être considérée, puis non retenue pour l'un des prix. La plus grande discrétion est de rigueur à ce sujet; et elle est généralement respectée. Il est élémentaire de comprendre pourquoi. Cette année, c'est M. Claude Ryan lui-même qui, mis au courant par quelque indiscrétion, a décidé d'effectuer la proclamation du non-prix. Cela le regarde, mais n'a rien à voir avec les façons de procéder de la SSJB.

Dans sa relation de l'événement, Le Devoir, faussant les perspectives, a annoncé que la SSJB avait mis son "veto" à la décision du jury. Cela, en effet, est totalement inexact. C'est le Conseil général de la SSJB qui attribue les prix, non les jurys, dont la fonction est de recommander un ou plusieurs candidats au Conseil général, qui prononce le jugement final. Si tentative de "veto" il y a eu, elle provient plutôt du jury qui a choisi de démissionner au lieu de tenir compte des difficultés que sa première recommandation créait au Conseil général et de lui proposer un second candidat. Ce "veto" du jury a d'ailleurs été efficace, puisque "par respect pour l'opinion du jury", le Conseil général a préféré s'abstenir d'envisager une autre candidature et décidé de ne pas attribuer le prix cette année.

Tout cela demande quelques explications; car on a tenté de comparer les prix de la SSJB à ceux que donnent le gouvernement du Québec ou la ville de Montréal, alors que s'impose effectivement l'acceptation de la décision du jury. Or, la comparaison n'est pas valable, pour la bonne raison que ce ne sont pas des prix de littérature comme telle (Duvernay), de musique (Calixa-Lavallée), de théâtre (Victor-Morin), d'excellence artistique (Philippe Hébert) et de journalisme (Olivar-Asselin) comme tels, que décerne la SSJB. Les règlements des prix sont très explicites à ce sujet. L'excellence professionnelle ou la compétence dans chacun des domaines concernés constitue l'une des conditions essentielles pour l'attribution du prix, mais ce n'en est pas la cause ou l'objet propre.

Pour ne prendre que le cas du prix Olivar-Asselin, il a pour but, explicité très clairement dans les règlements, "de signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine journalistique ont servi ou servent les intérêts supérieurs de la nationalité canadienne-française". Il est évident que seul le Conseil général de la SSJB peut et doit porter ce jugement; et nul autre corps ou organisme délégué. Le contraire serait absurde de toute évidence. Car la négative de l'objet du prix est également valable; et l'on ne saurait imaginer qu'un jury de spécialistes puisse forcer la SSJB à reconnaître des mérites patriotiques à quelqu'un qui, si compétent fût-il dans son domaine professionnel, aurait manifestement desservi les intérêts de la nation. Entre les deux extrêmes, services éminents à la nation et cas patent de traîtrise, il y a place pour toute une série de situations au sujet desquelles, encore une fois, il doit appartenir au Conseil général seul de trancher.

Pourquoi alors des jurys, demande-t-on? Justement parce que la SSJB a toujours voulu être sérieuse et suffisamment prudente. Consciente des déformations que ses combats peuvent engendrer dans sa vision des choses, la SSJB n'a pas voulu risquer de se laisser emporter par son enthousiasme éventuel en faveur d'un candidat en raison de ses seules activités patriotiques, si ses pairs ne lui reconnaissent pas une valeur professionnelle incontestable. Le rôle du jury est de choisir pour le Conseil, un ou des candidats dont "la compétence et le rayonnement" professionnels sont certains. Mais il va de soi que ces candidats doivent être agréables au Conseil en ce qui concerne le jugement à porter sur la qualité de leur rayonnement quant aux services rendus à la nation.

Ainsi qu'on peut le voir, la SSJB de Montréal a été assez sage pour s'interdire elle-même, pour interdire à son Conseil général seul, la liberté de désigner les titulaires de ses prix. Elle n'irait jamais à l'encontre de la décision d'un jury qui s'opposerait à ce qu'on reconnaisse du mérite ou de la compétence professionnels à telle ou telle personne du domaine concerné. Il serait d'autre part ridicule que l'application inappropriée d'un certain principe l'obligeât à proclamer méritant sur le plan de la cause nationale quelqu'un qu'elle ne peut pas arriver à percevoir ainsi.

Montréal, le 26 avril 1974

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Galvanisées, cuivre, aluminium
Estimation gratuite
Montréal 322-4160
Québec 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

Psychologue
pour enfants et adolescents
ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement
2057, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620

Lithines 33

LA PEUGEOT 504 GL.
UNE DES MEILLEURES VOITURES DE L'HEURE.
Tout équipée à partir de $4995.

PEUGEOT 504 GL
G.G.Q. Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

HMH
Éditions Hurtubise - HMH,
380 ouest, rue Craig,
Montréal H2Y 1J9/Tél.: 849-6381
Jacques Grand'Maison
Symboliques
d'hier et d'aujourd'hui
Tout est sans dessus dessous dans l'univers spirituel contemporain. Chez nous, une sécularisation aussi rapide qu'aveugle a provoqué cette discordance entre les nouvelles symboliques et nos vieilles images intérieures.
On a démythologisé la religion et mythologisé le projet profane, culturel ou politique. Qu'en est-il alors du fond religieux sur lequel s'est édifié notre société québécoise? Quel sera l'apport des chrétiens d'ici dans la société nouvelle?
Dans cet essai, Jacques Grand'Maison tente une confrontation de l'optique sociologique et de l'optique théologique.
Mais jamais il ne perd de vue sa préoccupation majeure: les praxis quotidiennes et leur rôle-clef dans la construction d'un nouveau type d'homme et de croyant de chez nous.
Collection "Science de l'homme et humanisme" - $7.75

suites de la première page

MORGENTALER

"Toute personne est à couvert de responsabilité criminelle lorsqu'elle pratique sur une autre, pour le bien de cette dernière, une opération chirurgicale: a) si l'opération est pratiquée avec des soins et une habileté raisonnables; b) s'il est raisonnable de pratiquer l'opération étant donné l'état de santé de la personne au moment de l'opération et toutes les autres circonstances en l'espèce".

Me Claude-Armand Sheppard avait soutenu que la cliente du Dr Morgentaler, celle qui fait l'objet de l'acte d'accusation, était en proie à la dépression nerveuse, que sa santé psychique et mentale se trouvait compromise par son état de grossesse et que les délais d'attente dans les hôpitaux accrédités étaient trop longs et que le coût de tel avortement thérapeutique était trop élevé pour cette cliente. Comme la compétence et l'habileté et toutes autres conditions hygiéniques ne sont contestées par personne quant au Dr Mortgentaler, Me Sheppard estimait que son célèbre client avait agi sous la protection de l'article 45.

Au procès, le juge Hugessen avait d'abord permis que l'on procède sur un chef d'accusation seulement et il avait ensuite refusé à Me Louis-G. Robichaud, procureur de la Couronne, de présenter une preuve d'actes similaires en faisant entendre des femmes avortées par le Dr Mortgentaler.

En appel, le juge Laurent Bélanger reproche au premier juge de n'avoir pas permis cette preuve d'actes similaires.

Mais la défense de l'article 45 à l'encontre d'une accusation d'avortement est présentée pour la première fois devant nos cours. Des cinq juges en appel, trois décident que cet article ne peut d'aucune façon servir de justification à l'encontre d'une accusation d'avortement. Les deux autres, MM. Paul Casey et Edouard Rinfret, pensent qu'un médecin qui pratiquerait un avortement dans une situation d'urgence où les conditions édictées à l'article 251 sur l'avortement permis ne pourraient être rencontrées, pourrait, en invoquant la santé de la mère, se prévaloir de l'article 45.

Les juges Marcel Crête, Laurent Bélanger et André Dubé ne sont pas de cet avis car selon eux le législateur établit une différence notable entre l'avortement et l'opération chirurgicale.

Le code pénal exerce un contrôle sur les actes médicaux et les opérations chirurgicales en divers endroits afin de protéger ceux qui reçoivent tels traitements et ceux qui les appliquent de bonne foi. Ainsi l'article 45 protège le médecin contre une accusation de négligence criminelle dans le cas où l'opéré meurt ou subit des dommages par suite de l'intervention faite avec compétence et dans des conditions raisonnables.

Mais l'avortement, rappellent les juges Bélanger, Crête et Dubé, est un crime clairement défini dans le code pénal et il ne peut être pratiqué qu'à certaines conditions édictées en 1969, à savoir dans un hôpital accrédité, pour la santé de la mère et après approbation d'un conseil médical de trois médecins dont est exclu le médecin qui pratiquera l'avortement.

L'article 45 existait avant les amendements de 1969 alors que l'avortement était proscrit.

Si, d'après la Cour d'appel et ce unanimement, le législateur a ajouté des conditions à l'article 251 sur l'avortement, c'est qu'il a voulu donner à l'avortement une défense spécifique et restreinte: celle de remplir ces conditions.

Que faire en cas d'urgence? Pour les juges Casey et Rinfret, l'article 45 pourrait être invoqué à la condition qu'il y ait urgence pour la santé de la mère et que les circonstances ne permettent pas la réalisation des conditions dictées par la loi pour pratiquer l'avortement de la manière légale. Pour ces deux juges ces conditions ne se retrouvaient pas en plein Montréal, deux semaines au moins avant la période au-delà de laquelle l'avortement aurait été dangereux pour la mère. C'est pourquoi ces deux juges opinent également que le juge Hugessen aurait dû écarter ce moyen de défense vu les circonstances.

Les trois autres juges vont plus loin en statuant sur l'erreur de droit du juge Hugessen.

Ils expliquent d'abord que l'article 45, dût-il servir de défense pour un avortement, ne s'appliquerait qu'à l'avortement chirurgical et non pas à l'avortement provoqué par l'administration d'une drogue. Or comment, demandent-ils, le législateur aurait pu ainsi donner plus de protection à celui qui fait un avortement chirurgical par rapport à celui qui administrerait une drogue. Rappelons que l'article 45 ne vise que les "opérations chirurgicales".

En cas d'urgence? Ces trois juges croient que seule la défense dite de "nécessité", prévue à l'article 7 (paragraphe 2) du code pénal puisse constituer une défense pour celui qui commettrait un avortement d'urgence dans des circonstances qui ne permettent pas la réalisation des conditions prévues par la loi et pour la santé de la mère. Cet article 7 est simplement le principe de la common law en vertu duquel on peut légalement commettre un crime par nécessité afin d'éviter un mal plus sérieux.

Encore ici les juges Bélanger, Crête et Dubé ne croient pas que le Dr Morgentaler aurait pu invoquer la nécessité étant donné les circonstances de cet avortement. Il s'agit en tout cas d'une défense plus difficile à faire que celle de l'article 45.

Puis les juges susmentionnés estiment que l'article 45 n'a pas pour but de disculper l'acte que constitue l'opération chirurgicale mais de disculper la faute qui pourrait être commise en pratiquant cette opération. Autrement dit l'article 45 ne met pas à l'abri de responsabilité criminelle celui qui commet un crime et le législateur fait de l'avortement un crime à l'article 251 sauf à certaines cond tions. En conséquence, pour que l'avortement puisse bénéficier de la défense de l'article 45 il faudrait qu'il soit dépouillé de son caractère criminel, c'est-à-dire qu'il deviendrait dès lors légal et qu'une accusation d'avortement portée en tel cas serait sujette à cassation.

Il va sans dire qu'un avortement pratiqué légalement, c'est-à-dire dans un hôpital accrédité, par un médecin, après approbation d'un conseil médical et pour la santé de la mère et qui aboutirait à la mort de la mère pourrait éventuellement déboucher sur une accusation criminelle contre le médecin si ce dernier a mal agi en opérant. Mais ce serait une accusation de négligence criminelle et là le médecin pourrait invoquer l'article 45.

Telles sont les réflexions, en gros, que livrent les cinq juges de la cour d'appel à l'appui de leur décision.

Au clair l'article 45 cité plus haut ne constitue pas un moyen de défense contre une accusation d'avortement. L'avortement au Canada est permis pour fins thérapeutiques et le code pénal prévoit et édicte les conditions dans lesquelles il doit être pratiqué pour ne pas constituer un crime.

En cas d'urgence et dans des circonstances qui ne permettent pas la réalisation des conditions prévues par la loi celui qui pratique un avortement pourra faire la défense de nécessité en prouvant qu'il a agi dans une situation urgente pour sauver la mère.

Dans les faits de la cause disons que la cliente du Dr Mortgentaler, dont le nom doit être tu en cours d'instance, désirait se faire avorter pour éviter l'opprobre familial et c'est un hôpital de Montréal qui l'aurait référée au Dr Mortgentaler. Elle alléguait qu'elle n'avait pas l'argent nécessaire pour défrayer les coûts d'hospitalisation mais jamais elle n'a soumis son cas à un conseil médical. Les délais auraient été trop longs. Le Dr Mortgentaler l'aurait avortée deux ou trois semaines avant la période critique au-delà de laquelle tout avortement présente un danger et ce après avoir brièvement parlé avec sa cliente notamment au sujet de ses honoraires.

Le Dr Mortgentaler avait argué que sa cliente lui était référée par un hôpital accrédité à cause des délais et du coût, que sa cliente présentait un état de psychose et qu'il avait agi aux fins de sauvegarder sa santé.

La Cour d'appel estime qu'il n'y a pas de preuve de nécessité en pareille circonstance.

Donc, le Dr Morgentaler doit revenir devant le juge Hugessen pour recevoir sa sentence dont le maximum prévu est la détention perpétuelle. Hier, le juge Hugessen a laissé entendre qu'il attendrait que la Cour suprême du Canada ait statué, car Me Claude-Armand Sheppard a l'intention de porter cette décision de la Cour d'appel en Cour suprême. Son droit à l'appel en Cour suprême est automatique et il n'a pas à demander la permission d'en appeler car son client avait d'abord été acquitté ce qui rend le droit d'appel en Cour suprême automatique.

Cependant, Me Louis-G. Robichaud, qui a conduit la cause au nom du ministère public, a déclaré hier que dès la semaine prochaine il allait faire une ensemaine prochaine il allait faire une requête en s'appuyant sur un récent jugement de la Cour d'appel d'Ontario pour exiger que le Dr Morgentaler reçoive tout de suite sa sentence. Me Robichaud a indiqué qu'il allait demander une sentence sévère. Le Dr Morgentaler fait face à plusieurs autres chefs d'accusation du même genre ainsi que quelques autres médecins pour qui un subtil moyen de défense vient de s'estomper.

Quant à la controverse sur l'avortement, les arrêtés judiciaires relatifs aux lois canadiennes en cette matière ne la règleront certainement pas car il appartient toujours au Parlement en définitive de légaliser l'avortement au Canada.

Mais dans nos lois actuelles, comme le rappelle plus particulièrement le juge Laurent Bélanger, qui livre un jugement de 30 pages, le législateur reconnaît à l'enfant non encore né des droits inaliénables, dont celui à la vie intra-utérine et il fait de l'avortement un crime sauf en certaines conditions en vertu desquelles l'avortement sur demande n'existe pas.

Quant au médecin qui pratique un avortement contrairement aux conditions de l'article 251, il ne peut alléguer que la défense d'absolue nécessité en disant: "J'ai commis le crime d'avortement tel que prévu à l'article 251 mais j'ai agi in extremis pour sauver la mère." Morgentaler avait dit en substance, tout en faisant connaître sa philosophie sur le droit de la mère, qu'il avait commis le crime d'avortement dans le but de sauvegarder la santé de la mère ce qui n'est pas permis par la loi sauf aux conditions prévues.

BAIE JAMES

long reportage dans le "Design Quaterly", vol. 90-91 de 1974.

Il n'est pas facile de convier par écrit l'impression laissée par les maquettes et les graphiques accrochés le long de l'escalier menant aux deuxième et troisième étage de la charmante petite maison de la rue Bishop qui abrite l'équipe multidisciplinaire de MM. Parnass et Lincourt.

Si le projet avait été accepté, la ville de la Baie James aurait ressemblé au LEM (module lunaire) déposé sur la lune ou peut-être mieux aux cités fortifiées et entourées du Moyen-Age.

"A 400 milles de Matagani, à 1,000 milles de Montréal, transplantés dans un environnement étrange, les habitants de ville Radisson (le nom projeté pour la ville) seront aux prises avec un sérieux problème d'isolement", expliquent MM. Parnasse et Lincourt.

Il faut donc, selon ces concepteurs, offrir une zone intermédiaire de protection, la ville-foetus, entre la grande nature et le foyer des opérateurs des centrales électriques de la Baie James. Il faut également penser aux deux autres composantes de ces familles, les femmes et les enfants.

Comme la cité du Moyen-Age, la ville elle-même est donc conçue pour offrir cette protection physique grâce à sa "compacité" (l'équivalent de la piste de course Blue Bonnets ou du centre commercial Les Galeries d'Anjou) et grâce à son système intégral de circulation piétonnière en climat protégé.

"Il faut éviter la ville éparpillée où une zone intermédiaire plus ou moins délabrée embrouille le passage de la grande nature à la ville protégée", précisaient les concepteurs de la SGSUM.

Grâce à ce système de circulation piétonnière en climat protégé, il sera possible de se rendre au point le plus éloigné de la ville en moins de dix minutes, à pied bien entendu puisque les automobiles n'apparaîtront pas à la surface.

En fait, la ville serait construite sur trois étages: au sous-sol, un tunnel permettant un déplacement humain et abritant toutes les lignes de service (égout, téléphone, électricité); au rez-de-chaussée, un deuxième tunnel pour la circulation automobile; au premier étage, la cité urbaine avec son tronçon central de services communautaires (hôpital, école, commerces, hôtel, gymnase, piscine, etc.) auquel se grefferaient les îlots d'habitation, dotés de cours intérieures en climat naturel.

"Il faut un environnement dont les gens pourront être fiers, où ils aimeront inviter leurs amis du "sud" et non seulement des abris permettant de passer à travers un stage plus ou moins prolongé dans le nord", précisent nos interlocuteurs.

A ce concept physique, venaient s'ajouter plusieurs suggestions d'innovations à portée sociale: remplacer la propriété de véhicules automobiles par une société de location; confier aux habitants la propriété des immeubles loués aux commerces établis dans leur ville; location d'une plage "communautaire" dans le sud pour des séjours familiaux de temps à autre.

En somme, une ville axé sur l'homme, sa famille et ses besoins, plutôt que sur les "bungalows", autour de laquelle on greffe les services nécessaires, suivant l'alternative envisagée par MM. Lincourt et Parnass.

POSTES

les questions soulevées par l'introduction des changements technologiques aux Postes. M. Taylor déterminera lui-même le fonctionnement du comité dont les conclusions seront exécutoires à condition d'être compatibles avec les droits et obligations juridiques de chacune des parties. Cette formule a notamment pour avantage d'éviter au gouvernement le précédent fâcheux de soumettre à un arbitrage une question non-négociable en principe puisqu'elle déborde juridiquement le champ de la convention collective en cours.

● Les garanties touchant la sécurité d'emploi qui apparaissent dans les lettres d'entente annexées à la convention collective sont non seulement contre-signées cette fois par le Conseil du Trésor, mais elles s'étendent aux employés à temps partiel embauchés depuis la mise en vigueur de la convention et à ceux qui le seront d'ici son expiration, à la fin de 1974.

● Le comité permettra par ailleurs aux parties d'y négocier les modalités de la sécurité d'emploi des postiers alors que les lois actuelles précisent que le principe lui-même ne peut être négocié ou concédé par le gouvernement dans le cas de ses employés. La formule d'arbitrage sur laquelle auraient pu se rabattre les négociateurs aurait donc eu pour effet de contrevenir à la dette des textes législatifs.

● Les différences d'interprétation concernant tous les points de l'entente seront soumis au président de la commission des relations du travail de la Fonction publique pour "décision en dernier ressort".

● Le ministère des Postes, ainsi que les représentants du Conseil du Trésor acceptent par "des garanties écrites appropriées" de lever toutes les suspensions et les mesures disciplinaires décrétées en rapport avec le conflit.

● Aucune représaille ne sera exercée par les Postes ou le Trésor contre les employés, leur syndicat ou ses officiers.

● Le représentant du procureur général a pour sa part pris l'engagement au nom de Sa Majesté qu'aucune procédure criminelle ne sera intentée contre le syndicat ou ses membres pour des délits commis ou pour des omissions en rapport avec le conflit.

● Enfin, toutes les requêtes en injonction sont retirées.

Par ailleurs, un paragraphe du règlement prévoit que la négociation de la prochaine convention collective s'ouvrira 120 jours avant l'expiration du contrat en cours, soit au début de septembre, au lieu de 60 jours avant son échéance, comme le prévoyait le texte en vigueur.

Le négociateur syndical, M. Jean-Claude Parrot, devait déclarer qu'il s'agissait-là d'un "compromis" puisque la formule de déclassification proprement dite n'était pas arrêtée par l'entente, mais, a-t-il précisé, "elle pose un précédent énorme". Il a ensuite demandé au gouvernement de participer le plus tôt possible aux réunions du comité présidé par M. Taylor.

la météo

Un faible creux barométrique orienté de nord en sud depuis les Cantons de l'Est jusqu'au Lac St-Jean produisait hier matin des conditions nuageuses accompagnées de quelques averses éparses entre Chicoutimi et Sherbrooke. La ligne de creux déclinant un dégagement s'est produite plus tard dans la journée. Une ligne de crête s'étendant le long du cinquantième parallèle depuis le secteur inférieur des Grands Lacs jusqu'au sud du Labrador a produit dans les autres régions du Québec un agréable temps printanier qui devrait persister aujourd'hui pour la plus grande partie de la journée. Les régions du nord-ouest et celles le plus à l'est du Québec seront sous l'influence d'un front froid ce qui donnera des passages nuageux et quelques averses se propageant depuis Val d'Or jusqu'à Sept-Iles.

●

Régions de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute Mauricie, nord des Laurentides: nébulosité croissante et quelques averses. Maximum 50. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions de l'Outaouais, Montréal, sud des Laurentides: généralement ensoleillé. Maximum de 55 à 60. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Région de Chibougamau: nuageux et averses de pluie ou de neige fondante. Maximum de 40 à 45. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions du Lac St-Jean, de Québec/Trois-Rivières, des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé. Maximum de 50 à 55. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé, Sept-Iles: ensoleillé en début de journée puis ennuagement et quelques averses de pluie ou de neige. Maximum de 45 à 50. Aperçu pour demain: ensoleillé.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

CHICOINE, Emile à Montréal, le 25 avril 1974 à l'âge de 82 ans, est décédé, M. Emile Chicoine, époux de feu Alice Guimond. Il laisse dans le deuil sa fille Jacqueline (épouse de Jean-Paul Laplante), ses petits-fils Pierre et Michel, ainsi que ses frères et soeurs. Les funérailles auront lieu le 29 avril. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée, Angle boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN, Yvonne. A Montréal, le 25 avril 1974 à l'âge de 88 ans, est décédée, Mme veuve Joseph Langevin, née Yvonne Jarry. Elle laisse dans le deuil ses enfants Mme veuve Louis Robin (Noelle), Louise (religieuse du Bon Pasteur), Hélène, Jean (époux de Madeleine Martel), Françoise, Pierre (époux de Renée David) ainsi que plusieurs petits-enfants, ses soeurs Mme veuve Charles Denis (Maria), Mme Oneil McCormack (Marguerite), Claire, Mme veuve Aldéric Roussin (Fernande). Les funérailles auront lieu samedi le 27 avril. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée no 400 rue Henri-Bourassa Est à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

l'amérique au jour le jour

Suite de la page 1

coupole majestueuse du Capitol de Georgie la conférence de l'assemblée générale de l'Organisation des Etats Américains. Ce n'est même pas une ville typique de l'Etat qu'elle domine.

Le vrai Sud, me disent les journalistes de l'Atlanta Constitution, dans le spacieux salon à moquette rouge que l'on n'ose plus appeler une salle de rédaction, "commence à 40 milles plus bas." Ici, c'est le centre cosmopolite qui ouvre les portes du Sud.

Ce n'est pas vraiment le Sud parce que la population est aujourd'hui hétérogène. Des milliers de jeunes gens ambitieux, cadres supérieurs d'entreprises industrielles et commerciales, spécialistes des industries de pointe, commerçants, hommes d'affaires, exportateurs et importateurs, représentants des compagnies de transport maritime et aérien, sont venus s'établir ici, espérant trouver à Atlanta ce que n'offrent plus au même degré New York, Los Angeles, San Francisco et Boston: de l'avancement rapide dans la jungle des corporations géantes de l'Amérique. Le même phénomène est observé à Houston (Sud-centre) et à Phoenix (Sud-ouest).

L'aristocratie blanche qui régnait en maîtresse des lieux est toujours là. Mais elle n'exerce plus le pouvoir, passé entre les mains d'un nouvel establishment industriel, financier et, aussi bien, intellectuel si l'on tient compte de l'apport académique d'autres régions aux universités de l'Etat.

Mais il existe aussi d'autres visages: celui de la pauvreté et celui des relations raciales.

Il est vrai qu'un grand nombre de Noirs font désormais partie de la classe moyenne d'Atlanta, voire même de la couche supérieure de la classe moyenne. A cet égard, l'élection de Maynard Jackson à la mairie est un symbole de réussite sociale. Car le premier magistrat, s'il est progressiste et libéral, ne se range pas parmi les revendicateurs radicaux et extrémistes de certains mouvements noirs de "libération". A cet égard, il est rassurant. Il s'est engagé, par exemple, dans son discours d'inauguration, en janvier, à combattre la criminalité qui n'épargne pas plus sa ville que les autres centres du pays. Et les statistiques publiées cette semaine pour le premier trimestre de 1974 démontrent qu'il a déjà obtenu des résultats.

Le taux de criminalité a effectivement diminué de façon notable, en partie, dit-on, parce que la présence d'un Noir à la tête du gouvernement municipal, a contribué à détendre l'atmosphère. En revanche, le taux des homicides n'a pas baissé et quelques meurtres récents, particulièrement ignobles (dont la mise à mort d'une jeune étudiante qui avait été enlevée et torturée), suscitent une vague d'indignation qui contraint le maire à accentuer l'action préventive de sa "Community Relations Commission".

Depuis la décision historique de la Cour suprême en 1954 ordonnant la déségrégation scolaire, et l'adoption en 1964 sous le président Johnson du Civil Rights Act interdisant toute forme de ségrégation dans les services et lieux publics, Atlanta et la Georgie tout entière se sont conformés au nouveau régime, non sans malaire et difficultés de toutes sortes, bien sûr, mais de telle sorte que la réalité oblige à constater aujourd'hui, du moins en surface, la disparition de la ségrégation.

Les lois et les décisions des tribunaux sont respectées, me disent tous ceux que j'ai pu voir ici. Mais les plus lucides reconnaissent que l'essentiel reste à faire, c'est-à-dire une véritable égalité des chances dans les domaines de l'emploi, des promotions, du logement, de l'enseignement et ... du comportement des hommes. Sans compter ce problème du "School Busing" (la ségrégation des transports scolaires) qui divise toujours le pays et se manifeste aussi bien au Michigan et au Maryland qu'en Georgie et en Alabama.

Si l'on examine la vie de tous les jours à la ville et dans les zones rurales, l'époque des toilettes réservées aux noirs, des restaurants interdits et des abreuvoirs à deux robinets est révolue définitivement. De plus, les écoles et les collèges sont en principe ouverts partout à tous. Mais quelle loi peut empêcher un employeur, me dit un journaliste d'Atlanta, de rejeter la candidature d'un Noir? Et quels moyens a-t-on pris pour former des enseignants noirs de compétence égale à celle des blancs? Par toutes sortes de tactiques subtiles, il est possible de retarder l'émancipation véritable des Noirs.

Là encore, des progrès ont été accomplis, surtout à Atlanta en raison du caractère urbain et multiracial de la ville. Pourtant, force est de constater que les relations personnelles, les rapports d'amitié, les liens professionnels entre blancs et noirs n'existent pas encore, sauf parmi les intellectuels et les plus jeunes citoyens.

C'est une affaire de génération, me dit le rédacteur politique du "Constitution". A 31 ans, ce journaliste de tendance plutôt libérale, reconnaît qu'il n'a pas d'amis dans la communauté noire, que ses rapport avec "eux" sont superficiels et fonctionnels. Sur ce plan, ils sont du reste excellents. Mais une fois le travail terminé, chacun rentre chez soi. Il est des choses, confie-t-il, qu'on ne peut pas nous forcer à faire. Ce n'est pas par manque de bonne volonté. C'est l'éducation. Mon père n'aurait jamais pu fréquenter des Noirs comme je le fais. Et, malgré mes bonnes dispositions, il est un comportement que seul mon fils pourra avoir sans peine, naturellement.

Cela, dit-il enfin, ne s'applique pas seulement aux Blancs. C'est une voie à deux sens. Les Noirs de mon âge sont encore méfiants et fermés. Eux aussi — et leurs fils — changeront.

Les tendances au rapprochement véritable, on le voit partout, sont irréversibles. D'autant plus que les hommes politiques qui définissent l'action des gouvernements, celui de la ville et celui de l'Etat, sont ordinairement plus "libéraux", plus progressistes que les citoyens.

Ainsi, le gouverneur de la Georgie, M. Jimmy Carter, récemment nommé président du comité national de la campagne du parti démocrate pour les élections de novembre, s'emploie résolument à réconcilier les communautés et à éliminer les causes encore nombreuses de frictions et de malaises. Il ne s'est pas contenté de faire entrer à la législature de l'Etat le portrait de Martin Luther King — un précédent qui provoqua quelques réactions plutôt vives dans l'aristocratie georgienne — mais il a aussi pris l'engagement solennel, en janvier, dans son discours inaugural, de gouverner à l'avenir de telle sorte "qu'aucun citoyen de cet Etat ne soit jamais plus privé d'emploi, d'éducation ou de simple justice simplement parce qu'il est pauvvre, qu'il habite la campagne, qu'il est noir ou qu'il n'a pas d'influence".

Et le maire Jackson, à qui l'on demandait ce qu'il entend par une ville où règne l'amour, a répondu simplement: "C'est la chance offerte à quiconque de devenir quelqu'un" ("Love must be a chance for everybody to be somebody"). C'est alors seulement que naîtra le New South.

Ces choses-là se disent à Atlanta, capitale de la Georgie. Nous verrons dans un prochain article comment se pose ici le problème de la pauvreté.

COURSE

Suite de la page 3

situation que M. Morin a entrepris sa tournée qu'il qualifie "de traversée de la province."

Élu député pour la première fois en 1970 dans le comté de Maisonneuve, M. Burns a harcelé le gouvernement, et particulièrement le premier ministre, sur les relations des membres de son parti, dont le député Guy Leduc Taillon, avec des membres notoires de la pègre montréalaise comme cela a été démontré devant la Commission d'enquête sur le crime organisé.

M. Burns s'est aussi attaqué au gouvernement au sujet de l'affaire "Paragon", où il a été démontré que la femme du premier ministre, Mme Andrée Bourassa, et son beau-frère, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, possèdent des actions dans cette compagnie qui a obtenu des contrats du gouvernement.

Ainsi, le député de Maisonneuve, à presque toutes les périodes de questions qui reviennent quotidiennement, a posé les principales questions à l'administration libérale, rôle qui est habituellement dévolu au chef parlementaire de l'opposition officielle. A quelques occasions, M. Morin n'a même pas posé une seule question au cours de cette période, qui dure normalement 30 minutes, selon les règlements de la Chambre.

SALIR

Suite de la page 3

Finalement, les villageois prennent la chose avec un certain fatalisme et attendent avec impatience la date du 6 juillet 1975.

Pourquoi cette date? C'est parce que la loi sur les dépotoirs d'automobiles adoptée en juillet 1965 interdit tout dépotoir ou tout cimetière d'automobiles à moins de 500 pieds d'un chemin public. Toutefois, cet article de la loi ne s'applique pas avant 1975 aux dépotoirs qui existaient déjà au moment de l'adoption de sa loi. (Le gouvernement avait jugé que cela causerait un tort financier inacceptable aux entreprises existantes si elles devaient fermer leurs portes rapidement).

D'autres clauses de la même loi sont déjà en vigueur, notamment celle qui rend obligatoire l'érection de clôtures qui masqueraient le dépotoir aux regards des passants. Pourtant, l'amende n'est que de $20 à $40 pour une première infraction ou de $40 à $100 pour une autre infraction dans un délai inférieur à un an. Les longues procédures judiciaires à intenter pour faire condamner le propriétaire coûtent beaucoup plus cher que l'amende décernée...

GARNEAU

Suite de la page 5

reprises et qui a été annoncé à grand renfort de publicité par M. Goldbloom depuis deux ans.

Selon ce programme aussi ambitieux que tardif, on aurait réussi, en une décennie, à épurer les eaux d'égouts produites par 70% de la population québécoise. La première étape, en 1974, devait impliquer un montant de $78 millions, dont $39 millions fournis par le gouvernement provincial. Au lieu de ces $39 millions, le gouvernement Bourassa a accouché d'un modeste $9.4 millions.

"Ce montant est d'autant plus dérisoire que la totalité de ce budget sera versée pour des projets dont la conception est antérieure à celle du nouveau programme Goldbloom", écrit M. Mailhot en précisant que plus de $8 millions seront versés à la Communauté régionale de l'Outaouais en vertu d'une entente tripartite (Ottawa, Québec, Ontario) conclue il y a trois ans. L'autre $1.15 million est destiné au Bureau d'assainissement des eaux du Québec Métropolitain pour un programme dont la réalisation a débuté en 1969.

Dans tout cela, on ne voit pas encore l'ombre des $300 millions nécessaires pour épurer les égouts de l'île de Montréal même si le maire Drapeau a récemment exprimé l'espoir que ce projet sera terminé pour les jeux Olympiques!

En somme, tout cela prouve que le gouvernement québécois se soucie fort peu de la qualité de l'environnement. Comme disait récemment le docteur Goldbloom au DEVOIR "on ne peut pas consacrer plus d'argent à la protection de l'environnement quand il y a tant de problèmes à régler dans tous les autres ministères..."

NECROLOGIE

L. P. Philippe SCHEFFER, o.m.i.

A Montréal, le 24 avril 1974, est décédé le P. Philippe Scheffer, o.m.i., de la Résidence Saint-Pierre-Apôtre, 1201, rue de la Visitation, à Montréal. Il était âgé de 73 ans. Né à Sainte-Marguerite du Lac Masson le 25 mai 1900, il avait fait ses études au Juniorat du Sacré-Coeur à Ottawa et était entré chez les Oblats en 1918. Il était ordonné prêtre le 6 juin 1925.

Le P. Scheffer fut appelé à remplir de nombreuses fonctions au sein de sa Congrégation: supérieur au scolasticat de Richelieu, supérieur du scolasticat de Lebret (Sask.), provincial de la province oblate du Manitoba, provincial du Keewatin, visiteur canonique au Lesotho, recteur du Collège Mathieu de Gravelbourg, vicaire provincial des Oblats de l'est, avant de se rendre en 1967 à la Maison Saint-Pierre-Apôtre de Montréal.

Frère de l'évêque-fondateur du diocèse de Labrador-Schefferville, Mgr Lionel Sheffer (décédé en 1966), le défunt laisse dans le deuil deux soeurs et trois frères et leurs conjoints: M. et Mme Gérard Scheffer, M. et Mme H. D. Scott, Mme L.-E. Pettigrew, M. et MMe Arthur Scheffer, M. et Mme Jacques Scheffer. La dépouille mortelle est exposée aux salons Bourgie, 745, rue Crémazie est, Montréal. La Liturgie des funérailles aura lieu en l'église Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1201, rue de la Visitation, Montréal, samedi le 27 avril, à 2h.30 p.m. Inhumation au cimetière oblat de Richelieu.

IN MEMORIAM

M. Roger Filiatrault

A LA DOUCE MEMOIRE de M. Roger Filiatrault, décédé le 27 avril 1973, chanteur chevronné, lauréat du Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles, du Conservatoire National de Paris, professeur de chant émérite de plusieurs écoles supérieures de musique à Montréal, du Québec, de l'extérieur de la province, notamment premier titulaire de la classe de chant à l'Université d'Ottawa qui lui décerna un BENE MERENTI en 1956. Fondateur-administrateur de l'ensemble vocal "a capella" le Quatuor Alouette: tournées de concerts au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe; diffusion de chants folkloriques du Canada. Fondateur de l'ensemble vocal mixte Euphonia: diffusion de chants polyphoniques anciens et modernes.

Son épouse, Isabelle Cardinal-Filiatrault, infirmière au CEGEP St-Jérôme, prie ceux qui l'ont apprécié de se souvenir de son apport scientifique à l'art vocal et de sa riche carrière artistique humblement remplie.

Monsieur Filiatrault a légué une impressionnante documentation professionnelle aux Archives de Folklore de l'Université Laval.

l'actualité religieuse

Qui sont ces "politisés chrétiens"?

par Jean-Pierre Proulx

Dans le foisonnement actuel des groupes chrétiens, il était prévisible de voir aussi surgir des groupes de chrétiens de gauche. Peu connus du public — de volonté délibérée d'ailleurs — ces groupes existent depuis près de deux ans sous le nom de "Politisés chrétiens".

N'entre pas dans le "réseau" qui veut. Deux critères de sélection sont fermement appliqués. Le fondateur, M. Yves Vaillancourt, du Centre de recherche en politique sociale et, jusqu'à une date récente, membre de l'équipe de la revue "Relations", écrivait en décembre 1972: "Si nous ne voulons pas que notre regroupement devienne trop vite ambigu, il vaut mieux être moins nombreux, mais clairement politisés, i.e. avoir une pratique dans les organisations populaires et ouvrières, et être clairement chrétiens, i.e. être en référence communautaire avec l'évangile de Jésus-Christ, ce qui ne veut pas nécessairement dire aller à la messe tous les dimanches".

Ils étaient en mars dernier exactement 167 "politisés chrétiens" à faire partie du "réseau". De ce nombre, 47% sont de Montréal, les autres sont de l'extérieur. En outre, 65% appartiennent uniquement à des organisations autonomes de travailleurs, 20% uniquement à des organisations intermédiaires et 15% à des organisations mixtes, ce qui signifie que 80% ont au moins un pied dans des organisations ouvrières ou populaires. Le premier critère d'appartenance au réseau est donc largement respecté. Sur le second — l'appartenance chrétienne — les statistiques sont muettes.

Toutefois, une quarantaine de membres appartiennent également à la JOC, à la JRC et au MTC, présence, écrit le secrétariat, qui "permet une interaction féconde et stimulante et nous invite à clarifier davantage dans une avenir proche ce qui est propre aux politisés chrétiens".

On retrouve aussi au sein du réseau un certain nombre de prêtres, de religieux et de religieuses. Parmi les plus connus signalons par exemple, le père Ugo Benfante, travailleur en usine, Guy Bouillé, curé de Sainte-Cunégonde, Guy Bourgeault, s.j., secrétaire à la rédaction de Relations et dirigeant du syndicat des professeurs de l'université de Montréal. Parmi les "sympathisants" (on en compte une vingtaine), on retrouve les noms de deux évêques, Mgr Guy Bélanger de Valleyfield et Mgr Bernard Hubert de Saint-Jérôme. On lit aussi les noms de Jacques Grand'Maison, Claude Lefebvre.

Ceux qui viennent d'être énumérés et qui sont plus facilement identifiables comme chrétiens appartiennent à la première vague de politisés chrétiens, note le secrétariat.

"Une deuxième vague comprend les politisés chrétiens dont l'identité chrétienne est plus discrète surtout lorsqu'ils sont dans une grande ville comme Montréal ou Québec. Ils ont souvent pris une nette distance avec l'Eglise-institution et ne tiennent pas à être récupérés. Mais ils ont également soif d'une solidarité avec des chrétiens qui ont fait l'option du côté des travailleurs. Ces politisés chrétiens de la deuxième vague demeurent minoritaires mais ils ont fait sentir leur intérêt de plus en plus depuis six mois". On retrouve parmi eux plusieurs syndicalistes instamment Michel et Simone Chartrand.

Que font les politisés chrétiens? Disons d'abord qu'ils ne forment pas des groupes proprement dit (sauf ceux de Pointe-Saint-Charles et de Saint-Henri). Le terme de "réseau" décrit mieux la réalité. Ce réseau se veut le plus vivant possible et est alimenté par des communications régulières en provenance du secrétariat et portant sur divers sujets théoriques ou d'actualité. Le dernier envoi comprenait par exemple un texte en provenance du Chili, intitulé: "Que faire, chrétiens, dans le processus socialiste?" et, en sous-titre: "Que faire dans la lutte idéologique?" L'envoi comprenait aussi des coupures de presse sur le rôle qu'ont joué huit prêtres de Joliette ainsi que l'évêque dans la grève de la Canadian Gypsum. Ces textes servent à nourrir la réflexion des membres et à développer leur solidarité.

A la fin de janvier, l'envoi comprenait un dossier "sur l'affrontement entre deux Eglises à la Pointe Saint-Charles". Une ancienne militante nationale de la JEC, Mme Lorraine Guay et Mlle Michèle Soutière, ancienne militante de la JOC de Montréal, y présentaient une analyse de l'action des Fils de la Charité et des circonstances de leur départ de la paroisse.

En outre, le secrétariat organise à travers le Québec, et même à l'extérieur, des sessions régionales (le réseau tend à s'organiser de plus en plus sur une base régionale à la tête duquel il y a un responsable). De telles sessions où sont analysés les problèmes ouvriers de la région ont eu lieu à Hull, Joliette, à Saint-Jérôme et même à Bathurst au cours des derniers mois. Ces sessions d'étude tentent d'intégrer la foi chrétienne et le cadre d'analyse marxiste.

A l'occasion, le secrétariat a organisé des sessions spéciales dont l'une, l'automne dernier, qui a réuni une quarantaine de participants sur "les chrétiens pour le socialisme pour le Chili".

Signalons enfin que le réseau est branché sur un réseau international de politisés chrétiens américains, européens et latino-américains.

La CEQ veut rouvrir le décret pour une compensation égalitaire

par Lise Bissonnette

Tous n'en meurent pas, mais tous en sont atteints: les problèmes liés à la hausse du coût de la vie ont amené hier le Conseil provincial de la CEQ à se joindre au concert des réclamations pour une renégociation des salaires.

Les délégués ont accepté unanimement de demander l'ouverture du décret qui leut tient lieu de convention collective, et entériné la formule mise au point par les instances dirigeantes du front commun (CSN-FTQ-CEQ) pour le secteur public et para-public, qui compte environ 155,000 travailleurs.

Les calculs subtils et pourcentages minutieux ont quelque temps égaré les congressistes qui se sont cependant rapidement ralliés aux principes de la répartition à réclamer.

Essentiellement, le front commun recommandera qu'au boni de vie chère inclus dans le décret s'ajoute un montant égal pour tous les employés du secteur public, afin de compenser la hausse du coût de la vie depuis juin 1971.

Le décret, qui se termine en juin 1975, prévoyait en effet un boni forfaitaire pour protéger le pouvoir d'achat des travailleurs; il fut de 1.71% en 72-73, il est de 7.8% pour 73-74 et sera de 12.9% pour 74-75. Mais à partir de calculs basés sur l'indice des prix à la consommation, les experts des centrales syndicales affirment que ces bonis ne suffisent pas à compenser la hausse du coût de la vie. Ils ont donc établi le manque à recevoir sur l'ensemble de la masse salariale du secteur public et para-public; ce manque équivaudrait à 156.4 millions de dollars de 1971 à 1974, à répartir entre 155,800 individus.

Le principe de cette répartition serait strictement égalitaire: chaque travailleur devrait donc s'enrichir de $1.004. Contrairement au boni forfaitaire, ce montant devrait être intégré à l'échelle des salaires; et puisqu'il ne couvre que la période allant de juin 71 à juin 74, on réclame que ce type d'indexation et d'intégration se fasse par la suite à tous les trimestres en 1974-75.

Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a rappelé aux syndiqués qu'une telle demande requiert un mandat syndical très puissant, donc subordonné à l'unanimité du front commun. Il a ensuite énuméré les raisons sociales et économiques qui militent en faveur d'une répartition égalitaire; il faut, conformément aux principes qui ont guidé le premier front commun, tendre à réduire les écarts entre salariés. De plus, si l'on reconnaît à l'inflation un taux actuel de 10% par année, elle ne frappe pas tous les salariés de la même manière. Les plus défavorisés d'entre eux sont touchés dans leurs besoins essentiels et subissent un taux d'inflation pouvant aller de 15% à 20%.

Les délégués au Conseil provincial retourneront aujourd'hui vers leurs instances locales, chargés de leur transmettre cette résolution et d'obtenir les mandats nécessaires d'ici la fin de mai. Ces multiples assentiments locaux pourraient, si les choses se passent de façon analogue à la CSN et à a FTQ, donner lieu bientôt à la réouverture des négociations à la table centrale.

15 touristes chiliens réclament le statut de réfugié politique

Quinze Chiliens, entrés récemment comme touristes au Canada, sont susceptibles d'être déportés et le comité de solidarité Québec-Chili a demandé hier pour ces militants, dont Bernardo Arrano détenu à Vancouver, le statut de réfugié politique. Le comité annonce son intention de participer aux célébrations du 1er mai et se dit "écoeuré" de la politique canadienne d'immigration: "le gouvernement canadien ne peut plus nier que la situation d'urgence existe toujours au Chili", et que des déportations peuvent entraîner pour certains Chiliens, la voie vers un peloton d'exécution.

Un porte-parole du comité d'accueil aux Chiliens, M. Goldberger, a rappelé qu'en Suède, sans que le gouvernement s'engage à garder sur son sol ces personnes, accueille les personnes en provenance du Chili et leur accorde un passeport international susceptible de faciliter l'accès à un deuxième choix, comme pays d'accueil. Par contraste, le comité Québec-Chili souligne qu'aucun des Chiliens arrivés ici avec "permis de ministre" n'a obtenu permis de résidence permanente.

Donnant son appui au mémoire déposé le 26 mars chez M. Sharp par les Eglises du Canada, le comité Québec-Chili parle de la possibilité d'accueillir 5,000 à 10,000 personnes, en transit au Pérou ou en Argentine et pour lesquelles il existe des échéances parfois fort maigres (les pressions du Brésil sur ces deux pays expliqueraient qu'ils veuillent se défaire de ces étrangers considérés par les autorités de Brasilia comme une menace à la sécurité des pays latino-américains dans leur ensemble).

Au nom du comité, hier également, Me Georges LeBel s'était rendu à Ottawa afin de remettre au ministre Sharp copie d'un rapport sur ses observations à la conférence d'Helsinki (du 20 au 24 mars) qui propose aux pays encore férus de liberté d'isoler la junte.

Un délégué de la CEQ, Gaston Sanchez, a réaffirmé le soutien de la CEQ et de la CSN aux luttes menées en faveur des travailleurs non syndiqués tandis que Jacques Boivin parlait de "mutisme" général, au Canada, au sujet de problèmes que le gouvernement canadien n'essaie même pas d'envisager de front s'autorisant d'une certaine apathie.

Selon le président du MPLA

Le gén. Spinola, un des plus durs meneurs de la répression en Angola

par Clément Trudel

Le général de Spinola est un fasciste de la même façon que Salazar ou Caetano, sauf qu'il peut utiliser une tactique différente pour préserver les "intérêts" portugais, a déclaré hier à Montréal le Dr Agostinho Neto, président du MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola).

M. Neto, accompagné de quatre membres du comité directeur du MPLA, rencontrait la presse montréalaise.

Il a invoqué l'intermède "libéral" de quatre ans (1945-49) où le Dr Salazar avait permis au MUD de servir d'opposition au Portugal tout en se préparant à une répression plus féroce, toujours à l'aide de sa police politique.

M. Neto a tenu à verser au passif de Spinola le fait qu'il fut l'un des plus durs meneurs de la répression en Angola avant d'être "vaincu" par les forces du PAIGC en Guinée-Bissau. Il existe cinq camps de concentration en Angola. L'on connaît l'existence du bagne de Tarrafal, dans les îles du Cap Vert et des dizaines de prisonniers politiques africains sont détenus en territoires portugais — M. Neto ignorait encore hier quel était leur sort.

Le leader politique, invité de quatre mouvements (Développement et Paix, SUCO, Rallye Tiers-Monde et Oxfam-Québec), a rappelé qu'en Angola, la conscience nationale s'acquiert dans une même lutte de libération et que la construction d'une nouvelle société va de pair avec la destruction du colonialisme portugais.

Il a également décrit la préoccupation "unitaire" de son mouvement et la patience avec laquelle s'échaffaude une collaboration entre tenants d'idéologies différentes (allusion au FNLA, basé à Kinshasa). Une partie de la lutte des Angolais revêt un caractère racial, concède le médecin africain mais il importe de savoir identifier l'ennemi, de sorte que des "bourgeois noirs" et exploiteurs pourraient être "ennemis" tandis que de nombreux Portugais vivant en Angola, — la majorité, souhaite-t-il — arriveront à servir des fins coïncidant avec celles du MPLA.

Le mouvement n'a aucunement l'intention de chasser tous les Blancs, ce serait là une mesure rétrograde, mais le Dr Neto ne croit pas à l'existence de fascistes repentants, par exemple de Portugais qui auraient appuyé sans nuance la répression et qui feindraient une réconciliation avec ceux qu'ils auraient combattus depuis 13 ans. Les amis du MPLA se recrutent chez ceux qui "veulent combattre le système colonial".

M. Neto, qui a rencontré jeudi le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie, a fait part de certaines contradictions entre le désir du Canada d'aider de façon "humanitaire" les mouvements de libération et sa philosophie politique qui lui fait paraître nécessaire une appartenance à l'OTAN, soutien principal de la politique colonialiste du Portugal.

Il retient aussi la possibilité d'une intervention de l'Afrique du Sud en guise d'appui aux colons du Mozambique et de l'Angola, si Spinola en venait à vouloir négocier avec les mouvements de libération.

Comment le MPLA envisage-t-il les contacts avec les pays du monde, une fois acquise l'indépendance: contacts avec tous, non-alignement et progrès, ce qui signifie le rejet de toute solution qui mènerait à une soumission (remplacer les Portugais par d'autres) ou qui viendrait sous forme d'une aide propre à faire accepter une certaine orientation politique.

En matière économique, d'après Carlos Rocha, il faudra en venir à ce que tous les intérêts financiers et industriels servent le peuple angolais. Le programme du MPLA ne porte pas mention explicite des sociétés multinationales (la Gulf Oil extrait et exporte le pétrole angolais, par exemple) mais qu'il suffise de rappeler que les accords signés par le gouvernement de Lisbonne avec ces compagnies qui transcendent les frontières "ne font pas notre affaire".

Mme Maria Eugenia Neto, épouse du président du MPLA et présidente de l'Organisation des femmes angolaises, a dit le progrès réalisé quant au sort de la femme depuis le début de la lutte armée. Le taux d'analphabétisme pouvait atteindre 97% chez les femmes angolaises il y a quinze ans. On a multiplié les centres de formation des femmes qui prennent conscience à la fois de leur tâche politique et de leur rôle dans la formation d'un "homme nouveau".

Le MPLA inaugurera bientôt sa première école secondaire. Il a déjà fait l'effort d'envoyer dans d'autres pays africains ou ailleurs dans le monde de jeunes Angolais qui reviennent servir la cause de la libération de leur pays après des études techniques ou universitaires.

Du Canada, le Dr Neto et les membres de la délégation du MPLA espèrent une meilleure connaissance de "nos problèmes" — correctement interprétés — et des actes concrets de solidarité et d'amitié. M. Neto souhaite que sa visite soit suivie d'autres séjours.

La rencontre, qui a duré près de deux heures, se déroulait au QG de SUCO. M. Neto a fait état des affinités des luttes menées par la MPLA, le Frelimo et le PAIGC, qui collaborent, puisqu'il y va de la fin du colonialisme dans la partie australe de l'Afrique surtout. Le visiteur souhaite que le Canada et d'autres pays fassent fi d'obstacles d'ordre juridique pour reconnaître la République de Guinée-Bissau, comme l'ont déjà fait plus de cinquante pays. L'aide "humanitaire" de l'ACDI attend encore l'approbation du Parlement mais M. Neto a remercié les organismes non-gouvernementaux de l'aide déjà apportée au MPLA.

Le Canada n'a pas encore reconnu le régime Spinola

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre canadien des Affaire extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier que le Canada n'avait pas encore reconnu le nouveau gouvernement (militaire) portugais. Suivant ainsi la coutume établie par Ottawa, il faudrait que le gouvernement au pouvoir depuis jeudi au Portugal apparaisse comme les véritables maîtres de la situation.

Dans de tels cas, il n'existe pas de procédure spéciale de reconnaissance, Ottawa ayant tout simplement à nouer des liens avec un nouveau gouvernement, même sur une matière de routine, pour lui accorder la reconnaissance. M. Sharp a dit à des reporters qu'il espérait que le régime Spinola serait mieux disposé que son prédécesseur à négocier avec les mouvements de libération africains.

Au moment de la déclaration de M. Sharp, 3 appareils Argus canadiens et 169 hommes d'équipage étaient toujours retenus à l'aéroport de Lisbonne et attendaient que la situation se clarifie avant de rejoindre le champ de manoeuvres de l'OTAN.

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

SESSION D'ÉTÉ 1974

Cours du soir : du 20 mai au 20 juin

Biologie	921 - 931	Éducation physique :	
Chimie	302	Athlétisme	
Économie	921	Badminton I et II	
Français	231 - 402	Baseball	
Mathématiques	001 - 203 - 307 - 337	Conditionnement physique	
Philosophie	401	Football	
Physique	301 - 302	Golf I et II	
Psychologie	101 - 201	Tennis I et II	
Techniques administratives	101 - 201		

Inscriptions :
le jour entre 9h et 5 h. jusqu'au 17 mai
le soir entre 19h et 20h. le 14 et 15 mai.

Pour plus de renseignements demandez le dépliant des cours d'été au :

Registrariat de l'éducation permanente :
945 Chemin Chambly, Longueuil, P.Q.
Téléphone : 679-2630 poste 2252

Hôtel Nelson
ÉVÊCHÉ

PRÉSENTE
MANEIGE EN FIN DE SEMAINE
ET
JESSE WINCHESTER
DU MARDI 30 AVRIL AU DIMANCHE 5 MAI
1er SPECTACLE À 10H.
INF. 861-5731 RÉS.

Solde d'appels interurbains. 2/3 de rabais tous les samedis d'avril.

N'importe quel samedi d'avril, à n'importe quelle heure, composez vous-même votre appel à n'importe quel endroit au Québec ou en Ontario* et économisez 2/3 du tarif ordinaire de jour. L'interurbain. Du bonheur à bon compte.

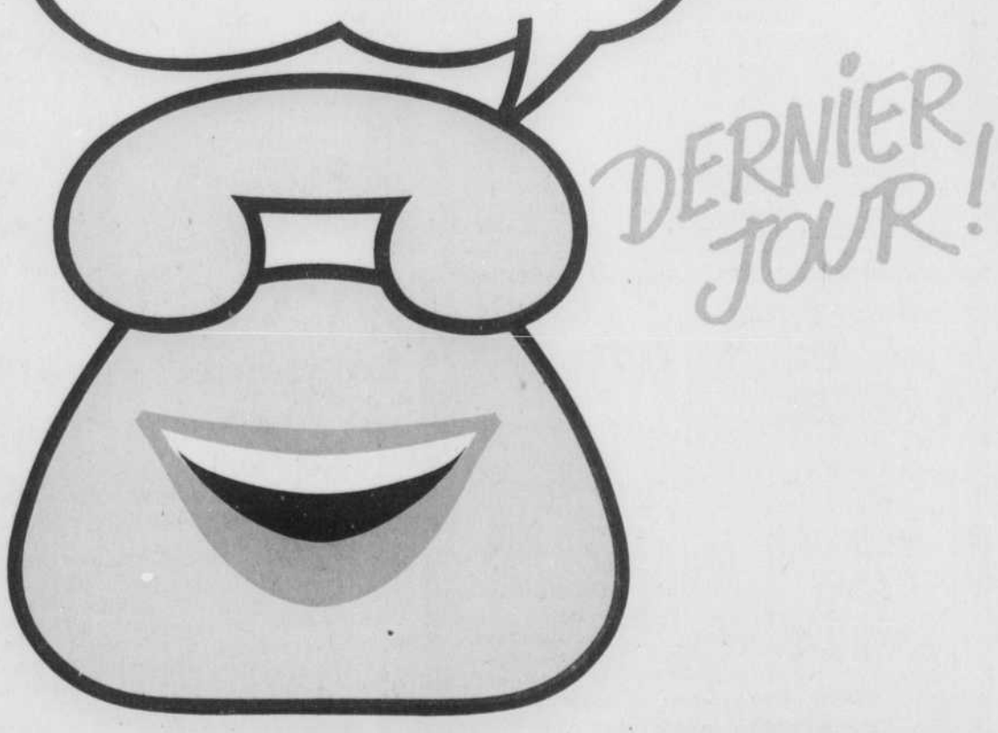

Bell Canada

*Au Québec, (sauf les îles-de-la-Madeleine), en Ontario, ainsi que dans les localités des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada. Cette offre, aux abonnés de Bell Canada, n'est valide qu'en avril 1974.

Il y a eu passation de pouvoir entre Caetano et de Spinola

Lisbonne: la junte s'affirme sans se prononcer sur les colonies

(D'après l'AFP) — Au lendemain du coup d'Etat qui a renversé le gouvernement Marcelo Caetano, mettant près d'un demi siècle de régime "salazariste", le général Antonio de Spinola, président de la Junte de salut national, a exposé son programme au cours d'une conférence de presse réunie à son quartier général installé dans les locaux de la caserne de Pontinha, dans les faubourgs de Lisbonne.

Il en ressort que la junte entend exercer le pouvoir politique jusqu'à la formation d'un gouvernement provisoire et la convocation de cette assemblée constituante dans un délai de douze mois. Il a été décidé l'élection d'un président de la république et d'une assemblée législative, en accord avec la nouvelle constitution politique qui est encore à définir.

Parmi les mesures annoncées par le général Spinola, on relève surtout la libération immédiate de tous les prisonniers politiques (à l'exception de ceux dont l'action aurait entraîné des actes criminels), la suppression de la direction générale de la sûreté (ex-Pide) et l'abolition de la censure pour la presse. En ce qui concerne l'outre-mer, le président de la junte a précisé que son avenir "serait celui que le consensus de la nation aura défini", laissant clairement entendre qu'il appartiendra au peuple portugais dans son ensemble de se prononcer sur la politique africaine.

Le général Spinola a d'autre part annoncé la destitution immédiate de l'amiral Americo Tomaz, président de la république, du Dr Caetano, chef du gouvernement, tous deux partis en exil à Madère, ainsi que celle de tous les gouverneurs du continent et des provinces d'outre-mer.

A Lisbonne, où pour la première fois depuis quarante-huit ans les journaux sont sortis hier sans avoir été soumis à la censure, quelques incidents se sont déroulés dans l'après-midi à l'occasion d'une manifestation dirigée contre le quotidien Epoca, qui était l'organe du parti de l'ex-premier ministre Caetano, "L'Action nationale populaire", seul parti jusqu'ici autorisé au Portugal. Après avoir brûlé des voitures appartenant au journal, les manifestants ont saccagé les locaux de la commission de censure de la presse, situés juste à côté de ceux du journal.

A Porto, qui passe pour être une ville de tradition républicaine beaucoup plus marquée qu'à Lisbonne, l'annonce du coup d'Etat a été saluée par des manifestations dirigées contre le consulat d'Afrique du Sud et certains établissements commerciaux.

On apprend d'autre part que ceux des ministres de l'ancien gouvernement Caetano qui ne sont pas partis en exil à Madère ont été autorisés à regagner leur domicile où ils font l'objet d'une surveillance discrète.

Un des moments les plus dramatiques de la journée du coup d'Etat a été la remise du pouvoir au général de Spinola par le président du conseil, M. Marcelo Caetano, apprend-on.

Le Dr Feytor Pinto, directeur de la presse au Portugal, s'est rendu jeudi vers 17h00 locales au domicile du général, porteur d'un message du président Caetano. Le président du conseil, alors réfugié à la caserne de la garde républicaine, Place Des Carmes, indiquait, dans ce message, qu'il désirait remettre le pouvoir au général de Spinola "afin que ce pouvoir ne tombe pas aux mains de la rue". Le général répondit qu'il "n'était pas mandaté pour ce faire" et déclara au visiteur que ce dernier "devait entrer en contact avec les chefs du mouvement des forces armées".

Le Dr Feytor Pinto se rendit alors à la caserne de Pontinha, dans les faubourgs de Lisbonne, et expliqua la situation aux chefs de la nouvelle Junte de salut national. Ceux-ci téléphonèrent au général de Spinola pour le mandater et lui demandèrent d'accepter le pouvoir.

Le général se rendit vers 18 heures à la caserne des Carmes. Selon un témoin occulaire, la "cérémonie fut d'une dignité exemplaire". Le Dr Caetano, entouré du ministre de l'Intérieur, M. Moreira Baptista, et du ministre des Affaires étrangères, le Dr Rui Patricio, s'avança vers le général et, en quelques mots brefs, lui dit qu'il lui remettait le pouvoir. Ce témoin a ajouté que le principal souci du Dr Caetano était que les forces armées réussissent à maintenir l'ordre dans la capitale.

Le Parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert a lancé hier un appel aux soldats portugais dans lequel il affirme qu'il n'acceptera aucune proposition ou promesse qui ne reconnaîtrait pas "sa victoire" et "l'indépendance de notre république souveraine".

Il exprime cependant le souhait que des relations d'amitié puissent s'établir entre le peuple d'un "Portugal libre" et le peuple de Guinée-Bissau et du Cap-Vert.

Dans une émission en langue portugaise diffusée par sa station émettrice "Radio Libertacao", le PAIGC déclare: "En ce moment décisif pour ta patrie... Tu ne peux rester indifférent. Tu vois, soldat portugais, le courage et l'héroïsme avec lequel nous te combattons quotidiennement. Tu connais bien la décision ferme qui nous anime... Tu sais aussi pertinement qu'aucune promesse ni proposition ne peut arrêter notre lutte si elle ne contient pas la reconnaissance sans équivoque de notre victoire, matérialisée dans la belle réalité de notre république souveraine de Guinée-Bissau et la reconnaissance de notre indépendance."

Dans un commentaire, diffusé par la même radio, le PAIGC salue l'initiative du mouvement des forces armées mais annonce un renforcement de sa lutte armée qu'il considère comme un "appui concret au peuple portugais et aux forces saines de l'armée portugaise qui sont les mieux placés pour savoir qu'aucune solution heureuse n'est possible pour le Portugal sans la liquidation totale du colonialisme portugais en Afrique."

Le PAIGC affirme qu'il est "plus que jamais décidé à poursuivre sa lutte contre les criminels agresseurs colonialistes portugais et contre tous ceux qui s'opposeront à la réalisation de ses justes aspirations, à la libération totale de la patrie, au progrès et au bonheur."

Le PAIGC estime que le renversement du régime Caetano est le fait d'un "mouvement d'officiers, subalternes pour la plupart, qui, après avoir fait la rude expérience de la guerre dans les pays africains ont pu constater son inutilité et la stupidité du gouvernement portugais." "Il est évident, ajoute-t-il, que les défaites majeures et les innombrables pertes en vies humaines que les forces colonialistes ont subis et subissent jour après jour en Afrique sont à l'origine de la prise de conscience de ces officiers et soldats. Il est non moins évident que le peuple du Portugal attend d'eux la réalisation de ses principales aspirations, c'est-à-dire la liquidation totale du colonialisme portugais, la fin des guerres coloniales et la reconnaissance du droit sacré et inaliénable de nos peuples à l'indépendance."

Les récents événements survenus au Portugal concernent "intimement" la république d'Afrique du Sud mais ne "troubleront pas pour l'essentiel les relations" entre les deux pays, a déclaré hier M. John Vorster, premier ministre d'Afrique du Sud.

M-O: Kissinger se fixe des objectifs modestes et fait miroiter les crédits

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, a annoncé hier qu'il n'était pas sûr de pouvoir aboutir, au cours de sa tournée au Moyen-Orient à un accord israélo-syrien pour un désengagement des forces des deux pays sur le front du Golan.

Le chef de la diplomatie américaine, qui parlait au cours d'une conférence de presse hier, s'est cependant dit convaincu que des progrès dans le sens d'un accord Damas-Jérusalem pourront être accomplis au cours de sa nouvelle mission de paix, et il a lancé un appel aux deux pays pour qu'ils fassent preuve de la plus grande modération pendant qu'il s'efforce d'amorcer un compromis.

"Je ne prévois pas, a dit M. Kissinger, que cette nouvelle série de discussions permettra de conclure un accord."

Le secrétaire d'Etat n'a toutefois pas exclu la possibilité que ses efforts de conciliation permettent des progrès suffisants pour qu'il retourne à Genève, siège de la conférence de paix au Moyen-Orient, après son voyage dans la région.

Le chef de la diplomatie américaine quitte Washington demain matin pour sa cinquième tournée au Moyen-Orient depuis la guerre du Kippour et sa première escale sera à Genève, demain soir et lundi pour rencontrer le ministre des Affaires étrangères soviétique, M. Andrei Gromyko.

Il a souligné que le gouvernement américain ne revendique pas un "rôle exclusif" pour la détente au Moyen- Orient et a indiqué que l'Union soviétique a "exprimé son intérêt" pour participer aux efforts d'un règlement pacifique.

"Nous sommes prêts à prendre entièrement en considération les points de vue soviétiques", a souligné M. Kissinger. Répondant à un journaliste qui lui demandait si Moscou, mécontent de l'importance prise par les Etats-Unis dans les négociations de paix au Moyen-Orient, ne cherchait pas à faire sentir son influence par l'intermédiaire de la Syrie, M. Kissinger a dit que "le rôle de l'Union soviétique n'a pas été gênant" et il a formulé "l'espoir" que Moscou va jouer "un rôle constructif".

Le secrétaire d'Etat a déclaré qu'il serait prêt à déplacer le centre de gravité des efforts diplomatiques de paix au Moyen-Orient à Genève, comme le souhaite l'Union soviétique, co-présidente avec les Etats-Unis de la Conférence qui n'a siégé qu'une seule fois dans la ville suisse à la fin de décembre dernier.

Le secrétaire d'Etat a rappelé qu'un accord pour un désengagement entre Israël et la Syrie serait plus difficile à obtenir que celui qui a été réalisé entre Tel Aviv et l'Egypte en janvier dernier.

M. Kissinger, qui s'arrêtera au Caire au début de sa tournée, a souligné le rôle central de l'Egypte dans toute la stratégie du Moyen-Orient. "On m'a fait comprendre que des progrès dans les relations entre l'Egypte et Israël nécessitent des progrès entre la Syrie et Israël", at-il dit.

M. Kissinger a laissé entendre qu'un programme d'assistance économique pourrait être accordé à la Syrie après la conclusion d'un accord concernant le front de Golan. L'Egypte, en faveur de qui le président Richard Nixon vient de demander au Congrès une aide de 250 millions de dollars, "cherche sincerement à contribuer à un règlement pacifique au Moyen-Orient", a souligné le secrétaire d'Etat, qui a cependant précisé que Le Caire n'a encore demandé aucune aide militaire aux Etats-Unis.

M. Kissinger, après avoir noté que l'évolution de la situation au Moyen-Orient est l'un des faits les plus encourageants intervenus dans le monde au cours des derniers mois, a annoncé que les Etats-Unis s'apprêtent à conduire une politique d'assistance active pour la reconstruction pacifique et le bénéfice de "tous les peuples" de la région.

Au sujet du vote du Conseil de sécurité de l'ONU, mercredi dernier, qui a condamné Israël pour son raid de représailles contre le Liban à la mi-avril, M. Kissinger a affirmé que les EtatsUnis n'ont pas changé de politique vis-à-vis de Jérusalem et maintiennent leurs engagements pour "la sécurité et la survie d'Israël".

Coup d'Etat "permanent" en Ethiopie

L'armée règle elle-même ses problèmes et arrête des fidèles de Sélassié

ADDIS ABEBA (AFP) — Une fois de plus, l'armée éthiopienne est intervenue hier dans les rues d'Addis Abeba pour régler ses propres affaires. Plusieurs anciens ministres, arrêtés à leur domicile, ont été conduits sous bonne escorte au quartier général de la quatrième division.

Cette opération spectaculaire, qui a mobilisé de nombreux véhicules blindés et des dizaines de patrouilles motorisées dans la capitale, a fait croire un moment que l'on assistait à un coup d'Etat. Très vite cependant, les objectifs des militaires se sont précisés: l'arrestation de toutes les personnalités de l'ancienne équipe gouvernementale, jusqu'ici refusée par l'empereur Hailé Sélassié.

Selon la télévision éthiopienne, qui a interrompu ses programmes d'information pour annoncer cette nouvelle, le souverain éthiopien a finalement cédé aux injonctions des militaires et accepté que ses anciens serviteurs, les plus fidèles, soient arrêtés.

L'épreuve de force entre l'empereur et l'armée, jusqu'à plus ample informé, est donc pour le moment au ralenti. Une grande effervescence règne toutefois au siège de la quatrième division, où plusieurs ancien ministres ont été aperçus menottes aux poignets. Il semble en effet que certains éléments "jusqu'au-boutistes" veulent maintenant obtenir la destitution et l'arrestation de quelque 180 officiers généraux et supérieurs dont la liste a été présentée à l'empereur. C'est ainsi que des rumeurs persistantes font état de préparatifs avancés pour une occupation complète de la capitale par les forces armées.

Dans la police, la situation est tout aussi explosive. Le correspondant de l'AFP a été témoin de l'arrestation de plusieurs officiers supérieurs de police par leurs propres hommes.

Devant cette effervescence, depuis trois jours, le gouvernement de M. Makonnen reste muet. Dans certains milieux on affirme que le "comité" militaire, qui a été le fer de lance de la révolte depuis le début de la crise éthiopienne, accuserait le nouveau gouvernement d'incapacité pour mettre fin aux mouvements de grève et aux manifestations qui ébranlent le pays. Certaines informations faisaient même état hier de l'arrestation de plusieurs membres de l'équipe de M. Makonnen lui-même.

En fait, l'atmosphère de la capitale éthiopienne est, depuis une semaine, celle du "coup d'Etat permanent". Les rumeurs naissent et s'amplifient rapidement, parfois alimentées par une presse que plus personne ne contrôle et par les accusations que viennent porter, à la télévision, des militaires, des députés et de simples citoyens contre ceux qui, hier encore, représentaient la toute puissance de l'Ethiopie traditionnelle du négus.

Ce phénomène ne se limite pas à Addis Abeba et une nouvelle fois hier l'armée a manifesté à Asmara, capitale de l'Erythrée.

Le compte à rebours commence pour Rabin

JERUSALEM (Reuter et AFP) — Le président Ephraim Katzir, chef de l'Etat israélien, a chargé officiellement hier le général Yitzhak Rabin, nouveau chef du Parti travailliste, de former un nouveau gouvernement.

Le président Katzir a souligné qu'il a accordé trois semaines au général Rabin pour mener sa tâche à bien, après quoi il pourrait, si nécessaire, demander un nouveau délai de 21 jours.

A l'issue de son entretien d'une heure et demie avec le chef de l'Etat, M. Rabin a déclaré à la presse qu'il avait bon espoir de constituer rapidement le nouveau cabinet, avec le même programme que lors des élections de décembre et les mêmes bases que la coalition sortante.

Le nouveau chef du Parti travailliste commencera demain les négociations avec les autres formations politiques. A l'intérieur de son parti, certaines pressions s'exercent en faveur d'un élargissement de la coalition, notamment de la part du ministre des Transports, M. Aharon Yariv, qui souhaite également, comme il l'a dit dans une interview publiée hier, que des élections soient organisées prochainement.

Tous les commentateurs politiques s'accordent toutefois pour estimer que les chances de succès du "formateur" sont très faibles. Formée du mouvement travailliste, des libéraux-indépendants et du Parti national religieux, la coalition sortante disposait de 68 sièges à la Knesseth, sur un total de 120.

Le Parti national religieux semble avoir renouvelé sa demande d'élargissement du nouveau gouvernement au Likoud, formation d'opposition de centre-droite dirigée par M. Menahem Begin qui dispose de 39 sièges à la Chambre.

Toutefois, les libéraux-indépendants et le parti Mapam, membre du mouvement travailliste, ont indiqué qu'ils n'accepteraient pas une coalition différente de celle de Mme Meir. La majorité de la population estime que, par suite de ces divergences, le Parti travailliste n'aura pas d'autre possibilité que d'organiser de nouvelles élections avant la fin de l'année.

Le général Rabin doit faire partie de la délégation israélienne qui s'entretiendra du désengagement militaire sur le Golan, la semaine prochaine, avec M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain. Le conseil des ministres se réunira demain pour préparer ces négociations et examiner de nouvelles lignes de désengagement sur le front syrien, comprenant l'évacuation de Kuneitra, sur le Golan, pour répondre à l'appel de M. Kissinger demandant à Israël de faire preuve de plus de "Souplesse".

Selon Maariv, la Syrie aurait informé le secrétaire d'Etat américain qu'elle n'accepterait de négocier le désengagement que si Israël évacuait Kuneitra.

D'autre part, les journaux israéliens déplorent vivement le vote par les Etats-Unis au Conseil de sécurité de la résolution condamnant Israël pour son raid contre le Liban, et l'on appréhende un refroidissement des relations américano-israéliennes, notamment à la suite des informations selon lesquelles les Etats-Unis s'apprêtent à accorder une aide économique massive à l'Egypte et à la Syrie.

Quant à elle, l'URSS a accepté de proroger de douze ans toutes les échéances des dettes de la Syrie qui sont de l'ordre d'un milliard de roubles, aux termes d'un accord signé lors de la récente visite à Moscou du président Hafez Assad. Le quotidien As-Safir (pro-libyen) rapporte que Moscou a accepté également une modification du plan de barrage de l'Euphrate en cours de construction avec l'assistance financière et technique de l'URSS afin d'accroître sa capacité de production électrique. As-Safir rappelle à ce propos, que la question du partage des eaux de l'Euphrate a été évoquée au cours de la visite mardi à Ankara de M. Abdel Halim Khaddam, vice-président du conseil et ministre syrien des Affaires étrangères.

En outre, l'URSS s'est engagée à fournir à la Syrie tous les armements dont elle a besoin dans sa lutte contre Israël, en particulier des SAM 9. La livraison de ces missiles perfectionnés a pour but, selon As Safir, de "mettre en échec les plans des chefs militaires israéliens visant à s'assurer des succès sur le terrain et surtout de faire sentir aux Etats-Unis la profondeur de l'irritation provoquée à Moscou par la diplomatie cavalière de M. Kissinger".

Une délégation de six gouverneurs américains visitera la Chine en mai

WASHINGTON (AFP) — Une délégation de six gouverneurs d'Etats fera une visite officielle de dix jours en Chine populaire à la mi-mai, a annoncé officiellement la Maison-Blanche.

Présidé par le gouverneur Daniel Evans, de l'Etat de Washington, ce groupe de hautes personnalités américaines sera le quatrième à se rendre en Chine populaire depuis le voyage du président Nixon dans ce pays en février 1972. Les trois précédentes délégations étaient des membres du Congrès.

La délégation officielle comprendra, outre son président, les cinq gouverneurs suivants: MM. Calvin Rampton, démocrate (Utah); Arch Moore, républicain (Virginie Occidentale); Robert Ray, républicain (Iowa); Marvin Mandel, démocrate (Maryland); Philip Noel, démocrate (Rhode Island).

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Gerald Warren, qui a donné la nouvelle de ce voyage, a précisé que le secrétaire d'Etat en avait discuté avec les dirigeants chinois lors de sa dernière visite à Pékin, en novembre 1973. La visite des gouverneurs en Chine populaire s'inscrit dans le cadre du programme "People To People" mis sur pied lors du séjour du président Nixon à Pékin. Depuis, trois délégations officielles américaines ont visité la Chine. La première se composait de leaders du Sénat (en avril 1972) la seconde comprenait leurs collègues de la Chambre, (juin 1972), et la troisième était formée de sénateurs et de représentants, en juillet dernier.

Long Boret échappe à un attentat à Phnom Penh

PHNOM PENH (AP et AFP) — Le président du conseil cambodgien, M. Long Boret, a échappé de peu, hier soir, à un attentat au cours d'une réception de mariage au coeur de Phnom Penh.

Une personne a lancé une grenade qui a tué au moins neuf personnes et en a blessé 14 autres.

Le chef du gouvernement n'a pas été blessé. La police n'a procédé à aucune arrestation pour le moment.

Il y a quelques mois, le ministre de la défense, le général Thappana Ngin, avait échappé de peu à un attentat à la grenade alors qu'il sortait de chez lui un matin pour se rendre à son ministère.

En mars et en novembre 1973, le maréchal Lon Nol, président de la république, avait été également victime de tentatives d'assassinat. Le palais présidentiel avait notamment été bombardé par un avion.

En septembre 1973, le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis avait également échappé à un attentat, une bombe ayant fait explosion au passage de sa voiture à Phnom Penh.

Visitez l'Europe...

EN... AUTOMOBILE

ou en

EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT – VW – CITROËN FIAT – SIMCA – PEUGEOT VOLVO – MICRO-BUS – ETC...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"

ÉNUMÉRATION 6 AU 11 MAI

La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 6 mai au samedi 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.

Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 6 au 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la revision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.

Avec ou sans accord SALT, le sommet Nixon-Brejnev aura lieu

WASHINGTON (AFP) — La réunion au sommet prévue pour fin juin entre le président Nixon et le secrétaire général Leonide Brejnev à Moscou aura lieu même si aucun nouvel accord n'est conclu d'ici là sur la limitation des armements nucléaires, a déclaré hier le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger.

M. Kissinger a ajouté qu'il soumettrait lundi au ministre des Affaires étrangères soviétique, Andrei Gromyko, de nouvelles suggestions concernant les négociations SALT. Si ces suggestions étaient acceptées par M. Gromyko elles pourraient aboutir à des contrepropositions américaines, a dit M. Kissinger.

Le secrétaire d'Etat américain a souligné que la question la plus importante à l'heure actuelle était d'arriver à un contrôle des fusées à tête nucléaire multiple (MIRV). Sinon, a-t-il dit, le monde pourrait se trouver devant une menace nucléaire sans précédent.

Une réduction des armements nucléaires sans contrôle des fusées à tête multiple ne ferait qu'accroître le problème et c'est pourquoi, a noté M. Kissinger, il n'est pas essentiel d'arriver à un accord général cette année.

M. Kissinger a souligné que les positions américano-soviétiques concernant le contrôle des fusées nucléaires à tête multiple étaient encore très éloignées. Les Soviétiques ont fait un certain progrès dans notre direction, a dit M. Kissinger, mais il n'est pas encore suffisant, le principal différend portant sur le niveau auquel ces armements devraient être limités.

M. Kissinger a démenti en passant que les Etats-Unis négocient actuellement dans une position de faiblesse, comme le prétend le sénateur démocrate Henry Jackson, candidat possible à la présidence en 1976.

M. Kissinger a déclaré à ce propos que l'écart en terme de puissance nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique n'avait pas grandi depuis la conclusion de l'accord intérimaire SALT.

En réponse à un journaliste, le secrétaire d'Etat a également démenti que les Etats-Unis aient l'intention de réduire unilatéralement leurs armements nucléaires tactiques en Europe. Les Etats-Unis ne le feraient pas sans consulter leurs alliés au préalable, a affirmé le secrétaire d'Etat.

Le département de la Défense effectue actuellement les études pour un programme d'utilisation plus rationnelle de ces armements nucléaires tactiques mais il n'est pas question de les réduire unilatéralement, a répété M. Kissinger.

Les relations interallemandes sont hypothéquées par l'affaire Guillaume

BONN (Reuter et AFP) — Le Bundestag a tenu hier un débat d'urgence sur l'affaire d'espionnage qui a éclaté en Allemagne de l'Ouest avec la révélation des activités de Guenter Guillaume, conseiller politique du chancelier Brandt et qui s'est livré à des actes d'espionnage pour le compte de l'Allemagne de l'Est.

Le chancelier a mis les députés en garde contre toute "émotion exagérée" en soulignant que son ex-collaborateur n'avait pas eu accès à des documents secrets.

Tout en faisant état de sa "profonde déception personnelle" à l'égard des agissements d'un ancien collaborateur et ami politique, le chancelier Brandt a révélé qu'il avait été informé il y a longtemps, par les services de sécurité, des soupçons qui pesaient sur les activités de Guillaume, alias Peter Loose.

Sur recommandation des Services de sécurité, M. Brandt l'avait cependant gardé à son service et emmené avec lui en vacances en Norvège, en juillet 1973.

Au cours de sa brève déclaration, M. Brandt a encore souligné que l'affaire reflétait l'inimitié profonde portée par l'Allemagne de l'Est à l'égard de sa personne en qualité de président du Parti social-démocrate et de chef du gouvernement ouest-allemand.

Le leader de l'opposition parlementaire, le chrétien-démocrate Karl Carstens, s'en est vivement pris à l'insuffisance des règlements de sécurité qui a permis à un agent communiste de s'infiltrer dans l'entourage immédiat du chancelier.

M. Carstens a soutenu que, ayant participé à de nombreuses réunions gouvernementales, M. Guillaume avait une parfaite connaissance des questions politiques.

S'étant interrogé sur les circonstances qui auraient permis à un agent communiste démuni de toutes qualifications particulières à occuper de telles fonctions, M. Carstens a souligné qu'il doutait fort de la nécessité d'employer Guillaume des mois après que ses activités eurent éveillé les soupçons des services de sécurité.

De son côté, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand de l'Intérieur, a affirmé que Guillaume ne serait pas, selon toute probabilité, échangé contre un agent ouest-allemand détenu en RDA. Le ministre a souligné que cette procédure d'échange, pratiquée pour des "raisons humanitaires", ne saurait se justifier dans le cas de professionnels comme Guillaume. Arrêté mercredi, celui-ci avait gagné la République fédérale en provenance d'Allemagne de l'Est il y a 18 ans, comme réfugié politique.

La première stupeur passée, Bonn s'interroge sur les répercussions de l'affaire à la chancellerie fédérale. Il ne semble pas exclu que les relations entre Bonn et l'Est se détériorent sérieusement.

Certes, le porte-parole du gouvernement, M. Ruediger Von Wechmar, a affirmé devant la presse que Guenter Guillaume n'avait pas accès aux documents secrets de la chancellerie et n'était nullement un "conseiller" du chef du gouvernement. Il était chargé de la section "relations avec les partis et organisations" et ne pouvait, à ce titre, demander communication de dossiers concernant les affaires de l'Etat. Il n'assistait pas non plus aux conférences quotidiennes de l'Etat-major restreint du chancelier.

En revanche, Guenter Guillaume, a certainement eu connaissance de la correspondance échangée par le chancelier, en tant que président du parti social-démocrate, avec les partis socialistes d'autres pays et, bien entendu, avec les sections régionales du S.P.D. et avec les syndicats. En outre, on ne peut évidemment exclure que l'espion de l'Allemagne de l'Est ait pu percer certains secrets au cours de simples conversations avec des collègues sans méfiance.

Il est certain que le "noyautage" de la chancellerie de Bonn retardera encore la normalisation des relations entre les deux Etats allemands. Le porte-parole du gouvernement de Bonn n'a pas répondu directement aux questions concernant cet aspect de l'affaire, mais il a répété avec insistance que la date de la remise des lettres de créance du chef de la "délégation permanente" de l'Allemagne de l'Est, M. Michael Kohl, n'a pas encore été fixée.

Rappelons que les chrétiens-démocrates avaient été joués eux-mêmes, du temps du chancelier Adenauer, par un personnage très haut placé, à savoir le chef de l'office de "Protection de la constitution" (contre-espionnage) Otto John, qui était passé à l'Est.

Après Malraux, Jobert invite à serrer les rangs derrière Chaban

PARIS (par l'AFP) — M. Michel Jobert, ministre des Affaires étrangères et l'un des plus proches collaborateurs de Georges Pompidou, s'est prononcé très officiellement en faveur du candidat gaulliste Jacques Chaban-Delmas. Le ministre a précisé qu'il s'agissait pour lui d'"une longue analyse de la situation au cours de la campagne électorale". Considérant que "les lendemains de l'élection seront difficile", M. Jobert considère que "les grands choix ne peuvent s'accommoder de l'à peu près ou de compromis". En choisissant M. Chaban-Delmas de préférence à M. Valery Giscard d'Estaing (dont il n'a pas prononcé le nom), le ministre des Affaires étrangères semble avoir été frappé par l'appui apporté au ministre des Finances par M. Jean Lecanuet, leader du centre-démocrate favorable à l'intégration européenne et à certaines thèses américaines.

Ce soutien au candidat gaulliste vient compléter ceux apportés par le beau-frère du général de Gaulle, M. Jacques Vendrous, l'écrivain André Malraux et André Pisani. Il survient aussi au moment où les défections de membres du groupe parlementaire gaulliste se multiplient. Le groupe des "43", conduit par le ministre de l'Intérieur, M. Jacques Chirac et qui s'était refusé à se prononcer pour l'ancien ministre gaulliste est devenu un groupe de 55 députés et ministres parmi lesquels sept membres du gouvernement de M. Pierre Mesmer. Ce qui en soi n'est pas une surprise.

Si la politique étrangère a paru compter pour bien moins que les problèmes économiques, sociaux et financiers dans la campagne électorale, le soutien apporté par M. Jobert à M. Chaban-Delmas est loin d'être négligeable en raison même des liens d'amitié et d'étroite collaboration du ministre et du président défunt.

En matière économique, la publication, de l'indice du coût de la vie pour mars, (+1,2%, c'esta-dire +4,2% en trois mois) a sensibilisé l'opinion. Cependant, le ministre des Finances, M. Giscard d'Estaing, opposé au candidat unique de la gauche, M. François Mitterrand, dans un "face à face radiophonique", a paru faire match nul avec son adversaire. Devant le chef de l'opposition de gauche qui dressait "la liste des faillites" du ministre des Finances, celui-ci a mis en accusation le "programme commun" collectiviste conclu par M. Mitterrand avec le parti communiste.

Quelques instant plus tard, un "meeting unitaire" de masse où, pour la première fois depuis le début de la campagne, le leader socialiste français apparaissait en public en compagnie du secrétaire général du PC, M. Georges Marchais, et fort de ses 100,000 participants, acclamait le candidat de la gauche.

M. Chaban-Delmas, quant à lui a choisi de se rendre dans l'île de Sein, cet îlot du Ministère dont tous les hommes valides partirent en 1940 rejoindre le général de Gaulle à Londres, pour lancer un appel solennel à l'unité des Français.

"Je veux, a déclaré l'ancien premier ministre, être un lien entre le passé et le présent. Je veux que naisse, dans toute les couches de la population, une nouvelle conscience de notre unité, que surgissent des hommes nouveaux qui prendront le relais, qu'un projet commun de société nourrisse une nouvelle espérance".

"Le général de Gaulle, a poursuivi M. Chaban-Delmas, a rendu la France aux Français, je veux, avec vous, garder intacte cette force de l'unité".

On apprenait dans la soirée le soutien apporté au ministre des Finances par ...l'héritier impérial français, le prince Napoléon.

Une pleine semaine reste encore aux candidats à l'Elysée pour faire le plein des intentions de vote en leur faveur. L'inconnue dé l'élection reste M. Jean Royer, "candidat puritain", maire de Tours qui mène campagne à bord d'un autorail (l'altitude et les avions le rendent malade). Il a annoncé qu'il ferait aujourd'hui à la télévision nationale "une déclaration importante"... on lui prête l'intention de retirer sa candidature, mais rien n'est venu confirmer cette rumeur.

Jeudi soir à Toulouse devant un auditoire houleux de contestataires qui ont tenté de l'empêcher de parler, M. Royer a tenu bon jusqu'au moment où les fils du micro furent arrachés et l'estrade fut brisée. Strip-tease d'une assistante, pétards, chansons paillardes, affiches obscènes brandies en pleine salle et bagarres ont fait de cette réunion la plus chahutée de la campagne".

Washington défend sa conception du blocus économique de Cuba

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, a annoncé hier que dans les circonstances actuelles les Etats-Unis sont opposés à une participation de Cuba au "nouveau dialogue" entre Washington et les pays d'Amérique latine.

Dans la situation présente, "notre vote serait négatif", a répondu M. Kissinger à un journaliste qui lui demandait si Washington accepterait que Cuba participe à la prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère prévue à Buenos Aires en mars prochain.

Cependant, le chef de la diplomatie américaine a laissé la porte entr'ouverte pour le gouvernement de La Havane que plusieurs pays latino-américains, notamment l'Argentine, souhaitent inviter à la troisième réunion des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère.

Il a indiqué en effet que les Etats-Unis vont étudier cette question en consultant leurs partenaires d'Amérique latine.

Le secrétaire d'Etat a affirmé en outre qu'à son avis la politique d'embargo économique contre Cuba est toujours "viable" malgré l'opposition accrue qu'elle rencontre de la part de certains gouvernements d'Amérique latine.

Un mur infranchissable quant aux matières premières à l'ONU

NATIONS UNIES (par l'AFP) — La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur les matières premières et le développement entre dans sa phase finale et, après les 108 discours de son débat général, se heurte maintenant à l'obstacle en apparence infranchissable des divergences de doctrines politiques et économiques que rien n'a pu écarter.

Les instigateurs de cette session, inspirés peut-être par la soudaine révélation de la grande puissance politique des pays producteurs de pétrole, ont cru le moment venu de pouvoir obtenir des puissances industrielles d'Amérique du nord et d'Europe une révision — déchirante — de leurs conçeptions des relations économiques mondiales ainsi que de leurs propres structures économiques, commerciales et industrielles. Dès le discours prononcé devant l'Assemblée générale, le 15 avril, par le secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, il était évident qu'une telle entreprise rencontrerait une toute-puissante opposition.

L'Assemblée générale est maintenant parvenue au stade terminal de la mise au point des textes et celle-ci donne lieu à un affrontement dont la réelle nature idéologique est mal cachée par le huis clos des discussions en commission. On ne peut que prévoir à son sujet — sauf miracle de la dernière heure — que la consécration du fossé autant politique qu'économique qui sépare le monde industriel du monde sous-développé industriellement. L'existence, voire l'agrandissement de ce fossé, pourrait prendre la forme de résolutions ou déclarations approuvées à la vaste majorité numérique dont dispose le tiers-monde à l'ONU mais qui seraient dépourvues de l'élément moteur que représenterait l'approbation des pays industrialisés.

Un dénouement aussi désastreux de la session extraordinaire ne peut encore être considéré comme certain. On considère cependant comme étant de mauvais augure le fait que la timide tentative de compromis faite sous forme d'une révision du texte du projet de déclaration sur "Un Ordre économique international nouveau" ait laissé intacts des passages inacceptables pour le monde industrialisé occidental, notamment en ce qui concerne les modalités financières et juridiques des nationalisations et expropriations.

Des divergences jusqu'ici entièrement inconciliables demeurent également sur le projet de "programme d'action" avancé tout comme la déclaration sur l'ordre économique nouveau par le groupe des 77 pays en voie de développement. Là non plus, la procédure du consensus, préconisée par les pays industrialisés ainsi que par un certain nombre de pays en voie de développement qui ne peuvent compter le pétrole parmi leurs ressources ne semble pas devoir être suivie.

On avait pu espérer pendant un certain temps que l'Assemblée générale serait unanime à approuver un programme d'aide d'extrême urgence en faveur des pays les plus gravement atteints par la hausse, catastrophique pour eux, des prix des carburants et produits pétroliers ainsi que par des catastrophes naturelles telle que celle du Sahel. Cependant, aux dernières nouvelles, les instigateurs de la session, sous la direction du ministre algérien des Affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika, refuseraient de rendre la promulgation d'un tel programme indépendante de l'approbation générale du projet de déclaration sur un ordre économique international nouveau.

La perspective de l'épisode final de la session extraordinaire n'est guère encourageante pour ceux qui en espéraient au moins un début d'harmonisation des conceptions et des planifications entre le monde industrialisé et celui qui ne l'est pas.

Vacances air-mer inoubliables avec le "France" entre mai et novembre 1974.

Cette année, la Compagnie Générale Transatlantique vous propose un nouveau programme de vacances avec le "France", le plus prestigieux paquebot du monde.

L'Europe à moitié prix.
Départ vers l'Europe à bord du "France" et retour en avion ou vice versa. Traversée à bord du "France" entre New-York et Southampton ou Le Havre. Traversée en avion de ou vers Londres ou Paris via British Caledonian Airways, en classe économique pour la moitié du tarif. Plus, 50% de réduction sur la chambre, les repas et les consommations dans tous les hôtels Inter-Continental en Europe. Vous pouvez rester en Europe aussi longtemps que vous le voulez.

Six vacances air-mer.
De 10 à 18 jours. Les prix varient entre $425 et $1155. Le prix du voyage comprend une traversée à bord du "France", le voyage en avion, tous les repas à bord du "France", vins compris, les transferts, l'hôtel avec petit déjeuner, et les excursions dans les différentes villes.

Londres
15 jours. Aller-retour sur le "France". Départ de New-York. Réduction spéciale de 15% sur le p. ix de la traversée. 2 nuits à Londres. De $668 à $789.

Londres
10 jours. Air-mer. 3 nuits à Londres. De $425 à $760.

Paris
10 à 11 jours. Air-mer. 3 nuits à Paris. De $495 à $825.

Paris/Londres
12 à 13 jours. Air-mer. 2 nuits à Paris, 3 nuits à Londres. De $560 à $875.

Paris/Amsterdam/Londres
14 à 15 jours. Air-mer. 2 nuits à Paris, 2 nuits à Amsterdam, 3 nuits à Londres. De $690 à $995.

Londres/Paris/Rome/Gênes
17 à 18 jours. Air-mer. 3 nuits à Londres, Rome et Paris, 1 nuit à Gênes. De $840 à $1155.

Pour plus de détails concernant les vacances air-mer avec le "France", communiquez avec votre agent de voyages ou la Compagnie Générale Transatlantique. (Tarifs en dollars U.S.)

TRANSAT

SARAGUAY-la-FORÊT
(près Cartierville)
SITE
RÉSIDENTIEL / EXCLUSIF
NOUS CONSTRUISONS SUR COMMANDE
La résidence de votre
À l'endroit de votre
Magnifiques terrains
CHOIX
CHOIX
BOISÉS
(Ce sont les derniers lots prêts à construire)
IDÉAL PROFESSIONNELS
737-2608

centre des arts visuels
NOUVEAUX COURS
du jour et du soir
• Céramique
• Tissage
• Batik
• Dessin
• Peinture
• Couleurs
• Linogravure
• Sculpture d'argile
et bien d'autres
du 6 mai au 27 juin 1974
Seulement $60.00
INSCRIPTION IMMÉDIATE
488-9559
350, Victoria

w.h.perron
Perron rend plus agréables vos travaux de jardinage...
TOUJOURS • A L'AVANT GARDE
Ariens

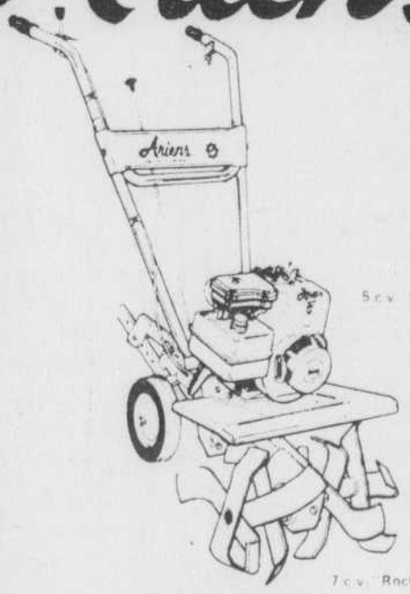

CHOISISSEZ UN ARIENS JET... ET PROFITEZ DES AVANTAGES DE VOTRE JARDINAGE

Avec un motoculteur Ariens Jet, tous ces travaux de jardinage deviennent une veritable detente dont vous profiterez pleinement. Toutes ces taches manuelles necessaires au sol pour labours, aeration et enrichissement sont alors facilement executes et vous prendrez plaisir durant de longues heures a soigner votre terre cultivable.
Le motoculteur Ariens Jet vous est offert en cinq modeles, depuis le 3 c.v. au 7 c.v. Sur certains modeles, des guidons lateraux en facilitent la manoeuvre et d'autres modeles offrent le fonctionnement a deux vitesses, marche avant et arriere.
Pour des travaux de jardinage plus agreables et bien profitables, venez choisir l'un des motoculteurs Ariens. Un veritable assistant dans votre jardin.

NOUS EFFECTUONS LE SERVICE DE NOS APPAREILS

w.h.perron
515 boul. Labelle, Chomedey
(½ mille au nord du Pont Cartierville)
Tél.: 322-3610 Vaste stationnement gratuit
master charge CHARGEX

en bref

Fusion de municipalités

A la suie de la signature de la requête conjointe de fusion de la cité de Saint-Hyacinthe, des villes de Saint-Joseph, de La Providence et de Douville ainsi que du village de Sainte-Rosalie, des oppositions ont été présentées à la Commission municipale par des contribuables de la cité de Saint-Hyacinthe, de la ville de Saint-Joseph et du village de Sainte-Rosalie. La Commission municipale devra donc tenir une enquête publique dans chacune de ces trois municipalités comme la loi l'y oblige. Aucune opposition n'a été présentée par les contribuables des villes de La Providence et de Douville mais le ministre des Affaires municipales le lui ayant demandé, la Commission tiendra également une enquête publique dans chacune de ces deux villes.

Danse contemporaine

Un spectacle de danse contemporaine sera présenté sous la direction de Mme Francine Perron, par le groupe de danse de la polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry, 5150 boul. Robert, à Saint-Léonard, le 30 avril, le 1er mai et le 2 mai à 20 heures. On peut obtenir des billets, au coût d'un dollar, en téléphonant au numéro 325-0480, poste 73.

Chanteurs élèves de Rosemont

Les Chanteurs élèves de Rosemont invitent tous les intéressés à venir les entendre le vendredi 10 mai, à 20:15, à l'auditorium du Rosemont High School, 3737 Beaubien est, coin 16e avenue. Les pièces présentées sont en grande partie anglaises. Les billets se vendent $1.50 pour les adultes et $0.99 pour les étudiants et les personnes âgées.

Bourses de $30,000

Quatre savants ont obtenu des bourses de $30,000 chacun du nouveau Fonds I.W. Killam administré par le Conseil du Canada. Ce sont des professeurs Ben Bernholtz, ingénieur industriel de l'Université de Toronto, Herbert Gush, physicien de l'Université de Colombie-Britannique, John C. Polanyi, chimiste physicien, de l'Université de Toronto, et Hans Selye, qui poursuit toujours ses recherches sur le stress et le comportement, à l'Université de Montréal.

Horaire d'été d'Air Canada

L'horaire d'été d'Air Canada, qui sera en vigueur le 28 avril, prévoit une nouvelle escale (Munich, à compter du 3 juin), l'utilisation accrue des avions géants (12 Lockheed L-1011, six 747), la disparition complète des turbohélices Viscount de 48 places que remplaceront des DC-9 et l'établissement de liaisons sans escale entre certaines grandes villes canadiennes.

Vente des derniers Viscount

Air Canada a conclu une entente sur la vente de 24 appareils Vickers Viscount à deux sociétés montréalaises, United Aviation Services Ltd. et Beaver Enterprises Ltd. La vente comprendra également un simulateur, des pièces de rechange, moteurs et hélices, ainsi que tout l'équipement terrestre correspondant. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. La livraison s'échelonnera sur un an. Les derniers vols réguliers des Viscount ont lieu aujourd'hui, le 27 avril 1974.

Télégrammes en français

Les gens du Québec qui voyagent hors de leur province devraient prendre note du numéro de téléphone suivant: 1-800-436-3350. C'est le numéro interurbain qu'ils peuvent composer sans frais n'importe où au Canada en dehors de la province de Québec et de la ville d'Ottawa pour expédier des télégrammes en français. Les télécommunications CNCP ont étendu à tout le pays leur service de télégrammes en français grâce à ce numéro de téléphone donnant accès direct de partout au bureau de télégrammes de la ville de Québec. La province entière et Ottawa sont exclues car les services de télécommunications CNCP ont toujours été offerts en français dans ces régions.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, Tél: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

ANTIQUITES A VENDRE

MOBILIER salle à diner, 6 chaises en velours, table 72" x 36", (panneau) vaisselier, bahut, radio, excellente condition. $1,500. Tél: 353-2661. 30-4-74

CAUSEUSE, ensembles à eau, tables, etc. Tél: 430-2979, appelez entre 10:00 a.m. et 9:00 p.m. 30-4-74

APPARTEMENTS A LOUER

MONTREAL-NORD, près Lacordaire et Henri-Bourassa, nouvel immeuble avec des appartements ultra-modernes, à l'épreuve du feu, construction solide, tapis mur à mur. 3½, 2½, 1½, garage chauffé si désiré, meublé ou non-meublé. $140 à $160 par mois avec bail. Toutes les taxes payées, chauffage, électricité, tv-câble, taxe d'eau et système intercom. 6130 Renoir, app.3. Tél.: 326-5530. 25-5-74.

ILE-DES-SOEURS: sous-location, 3½ avec balcon, magnifique vue sur le fleuve, fin de bail: du 1er juin '74 au 30 septembre '74. $217. par mois. Taxe d'eau et garage inclus. Tél.: 761-1609 29-4-74

LONGUEUIL: 3½, meublé, chauffé, éclairé, moderne, tapis, draperies, buanderette, balcon, stationnement. Tél. 674-7708. 1-5-74

ROSEMONT: Cité Jardin, 2 pièces meublées, chauffées, eau chaude, entrée privée, $90 par mois. Tél.: Soir 255-8746 1-5-74

CENTREVILLE, 1½, 2½, 3½, attrayant, métro, piscine, électricité et taxes payées, raisonnable. Tél.: 842-5818 JNO

CENTREVILLE, 3½ pour mai, 193 étage, métro piscine, toutes commodités, électricité et taxes payées. Prix: $185. Tél.: 842-5818. JNO

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

APPARTEMENT à sous-louer, 4½ meublé. Lacombe, 15 mai au 15 août. Tél.: 467-6867 29-4-74

AUTOS À VENDRE

TRIUMPH GT-6, 1968, 6 cylindres, impeccable, AM-FM stéréo, carrosserie neuve, mécanique garantie. 70,000 milles. Tél.: 387-3265. 1-5-74

PEUGEOT 504, automatique, 1972. Tél.: 691-9143. 29-4-74.

FORT CHAMBLY AUTOMOBILE, 2575 Bourgogne, Chambly vous offre les voitures "Volvo et Fiat". Un service après vente. Un prix compétitif. Consultez-nous: 658-6623 ou 467-0461. 1-5-74

RENAULT R16, 1973, radio AM-FM, 22,000 milles. Tél.: 381-4969 29-4-74

A VENDRE

TABLE DE BILLARD professionnelle, Commonwealth, 4½ par 9 pieds, 6 mois, comme neuve, boules Snooker et Boston, 6 baguettes, support, triangle, brosse, housse, etc. Tél.: 279-4838 29-4-74

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél.: 279-8784 ou 276-1115 27-4-74.

BUREAUX À LOUER

Professionnels de la santé
ESPACE pour 4 BUREAUX
- Site idéal
- A proximité de tout.

COIN HENRI-BOURASSA et AVENUE D'AUTEUIL
Tél.: 381-6291
29-4-74

BUREAUX, environ 14'x12', climatisés, idéal pour professionnels, 831 Rockland, Outremont. 9 à 5 hres tél: 273-8595, soir: 334-6651. 4-5-74.

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, 5½, chauffé, meubles Thibault, cheminée pierre, toit cathédrale. Location: semaines-vacances, printemps-été. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-5-74

CHALETS À LOUER

PIEDMONT, maison 8 personnes, en pièces reconstituée, 1790, extérieur et mobilier moderne, seconde, 6 personnes, ultra-moderne et tout meublé, 3 minutes du golf et du Mont-Olympia. Vue panoramique exceptionnelle. Libre immédiatement. Té.: 661-2089. 29-4-74.

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél.: 279-8784 ou 276-1115. 29-4-74.

COTE-DES-NEIGES, Jean Brillant, près Université de Montréal, genre appartement. Meublé, privilèges, filles seulement. Tél.: 738-0207. 1-5-74.

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance, service outre-mer. Emballage. Entreposage. 725-2421. 29-4-74

ÉDUCATION

LE MENSUEL "Les Enseignants" offre des articles sur l'éducation et des procédés didactiques. L'abonnement ne coûte que $3.50, est, rue Prieur. Montréal-Nord. Tél.: 323-5410 29-4-74.

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE: Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures.. Tél.: 388-2137, 669-2547 J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

PROMOTEUR (SE) TOURISTIQUE

Agent de voyage requiert les services de représentants (tes) en voyage, temps partiel, nombreux avantages, commissions, etc. Pour rendez-vous, composez

274-1877
29-4-74

AUXILIAIRE DEMANDEE, pour clinique de médecine esthétique, fins de semaine libres, heures régulières. Appelez Dr Labelle 843-4061 ou 288-8251. 30-4-74.

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE BILINGUE
Groupe de médecins

Un groupe de médecins nouvellement formés à Cartierville requiert les services d'une secrétaire exécutive bilingue, possédant sténo française et anglaise, âgée de 30 à 45 ans et capable de faire preuve d'initiative.

Excellent salaire de départ et bonnes conditions de travail.

Appelez Mlle Parent:
842-2533
29-4-74

STÉNO BILINGUE

Important bureau d'avocats recherche secrétaire avec un peu d'expérience.
- Bonne ambiance.
- Tous bénéfices marginaux gratuits.
- 3 semaines de vacances.

appelez: Mme Chabot
878-3711
29-4-74

FERMES À VENDRE

HAM NORD: Ferme de 110 acres, maison meublée, chauffage électrique, thermostat dans chaque pièce, bâtiment et 3 garages. Idéal pour professionnel. $29,500. Tél.: soir 670-7538 29-4-74.

FERME, située St-André Est, 90 arpents, équipée, bonne maison, grange, garage, cabane à sucre commerciale, $60,000. Tél.: 336-1208. 30-4-74.

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

RECHERCHONS 20 couples désirant faire $1,000 par mois à temps partiel. Tél.: 658-6172 1-5-74

PHYSIOTHÉRAPEUTES
diplômés

A temps complet, le jour, pour clinique.
Demandez: **Mme Campagna,**
735-5547
29-4-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

PRÉPOSÉ(E) AUX LIVRES
- Bilingue.
- Expérience pertinente y compris l'entraînement et les rapports financiers.
- Salaire selon l'expérience.

Pour rendez-vous, appelez:
322-9600
29-4-74

INSTRUMENTS - MUSIQUE

PETIT PIANO à queue, Lesage, parfaite condition. Tél.: 272-8285. 30-4-74.

LOGEMENTS DEMANDÉS

DESIRE LOUER logis de 7 à 8 pièces, aussi près de l'Université Montréal que possible ou du Collège Brébeuf. Tél: 637-8781. 1-5-74

LOGEMENTS À LOUER

COTE-DES-NEIGES, haut de duplex détaché, face parc, vue panoramique, ensoleillé, 4½ spacieux, chauffé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, $180. Tél.: 676-2244 ou 733-8723. 29-4-74.

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.ph.L ès lettres Tél.: 524-3852. (J.N.O.)

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL: entre 2 centres d'achats, sur route no 9, sur terrain commercial, paysagé, faisant coin de rues, face au golf, servant actuellement au commerce d'antiquités. Belle maison brique, 5 pièces, plus sous-sol fini, plus local neuf de 28'x24', équipé pour rénovation de meubles. Peut faire tout commerce. A saisir $54,000. Particulier à particulier. Tél.: 467-2223. 29-4-74

RICHELIEU, très beau duplex en pierre et brique, salle de jeux, 1 x 6 et 1 x 5, 2 garages. Comptant requis $5,000. (MLS) André Lussier 658-6681 et 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 29-4-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

TRUST GÉNÉRAL
courtier/broker
montréal

AU BORD DE L'EAU

Laval-des-Rapides, près autoroute des Laurentides, sur un très grand terrain paysagé, un site bien exclusif et privé. Cette charmante propriété, bien conçue avec plus de 10 belles grandes pièces. Immense vivoir-salle à dîner de 43 pieds, faisant face à la rivière, avec un grand foyer. Un deux pièces avec entrée privée, pouvant servir de bureau. Petite piscine intérieure et salle de billard. **Prix: $52,000. (Coûterait quelque $85,000 à construire aujourd'hui).**

ANDRÉ B. THOMAS
731-6307
29-4-74

ICR
IMMEUBLES
Carbonneau
REALTIES INC.

655-9400

BOUCHERVILLE

Bungalow, brique, 7 pièces, avec foyer, terrain 7,800 p. approximativement. $44,500. Roger Champagne 655-9400 ou 655-7021. (MLS)

VERCHÈRES

Maison Canadienne, pierre-des-champs avec grande étable et dépendances sur 20 arpents de terre. Possibilité de louer terre supplémentaire. Roger Champagne, 655-9400 ou 655-7021.

LONGUEUIL

2 triplex jumelés, brique et pierre, près de C.T.M., place de stationnement. Faut voir. Roger Champagne. 655-9400 ou 655-7021 ou Giselle Poitras, 655-9400 ou 655-4445.
26-4-74

TERREBONNE, maison de pierre rénovée, toit normand, foyer, terrain 18,000 pieds carrés. Autres dépendances. Prix demandé: $65,000. Téléphonez après 5h. p.m. 666-9197. 29-4-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Dollard-des-Ormeaux

Sur parc, magnifique cottage moderne, pierre, brique et bois, 4 chambres à coucher, four encastré, tapis mur à mur, sous-sol, garage, jardin clôturé, hypothèque, 6½ %. Prix $48,500.

Immeubles PAL Enrg.
Courtiers
Paul-André Langelier
489-1260
29-4-74

BOUCHERVILLE: Idéal pour professionnel, split-level spacieux, air climatisé central, foyer en pierre dans salon, salle à diner, piscine creusée, chauffée, terrain paysagé. Pour information: André Houle 655-7611 ou 655-7285. Immeubles Westgate, courtiers. 29-4-74.

STE-DOROTHEE: Avec la belle saison vous apprécierez davantage cette propriété avec un terrain de 10,500 p.c. Merveilleusement paysagé. Bungalow 1962, 3 chambres, sous-sol fini, garage double, très propre, beau quartier. $35,000. M.L.S. C. Chapelle 687-1342. Immeubles Westgate Courtiers. 29-4-74.

LAVAL-SUR-LE-LAC — votre résidence future sur 30,000 p.c. au bord de l'eau, ou terrain 12,000 p.c. et 24,000 p.c. avec tous les services et prêts à être construits. Ernest Serrentino 334-5330. Immeubles Westgate, courtiers. 29-4-74.

LAVAL-SUR-LE-LAC — résidence luxueuse, au bord de l'eau, avec de très grandes pièces, 6 chambres à coucher, salle à dîner séparée, jardin-atrium, cuisine des mieux équipées, piscine intérieure dans un décor romain, une maison unique. $210,000 à Laval-sur-le-lac. Ernest Serentino à 334-5330. Immeubles Westgate, courtiers. 29-4-74.

TAILLEURS

DROLET tailleurs spécialité, habits et costumes sur mesure, 351 rue Guizot. Tél.: 388-2352. 29-4-74.

TERRAINS À VENDRE

LAC MASSON, Ste-Marguerite, 140 pieds, bord du lac, belle plage, pente douce, au soleil, accès année toute entière. 2 terrains. Tél.: 653-8154. 29-4-74.

PARTICULIER, domaine Chanteclair, autoroute directe, 16,000 p.c., vue 50,000 face piscine, plage privée sur lac, voisins chalets suisses. Prix $5,500. Tél.: rés.: 288-6403, bureau: 866-8461. Alain Henot. 3-5-74.

CANTONS DE L'EST

Près Bromont, grands lots. **Prix spécial avant-saison.** Développement de récréation et investissement. 50 milles de Montréal.

Prenez autoroute des Cantons de l'Est, Bromont sortie 44, traversez route 241, continuez 4 milles route Fulford-Foster. Informations sur place de 1 à 5 p.m. samedi, dimanche ou appelez

Montréal 845-3339
DOMAINE LAC FULFORD
3-5-74

FEMMES DEMANDÉES

CBC
Coin Côte St-Luc et Westminster

Occasion intéressante pour **sténographes et secrétaires bilingues** dans un bureau d'ingénierie.
- Doit posséder un diplôme de cours secondaire et un certificat de cours commercial, avec un minimum de deux ans d'expérience.
- Doit être compétente en anglais et en français parlés et écrits avec possibilités de prendre la sténo dans les deux langues.
- Salaire entre $6,000 et $8,000 par année selon l'expérience et qualifications.

Pour rendez-vous et entrevue appelez:
Mme C. Baratta
488-2551, poste 332
30-4-74

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON À DOMICILE

TRAVAIL:
- Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:
- Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
- Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:

Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:

"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.

Nous communiquerons avec chaque correspondant
J.N.O.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL
OFFRE D'EMPLOI
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO

Fonctions:
Agit comme secrétaire de permanents et/ou secrétaire affectée à un programme ou un projet et assiste à différents comités.

Exigences:
- Études secondaires
- Excellente connaissance du français parlé et écrit.
- Expérience pertinente.
- Sens des responsabilités et initiative.
- Sténo-dactylo.

Conditions de travail
Selon la convention collective (salaire $107 à $137 par semaine) selon l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Secrétaire Général,
Alliance des Professeurs de Montréal,
4455 St-Hubert,
Montréal,

Date limite: vendredi 3 mai, 17 heures.
29-4-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
(offres d'emplois)
SERVICE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL recherche des candidats aptes à remplir les fonctions énumérées plus bas :

SURVEILLANT DE TRAVAUX : **($8,364.00 — $10,103.00)**

NATURE DE L'EMPLOI — Surveille les travaux de construction d'intercepteurs, de collecteurs, de raccordements, de stations de pompage et autres travaux connexes aux fins d'en assurer l'exécution en conformité des plans et cahiers des charges préparés par le Service d'Assainissement des eaux.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction: être détenteur d'un diplôme d'un institut de technologie reconnu ou d'un Cegep, option génie civil.
Expérience: plusieurs années d'expérience pourraient compenser pour le diplôme susmentionné.

Concours no : 74-1013

TECHNOLOGUE (Génie civil) **($9,084.00 — $12,281.00)**

NATURE DE L'EMPLOI — Etudie, conçoit, réalise divers projets relatifs à l'épuration des eaux; exécute des travaux d'arpentage sous la surveilllance d'un ingénieur ou d'un arpenteur géomètre; surveille l'exécution de travaux majeurs sur des chantiers de construction, sous l'autorité d'un ingénieur. Dirige un personnel restreint dans la surveillance du projet et l'exécution de travaux mineurs sur son chantier. Interprète des plans et devis et voit à leur réalisation par les entrepreneurs. Exécute tout autre travail connexe sur demande.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction : être détenteur d'un diplôme d'un institut de technologie reconnu ou d'un Cegep, option génie civil.
Expérience : deux (2) ans d'expérience pertinente à la fonction. Une expérience supérieure de la construction pourrait compenser pour le diplôme susmentionné.

Concours no : 74-1014

AIDE-TECHNIQUE **(7,103.00 — $8,555.00)**

NATURE DE L'EMPLOI — Assiste un ingénieur ou un technologue dans l'exercice de sa fonction. Participe à des travaux en remplissant des tâches seccondaires ou routinières relatives aux projets du Service d'assainissement des eaux et exécute tout autre travail connexe sur demande.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction : posséder un diplôme équivalent à une 11e année d'études.
Expérience: 1 an d'expérience comme chaîneur.

Concours no : 74-1015

CHAÎNEUR **($3,797.00 — $5,656.00)**

NATURE DE L'EMPLOI — Participe à des travaux d'arpentage en surface et en tunnel, sous la surveillance d'un technologue ou d'un ingénieur. Il collabore aussi à des travaux de contrôle et de vérification ainsi qu'à des travaux manuels mineurs et à tout autre travail connexe sur demande.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction : posséder un diplôme équivalent à une 9ième année d'études.
Expérience : aucune expérience n'est exigée.

Concours no : 74-1016

Langues : parler et écrire le français ou l'anglais et avoir une connaissance pratique de la langue seconde.
Divers : posséder les qualités personnelles appropriées et avoir un état physique satisfaisant.

DURÉE DES EMPLOIS :
Ces emplois sont considérés comme permanents pour la durée des travaux pour lesquels ils ont été créés, c'est-à-dire pour une période variant entre 4 et 8 ans, si le travail de l'employé est satisfaisant.

AVANTAGES SOCIAUX :
Vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

NATURE DES EXAMENS :
Des examens porteront sur : a) les langues française et anglaise; b) la technique appropriée. D'autres tests écrits ou oraux pourront aussi être imposés pour juger de la compétence des candidats à remplir cette fonction.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ :
Les candidats qui obtiendront au moins 75% des points aux examens auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction. Les nominations aux postes vacants pourront se faire d'après cette liste.

DEMANDE D'EMPLOI
Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire en complétant la formule "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste ou au 5ième étage de l'édifice situé au 385 est, rue Sherbrooke, Montréal H2X 3N7, et la retourner au même endroit.
Veuillez indiquer clairement sur votre formule d'application ou toute correspondance, le numéro du concours pour lequel vous désirez postuler.
Téléphone : 872-6929

BUREAU DU PERSONNEL
29-4-74

les MOTS CROISÉS du Devoir

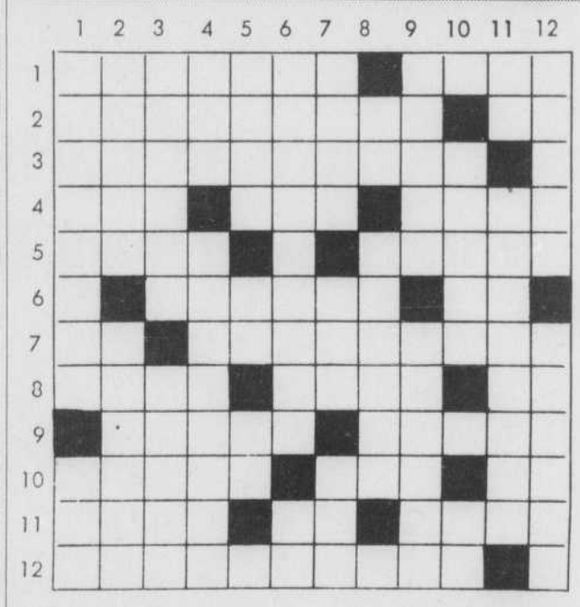

Horizontalement

1—Habit de déguisement. — Corde avec laquelle on pendait les criminels.
2—Personne qui a de l'humour. — Dysprosium.
3—Route à suivre dans un voyage.
4—Massue dont on se sert en gymnastique. — Troublé. — Choisi entre deux choses qu'il ne pouvait faire ou avoir à la fois.
5—Petite rivière de Bretagne. — Ion chargé négativement.
6—Expulser quelqu'un hors de sa patrie. — Sans vêtement.
7—Note de la gamme. — De l'Irlande.
8—Dieu de l'amour. — Entendre. — Mesure chinoise.
9—L'année qui précède celle où l'on est. — Point de mire, but.
10—Creusas. — Evénement fortuit. — En les.
11—Câble attaché à un objet immergé et tenu à la surface par une bouée. — Cobalt. — Destinée.
12—Arbrisseau cultivé dans le Proche-Orient (plur).

Verticalement

1—Relatif à la chimie. — Groupe d'animaux qui volent ensemble.
2—Instrument pour travailler. — Tirer le lait de la vache.
3—Marteau du tailleur de pierre. — Génie des eaux, dans les mythologies germanique et scandinave.
4—Expression de la voix. — Qui existe.
5—Substance concentrée dans l'urine. — Iridium. — Le meilleur en son genre.
6—Gladiateur romain qui luttait ordinairement contre le rétiaire. — Caesium.
7—Fils d'Isaac et de Rébecca. — Pluie. — Mâle de la poule.
8—Titane. — Plante de montagne.
9—Oiseau. — Cordage qui sert à hisser une vergue, une voile, etc.
10—Entoura de branches épineuses la tige des arbres, pour la protéger contre les animaux. — Charpente du corps humain.
11—Radian. — Tourner, mêler.
12—Souverain investi d'un pouvoir absolu. — Repos pris au milieu du jour.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	S	A	N	■	E	N	F	A	N	T
2	O	L	I	G	A	R	Q	U	E	■	O	R
3	N	I	N	A	S	■	U	L	T	I	M	E
4	O	G	I	V	A	L	E	■	E	M	E	U
5	■	O	S	E	R	A	S	■	R	A	■	I
6	A	P	T	■	D	I	T	O	■	G	A	L
7	M	O	R	S	E	■	R	I	C	I	N	■
8	B	L	E	U	■	B	E	N	I	N	■	J
9	R	E	M	E	D	E	■	T	R	E	V	E
10	E	■	E	T	A	N	G	■	E	R	O	S
11	R	E	N	T	I	E	R	E	S	■	E	U
12	A	T	T	E	S	T	E	R	■	P	U	S

AVEC LE PETIT ROBERT...
PAS DE PROBLÈME

Les Alouettes, sous Marvin Levy, poursuivront un double but

par André Tardif

Avis aux étudiants en quête d'un sujet de thèse. Marvin Levy, directeur-gérant et chef-instructeur des Alouettes, vous propose celui-ci:

S'il est vrai que l'empire britannique a été construit sur les terrains de jeu d'Eton, comme le veut un dicton historique, celui des Etats-Unis l'aura été sur ses terrains de football.

Historien d'abord, instructeur et administrateur ensuite, Levy est d'accord sur un point: le football est un sport guerrier, et la discipline qu'on y retrouve aura bien servi les Etats-Unis au cours des récents conflits où ce pays fut impliqué.

Se pourrait-il qu'on en ait abusé? Là, il devient prudent, voire méfiant. Détenteur d'une maîtrise en histoire de la prestigieuse université Harvard, il constate mais ne veut rien conclure. Américain lui-même, il est établi au Canada depuis un an à peine, et la controverse ne l'intéresse pas du tout.

D'ailleurs, Levy a trop à faire pour s'éloigner de son sujet. Depuis qu'il cumule deux fonctions importantes chez les Alouettes, à la suite du congédiement du gérant J. I. Albrecht, son horaire de travail est surchargé, trop peut-être au gré des journalistes habitués à trouver sa porte de bureau grande ouverte. On l'y questionnait inlassablement, et sans jamais se départir de son affabilité, il trouvait toujours une réponse au moins convenable.

Chose certaine, les amateurs de football de la métropole n'y perdront rien au change, sur le terrain de l'Autostade à tout le moins. Car avec la maîtrise qu'on lui reconnaît déjà dans toute la ligne Canadienne de football, et avec la certitude qu'il est dans la bonne voie, Levy a l'intention de former une équipe dont les Montréalais n'auront plus à rougir.

Si la saison 1973 s'avéra bonne, celle qui vient sera encore meilleure.

"Je poursuivrai un double but cette année: remporter des victoires et réaliser un profit raisonnable."

Le premier objectif, c'est évidemment celui que poursuivra Levy l'instructeur. Le second, c'est celui de Levy l'administrateur.

N'y a-t-il pas conflit entre les deux buts? Il balaie l'objection du revers de la main en déclarant: "Lorsqu'on adopte une philosophie, rien, absolument rien, ne doit nous en détourner. D'ailleurs, j'ai la peau passablement épaisse."

N'y a-t-il pas alors danger que n'étant plus à l'écoute, il perde contact avec la réalité quotidienne?

"Attention, j'ai dit qu'il fallait avoir la peau épaisse, je n'ai pas dit qu'il fallait avoir un coeur de pierre."

Et ça, ses joueurs de l'an dernier sont là pour l'attester. Levy est l'un de ces "oiseaux rares" qui savent combiner avec bonheur efficacité et humanité. Son enthousiasme contrôlé et sa sincérité forcent le respect de tous.

Que fait-il actuellement? Il ne cesse, avec ses instructeurs adjoints Gene Gaines, Rod Rust et Dan Sekanovich, d'étudier film sur film afin d'évaluer ses propres joueurs, ainsi que ceux des autres équipes de la LCF, de la façon la plus objective possible.

Il doit également, à titre de gérant, diriger et surveiller le travail de toute une équipe de jeunes administrateurs, qu'une organisation professionnelle comme celle des Alouettes est forcée d'avoir face à une concurrence de tous les instants dans la course au "dollar du consommateur" en quête de loisirs.

De la continuité

Ce dernier aspect du travail de Levy intéresse moins le journaliste. Ce qu'il veut savoir, afin de le transmettre à ses lecteurs avides de nouvelles encourageantes, c'est ce qu'on peut prévoir durant la saison qui vient.

"Sonny Wade (qui effectue un retour) et Jimmy Jones seront mes deux joueurs de quart-arrière. Tous deux peuvent également bien courir avec le ballon ou effectuer des passes.

"Bien sûr, nous serons victimes de passes interceptées. Nommez-moi une équipe de la LCF qui n'en souffre pas. Ça fait partie du jeu. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'en minimiser le nombre."

Il écarte le vétéran George Mira du revers et contre tous, la saison dernière, en précisant qu'il n'était pas le genre de "QA" qui pouvait courir avec le ballon.

Et ça, c'est typique de Levy. On opinera que Mira lui fut imposé, peut-être par le propriétaire Sam Berger, ou encore par un Albrecht maintenant disparu de la scène? Peut-être. Mais tant que Mira dirigeait l'équipe, Levy lui accorda un appui entier. C'est là une qualité que les athlètes apprécient hautement de la part d'un instructeur.

Les figures nouvelles sont peu nombreuses cette saison?

"On ne construit pas une équipe gagnante en renouvelant constamment son personnel. Seule la continuité permet de construire sur des bases solides. L'expérience, ça ne s'achète pas au football."

On se croirait à Washington, où George Allen a reconstruit les Redskins et en a fait une équipe puissante en utilisant presque exclusivement des vétérans, la plupart rejetés par d'autres équipes.

Un disciple

Une telle déclaration n'a rien de surprenant. Levy, en effet, a été l'un des adjoints d'Allen, à Los Angeles d'abord, à Washington ensuite, après une brillante carrière dans les rangs du football universitaire (il n'a jamais enseigné l'histoire) et avant sa venue dans la métropole.

Aimerait-il un jour devenir chef-instructeur d'une équipe dans la ligue Nationale?

Le pétillement de ses yeux le trahissent. Mais il est assez diplomate pour dire qu'une telle question est injuste envers son patron, qui lui fait entière confiance.

Quiconque étudie sa carrière d'instructeur découvre vite que l'aboutissement logique serait, pour Levy, un poste de chef-instructeur dans la LNF, peut-être doublé d'un poste de directeur-gérant, ce vers quoi tendent ses doubles fonctions actuelles.

Il connaît bien Don Shula, le génial pilote des Dolphins de Miami.

"Il est bien, mais j'en connais quelques autres qui le sont autant que lui dans la LNF mais qui n'ont peut-être pas eu sa veine", dit-il.

Après de courtes vacances bien méritées le mois prochain, Levy amènera ses hordes au Collège militaire royal de Saint-Jean, à compter du 12 juin. Il sera alors en mesure de constater, et ce jusqu'à la fin de novembre prochain, le fruit du laborieux travail qu'il s'est imposé durant les cinq mois de la saison dite morte.

Seule une coupe Grey, symbole du championnat canadien, pourra vraiment le satisfaire. Que peut-on lui demander de plus?

Hank Aaron abaisse un autre record

ATLANTA (AP) — "De grâce, ne me mentionnez plus de records", s'est exclamé Hank Aaron après qu'il eut abaissé une autre marque, hier soir.

Le vétéran de 40 ans a réussi le 15e grand chelem de sa carrière, brisant ainsi le record de la ligue Nationale lors d'une victoire de 9-3 des Braves d'Atlanta contre les Cubs de Chicago. Aaron, dont c'était le 719e circuit, a abaissé la marque détenue conjointement par Willie McCovey et Gil Hodges.

Lou Gehrig détient le record des majeures avec 23.

CHICAGO (3)	ab	p	cs	pp	ATLANTA (9)	ab	p	cs	pp
Kessinger,ac	4	0	1	0	Garr, cd	5	1	2	2
Monday, cc	3	1	1	0	CRobinson, ac	5	1	2	0
Madlook, 3b	4	0	0	0	Evans, 3b	3	1	0	0
BWillams, 1b	3	1	0	0	HAaron, cg	4	1	2	4
Cardenal, cd	4	1	2	2	Aker, l	1	0	0	0
JMorales, cg	3	0	1	1	Baker, cc	4	2	2	0
Mitterald,r	4	0	1	0	DaJohnson, 2b	3	1	0	0
Harris, 2b	4	0	0	0	Tepedino, 1b	4	0	0	0
Rouchel, l	3	0	0	0	Oates, r	3	1	2	1
Kremmel, l	0	0	0	0	Morton, l	2	0	1	0
Burris, l	0	0	0	0	NMiller, fo	1	0	1	0
HPina, l	0	0	0	0	Foster, co	0	1	0	0
Ward, fo	1	0	0	0	Office, cc	1	0	1	2
Totaux	33	3	6	3	Totaux	36	9	13	9

Chicago	300	000	000—3
Atlanta	010	000	80x—9

DJ—Chicago 1, LSB—Chicago 6, Atlanta 7. 2B—Monday, Cardenal, N. Miller, Garr. CC—H. Aaron 6. BV—Baker 2.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Reuschel	6 1-3	8	3	3	1	3
Burris	1-3	3	3	3	2	0
H. Pina	1 1-3	0	0	0	0	0
Morton G. 2-2	7	6	3	3	3	4
Aker	2	0	0	0	0	0

WP-Burris. D—2:26. A—6,829

CINCINNATI (4)	ab	p	cs	pp	ST-LOUIS (3)	ab	p	cs	pp
Rose, cg	5	0	0	0	Brock, cg	5	0	2	0
Morgan, 2b	5	1	2	0	Sizemore, 2b	3	1	0	1
Concepcn, ac	5	0	1	1	RSmith, cd	5	1	3	1
TPerez, 1b	3	0	2	0	Simmons, r	4	0	0	0
Bench, r	4	0	0	0	Torre, 1b	4	0	1	1
Foster, cc	3	1	1	0	Reitz, 3b	5	0	2	0
Rettenmd, cd	2	1	0	0	Melendez, cc	3	0	2	0
Kosco, 3b	3	1	1	1	McBride, cc	1	0	1	0
Chaney, 3b	0	0	0	0	Tyson, ac	4	0	0	0
Gullett, l	2	0	1	1	Curtis, l	2	0	0	0
Driessen, fo	1	0	0	0	Pena, l	0	0	0	0
Carroll, l	0	0	0	0	JCruz, fo	0	1	0	0
Hall, l	0	0	0	0	BHrabosky, l	0	0	0	0
Borbon, l	1	0	0	0	Hickman, fo	1	0	0	0
					Garman, p	0	0	0	0
Totaux	34	4	8	3	Totaux	37	3	11	3

Cincinnati	020	011	000—4
St-Louis	001	011	000—3

E—Tyson, Foster, Simmons. DJ—St-Louis 2. LSB—Cincinnati 8, St-Louis 12. 2B—Kosco, Gullett, Concepcion, Foster. 3B—Melendez. CC—R. Smith 4. BV—Morgan 2, Brock. BS—Sizemore.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Gullett, g. 2-1	5	7	2	2	3	1
Carroll	1 1/3	3	1	1	1	1
Borbon	2 1/3	0	0	0	0	2
Curtis p. 1-3	5	6	4	4	4	3
Pena	1	0	0	0	0	0
Hrabosky	1	1	0	0	0	0
Garman	2	1	0	0	0	1

PS—Borbon 3. APL—Curtis. Rettenmund. D—2:37. A—28,608.

HOUSTON (3)	ab	p	cs	pp	PITTSBURGH (4)	ab	p	cs	pp
Metzger, ac	5	0	2	0	Stennett, 2b	4	0	1	1
Brown, cd	3	0	0	0	Hebner, 3b	4	0	1	0
Gross, cd	1	0	0	0	AOliver, 1b	4	1	1	0
Cedeno, cc	4	1	2	0	Stargell, cg	1	0	0	1
Watson, cg	4	1	3	2	Mendoza, cd	0	1	0	0
LWay, 1b	4	0	0	0	DParker, cc	4	0	1	0
Galleghr, cd	0	0	0	0	Zief, cd	3	0	0	0
DgFader, 3b	4	1	1	0	Clines, cc	1	1	1	0
Helma, 2b	4	0	0	0	Sanguilln, a	4	0	1	1
Edwards, a	3	0	1	1	Traveras, ac	3	1	1	0
Dierker, l	2	0	1	0	Popovich, fr	0	0	0	0
CJohnson, fr	1	0	1	0	Pooker, l	2	0	1	0
Milborne, co	0	0	0	0	Giusti, l	1	0	0	0
Soherson, l	1	0	0	0	Krkpatrik, fr	1	0	0	0
Forsch, l	0	0	0	0					
Totaux	36	3	11	3	Totaux	32	4	8	3

Houston	000	000	120 — 3
Pittsburgh	000	011	002 — 4

E-Zisk, Stennett, Metzger. DJ-Houston 1, Pittsburgh 1. LJB-Houston 7, Pittsburgh 7. ZB-DgRader, Metzger. BB A. Oliver. CC-Watson 3. BS-Stargell, Rdwards.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Dierker	6	6	2	2	1	2
Scherman P.0-1	2 1/3	1	2	1	0	1
Forsch	0	1	0	0	1	0
Rooker	6 2/3	9	1	1	0	4
Giusti g. 1-1	2 1/3	2	2	2	0	2

APL Scherman Stargell. ML Dierker. D-2:20.

Assistance: 11,145.

Ligue Américaine

Milwaukee	100	100	020—4	10	1
Minnesota	000	000	030—3	8	1

Colborn (1-1), Rodriguez 8e, Murphy 8e et Porter; Blyleven (2-2) et Borgmann.
A—3,720.

Texas	001	020	000—3	10	1
New York	000	120	10x—4	6	2

Hargan (1-2), Merritt 8e, Foucault 8e et Sundberg; Stottlemyre (4-1) et Munson.
A—10,787.

Californie	000	300	000—3	8	0
Cleveland	000	000	040—4	6	3

Ryan (2-3), Selma 7e et Rodriguez; B. Johnson, Timmerman (1-1) 4e, Wilcox 8e et Duncan.
A—6,423.

Boston	010	000	010—2	6	1
Kansas City	000	110	11x—4	13	0

Lee (2-2), Segui 7e et Montgomery; Busby (3-2) et Healy.
CC-KC, McRae 2e.
A—13,537.

Détroit	001	001	000—2	10	0
Chicago	001	240	10x—8	13	1

Lolich (0-4), Seelbach 5e et Freehan; Bahnsen (2-2), Forster 8e et Harrmann.
CC—Chicago, Downing 3e.
A—16,152.

Oakland	000 201 010 001 000		—5	21	2
Baltimore	000 100 030 001 001		—6	10	3

15 manches

Blue, Fingers 10e, Knowlen 17e, Hooten 12e, Lindblad (1-1) 12e et Fosse, Haney 15e; Palmer, Reynolds 10e, Jackson (1-2) 15e et Etchebarren.
CC—Oakland, Jackson 2, 8e et 9e.
A—10,175.

Revers des Expos, 7-1

LOS ANGELES (AP) — Andy Messersmith a lancé un match de trois coups sûrs en plus de frapper un simple, un double, et produire un point, et Steve Yeager a fait compter trois points alors que les Dodgers de Los Angeles ont défait les Expos de Montréal 7-1, hier soir.

Les Dodgers ont chassé le lanceur partant Steve Renko dès la première manche en marquant cinq points.

Messersmith, 2-0, a été privé d'un blanchissage lorsque Ron Fairly a claqué un circuit à la 5e manche. Le lanceur des Dodgers a néanmoins retiré sept frappeurs sur des prises.

John Montague a assumé la relève de Renko et a bien fait.

Allin mène par 4 coups

CARLSBAND, Californie (AP) — Buddy Allin a distancé le plus prestigieux des pelotons du circuit de la PGA en présentant une carte de 69, trois sous la normale, laquelle lui a permis de prendre une priorité de quatre coups à l'issue de la deuxième tournée du tournoi des Champions doté d'une bourse de $200,000.

Bien que rappelant que son talent est limité et qu'il ne peut rivaliser avec les grands qui participent à cette épreuve, Allin mène néanmoins avec un compte de 135, neuf sous la normale. Il devance les vétérans Miller Barber et Gene Littler dans ce tournoi qui groupe seulement les golfeurs qui ont remporté une épreuve de la PGA au cours des 12 derniers mois.

John Mahaffey et John Schroeder suivent à 140, tandis que Lanny Wadkings totalise 141.

•

ALLEN MILLER a conservé la tête au tournoi Tallahasse en jouant hier 69-134. Il détient une priorité de deux coups devant Eddie Pearce, David Graham, Dan Sikes et Bruce Devlin.

•

SANDRA PALMER a joué 69, trois sous la normale, hier, et a pris les devants au début de la classique de Birmingham. Mlle Palmer détient une avance de deux coups sur Sandra Haynie et Louise Bruce, les trois golfeuses étant les seules des 83 concurrents à avoir joué sous la normale. Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a présenté une carte de 74.

•

BJORN BORG et Ove Bentson ont décidé hier de ne pas signer de contrat avec les représentants des championnats Intervilles. Le secrétaire général de la fédération suédoise de tennis, Mats Haselqvist, a, après divers entretiens avec Borg, fait une contre-proposition dans laquelle il donne des garanties au jeune joueur qui lui permettront de gagner au moins autant d'argent que lui en proposaient les dirigeants des championnats Intervilles. Selon les informations de presse, l'offre aurait été de $200,000. Bengtson a obtenu un arrangement du même type mais d'un niveau moins élevé.

Un voyage que six cyclistes du Québec voudront oublier

MONTREAL (PC) — C'est une bien étrange aventure que viennent de vivre six jeunes Québécois partis le 4 février dernier en Italie afin de préparer la saison cycliste 1974.

Le 4 février dernier, grâce au concours de Mission Québec 76, Jean et Noël Lessard, Gaétan Laforest, Michel Gervais, et Pierre Sirois, tous de Montréal, ainsi que Normand St-Aubin, de Roxboro, ont quitté Montréal sous la direction de l'ancien champion cycliste Marinoni pour Anzio et Milan, en Italie.

Ce voyage, patronné par le haut Commissariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, devait permettre à ces jeunes coureurs de préparer d'abord les championnats canadiens, puis les championnats du monde de Montréal du mois d'août prochain.

Alors, les organisateurs de ce stage, forts d'une promesse verbale du président de l'Association canadienne de cyclisme Guy Morin, pensaient que la délégation québécoise pourrait participer aux épreuves organisées en Italie en ce début de saison.

Après leur départ, les relations déjà tendues entre la fédération cycliste du Québec et l'Association canadienne de cyclisme devaient encore s'aggraver si bien que l'Association canadienne fit parvenir aux fédérations nationales européennes un avis indiquant que les jeunes Québécois n'étaient pas munis des licences réglementaires et ne pouvaient en aucun cas être admis à participer à des épreuves sanctionnées par des fédérations affiliées à l'Union cycliste internationale.

Malgré de nombreuses démarches auprès de l'ambassade canadienne à Rome et de la Maison du Québec à Milan, la délégation québécoise n'est pas parvenue à obtenir ces fameuses licences, le ministère fédéral de la Santé et Sports Canada ne semblant pas être en mesure d'agir sur l'Association canadienne de cyclisme.

Devant cet état de choses, la fédération cycliste du Québec a abrégé le séjour en Italie qui devait se terminer à la fin du mois prochain et ce sont des jeunes athlètes fort déconfis qui sont arrivés mercredi soir dans la métropole.

Pour eux, la situation était d'autant plus tragique qu'ils avaient dû abandonner leurs études ou leur travail pendant plusieurs mois au cours desquels ils ont cependant pu faire plus de 3,000 milles sur les routes italiennes, mais n'ont hélas pu acquérir cette expérience que seule la compétition peut donner.

Le directeur technique de la fédération cycliste du Québec, Lucien Bailly, a exprimé l'espoir qu'une entente finirait par intervenir pour le plus grand bien du cyclisme québécois et canadien, mais a ajouté que le président Claude Blanchard était fermement décidé à avoir recours aux tribunaux si l'Association canadienne de cyclisme ne faisait pas montre de plus de souplesse.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi
New York 5, Philadelphie 3
(Philadelphie mène la série demi finale 4 de 7, 2-1)
Boston 5, Chicago 2
(Série demi-finale 4 de 7 égale, 2-2)
Demain
Philadelphie à New York, 13h05
Chicago à Boston, 18h35
Mardi
New York à Philadelphie
Boston à Chicago

Les compteurs

	b	p	pts
MacLeish, Philadelphie	8	4	12
Bucyk, Boston	5	6	11
Sheppard, Boston	7	3	10
Hull, Chicago	6	3	9
Hodge, Boston	5	4	9
Lonsberry, Phi.	3	6	9
Cashman, Boston	3	6	9
Mikita, Chicago	5	3	8
Shutt, Montréal	**5**	**3**	**8**
Esposito, Boston	4	4	8
Stemkowski, Rangers	4	4	8
Dornhoefer, Phi.	3	5	8
Park, Rangers	3	5	8
Pappin, Chicago	3	5	8
Schmautz, Boston	3	5	8
Clarke, Philadelphie	2	6	8
Vadnais, Boston	1	7	8
White, Chicago	1	7	8
Orr, Boston	1	7	8

Association Mondiale

Demain
Toronto à Chicago
(Série demi-finale 4 de 7 égale, 1-1)
Houston à Minnesota
(Minnesota mène la série demi-finale 4 de 7, 2-1)
Lundi
Minnesota à Houston
Mardi
Toronto à Chicago

Les compteurs

	b	p	pts
Walton, Minnesota	8	7	15
Lund, Houston	6	6	12
Connely, Minnesota	5	6	11
Backstrom, Chicago	4	7	11
Mark Howe, Houston	4	7	11
Morrison, Minnesota	5	5	10
Carleton, Toronto	1	9	10
Labossière, Houston	2	7	9
Popeil, Houston	4	4	8
Harris, Chicago	4	4	8
Hardy, Chicago	4	4	8
Sicinski, Chicago	3	5	8

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Sorel 9, Québec 4
Hier soir
Québec 9, Sorel 7
(Québec mène la série finale 4 de 7, 3-1)
Demain
Québec à Sorel

baseball

Ligue Nationale

Jeudi
San Francisco 8, Montréal 2
Atlanta 3, Pittsburgh 2
L Angeles 1, Philadelphie 0
New York 5, San Diego 2
Hier soir
Los Angeles 7, Montréal 1
Atlanta 9, Chicago 3
Pittsburgh 4, Houston 3
Cincinnati 4, St-Louis 3
San Diego 6, Philadelphie 2
New York à San Francisco
Aujourd'hui
Chicago, Hooton (1-1) à Atlanta, Harrison (1-3), 13h15
New York, Swan (0-1) à San Francisco, d'Acquisto (2-1),15h
Cincinnati, Norman (1-1) à St-Louis, Foster (1-1), 18h
Montréal, Rogers (3-0) à Los Angeles, Downing (0-2),15h15
Philadelphie, Schueler (0-2) à San Diego, Jones (1-4), 21h
Houston, Griffin (2-1) à Pittsburgh, Moose (1-2), 13h15
Demain
Chicago à Atlanta, 13h15
New York à San Francisco, 2,14h
Cincinnati à St-Louis, 13h15
Montréal à Los Angeles, 15h15
Philadelphie à San Diego, 15h
Houston à Pittsburgh, 12h35

Ligue Américaine

Jeudi
Kansas City 6, New York 1
Texas 4, Boston 0
Hier
Milwaukee 4, Minnesota 3
Cleveland 4, Californie 3
New York 4, Texas 3
Kansas City 4, Boston 2
Baltimore 6, Oakland 5
15 manches
Chicago 8, Détroit 2
Aujourd'hui
Boston, Wise (2-1) à Kansas City, Fitzmorris (1-0), 13h30
Milwaukee, Slaton (1-2) à Minnesota, Decker (2-0), 13h15
Texas, Clyde (0-0) à New York, Dobson (1-2), 13h
Californie, Stoneman (0-0) à Cleveland, J. Perry (1-1), 12h
Oakland, Hunter (3-1) à Baltimore, Cuellar (0-2), 18h30
Détroit, LaGrow (0-2) à Chicago, Kaat (2-0), 20h
Demain
Boston à Kansas City, 13h30
Milwaukee à Minnesota, 13h15
Détroit à Chicago, 13h15
Californie à Cleveland, 12h
Oakland à Baltimore, 13h
Texas à New York, 2, 12h

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTREAL	9	4	.692	—
ST-LOUIS	10	9	.526	2
PHILADELPHIE	9	9	.500	2 ½
CHICAGO	6	8	.429	3 ½
PITTSBURGH	5	11	.313	5 ½
NEW YORK	4	11	.267	6
Section Ouest				
LOS ANGELES	14	5	.737	—
CINCINNATI	11	7	.611	2 ½
SAN FRANCISCO	10	8	.556	3 ½
HOUSTON	11	10	.524	4
ATLANTA	11	10	.524	4
SAN DIEGO	6	14	.300	8 ½

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	10	6	.625	—
NEW YORK	11	8	.579	½
MILWAUKEE	8	6	.571	1
BOSTON	9	9	.500	2
DETROIT	6	10	.375	4
CLEVELAND	6	11	.353	4 ½
Section Ouest				
TEXAS	10	7	.588	—
OAKLAND	9	8	.529	1
CALIFORNIE	9	9	.500	•1 ½
MINNESOTA	8	8	.500	1 ½
KANSAS CITY	7	9	.438	2 ½
CHICAGO	7	9	.438	2 ½

La CLQ demeure l'unique dissidente

Les dirigeants de la Confédération des loisirs du Québec (CLQ) maintiennent leurs positions relativement au conflit qui les oppose au haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Le président de la CLQ, M. Grégoire Marcil, a déclaré hier, après une rencontre des membres de l'exécutif de cet organisme, que le CLQ "ne commencera pas à se mettre à genoux devant le HCJLS" et qu'elle refuse toujours le regroupement administratif des trois grandes organisations de sports et loisirs du Québec. Celles-ci sont, outre la CLQ, la Confédération des sports du Québec et la Fédération québécoise de plein air.

Après de longs mois de négociations, CSQ et FQPA ont finalement acquiescé au projet du gouvernement et sont maintenant prêtes à cohabiter sous un même toit et à y partager les services administratifs fournis par l'Etat.

Quant à la CLQ, elle s'oppose avec véhémence à ce projet, soulignant sa vocation particulière, la nécessité pour elle de se distinguer des organismes sportifs et sa crainte d'être submergée par le secteur sport.

Mardi à Montréal, le directeur général du HCJLS, M. Yves Bélanger, a clairement indiqué que le gouvernement pourrait couper ses subventions à tout organisme refusant d'être logé au futur secrétariat administratif, rue Jarry est.

Hier, M. Marcil s'est dit peu impressionné par ces "menaces de chantage" qui, a-t-il ajouté, "pourront s'atténuer avec le temps". (Le regroupement administratif est prévu pour le 1er novembre prochain.)

M. Marcil a de plus souligné que la CLQ projetait toujours de déménager son bureau principal de Québec à Montréal. Déjà, son bureau montréalais de la rue Atwater a été déménagé au 1052 Laurier est et, d'ici trois mois, le déménagement complet du bureau de Québec devrait être chose faite.

Marlene Streit gagne

PINEHURST, C. du N. (d'après AP) — Marlene Stewart-Streit, de Fonthill (Ont.), a joué de façon régulière et méthodique, hier, et a eu raison de Nancy Roth-Syms par 5 et 3, en finale du tournoi amateur aux trous North & South. Il s'agissait d'un 2e titre pour Mme Streit dans cette compétition.

Agée de 40 ans, la Canadienne, qui avait déjà gagné en 1956 quand elle avait aussi obtenu le championnat amateur des Etats-Unis, a cédé le trou initial à Mme Syms, 35 ans, de Colorado Springs, deux fois gagnante du tournoi. Mais elle a ensuite gagné les deux trous suivants grâce à des normales, et n'a jamais plus cédé son avance.

L'époux de Marlene, Doug Streit, un ingénieur, s'était amené par avion à Pinehurst la veille, afin d'assister à ses victoires en demi-finale et en finale sur le parcours long de 5,900 verges.

Marlene était arrivée trois jours avant que ne débute la compétition, question de s'entraîner, puisqu'elle n'avait participé à aucun tournoi depuis sa conquête du championnat amateur du Canada l'été dernier. Quoique son jeu ait été très bien équilibré, elle a dit que c'étaient ses coups roulés qui lui avaient surtout permis de gagner.

"Mes roulés sont tantôt bons, tantôt mauvais, a-t-elle dit, mais je n'en ai pas raté plus de deux faciles durant toute la semaine."

Lorsque Mme Streit n'a pu réussir à atteindre le vert en deux coups réglementaires au tout 1er trou à normale 4., Mme Syms l'a gagné avec une normale. Mais elle ne devait pas en gagner un autre avant le 17e.

Entre ces deux trous, Mme Streit a pris une avance de 4 trous, réussissant les 9 premiers en 37 coups, la normale.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à Repentigny
Saint-Jean
Saint-Lambert
Brossard
Candiac
Longueuil

844-3361

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

CLAUDE ROY & CIE
Comptables agréés
6444 est, rue Beaubien
suite 103
253-2287

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉES
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

OVO

Le photographe québécois demeurera-t-il un paria?

par Pierre Vallières

Au seuil de sa quatrième année d'existence, le magazine de photographie OVO prend un nouveau départ. Jusqu'ici publié par le cégep du Vieux-Montréal, OVO est désormais dirigé par une équipe de quatre personnes: Jorge Guerra, rédacteur en chef, Normand Jacob et Peter Hutchinson, assistants à la rédaction, et Claude Robitaille, administrateur.

Magazine complètement indépendant de toute institution, OVO veut augmenter le nombre de ses collaborateurs et de ses correspondants, accroître le volume et la qualité des analyses consacrées à la photographie, acquérir une dimension internationale sans pour autant cesser d'accorder la priorité aux photographes québécois.

Jorge Guerra souligne avec raison l'indifférence de la plupart des gens envers l'art de la photographie. En effet, les galeries d'art n'y pensent presque jamais. Il y a bien les galeries de photographie The Centaur, rue Saint-François-Xavier, mais elles privilégient nettement les photographes anglo-américains et européens, n'accordant qu'une mince place aux photographes du Québec. Il y a aussi la galerie de photographie de la Cinémathèque québécoise, mais ses moyens sont insuffisants, à l'heure actuelle, pour assurer une promotion efficace de la photographie québécoise. Quant au Musée d'art contemporain de la Cité du Havre, il s'obstine à refuser à la photographie un peu de son espace et de ses moyens. Bref, le photographe québécois demeure un paria dans le domaine des arts. Bien souvent, il est condamné à vendre ses services aux journaux et aux revues pour vivre. Et, bien entendu, ce n'est ni l'esthétique ni la recherche qui intéressent les publications journalistiques vouées à l'information — et encore moins celles consacrées au sensationnalisme.

Aux Etats-Unis, la situation est totalement différente. Les photographes y ont droit de cité. Ainsi, par exemple, le Musée d'art moderne de New York (qui, soit dit en passant, s'intéresse au cinéma depuis sa fondation) a fondé en 1940 (il y a donc près de 35 ans) un département de la photographie qui a été dirigé successivement par des personnalités aussi prestigieuses que Beaumont et Nancy Newhall, Willard Morgan, Edward Steichen et John Szarkowski (l'actuel directeur).

En France, par contre, le photographe ne peut prétendre à aucun statut d'"artiste professionnel" et toute aide lui est en conséquence refusée par l'Etat qui le considère comme un simple technicien.

Au Québec et au Canada, un photographe peut être reconnu "moralement" comme artiste professionnel, presque au même titre qu'un peintre ou un graveur; il peut bénéficier parfois de subventions (tel le Groupe d'action photographique), mais par contre il ne sait où exposer ses oeuvres et celles-ci ne circulent qu'entre de petits groupes d'amis. Alors qu'un nombre croissant de Québécois s'adonnent à l'art de la photographie, avec la même rigueur et les mêmes exigences que d'autres catégories d'artistes, il devient urgent que les galeries leur ouvrent leurs portes. Il devient nécessaire aussi, pour la survie des photographes, que leurs oeuvres soient mises en circulation... et mises en marché. A ces seules conditions, l'art de la photographie au Québec aura des chances de se développer et d'affirmer son originalité propre. Autrement, à quoi sert-il d'inscrire cette discipline au programme de certains cégeps?

OVO veut justement, selon son directeur actuel, mobiliser les photographes québécois les plus sérieux et les plus prometteurs autour d'objectifs précis. Pour y parvenir, ce magazine devra cependant renouveler radicalement sa formule traditionnelle et accorder plus d'espace aux analyses, en particulier aux analyses de situations concrètes vécues ou subies quotidiennement par les photographes québécois. Il devra aussi augmenter la qualité des analyses critiques consacrées aux photographes et, en conséquence, diminuer l'espace disproportionné accordé jusqu'à maintenant aux portfolios.

Bref, OVO doit perdre son aspect un peu "catalogue d'exposition" pour devenir une revue davantage axée sur l'information, la critique et la discussion. Jorge Guerra fait remarquer à ce sujet qu'il n'est pas facile présentement d'obtenir la collaboration d'analystes; que les rédacteurs formés pour ce type de magazine spécialisé sont très rares au Québec; et que les photographes eux-mêmes écrivent peu sur leur art.

Mais OVO devra tout de même relever ce défi s'il veut s'imposer au Québec et à l'étranger comme un magazine faisant autorité en matière de photographie. Nous souhaitons que le nouveau départ du magazine OVO suscite suffisamment de mobilisation chez les photographes québécois pour que ce défi n'aille pas se briser contre un mur d'indifférence.

Pour ceux qui doutent que la photographie puisse être un art, voici la magnifique photo réalisée en 1910 par Jacques-Henri Lartigue au Bois de Boulogne.

qui fait quoi

POUR CELEBRER DOUCET: Les fêtes du centenaire de la naissance de celui qu'on appelle "le prince des poètes" au Canada français, Louis-Joseph Doucet, auront lieu le 3 mai prochain à 20h. au couvent des Dominicains (2715, chemin de la Côte Sainte-Catherine), sous les auspices de la Société des écrivains canadiens, de la Société des poètes canadiens-français et de la Société historique de Lanoraie d'Autray. Ces fêtes sont placées sous les thèmes "Hommage poétique" et "La veillée du passant".

•

LE HOCKEY ET L'ART: Hier soir, avait lieu à la galerie Bernard Desroches, 1194 ouest, Sherbrooke, le vernissage de l'exposition François de Lucy consacrée au hockey. Il s'agit d'un ensemble de peintures, gouaches et dessins consacrés à notre sport national.

•

PAULINE EN ITALIE: Pauline Julien se prépare à entreprendre son quatrième séjour en Europe en moins d'un an. Cette fois, elle se rend en Italie où elle participera au prestigieux Festival Premio Roma qui se déroulera du 2 mai au 9 juin. Sa participation à ce festival a été rendue possible grâce à une subvention du ministère québécois des Affaires culturelles, annonce un communiqué de la Direction générale des communications gouvernementales.

•

ANDROMAQUE-BROSSARD: A compter du 2 mai prochain, le Théâtre de Quat' Sous met à l'affiche "Andromaque" de Racine dans une mise en scène d'André Brassard. Brossard décrit la pièce de Racine comme "un show ben le fun". Rita Lafontaine sera Andromaque, Frédérique Collin interprétera le rôle d'Hermione, Hubert Gagnon celui d'Oreste et Gilles Renaud celui de Pyrrhus. Un "show" à ne pas manquer... par le réalisateur de "Il était une fois dans l'est". Hosanna!

•

EXPOSITION CHOUINARD: L'artiste Danièle Chouinard, peintre, exposera ses oeuvres récentes au Théâtre de Quat'Sous, du 2 mai au premier juin.

PAGNOL INHUME: La dépouille de l'écrivain Marcel Pagnol, décédé la semaine dernière à l'âge de 79 ans, a été enterrée hier dans le petit cimetière de La Treille, au pied du massif du Garlaban, non loin de Marseille. Autour de la petite place de l'église, quelque centaines de personnes seulement avaient pu prendre place, essentiellement les habitants de La Treille. Plus qu'une cérémonie, ce fut une réunion amicale, sereine malgré la profonde tristesse, sans protocole. Le cercueil, sur lequel avaient été posés l'épée et le tricorne de l'Académicien, ainsi que ses décorations épinglées sur un coussin noir, avait été déposé sous le porche de la minuscule église, où la famille, les amis et les personnalités vinrent se recueillir. L'archevêque de Marseille déclara alors: "La mort de notre Pagnol touche ce qu'il y a de plus intime en tout homme, là où se fait ce que Péguy appelait "la greffe mystérieure du spirituel et du charnel", tandis qu'un journaliste de ses amis disait seulement, en provençal: "Que la terre de Provence te soit légère, Marcel".

Université du Québec

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE et L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL annoncent l'ouverture du concours d'admission au programme de

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

(étudiants à temps partiel)

À qui s'adresse le programme ?

Le programme est conçu spécialement à l'intention des fonctionnaires professionnels gouvernementaux et de cadres et employés professionnels d'organismes publics et para-publics (corporations municipales, scolaires, hospitalières et de bien-être et autres).

Seront aussi considérées les candidatures des personnes employées dans le secteur privé et qui ont soit l'occasion d'entrer régulièrement en contact avec le secteur public, soit l'intention d'oeuvrer dans un organisme public ou para-public.

Qui est admissible ?

Les candidats plus spécifiquement visés sont ceux qui:
- détiennent un diplôme de premier cycle universitaire;
- sont âgés d'au moins 25 ans et d'au plus 40 ans;
- possèdent une expérience administrative d'au moins 2 ans;
- occupent un poste de niveau intermédiaire dans une organisation.

À titre exceptionnel, cependant, pourra aussi être considéré le candidat qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces conditions mais qui, à cause de sa compétence reconnue, occupe des fonctions administratives importantes.

Durée: la durée du programme est de trois ans, ou sept sessions.

Renseignements et admission:

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme ainsi que les formulaires de demande d'admission, s'adresser au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal H3C 3P8 Tél.: 876-3161

ou au: Secrétariat général
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
31, rue Mont-Carmel
Québec G1R 4A6
Tél.: 657-2476 ou 657-2485

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION: le 18 mai 1974.

Voyez-y!
L'offre d'échange FINA vous donne les moyens de rouler radial.

Vous en voulez des bonnes raisons d'acheter des pneus FINA RADIAL? Sécurité. Durabilité. Garantie de 40,000 milles . . . **et l'offre d'échange FINA!** Ces temps-ci, les détaillants FINA participants vous paient pour changer de pneus. Façon de parler. **Ils rachètent vos vieux pneus aux prix qu'ils paient pour des pneus FINA neufs équivalents . . . moins l'usure.** Oui. Vous payez seulement la différence entre la valeur d'échange de vos pneus actuels et le prix suggéré des FINA RADIAL. Vous ne devriez pas laisser passer ça!

LE FINA RADIAL
. . . c'est spécial!
- 6 couches de fibres à toute épreuve
- semelle mordante
- grande résistance à l'usure
- garantie de 40,000 milles

Vous voulez d'autres pneus FINA?
Votre détaillant va vous arranger ça!

FINA EXECUTIVE 2+2
—ceinturé pour mieux durer
• renforci de nylon 2 plis et d'une ceinture Dynacor* 2 plis pour plus de sécurité, plus de durabilité et une meilleure traction.

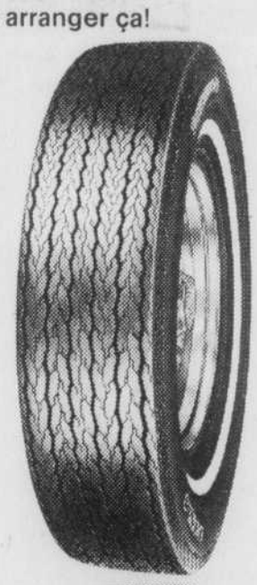

FINA CEINTURE
—fiable
• robuste et souple grâce à sa carcasse en polyester 2 plis et à sa ceinture en rayonne 2 plis.

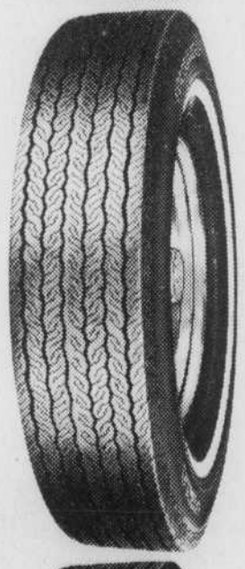

FINA NYLON IV
—économique
• plein d'allure
• série 78 à 4 plis de nylon résistant.

Passez voir un détaillant FINA participant. Il est d'arrangement.

FINA

FINA CHARGEX master charge

Pour rouler en toute sécurité et de façon économique.

LE DEVOIR
cahier des arts et lettres
montréal, samedi 27 avril 1974

théâtre: place aux adaptateurs!

par ADRIEN GRUSLIN

S'il est un précepte fondamental sur lequel les adaptateurs théâtraux semblent s'accorder, c'est bien le respect de la pensée de l'auteur.

Les quatre adaptateurs que j'ai questionnés m'ont affirmé, sans équivoque, leur volonté et leur obligation d'être fidèles à l'auteur.

Cependant, quand il s'agit de définir les mots "respect" et "liberté", les opinions peuvent varier. Il va de soi que faire une adaptation ne signifie en aucun cas se servir d'un autre pour véhiculer ses propres idées.

Il va de soi que l'adaptateur tente de rendre l'esprit davantage que les détails. Il va de soi également que traduction et adaptation sont deux choses différentes.

Une certaine liberté à l'égard du texte de l'auteur à adapter reste possible mais elle varie.

Michel Tremblay n'a pas besoin de présentation. On lui doit plusieurs Tennessee Williams, le "Mistero Buffo" de Dario Fo joué au TNM en janvier dernier, sans oublier des pièces de Zindel, que plusieurs personnes lui attribuent même en tant qu'oeuvres! En effet, ils ne sont pas rares les gens croyant que "L'effet des rayons-gamma sur les vieux garçons" et "Mlle Roberge boit un peu" sont des créations de Tremblay. Ce dernier précise que les préoccupations véhiculées par Zindel rejoignent les siennes, ce qui, pour lui, est intéressant. On a là les circonstances idéales, bien que peu fréquentes, pour faire une adaptation.

Des quatre, Michel Tremblay, avec René Dionne, est sûrement celui qui affirme se permettre le plus de libertés dans ses adaptations, tout en énonçant au préalable le principe du "respect intégral". Il est bien différent d'adapter "Mistero Buffo" une pièce italienne du quinzième siècle, à partir d'une traduction française, et de traduire Tennessee Williams de l'anglais au français. On pourrait laisser tout tel quel, dans ce dernier cas, alors qu'il suffit amplement de respecter l'esprit sans la lettre chez Dario Fo. C'est d'autant plus vrai que Fo véhicule des éléments anciens inconnus ou même inutiles aujourd'hui, quand ils ne sont pas incompréhensibles.

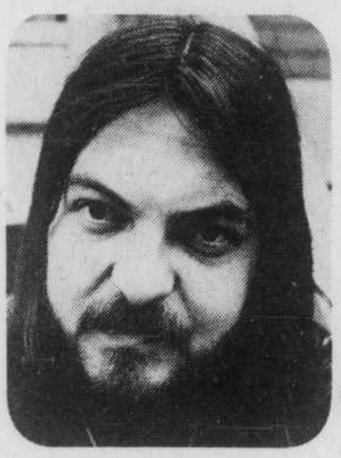

De tels éléments doivent être complètement modifiés, transposés. Ce faisant, l'adaptateur n'aura pas trahi l'auteur, il aura simplement trouvé l'équivalent d'ici, indispensable à la bonne compréhension de la pièce. Plus un auteur est loin de nous (dans le temps ou autrement), plus les libertés possibles seront nombreuses à l'égard de ses textes.

"Certains auteurs doivent être repensés complètement pour pouvoir passer" précise Michel Tremblay en parlant d'Eugène O'Neill. Pour rester américains, ces auteurs doivent être paradoxalement refaits". Tel n'est pas le cas de Tennessee Williams, à qui il laisse le contexte américain, tout en le réécrivant en franco-québécois. Il ne s'agit alors que d'une traduction, car "le faisant en joual, on va garder le côté américain qu'on possède en nous". En somme, la pièce adaptée n'est adaptée que parce qu'elle est intéressante pour nous. L'écrire en joual ne pourra, dans cette perspective, que la valoriser.

1

2

La chance de Michel Tremblay, c'est de n'adapter que des pièces qu'il aime. Sa notoriété de créateur lui permet de faire des choses prestigieuses. René Dionne ne jouit pas du même prestige. Il est beaucoup moins connu et de plus, n'est pas un créateur de théâtre. Son métier consiste à faire de la synchronisation. Les adaptations qu'il a faites sont presque toutes des traductions américaines: "Next" et "Le retour du guerrier" jouées au Quat'sous l'an dernier, "Adaptation" d'Elaine May cette année au même théâtre, "L'année du Championnat" de Jason Miller qui est jouée en ce moment au Port-Royal par la Compagnie Jean Duceppe, et quelques autres. Il ne faut pas oublier l'exception qui confirme (comme toujours) la règle: "Le Pélican" de Strinberg, téléthéâtre dont l'adaptation a été faite à partir du texte d'Adamov.

Après avoir affirmé lui aussi son "devoir" de fidélité à l'auteur, René Dionne précise que la chose essentielle est de "ré-établir la même atmosphère". Ce point rejoint de très près Tremblay quand il affirmait qu'adapter consistait à trouver des équivalents d'ici. Dionne affirme qu'il doit constamment chercher ce qui correspond à l'original.

L'adaptation implique un obligatoire déplacement de lieu, une certaine forme de transformation. C'est cela, "trouver ce qui correspond". "On s'approprie quelque chose d'ailleurs au nom du Québec" nous dit-il, en guise de définition. La *cohérence* dans les choix de lieux, de temps, d'espace et de langage importe plus que la *précision* des lieux, des détails.

Les pièces de théâtre ne sont pas toutes adaptables. Il est certain que les conflits de sentiments restent les plus faciles à adapter car on peut sans problèmes, laisser dans le vague plusieurs détails. L'exemple du "Pélican" de Strinberg en témoigne. Une pièce peut également être trop verbeuse et remplie de choses inutiles; il faut alors couper. "Je couperais sûrement dans Claudel" me dit René Dionne. Avec raison!

Par exemple, une pièce comme "Adaptation" (sic) d'Elaine May n'est pas adaptable, à cause du problème politique qu'elle véhicule. Il a fallu tout refaire pour aboutir au succès que l'on sait. Prendre une pièce de 45 minutes et en faire un spectacle de 75 minutes dilue le dynamisme de l'oeuvre: c'est ce qui s'est produit. Dionne ajoute que, souvent, il faut changer les détails tout en respectant les milieux. Dans "Désir sous les ormes" d'O'Neill, les paysans américains sont devenus des Gaspésiens utilisant un français archaïque encore très pur. Enfin, l'adaptation diffère de la synchronisation, où l'on fait tout en français "international", cette langue neutre et bâtarde, sèche et sans vie.

Guy Dufresne, connu pour son téléroman du lundi soir "Les Forges du Saint-Maurice", est aussi un adaptateur. Sa dernière pièce est "La Moscheta" de Ruzante, présentée dernièrement par la NCT au Gésu. Il a également adapté en téléthéâtres "Les trois soeurs" de Tchékov, et surtout "Des souris et des hommes" de John Steinbeck. Cette dernière réalisée par Paul Blouin, a connu un succès considérable. Il va de soi que Dufresne affirme, lui aussi, la primauté du texte original de l'auteur, mais il précise aussitôt que "tout en respectant parfaitement la pleine valeur de quelqu'un, on peut facilement y mettre de soi".

"La Moscheta" fut écrite en 1520, en dialecte padouan. Les quatre personnages de la pièce sont des paysans et il fallait trouver un équivalent d'ici, à partir d'un texte français qui ne tenait pas compte de leur langage. Il fallait "retrouver la truculence originelle du verbe de Ruzante", ce verbe cru, naturel et vulgaire. Mais Dufresne ne fait pas parler ses paysans en joual, qu'on pourrait trop aisément identifier aux Montréalais citadins. Il a plutôt cherché une parlure de style Bas-du-fleuve, qui lui paraissait la plus apte à conserver la vigueur originelle des personnages.

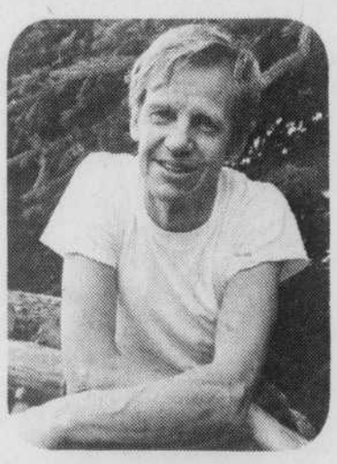

La démarche fut semblable dans le téléthéâtre "Des souris et des hommes." Il a d'abord fallu ôter du texte, pour les besoins horaires. Cela n'est pas très agréable, mais tout de même assez fréquent. En travaillant constamment à partir du texte anglais, "j'ai recherché une parlure campagnarde dans laquelle certains archaïsmes convenaient, bien qu'il ne fallait pas en abuser. On est beaucoup plus près des Etats-Unis que les Français, et il était impensable d'adapter une telle pièce dans un français dit international. Et comme pour "La Moscheta", le joual ne convenait pas davantage."

"L'adaptateur se doit de tenter de reproduire l'atmosphère par tous les moyens, pour rendre tous les sous-entendus contenus entre les répliques. Lorsqu'on travaille à partir de traductions, la tâche est plus compliquée. On doit alors faire confiance au traducteur initial, si on ne connait pas la langue de la création. Exemple: "Les trois soeurs" de Tchékov. Ne connaissant pas le russe, je travaillais à partir de deux textes qui parfois se contredisaient. Il fallait choisir un peu au hasard, par sensibilité."

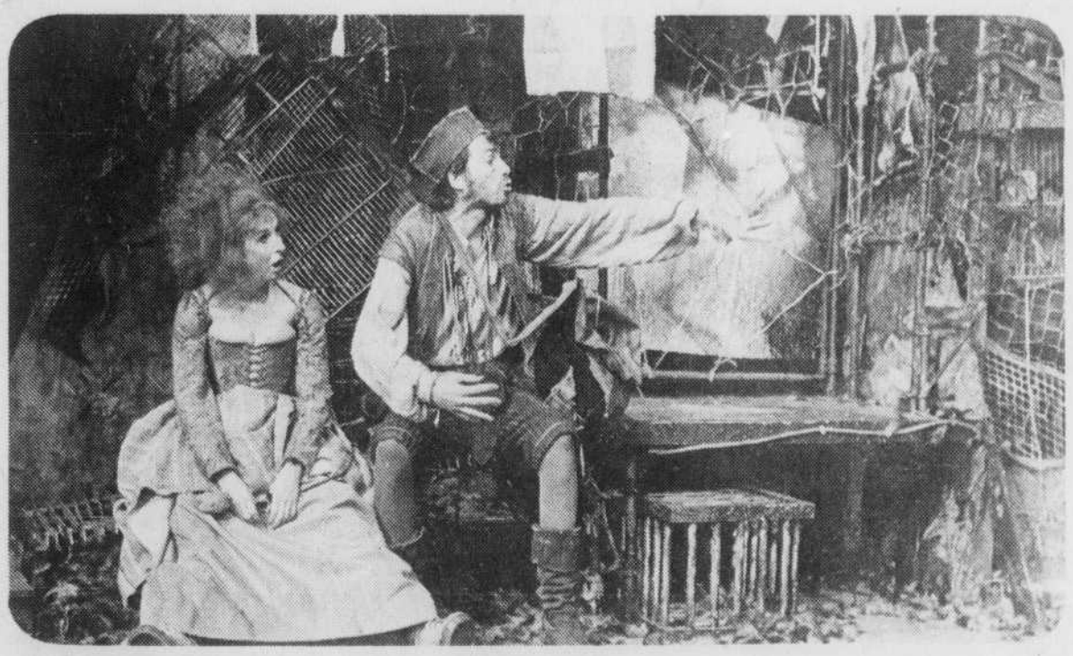

3

4

Gérald Tassé a surtout fait des adaptations pour la télévision. Il doit travailler avec les contraintes inhérente au genre. Il n'est pas rare de devoir réduire de trois à deux heures une pièce. On lui doit le récent "Hedda Gabbler" d'Ibsen réalisé par Blouin, "L'Héritière" d'Henry James, "Les mal aimés" de Mauriac, et d'autres. Pour M. Tassé, l'adaptation est une discipline artistique, car "on est responsable de l'homme par l'homme." L'adaptateur présente un auteur et une oeuvre qu'il doit non seulement respecter mais encore "faire valoir". On n'a pas le droit de faire d'entorse pour véhiculer ses propres idées en se servant d'un autre. "On enfourche alors un pur-sang qui ne nous appartient pas."

"L'oeuvre s'inscrit comme une ouverture sur le monde. Si on fait toujours des adaptations québécoises, il y a fermeture automatique, on se regarde le nombril. C'est trahir Tchékov que d'en faire une adaptation québécoise. Le joual a sa place au théâtre quand on décrit un milieu populaire, c'est indéniable, mais je le refuse parce que je ne veux pas me fermer au monde. Ce n'est pas parce qu'on décrit un milieu populaire qu'on doit se dire, "voilà la langue qu'on doit désormais parler."

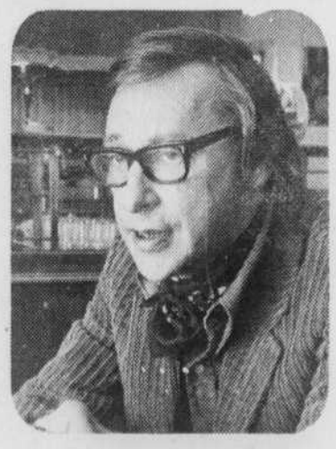

Avec un peu de passion dans la voix, Gérald Tassé ajoute qu'ici "il y a une élite qui ne veut pas que les masses populaires accèdent à la libération; qui les enferment dans le ghetto de la langue et qui feront plus tard de ces gens leurs esclaves. Inconsciemment, je l'espère. Si donc la pièce anime des mineurs anglais, ils parleront ici comme des mineurs d'ici. Mais il faut re-préciser qu'il est impérieux de ne pas traduire en joual. En somme, adapter c'est traduire dans les mots d'aujourd'hui, l'esprit d'une autre époque ou d'un autre monde. L'adaptateur n'a pas à décider lui-même de ce qui n'est pas ou n'est plus pertinent. Le temps décante, élimine pour nous; pour comprendre ce qu'on est, on a besoin du passé, pour savoir où nous allons, il faut savoir d'où nous venons. Etre contre cela, c'est être contre la science, c'est ne pas être du monde moderne."

conception graphique: robert guy scully/ réalisation: roger legault

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE
DESSIN SUR UN TROTTOIR
ROMAN
R. SABATIER
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

TROIS ÂGES DE LA NUIT
F. MALLET-JORIS
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.
LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

l' ESSAI

La langue et les têtes plattes : une foire d'empoigne

par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Je te dis, lecteur, qu'il s'en écrit des choses ces temps-ci sur la langue. La québécoise, la française et puis l'autre. En passant par les particuliers jusqu'aux gouvernementaux. C'est à croire qu'on a oublié ce mot de Bertolt Brecht dans **Sur la politique et la société**:

"Il est courant de parler de culture lorsqu'on n'a rien à dire. La culture, ou du moins ce qu'on entend sous ce terme, est ce que la nation persiste à considérer comme son bien inaliénable lorsqu'elle ne possède plus rien d'autre. La culture est ce qui subsiste encore lorsque la faim condamne la moitié d'un peuple au dépérissement, lorsque l'exploitation a pris des proportions inouïes."

Au Québec, c'est (sur le plan de la langue) la foire d'empoigne. Les pas drôles vont jusqu'à scruter à la loupe les billets que le P.Q. distribuait pour sa grande assemblée du 21 avril dernier, afin de lui reprocher ses inventions langagières et avant de poser la grande question: "A-t-on le droit, même au P.Q., surtout au P.Q., de s'amuser avec notre langue au moment où elle se trouve menacée comme elle ne l'a jamais été dans notre histoire?"

On rirait de la question si c'était Malabar Jasmin, Claire Kirkland-Casgrain ou Denis Hardy qui nous la servait, mais non! Il s'agit de Jean Marcel, célèbre pour être monté sur son grand joual de Troie il y a quelques années, un livre par ailleurs assez dégarouillant à lire. Mais pas autant que les papiers sur la langue de Doris Lussier dans un quotidien bien connu. Ça fait un brin drôle de lire Lussier varger à tour de bras sur le joual et vanter les louanges du français international quand, la veille, tu l'as vu faire la commandite des farines Robin Hood dans sa plus belle parlure beauceronne, celle avec laquelle (faut-il le rappeler?) il a fait ben des piasses en crachant vertement sur le bon français, comme l'a prouvé son célèbre disque si académiquement intitulé "La partie de plotte" ou quéque chose d'approchant!

En fait, quand on y pense bien, toutes ces histoires sont assez amusantes. Ça m'en rappelle d'ailleurs une autre qui fitte bien avec mon propos. Il s'agit de ce jeune écrivain québécois interviouvé à la télévision sur le joual et qui disait: "J'écrirais bien dans cette langue mais elle n'a pas de vocabulaire. Sûrement pas plus de mille mots!" Mon Dieu! Quelle ignorance crasse! Y en a qui auraient avantage à devenir rats de bibliothèque. Peut-être apprendraient-ils enfin qu'il s'est publié dans ce pays, au début du siècle, des dictionnaires épais comme ça sur notre parlure, certains ayant quelques bons milliers de mots bien à nous.

Et, à défaut de se ratifier, ces gens pourraient également lire avec profit le petit ouvrage de Ghislain Lapointe (**Les mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère**) (1) où, dans trois p'tites branches de notre langue, l'auteur nous donne, mine de rien, un millier de mots utilisés couramment par tout ou presque tout le monde de chez nous. En plus d'enrichir leur vocabulaire, ces belles gens de la langue parfaite (c'est-à-dire au formol) pourront également rire un peu puisque Lapointe démontre qu'on peut être drôle tout en ayant de l'allure.

Mais de quoi parle donc Lapointe? En fait, son travail a consiste à ramasser les mots dont se servent les Québécois quand il est question d'alcool, de jurons et de sexe. Question de nous montrer que tout cela est fort riche, souvent de grande invention, tout en images, odeurs et musique. Bien sûr, les baleines de corset de nos parlantpointu vont en péter un coup. Et puis après? Qu'elles pètent et grand bien leur fasse! Les autres pourront jouir pour la peine et verront que tout ne va pas si mal dans notre langue quand on prend la peine d'écouter ceux qui la parlent. Ainsi, les Québécois ont une douzaine de mots pour parler de quelqu'un qui est ivre: ça va de "réchauffé" à "chaudet", de "chaudasse" à "pompette", de "se paqueter la fraise" à "brosse" et pis "baloune". Sans parler de sacres, certains si tellement fabuleux comme: "un char de christs, quatre par banc", et qui font montre de beaucoup d'ingéniosité.

L'originalité de l'ouvrage de Ghislain Lapointe est aussi importante à un autre niveau: il nous dit qu'il y a au Québec différents pays langagiers, avec leurs expressions propres. Il faut lire son p'tit livre pour savoir ce que veut dire avoir "les orteils en anses de cruche", se "déjouquer", se "faire couper le siflette", se laisser "tenir la queue de poêlon", être "ben narfé", posséder "de belles amourettes" ou un "ourlouf" à tout casser, sinon une "zirzoune" dépareillée à faire frémir tout "berlibi", en attendant bien sûr "le polichinelle dans le tiroir"!

Une langue dans la langue? Bien non, tout simplement une langue à qui on a enlevé le droit d'être écrite, sur qui on a jeté l'anathème, et, partant, déconsidérée, ce dont un autre petit livre, **Diphtongues et lutte de classes** (2) de Desdémone Bardin rend assez justement compte. Desdémone Bardin s'appuie dans sa démonstration sur un ouvrage qu'il faut lire à tout prix: **Parler croquant** (3) de C. Duneton, un Occitan en beau démon qui en avait assez des péteurs de broue de la langue et qui a décidé d'aller au fond des choses. Qu'y a-t-il trouvé? Bien de la cracerie et tout un paquet d'idées reçues qu'il enfonce avec joie. On y apprend, par exemple, que le français de France est pauvre pauvre, qu'il n'invente plus (à cause de ses censeurs qui font grandir effrontément les différences qu'il y a entre la langue parlée et la langue écrite), qu'il est devenu abstrait non pas "naturellement" mais qu'on lui a tordu le bras, aidé par l'appareil d'Etat, c'est-à-dire celui des bourgeois de Paris, les indécrottables aristocrates qui ont imposé leur langue à plus de 25 millions d'habitants dont la langue maternelle n'est pas le français (qu'on pense aux Occitans, aux Basques et aux Bretons par exemple).

Sachant cela, la perspective du français change de place. En poussant à son bout l'argumentation de Duneton, on pourrait quasiment dire que le français international ou académique n'existe virtuellement pas puisque personne ne le parle, sauf bien sûr les censeurs, les rectificateurs de vocabulaire et les lettrés sur qui Duneton écrit:

"En France, on est très chatouilleux sur tout ce qui concerne les problèmes de la langue. On la traite comme un objet de vénération — comme une pièce rare, un fauteuil d'époque. Quand on en parle, c'est toujours pour la surveiller, la bichonner... On a la crainte que les vers s'y mettent ou qu'elle reçoive des gnons. Je suis sûr que les lettrés, au fond, regrettent que tout le monde s'en serve. A la limite, ils aimeraient pouvoir en interdire l'usage au commun des Français, à ce vulgaire qui l'abîme. C'est la vraie tradition."

Tradition contre quoi, de tous les coins de la France, on s'élève, brisant les vieux vocabulaires dictionnarisés, les vieilles règles bourgeoises, les vieilles différences entre écriture et parlure, afin que le langage ne plane plus au-dessus des nuages au profit de quelques impérialistes butés, mais qu'il se démocratise et appartienne à tous.

Au Québec, le problème n'est pas différent. Juste compliqué un peu par la promiscuité de l'anglais, comme le dit Desdémone Bardin, mais sans être plus apeurée qu'il ne faut, soulignant au contraire que la composition de notre langue ne s'effectue pas n'importe comment: "On y décèle des modes de fabrication réguliers, des modèles constants de composition, c'est-à-dire des règles, pas encore formulées mais appliquées rigoureusement par la grande majorité de la population québécoise." Ça nous amène un peu loin de la créolisation et de toutes ces autres sornettes qu'un hebdomadaire bien connu colporte comme un dément depuis quelques semaines, suivant en cela une campagne bien orchestrée où linguistes, casuistes et tout le bordel à bras s'en donnent à coeur joie pour essayer de nous enfirouâper de belle façon, dans une vision apocalyptique où parler français avec l'accent radio-canadien devient notre seul rempart contre les méchants Anglais et notre disparition.

Quand un peuple s'éveille et parle, on n'essaie pas de le rendormir et de le faire taire au nom d'un humanisme de la langue. On comprend plutôt, comme dit Léandre Bergeron dans sa préface, que la langue que ce peuple parle sera l'un des outils de sa libération.

(1) "Les mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand frère" de Ghislain Lapointe, Editions Québécoises, 1974.
(2) "Parler croquant" de C. Duneton, Editions Stock, 1973.
(3) "Diphtongues et lutte de classe" de Desdémone Bardin, Editions Québécoises, 1974.

la POÉSIE

Le premier recueil de R. Duguay réédité

par JACQUES LEMIEUX

Décidément, je ne dois pas être doué pour saisir toute la complexité, toute la richesse de la poésie dite "moderne". Là où je ne vois qu'alignements de mots plus ou moins bien réussis, on me rétorquera que je n'ai point vu ou compris le sens profond, mystérieux (magique?) et, pourquoi pas, **libérateur** de ces vers. C'est peut-être possible comme il est également possible que "L'espace de voir" d'André Roy ne soit... qu'alignement de mots.

"L'espace de voir" est une mince plaquette d'une cinquantaine de pages divisée en deux parties: "représentations un" et "représentation deux". Chaque poème tient en 5 ou 6 lignes et s'adresse aux différentes parties du corps: yeux, bouche, épaules, nombril, cuisses, etc. Voici ce qu'on dit sur la lèvre:

"par les yeux
impossibles sur
la lèvre
caméléons leur
musique dissolue
est spores et
et articulations
toile réversible à qui
papillote
avale ses plus
qu'harmonies

Je lis; je relis; et je n'y comprends rien. Ce ne sont que des mots pourtant et, pour la plupart, simples. Ensemble, et selon un schème probablement voulu par l'auteur, ils ne renvoient plus à quelque chose de connu. N'ayant aucun lien entre eux, il y a cassure nette au niveau du langage. Au pied de la lettre, ce ne sont que des mots sans suite.

Revenons maintenant au titre: "L'espace de voir". Espace, c'est-à-dire, "lieu, plus ou moins bien délimité, où peut se situer quelque chose" selon le petit Robert? Et si justement, le rôle du lecteur n'était pas de **remplir** ces espaces, ces "blancs" entre les mots, grâce à des repères fournies par le poète?

"caresse tendu
obscurément
élastique, minéral
que s'achève!
de s'empourpre et
encore à (dé) goûter
se prolonge plein comme
un miroir (pinceau)
: le sperme adhérent
serpent sur la langue"

Je lis et je m'arrête au mot "minéral", car je ne vois pas la relation entre ce mot et le précédent. J'ai donc un "blanc" à remplir, une liaison à inventer pour retrouver le sens perdu en cours de lecture. Plusieurs interprétations sont possibles; en voici une quelque peu fantaisiste: il fait nuit, un couple s'embrasse, les langues sont souples et l'un des amants désire soudainement une eau minérale! Désir bien peu poétique, mais enfin! L'autre (amant) a évidemment hâte que son partenaire achève de boire, d'autant plus qu'il s'empourpre et qu'il commence à être dégoûté de la chose... Je m'arrête ici, laissant à chacun le loisir de compléter ce tableau.

On remarquera cependant que différents espaces entre les mots ont été remplis, que là où il y avait cassure de la langue, c'est-à-dire non-sens, il est possible de rechercher une signification tout en suivant le canevas proposé par le poète.

C'est donc à une recherche active qu'André Roy nous convie, à une re-création du sens poétique. Interversion des rôles où le lecteur "poétise" à son tour, on y gagne au change.

Chez Raoul Duguay, la parole est essentiellement musique. Bien sûr, "**Ruts**" (réédition de son premier recueil poétique) est un "livre de libération de la chair"; mais l'armature entière du recueil est soutenue, d'une part, par la vigueur de l'émotion érotique, d'autre part par un langage intimement lié au jazz, "Ruts" étant "essentiellement l'expérience écrite de ma folie pour le jazz".

Citation importante car elle rendrait compte à elle seule

du rythme qu'impose Duguay à la poésie. Musicien extraordinaire, le poète décompose en différentes notes la sonorité verbale inhérente aux mots pour recomposer un poème qui se libère de la matérialité du signe écrit pour flotter entre alphabet et gamme musicale:

"allumai d'abord un
feu à force de
bombe avec fin foin fol
de tes couettes
convergées en
faisceaux puis
dodicherai à ne plus
dérougir la faraude
fraîcheur de ton é
corce enflée aux
félures à fruitages
ensuite gi
goterai au gré de la
gironde la fréquence
sans frontière de mon
haut huard de cri de
haine au forçail
fluterai fort" (...)

Si Duguay progresse ici d'après l'abécédaire (de a à z pour le poème en entier), il évolue aussi sous d'autres registres. La lettre "f" revenant à tous les deux vers et le rejet à tous les vers imposent une lecture très particulière où le "beat" tient une place prépondérante, voire essentielle. C'est à haute voix qu'il faudrait lire ces textes. Mais il y a plus. Raoul Duguay, par la forme même qu'il donne à "Ruts" renvoie constamment son lecteur d'un élément à l'autre, qu'il soit minéral, végétal ou animal:

"la brise n'attarde pas le
profil du printemps à la
porte de mon sang je
franchis le foetus de l'au-
rore pour
piger au soleil la pre-
mière tendresse d'une
rose elle
bée à demi se tient
debout sur ma table toute
ballerine à baiser à
l'abri des abeilles de
pupilles pélerines" (...)

Tous les éléments ont la faculté de se fondre dans un ensemble et chaque mot, chaque image ne prend son importance que parce que faisant partie d'un Tout indivisible. On revient ainsi à un leitmotiv cher à Duguay, qu'il décrit de la façon suivante dans "Lapokalipsô": "Négation et création simultanée d'un mode de communication avec TOULMONDE et PERSONNE". En somme, un excellent départ pour "L'aurore" et un gage de sérieux pour l'avenir.

"L'espace de voir", par André Roy, Montréal, Editions L'Aurore, Collection lecture en vélocipède, 1974.
"Ruts", par Raoul Duguay, Montréal, Editions L'Aurore, Collection lecture en vélocipède, 1974.

52 ANS
AU SERVICE DE
L'ACTUALITÉ
CULTURELLE

les
Nouvelles Littéraires

sont de plus en plus
lues

Abonnez-vous pour les recevoir
comme si vous étiez à Paris

Abonnement d'essai de 3 mois: $7
Abonnement de 6 mois: $19 — 1 an:$35

Vente et abonnements au Québec:

PERIODICA
7045 avenue du Parc
Montréal 303

JEAN-CLAUDE GERMAIN
Les tourtereaux
. . . ou la
vieillesse
frappe à l'aube !
en vente partout
$2.50
L'AURORE, 221 ouest, Saint-Paul,
Montréal - 844-8764

LIBRAIRIE BIBLIOPHILE
DU CANADIANA
550 est, Dorchester
Montréal H2L 2L3
844-1816
ACHAT ET VENTE:
livres, périodiques, etc.

AUBAINES
SOLDES
PRIX
RÉDUITS
DE
30 à
90%
BAZAR DU
LIVRE
1289, LABELLE
Métro Berri Demontigny
OUVERT TOUS LES JOURS
DE 12h. à 18h.
SAMEDI DE 12h. à 17h.

VICTOR-LÉVY BEAULIEU
En attendant Trudot
Tout un
arrière-pays
souterrain
en vente partout
$2.50
L'AURORE, 221 ouest, Saint-Paul,
Montréal - 844-8764

Dr SERGE
MARLAND
voulez-vous
un enfant
heureux ?
Un livre indispensable pour faire
de tout enfant, et pour sa vie entière,
un être heureux.
flammarion

le ROMAN

Deux Canadiens errants

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'académie canadienne-française

C'est des terres australes que nous est venue la belle complainte **Un canadien errant**, si mélancolique, tout à fait dans le style des chansons de l'époque Louis-Philippe. Elle rend bien le désespoir d'hommes qui, arrachés à leur patrie, ne rêvent que d'elle, lui parlent, regardent couler l'eau vers la mer. On ne peut imaginer situation plus tragique que celle de l'exilé politique. Il est perdu, au loin, sans espoir de retour, arraché, replanté, presque toujours dans un pays où il lui faut apprendre une langue nouvelle, s'habituer à des usages qui lui paraissent saugrenus, réapprendre à vivre. Dante a parlé des escaliers des autres, qu'on ne monte jamais qu'avec peine. Et lui, encore, qu'était-il, sinon un homme célèbre, un diplomate et un poète, qu'on respectait partout en Italie? Et pourtant, il regrette Florence avec amertume.

De tous temps, l'exil a paru le pire des maux. Les condamnés canadiens de 1837 ignoraient tout de l'Australie. A cette époque, c'était une contrée sauvage, peuplée d'étrangers souvent mal famés et de forçats britanniques, sortis tout droit d'un roman de Dickens. Ils quittaient un pays de vieille tradition familiale, aux champs fertiles, à la vie politique remarquablement vivante, pays d'idées et d'enthousiasme législatif. Il ne faut pas oublier qu'en 1837, nos ancêtres avaient réussi ce tour de force de transformer le droit international; jusqu'à la conquête du Canada, les lois du souverain conquérant faisaient foi, il les imposait d'office à ses nouveaux sujets. C'est cette règle absurde que nos ancêtres récusèrent; ils exigèrent de rester catholiques et Français bien que leur roi fût d'Angleterre et de Hanovre, anglais, allemand et protestant. La révolution de 1837 fut le fait d'hommes hautement conscients de leurs droits d'hommes libres et de citoyens. Intellectuellement et psychologiquement, le Canada, c'était encore l'Europe.

Prieur et Ducharme sont pris, condamnés, deviennent des forçats australiens. Pourquoi? C'était l'époque des soulèvements et les régimes n'avaient pas encore appris à résorber leurs éléments contestataires. En Pologne, dans l'Italie du Nord, en France, en Belgique, dans les pays d'Amérique du Sud, les pauvres et les intellectuels libéraux se dressent contre l'ordre établi. Et partout, la répression est sévère. En 1848, l'Empereur d'Autriche François-Joseph prendra le pouvoir au bruit des armes et à la suite d'une persécution totale. Il y a donc, au départ, un climat. Les dirigeants ont peur. Au Canada, la situation se complique du fait qu'à l'intérieur, les marchands anglais se croient tout permis et conçoivent le gouvernement comme leur chose; les Français, eux, veulent le pouvoir qui, selon les normes démocratiques anglaises, doit leur revenir de droit. Les Etats-Unis lorgnent du côté du Canada. Le gouvernement anglais est dans une situation difficile. Il sévira afin de ne pas tout perdre. C'est ce qui explique les nombreuses condamnations à mort et à la déportation.

Pour tout dire, ce fut un feu de paille. Papineau s'enfuit et passa ses années d'exil en France et en Italie, à lire, à fréquenter la bourgeoisie éclairée, à annoter Lamennais. Il était riche et puissant. Les ouvriers et les petits-bourgeois, les notaires et les employés de magasin se retrouveront, eux, dans les bagnes australiens. Prieur et Ducharme racontent simplement — et bien — leurs mésaventures. Ils croyaient à la réforme des institutions, ils participèrent à la rébellion, ils furent pris. Léandre Ducharme a l'esprit succinct, comme scientifique, peut-être terre-à-terre. Il s'intéresse aux événements, au déroulement de l'action, à la réalité immédiate. Dès les premières lignes de son récit on sent le refus de s'engager. Cette expérience, il l'a vécue une fois et cela lui suffit. Rien donc sur les causes de la rébellion, sur l'organisation du mouvement, sur la défaite. C'est immédiatement le procès, la déportation, les conditions de vie, la mer, les étoiles, la navigation, les points de repère, l'Australie, la vie là-bas, le retour.

Ducharme est un homme dont les ressorts ont été brisés. Il raconte, car il sent le besoin de s'exprimer, de dire à la postérité ce qui a été, mais il le fait sans enthousiasme, en écrivain simpliste qui consigne une certaine réalité. Il manque à Léandre Ducharme la chaleur humaine. Les pages se suivent, qui nous disent le temps qu'il faisait en haute mer, entre le Canada et l'Australie. On songe au journal du valet de chambre de Chateaubriand en route avec son maître pour Jérusalem. Rapidement, la lecture de Ducharme devient fastidieuse. Le séjour en Australie est, dans une large mesure, escamoté. Et nous voilà de nouveau en route, mais cette fois, il s'agit de celle du retour. Et ce sont les mêmes notations climatiques qui retiennent l'attention de Ducharme. Il arrive à Londres. Rien d'original à dire sinon qu'on trouve dans ce haut lieu de l'Empire beaucoup de magasins. Ducharme est sympathique car il est malheureux. Mais le malheur en soi n'a jamais donné de talent. Il y a ainsi des gens à qui il arrive des aventures extraordinaires et qui ne les méritent pas. Ducharme est de ceux-là.

François-Xavier Prieur est d'une autre espèce. Lui aussi est court, mais nuance capitale, il est trop court. Il nous laisse sur notre faim. D'abord, Prieur replace le lecteur dans le climat politique et militaire de l'époque. Il est soldat, il combat dans les environs de Beauharnois, il est vaincu, faute d'armes et de véritable commandement. Aucune organisation, aucun soutien logistique, de science militaire pas l'ombre d'une ombre. Une guerre d'amateurs qui manquent de munitions, de préparation, d'appuis véritables dans la population, qui manquent de chefs. Ils sont faits comme des rats et c'est très vite la prison, les sévices physiques et moraux, la condamnation. Prieur fut le compagnon de cellule du héros de Lorimier. Ce sont des souvenirs qui marquent un homme et Prieur sait en faire état avec mesure et sensibilité. Car ce fut un sensible, à la façon de son époque. Il croit dur comme fer dans la bonté de l'homme.

Le directeur de son camp de travail en Australie, une infâme brute, se radoucit lorsqu'il s'aperçoit qu'il peut compter sur l'esprit de patience et d'obéissance de ses prisonniers. Il cesse d'être la brute qu'il était. L'homme est le jouet et la victime des circonstances. Prieur sait voir et analyser. Au contraire de Ducharme, ce qui l'intéresse, ce n'est pas le compas maritime, mais son procès, son séjour en Australie, sa libération, donc les lois de sa vie de prisonnier. C'est un homme à qui la vie a été donnée en partage; il ne perd jamais le sens de l'humour, sait parler aux êtres qu'il rencontre. Surtout, Prieur sait se faire aimer. Sa personnalité devait être à la fois forte et sympathique. A Sydney, alors qu'il est pâtissier, loué à un maître, donc une sorte d'esclave, il se rend directement à l'instance juridique la plus haute pour protester contre une injustice. Le capitaine anglais qui le reçoit est séduit par sa bonne mine et sa franchise; il lui facilite les choses et Prieur qui était entré dans ce bureau esclave en sort presque libre. Il y avait chez cet homme de la fierté et le goût de la lutte. Ducharme courbe l'échine, Prieur hausse le ton. Et cette fierté circule dans les pages de son récit comme un sang généreux qui fait battre les tempes.

Et l'Australie? Elle se présente comme un continent inchoatif, où tout est possible, à mi-chemin entre le Far West américain et une Angleterre puritaine et cruelle. Il va de soi que les exilés y sont profondément malheureux. On les entasse dans des bagnes, livrés à eux-mêmes et à la dureté de leurs gardiens. Les pouvoirs ont peur d'eux, car ce sont des politiques qui, en principe, doivent se révolter. Il n'en est rien. Les prisonniers canadiens sont des doux qui ne demandent qu'à obéir et à travailler. Le mot qui revient dans ces deux récits comme un leitmotiv, c'est celui de "devoirs". Nos compatriotes connaissent leurs devoirs, ce sont des sujets soumis, qui ne rêvent que de retour. La patrie lointaine est toujours là, quelle tristesse! Mais il faut travailler, après l'amnistie, afin de payer le voyage de retour.

Prieur a la chance de rencontrer un marchand français qui l'aide à amasser la somme nécessaire. La chance, en effet, qui aime les esprits aventureux. Ducharme et lui reviennent au Québec, retrouvent leurs familles, le sol, les rivières, notre ciel et puis disparaissent dans une douce obscurité. Le récit de leurs aventures les fait aujourd'hui sortir de l'ombre. A la mesure de la révolte de 1837, Ducharme et Prieur hésitent entre la réalité politique qui leur échappe et l'expérience personnelle qui les dépasse. Notre histoire, qui va d'échec en échec, n'a pas cessé de balbutier.

F.X. Prieur, "Notes d'un condamné politique de 1838"; Léandre Ducharme, "Journal d'un exilé politique aux terres australes". Editions du Jour, Montréal 1974.

quoi lire - les ROMANS

La débarque, de Raymond Plante. Aventures rocambolesques de petits voyous à qui manque la grâce d'état et qui, donc, finissent mal. Description très drue d'un milieu qui semble hanter beaucoup de jeunes romanciers, celui de la pègre des ratés. (Editions de l'Actuelle, ouvrage primé).

•

L'Aventure Louis Hermon, d'Alfred Ayotte et Victor Tremblay. Alfred Ayotte a consacré presque toute sa vie à découvrir Louis Hémon, à tracer le portrait d'un écrivain énigmatique. A travers lui, c'est la société québécoise du début du siècle qui revit. Livre troublant. (Editions Fides).

•

Chélée ou la passion selon sainte Catherine, d'Yves Dupré. Fuite en avant d'un enfant qui se croit enfin un homme. Il rencontre l'amour, hélas! Un court roman, ou récit, qui retient l'attention, malgré le sujet, malgré le personnage principal, grâce à la personnalité de l'auteur. Rendez-vous à son prochain livre. (Editions du Jour).

•

D'aussi loin que l'amour nous vienne, de Georges Dor. Une belle histoire d'amour que tous les hommes de cinquante ans voudront vivre ou souhaiteront avoir vécue. Amour qui débouche sur la paix. L'auteur de chansons est aussi un romancier humain, probe, poétique. (Editions Leméac).

•

La fuite immobile, de Gilles Archambault. Un homme, romancier, journaliste, amoureux, à la recherche du seul véritable amour, qui est la solitude créatrice. Un beau roman, qui marque d'une pierre blanche la maturité esthétique de Gilles Archambault, écrivain. (Editions de l'Actuelle).

J. E.-B.

les LETTRES étrangères

Le Chili rural, enfer du romancier José Donoso

par NAIM KATTAN

Dans un village perdu quelque part au Chili, Don Alejo règne en maître absolu. Il est le grand propriétaire des lieux et il se fait élire par les pauvres paysans auxquels il promet l'électrification prochaine de leur village. Tout viendrait avec le progrès, le confort, le bien-être et la richesse. Il vend, à prix fort, aux misérables paysans, des mazures en torchis et leur fait miroiter un accroissement des prix. Or, entre-temps, il change d'avis, l'électrification ne viendra plus au village. Il décide de racheter les petites maisons qu'il fera raser, chassant les habitants des lieux et fera labourer la terre qu'il transformera en riches vignobles.

Jose Donoso met en exergue à ce roman les mots de Marlowe, "l'Enfer est sans limite, il n'est pas circonscrit à un seul lieu, car l'enfer est ici où nous sommes et ici, en enfer, nous devons demeurer"... L'action se déroule dans un bordel tenu par une fille impubère à dix-huit ans dont on devine à peine les formes féminines, chétive mais volontaire, surnommée la Petite Japonaise. Son partenaire est un triste travesti, Manuel. Ils ont tous deux reçu le bordel en héritage de la mère de la jeune fille surnommée la Grande Japonaise. Don Alejo en était à ce moment-là le propriétaire. Il a fait un pari avec la tenancière du bordel qui était sa locataire: si elle réussit à exciter le travesti, Manuel, connu aussi sous le nom de La Manuela et de coucher avec lui devant Don Alejo et ses amis, il lui cédera la propriété de la maison. La Grande Japonaise a convaincu le travesti à jouer le jeu, lui proposant par la suite d'être son associé. Cette alliance a eu comme résultat un fruit sec: la Petite Japonaise.

Le bordel occupe une place centrale dans nombre de romans d'Amérique du Sud: dans ceux de Mario Vargas Llosa, chez le brésilien Jorge Amado. On en trouve même une évocation chez l'argentin Borges. C'est le lieu où se joue le drame d'existences qui atteignent le paroxisme de la misère mais qui refusent obstinément de se résigner au malheur. Il existe une complicité tragique entre les prostituées dispensatrices d'un plaisir dont elles sont les victimes et des ivrognes exténués par le quotidien, meurtris par le destin, qui viennent chercher une éclaircie. Lieu fantasmagorique où l'impossibilité de bonheur s'exacerbe en violence. Et quand les prostituées et leurs clients s'aperçoivent qu'ils poursuivent un leurre et qu'ils ne parviendront à conjurer le destin, ils abîment la torture, dans leurs chairs, leurs velléités d'espoir.

Le roman de Donoso ne peut être réduit à un drame social. Sa revendication n'est pas politique car Don Alejo qui règne en dieu tutélaire n'est en fait qu'un chaînon de l'engrenage dont il ne possède pas le contrôle. Il est lui-même la victime de son âge, de son corps malade et de son rôle de riche propriétaire. Il est l'oppresseur mais il ne fait que jouer le rôle qui lui est désigné par une volonté qui le dépasse et dont il est à son tour l'esclave et la victime.

Sans effort, sans recours aux fioritures, Donoso nous décrit avec une simplicité insoutenable le déroulement de la vie quotidienne dans un village semblable à des milliers d'autres villages en Amérique du Sud et partout dans le monde. Ici le réel est tellement insupportable que nous le transformons pour notre propre confort en fantasmagorie et en cauchemar.

"Ce lieu sans limites" de José Donoso, traduit du chilien par Aline Schulman, Editions Carmann-Lévy, Paris 1974.

HMH Éditions Hurtubise - HMH, 380 ouest, rue Craig, Montréal H2Y 1J9/Tél.: 849-6381

J.-C. Batz et J.-C. Kiefer
La vidéo-cassette
Naissance d'un medium

Après la télévision, le transistor, l'électronique propose une nouvelle "boite magique" destiné à des millions de consommateurs: *la vidéo-cassette.*

Un maillon de plus de cette trame que l'audio-visuel tisse autour du monde. Quelles seront les conséquences sur la formation permanente, l'éducation, la culture, le divertissement?

Vilem Flusser
La Force du quotidien

La canne, le mur, la pipe, l'automobile, autant d'êtres quotidiens qui nous entourent, d'outils et d'extensions des sens de l'homme. Les objets quotidiens s'inscrivent comme une série de messages médiateurs des autres et de la société.
Une théorie de l'objet, analysé sous l'angle de la communication, des MEDIA.

Collection Aujourd'hui - chaque volume - $4.95

LE ZONAGE AU QUÉBEC
un mort en sursis
par Réjane Charles

Ce livre apporte une contribution aux débats qui s'engagent actuellement sur les nouvelles lois d'urbanisme et des réformes à envisager en matière de techniques de planification territoriale.

En vente chez votre libraire au prix de $6.00
Les Presses de l'Université de Montréal

MICHEL GARNEAU
Sur le matelas
La chanson d'amour de cul
Deux pièces exceptionnelles
en vente partout $2.50 et $1.75

L'AURORE, 221 ouest, Saint-Paul, Montréal - 844-8764

10% de réduction du prix du catalogue
GRATUIT 1 album PLÉIADE sur BAUDELAIRE avec l'achat de 3 Pléiades
QUINZAINE PLÉIADE À HACHETTE-CANADA
du 29 AVRIL au 15 MAI
LIBRAIRIE HACHETTE-CANADA 554, SAINTE-CATHERINE EST Métro: Berri De Montigny 842-3857

de PARIS

Les grandes ambitions d'un nouveau cinéma super-8

par COLETTE GODARD

Bien qu'il soit le plus petit format cinématographique actuellement commercialisé, on ne parle déjà plus de super-8 qu'en termes d'hyperbole. Ainsi, certains annoncent une révolution dans le cinéma, depuis que ce procédé qui semblait réservé aux joies de l'amateur a été détourné, amélioré par des pionniers tels que Richard Leacock aux Etats-Unis. Aujourd'hui, le super-8 est enseigné dans les universités. Pris en charge par des groupes militants, il est un instrument de communication; pour les marginaux, en revanche, il est un moyen économique de création "libérée", produite hors des circuits traditionnels. Toutes les voies sont ouvertes: toutes "parallèles", certaines commerciales, d'autres non. Ce que sera cette technique demain, en Amérique, en France, ailleurs, dépend beaucoup des expériences concurrentes, autonomes différentes, menées aujourd'hui en souterrain ou dans les universités, par des groupes tels que ceux dont nous parlons ici aujourd'hui. Ce panorama qui n'est pas exhaustif permet cependant de voir au-devant de quelles contradictions s'élancent les pionniers du super-8.

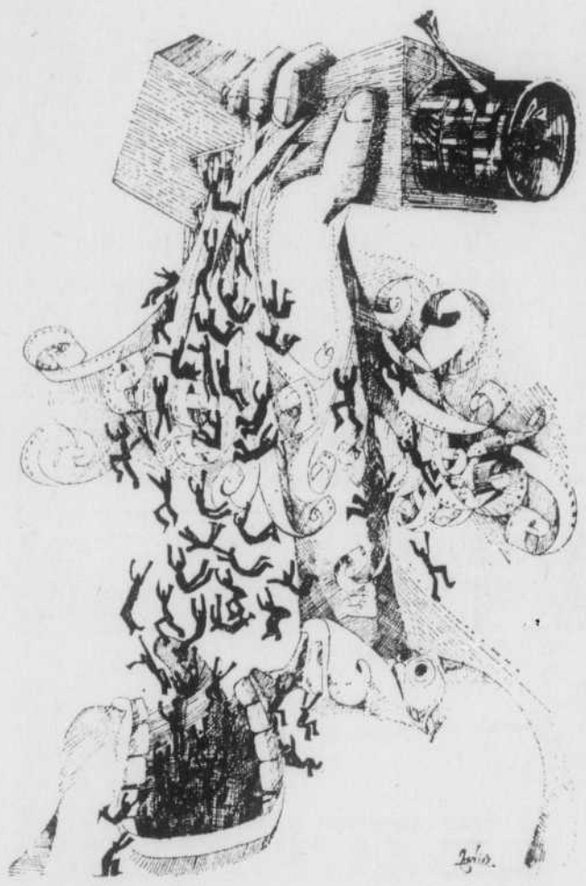

L'affiche du festival du Ranelagh.

Le cinéma super-8 a un passé tranquille, un passé modeste de gadget pour famille aisée, attentive au progrès, soucieuse de vivre son temps, de remplacer l'album de photos par l'image vivante, comme ses ancêtres ont remplacé la galerie de portraits par l'album de photos. Les caméras sont légères, faciles à manier. On en trouve à partir de 600 F. Le film revient à 10 F la minute. A ce prix. Il est muet, mais on peut toujours passer un disque de mandoline en projetant les merveilleux souvenirs des vacances napolitaines, chez soi sur un mur blanc, devant quelques amis, ou sur un écran, dans un club amateur. On n'en demande pas davantage. L'année dernière, la FNAC a écrit à tous les acheteurs pour leur proposer une sonorisation gratuite, elle n'a obtenu qu'un très petit nombre de réponses.

L'usage le plus répandu du super-8 reste encore le cadeau offert à ceux qui ont déjà tout le reste. La vente des caméras et des projecteurs est moins importante que celle des appareils photo, et elle stagne. Il y a deux ans, Kodak a lancé une campagne publicitaire pour amener les mères de famille à filmer les joies de leur vie quotidienne, sans succès. L'utilisateur particulier se sert assez peu souvent de son matériel, il ne cherche pas à le rentabiliser. Peu nombreux sont ceux qui s'intéressent aux améliorations, aux progrès techniques. D'ailleurs, dès que l'on arrive à des caméras qui peuvent entrer en compétition avec le matériel 16mm, on arrive aussi à des prix qui dépassent les limites du cadeau, même de luxe.

Pourtant, les avis sont unanimes: le super-8 c'est l'avenir, et son présent est riche de promesse. Actuellement, il complète la panoplie de l'audio-visuel. Les films peuvent être projetés sur écran vidéo. Leur prix est beaucoup moins élevé que ceux du magnétoscopie. Mais ils ne le remplacent pas. "Le petit Sony portable, dit un responsable de la FNAC, c'est valable pour le P.-D. G.-P. M.E."; le président-directeur général d'une petite et moyenne entreprise.

Le magnétoscope a l'avantage de donner l'image immédiate d'autre part, lorsqu'on organise une animation à ambition artistique, on préfère les diapositives sur tambour automatique, ce qui permet les fondus enchaînés, et peut être accompagné d'une bande sonore montée et mixée. Et la qualité des photos diapositives est souvent meilleure que celle des images cinéma.

Le super-8 se répand dans les secteurs paraprofessionnels: formation, communication culturelle ou commerciale. Ainsi, certaines entreprises s'en servent pour étudier par exemple, les psychodrames de vente. De la même manière, Peter Brook a fait filmer le travail avec ses comédiens pendant son "Workshop" à New-York.

Toutes ces activités demeurent réservées à un usage interne. Seulement, de côté et d'autre, on commence à se poser des questions sur les aptitudes du super-8 à permettre de nouvelles formes d'expression, de nouvelles formes de spectacles. Kodak, Beaulieu, et d'autres fabricants, se sont mis en marche pour trouver les moyens d'éliminer les obstacles techniques. Et ils ont trouvé, mis au point un matériel perfectionné (caméras, projecteurs, tables de montage). Ce matériel en est encore au stade du prototype, mais va sortir en magasin dans quelques mois.

Distributeurs et exploitants pensent déjà à équiper des salles. Le Festival du Ranelagh organisé par Action-Super-8, c'est-à-dire par Jérôme Diamant-Berger et Dimitri Davidenko, a prouvé que les films pouvaient être projetés sur écran normal. Les producteurs rêvent à une production qui coûterait vingt fois moins cher qu'en 35 mm, ils rêvent d'une pépinière de jeunes metteurs en scène qui feraient leurs premières armes avec des risques financiers réduits. Philippe Viard tourne actuellement pour Siritzky (les circuits Publicis et Parafrance). Michel Karlof a réalisé tout seul un long métrage pour montrer que l'on peut tourner une histoire avec son synchrone, mixages, effets de montage et effets divers, bref que le super-8 peut concurrencer le 16 et même le 35 mm et faire gagner des sommes fabuleuses à qui saura en organiser l'exploitation. Il s'est fait prêter du matériel, s'est fait donner 50,000 F par la FNAC. On trouve toujours plus facilement un mécène pour 50,000 F que pour les 200,000 F exigés par le C.N.C. avant d'entreprendre un tournage normal.

Mais la FNAC, qui ne veut pas tenir le rôle de producteur, n'envisage pas de renouveler l'expérience. Son but est de promouvoir le super-8, d'en élargir le marché. Si les caméras à son incorporé, les tables de montage qui vont être mises en vente ne sont pas encore à la portée de toutes les bourses, elles intéressent les professionnels. La FNAC a donc l'intention de les faire tester à ses frais par quelques grands noms du cinéma.

Déjà, on s'agite beaucoup dans les milieux commerciaux et plus ou moins marginaux. Le Festival Musidora n'oublie pas le super-8 dans les projections non-stop et non sélectionnées du Musée d'art moderne. La Convention du film fantastique l'annonce pour l'année prochaine. Jacques Robert organise un nouveau festival à Thonon-les-Bains au mois de septembre et a l'intention de créer une section super-8. La difficulté, en France, c'est qu'il existe très peu de films dont l'intérêt va au-delà de l'expérience en elle-même. Il faut les susciter.

C'est d'ailleurs le Festival du Ranelagh qui a mis le feu aux poudres en concentrant un nombre considérable de films. Mais, bien qu'ils aient demandé pour cette occasion à trois professionnels (William Klein, Michel Polac, Chris Marker) de réaliser chacun un court métrage, Jérôme Diamant-Berger et Dimitri Davidenko refusent de jouer le jeu du "Spectacle". Pour eux, le super-8 est d'abord un moyen d'expression subversif dans la mesure où il permet à tout le monde de s'exprimer, étant donné son prix de revient et sa maniabilité. Un moyen de s'exprimer, d'informer, de s'informer, de battre en brèche le terrorisme idéologique des "media". L'aspect artistique, professionnel ou non, la créativité, la recherche d'une nouvelle écriture n'entrent pas dans leurs préoccupations, leur propos se veut politique.

Dans le même sens se préparent — en particulier à Lille et à Lyon — des manifestations réservées aux femmes. Il ne s'agit pas de prospecter un nouveau marché de consommation mais, en somme, de faire admettre aux femmes que les problèmes techniques ne se posent pas, que si elles savent faire cuire un pot-au-feu dans un autocuiseur, elles savent se servir d'une caméra super-8, de leur faire admettre que ce qu'elles ont à dire intéresse tout le monde.

Susciter des films pour faire des festivals, et faire des festivals pour susciter des films. Jérôme Diamant-Berger revient de New York où il a passé un mois et pris de nombreux contacts, avec des projets plein la tête. Des projets de festivals nationaux dans tous les pays industrialisés, qui aboutiraient à une sélection pour un grand festival international qui aurait lieu à Paris cet automne.

Le super-8 est dans le vent; sa production n'est pas encore réglementée, puisqu'elle est à peine née. Elle est encore libre et artisanale. Lorsque des films commerciaux seront tournés avec des équipes réduites de techniciens, les syndicats auront sans doute leur avis à donner. Et aussi la commission de contrôle. Pour l'instant les films super-8 ne sont pas soumis à un visa. Mais le Festival du Ranelagh a failli être interrompu, car dès que plus de six personnes sont réunies, même gratuitement, il y a "représentation publique" donc contrôle. Cependant à moins d'empêcher toutes les manifestations de cet ordre, on voit mal comment la commission de contrôle pourrait s'exercer sur la vague de films qui va déferler un peu partout.

Le super-8 est dans le vent, les dents s'allongent et s'aiguisent, les rêves et l'imagination galopent, les utopies fleurissent, et aussi les espoirs plus ou moins innocents. Le super-8, c'est l'avenir, un avenir tout proche.

(le monde)

concert
sous la direction de
WAYNE RIDDELL
avec
Anna Chornodolska — Soprano
Janice Taylor — Alto
John Martens — Ténor
Winston Purdy — Baryton
John Grew — Organiste
HANDEL & HAYDN
Chandos Anthem # 6
Concerto pour orgue # 2
Messe de Marie Thérèse
L'Ensemble Vocal Tudor de Montréal
avec orchestre
28 avril 1974 à 20.30 H.
Église St. Andrew & St. Paul
Billets : $3.50 Adultes $1.50 Étudiants
Chez Sauvé Frères & International Music Store
Brosseau Musique, Fairview Centre, Pointe Claire
Par poste au 5224, rue Globert, Montréal H3W 2E7
(Veuillez inclure enveloppe affranchie)

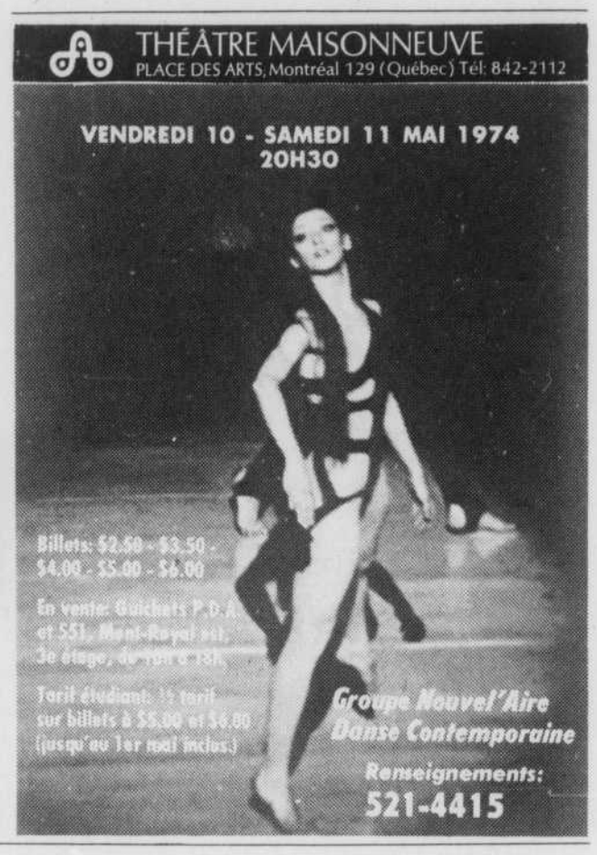

BIENTÔT !
Ballet Bolshoi
avec
RAISSA STRUCHKOVA — IRINA KOLPAKOVA
SVETLANA KOLUVANOVA — TAMARA VARLAMOVA
IRINA KHOLINA — TAMARA GERSHUNOVA
NICOLAI FADEECHEV — VILEN GALSTIAN
MIKHAIL BARICHNIKOV — VLADIMIR ROMANENKO
VICTOR BERDYSHEV — ALEXANDRE MARKOVSKY
& Corps de Ballet
Directeur artistique:
ALEXANDRE LAPAURI
Au pupitre:
V. PALIASHVILI - G. GEMTCHUGIN
110 ARTISTES
Solistes — Corps de ballet — Orchestre symphonique
Juin 17-21-22 (mat.) LAC DES CYGNES 2e acte, DIVERTISSEMENTS, NUIT DE WALPURGIS
Juin 18-19-22 GISELLE 2e acte, DIVERTISSEMENTS, DON QUICHOTTE 3e acte
Juin 20 DON QUICHOTTE 3e acte, DIVERTISSEMENTS, NUIT DE WALPURGIS
Billets: $12 $10 $7 $5 $4
CHARGEX 932-2234
Canadian Concerts & Artists Inc.
1822 ouest Sherbrooke (sous-sol)
SALLE WILFRID-PELLETIER

EN REPRISE POUR TOUS
LE GROUPE LA LAURENTIENNE
présente
LES GRANDS EXPLORATEURS
FANTASTIQUE
ÎLE DE PÂQUES
par Francis Mazière
qui commente personnellement son film-couleur
une production EXPLO-MUNDO
SALLE LE PLATEAU
26-27 et 28 AVRIL à 20.30 heures
3710 Calixa-Lavallée, Parc Lafontaine
Billets: $2.50 et $1.75 (étudiants)
En vente au guichet du Plateau
à partir du lundi 22 avril de 13.00 heures à 18.00 heures
dès maintenant à LA CORDÉE, 453 Ontario est
RENSEIGNEMENTS: 284-3222
MONT SAINT-HILAIRE
AUDITORIUM POLYVALENTE OZIAS LEDUC
Le 1er mai à 20 h.
525, rue Joliette - Tél. 467-0261
Billets en vente à la polyvalente, à la pharmacie Lefebvre et à Beloeil à la pharmacie Jetté
VAL D'OR
AUDITORIUM POLYVALENTE LE CARREFOUR
Mardi le 7 mai à 20h.
Billets en vente à la polyvalente
ROUYN-NORANDA
THÉÂTRE DU CUIVRE DE ROUYN
Mercredi le 8 mai à 20h
764-5375

le CINÉMA

"Les Malheurs d'Alfredo", et de Lucille "Mame" Ball

par ANDRÉ LEROUX

J'adore la comédie musicale, le genre le plus spécifiquement américain (avec le western) mais j'ai détesté **Mame**. La voilà bien la grosse machine par excellence, croûlant sous le faux luxe tapageur et croûpissant misérablement sous un manque complet d'imagination. Il faut bien dire que Gene Sacks n'a jamais été un cinéaste particulièrement original. Ses piètres adaptations des lamentables pièces de Neil Simon (**The Odd Couple; Barefoot in the Park**) ne dépassaient jamais le niveau du produit manufacturé à la chaine. L'originalité ne se trouvait pas de ce côté. Loin de là! Et il ne faut pas la chercher du côté de **Mame**, le film le plus pachydermique de l'année.

Depuis déjà quarante ans, Lucille Ball s'évertue à distraire les foules au cinéma et plus particulièrement à la télévision. On ne peut douter une seconde de la noblesse de ses intentions. Ses mimiques de clown ahuri lui ont mérité une réputation mondiale. Mais malheureusement son talent demeure très limité. Lucille Ball ne peut jamais s'effacer derrière un rôle, nous faire oublier son personnage de femme consternée par tout ce qui se passe autour d'elle. En regardant jouer Lucille Ball, on a toujours l'impression qu'elle vient à peine de découvrir que la terre est ronde. Son perpétuel émerveillement est trop calculé pour être totalement vraisemblable. Ses attitudes sont devenues des marques de commerce dont elle ne peut plus se débarrasser. Après tant d'années consacrées au monde du spectacle, il lui fallait donc trouver un rôle qui la projeterait au firmament des étoiles. Le cinéma se devait de l'honorer, de consacrer sa longue carrière. Mais il fallait évidemment rester dans les limites du bon goût, ne pas choquer son public. **Mame** a donc été conçu comme un immense divertissement familial, anodin et respectueux de toutes les valeurs établies. Rien de bien dangereux! Tout a été soigneusement aseptisé, acidulé, pour nous faire comprendre que les déboires de Mame, cette riche et romantique excentrique, ne dérangent vraiment personne. C'est une "folle" au grand coeur que tout monde aime et dont la sincérité ne peut qu'émouvoir.

Gene Sacks n'a aucunement voulu faire un film neuf qui aurait tranché sur la production impersonnelle d'un certain cinéma américain. Pas une scène qui n'ait déjà été vu. Pas un dialogue qui n'ait déjà été entendu. Si Sacks avait pris un certain recul ironique par rapport à ce qu'il montre, **Mame** aurait pu être un film charmant, une amusante parodie des clichés véhiculés par tout un cinéma romanesque de second ordre. Comme tout cela cherche à être "sérieux" et sans humour, le rire s'étouffe au seul profit de l'ennui. Les chorégraphies d'Onna White essaient bien de mettre un peu de vie dans ce spectacle peu réjouissant, mais les danseurs se précipitent les uns sur les autres avec un manque absolu d'élégance. Il faut voir avec quel grotesque acharnement ils gesticulent comme pour se prouver à eux-mêmes qu'ils font partie d'une comédie musicale exceptionnelle. Ils semblent tous très honorés d'avoir été choisis pour entourer, Lucille Ball, constamment présente sur l'écran.

Le film est d'autant plus gênant à regarder que Lucille ne peut guère cacher son âge avancé. Les éclairages les plus tamisés ne réussissent pas à nous faire oublier ses rides prononcées et sa peau flasque. Au début du film, Mame est une jeune femme pétillante qui change perpétuellement de coiffures, de décors, de bijoux et qui se moque des conventions. Comment Lucille Ball peut-elle jouer une jeune farfelue de trente ans alors que ses soixante ans ne peuvent leurrer personne? En essayant gauchement de charmer le spectateur. Comme si le charme pouvait faire oublier l'âge! Seule Beatrice Arthur (vedette de la série télévisée **Maude**) donne au film une note un peu plus joyeuse. Sa voix rauque et caverneuse, sa stature imposante et ses allures de reine toute-puissante débordent largement le cadre limite du film. Elle sauve véritablement **Mame** de la plus parfaite platitude. Sa performance n'a rien de banal car son énergie est tellement intempestive et tellement sauvage que sa moindre apparition allège le film et l'élève au niveau du spectacle "camp". Son numéro, "The Man in the Moon Is a Miss" a un air de folie presque aérien. Tous les autres comédiens apparaissent ternes à côté d'elle. Le jeune Kirby Furlong qui interprète le rôle du neveu de Mame, a moins de talent que Shirley Temple et Margaret O'Brien réunies ensemble. Ce qui n'est pas peu dire! Robert Preston dans le rôle du mari de Mame ressemble à un vieux retraité qui n'en finit plus de faire ses adieux au monde.

●

Dustin Hoffman est la vedette du dernier film de Pietre Germi: **Alfredo, Alfredo,** film mineur et sans grande importance dans la carrière du cinéaste. Deux films à succès ont fait connaître Germi: **Divorce à l'Italienne** et **Séduite et abandonnée**. Son ironie cinglante et son humeur destructeur s'attaquaient avec une rare férocité aux conventions sociales italiennes et à la morale hypocrite qui en découlait.

Dans **Alfredo, Alfredo,** Germi part en guerre contre le système légal italien qui gouverne les lois du mariage, de la co-habitation et de l'adultère. Alfredo (Dustin Hoffman) est un jeune commis de banque poursuivi par une fille sotte et complètement insignifiante, Mariarosa (Stéfania Sandrelli). Celle-ci, sexuellement insatiable, s'accroche à Alfredo avec une fureur monstrueuse, l'oblige à se plier à toutes ses exigences. La première partie du film est enlevée et dynamique. Germi sait comment faire jaillir le rire de situations tendues et pousser au maximum les virtualités comiques de chacune des séquences. Sa méthode nous est maintenant devenue familière: acculer des personnages faibles à des situations sans issue et on ne peut s'empêcher de ressentir un certain essoufflement de sa veine comique. Certes on reconnait toujours la célérité de sa mise en scène, sa dimension bouffe et caricaturale, mais **Divorce à l'italienne** et **Séduite et Abandonnée** avaient déployé toute l'étendue de son talent. **Alfredo, Alfredo** souffre d'un certain épuisement, d'une espèce d'impossibilité à approfondir son approche de la moralité italienne, prisonnière des schèmes sociaux. Germi répète ici, reproduit presque fidèlement tout ce qu'il a accompli dans ses films antérieurs. La spontanéité a disparu pour faire place à la redondance.

Dès qu'on a saisi la dimension unilatérale du personnage de Mariarosa, notre intérêt s'émousse et le film piétine. Germi préfère ressasser les situations plutôt que de passer à autre chose. Les premiers assauts de Mariarosa sont traités sur un mode essentiellement clownesque qui provoque immanquablement le rire. Mais le personnage est trop mince, trop peu développé pour nourrir et stimuler notre plaisir. Le romantisme dictatorial de Mariarosa ne permet pas aux situations de se développer car Germi l'utilise comme seul gag moteur. Ce qui accentue le caractère répétitif du jeu de la très belle Stefania Sandrelli (la femme de Jean-Louis Trintignant dans **Le Conformiste** de Bertolucci). Sa sensualité dévorante possède un incroyable pouvoir de provocation. Sandrellj est une comédienne qui se sert de son corps pour créer de très fortes images visuelles. Sa Mariarosa est auréolée d'une force mystérieuse extravagante. Sandrelli sait rendre le vide séduisant. Elle est l'une des rares comédiennes à savoir jouer les idiotes de façon intelligente et magique. Son immense talent se compare, sans hésitation, à celui de l'incroyable Marylin Monroe. Germi a trop concentré dans la première partie les moments ou elle envahit littéralement l'écran. Le personnage aurait dû resurgir périodiquement dans l'évolution du récit au lieu d'accaparer trop longuement notre attention au début. Après vingt minutes de projection, on n'apprend plus rien de nouveau sur elle.

Mariarosa ne nous est présentée que sous un angle comique. Dans la seconde partie, Germi lui oppose le personnage interprété par Carla Gravina, une femme indépendante et libre. Curieusement, celle-ci n'est jamais développée comiquement. Sandrelli est la ménagère bourgeoise tyranique alors que Gravina incarne la femme de carrière qui libère Alfredo de ses complexes d'infériorité. Avec l'intrusion du nouveau personnage, le ton change et Germi se montre incapable de soutenir le rythme comique de son film. Tout se passe comme si la relation entre Hoffman et Gravina ne pouvait se dérouler que sur un mode sérieux. Pourtant, les deux femmes mettent tout en oeuvre, chacune à leur façon, pour s'approprier le mou Alfredo. Leur but est exactement le même et l'erreur de Germi consiste à ne pas avoir maintenu à travers tout le film un même souffle comique, une même approche caricaturale. Le décalage entre le traitement des deux femmes est beaucoup trop grand pour que le spectateur puisse rire du début à la fin. De plus, on ne nous explique jamais clairement ce qui a pu attirer Gravina vers Hoffman. Leur relation manque de véritable assise.

Dans le rôle d'Alfredo, Dustin Hoffman, doublé en italien pour la circonstance, est moins surexcité que d'habitude. Son jeu est plus calme, plus contrôlé et plus nuancé que dans n'importe lequel de ses autres films. La voix italienne ne nuit absolument pas à la vérité du personnage. Elle lui donne au contraire une timidité fort attachante. **Alfredo, Alfredo** n'est pas un grand film mais grâce à Hoffman et à Sandrelli, il a quelques brefs moments fort agréables. (Au cinéma de la place Ville-Marie).

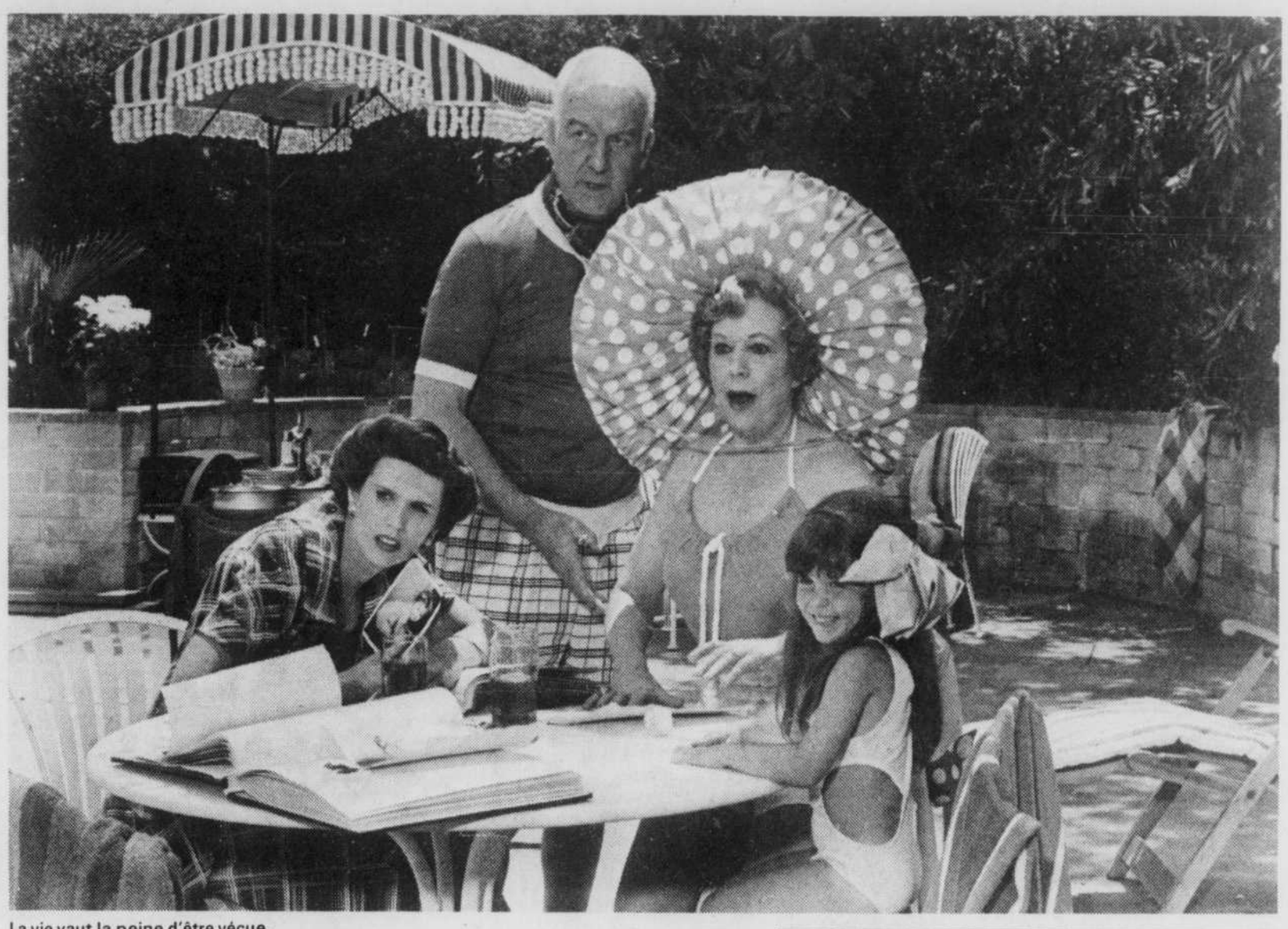

La vie vaut la peine d'être vécue.

quoi voir - les CINÉMAS

Le Privé: Version française de **The Long Goodbye.** Un détective privé (Elliot Gould) confronté à la corruption et à la violence d'une société décadente. Une admirable remise en question de la longue tradition du film policier américain. Une mise en scène époustouflante et audacieuse. Un véritable feu d'artifices. Un film magistral et envoûtant signé Robert Altman. A voir et à revoir à tout prix. (Au cinéma Berri).

●

Dilinger: L'histoire du célèbre gangster Dilinger et de son poursuivant Melvin Purvis. Une étonnante reconstitution de l'Amérique des années '30. Violent et poétique. Le premier film d'un scénariste très talentueux, John Millius. Un grand film méconnu. (Au cinéma Arlequin).

●

Bingo: Le plus grand mélodrame jamais réalisé au Québec. Efficace comme une émission policière à la télévision américaine mais sans grande originalité. Trop peu nuancé pour être "vrai". (Aux Parisien et Papineau).

●

The Exorcist: Warner Bros, espère récolter $150,000,000, avec ce cirque des horreurs. L'exploitation des souffrances d'une jeune fille possédée par Satan n'a rien de particulièrement divertissant. Insensible et répugnant. (Au cinéma Loew's).

●

Last Tango in Paris: Un film passionnant, qui ose parler sans détour des contradictions entre le coeur et l'instinct, la raison et la passion. L'oeuvre la plus accomplie de Bernardo Bertolucci, émouvante au possible. (Au cinéma Atwater II).

●

The Apprenticeship of Duddy Kravitz: L'ascension financière d'un jeune juif de la rue Saint Urbain. Une adaptation impersonnelle et fade du beau roman de Mordecai Richler. (Au cinéma de la Place Ville Marie).

●

L'emmerdeur: Une comédie enlevée et amusante qui met aux prises un tueur professionnel (Lino Ventura) et un petit bourgeois malheureux et survolté (Jacques Brel). Mécanique et répétitif mais tout de même fort divertissant. (Au Dauphin).

●

The Great Gatsby: Fitzgerald trahi par Jack Clayton et Paramount. Fidèle à la lettre mais non à l'esprit. Des dialogues rigides. Une mise en scène démodée et vieillotte. Trop de mouvements d'appareils et de flous faussement poétiques. De très brillants comédiens secondaires, mais Redford et Farrow n'ont jamais été aussi mal utilisés. Une amère déception. (Au Claremont).

●

Mon Nom est Personne: Un sous-sous-sous-produit des films de Leone. (Au Champlain).

●

Il était une Fois dans l'est: Le monde de Michel Tremblay réduit à sa plus simple expression. schématique et exhibitionniste. (Aux cinémas Jean Talon, De Paris et Fleur de Lys).

●

Mimi Métallo, blessé dans son Honneur: Une satire féroce et surprenante de l'Italie d'aujourd'hui réalisée par une ancienne assistante de Fellini, Lina Wertmuller. Souvent vulgaire et lourd dans son humour mais juste dans son observation des mécanismes de la corruption. (Aux cinémas Festival et V).

●

La Nuit Américaine: Un hommage émouvant au cinéma. Truffaut nous livre le plus beau portrait de lui-même. (Au Dauphin).

A.L.

Galeries d'Art

galerie bernard desroches
LE HOCKEY
VU PAR
FRANÇOIS DE LUCY
Jusqu'au 7 mai
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal H3A 1H6 / tél. 842-8648

EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE
Du mercredi 10 avril au samedi 4 mai
Exposition-vente des peintures de l'artiste
Léo Ayotte
Foyer des Arts Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations d'artistes québécois
au restaurant Eaton "La Galerie"
du Mail Cavendish (quartier Côte St-Luc)
EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE

Dans le cadre du congrès de la FAMEQ
Polyvalente de Cowansville
Vendredi 3 mai
nocturnales
L'Atelier Laboratoire
de la Faculté de musique
présente trois créations de jeunes compositeurs québécois
Inztoge
pour violoncelles, percussion, console de mixage
MYKE ROY
Changements
pour flûte, piano, violoncelle, percussion
MONIQUE CHÉNIER
Modulo 5
pour percussion et pianos préparés
PIERRE TROCHU
exceptionnellement le concert débute à 21h
l'entrée est libre

ET ALORS ?
VERSION 1974
incluant de NOUVEAUX SKETCHES DÉLIRANTS !
Bernard Haller
2 au 11 MAI
(Relâche 7 mai)
Billets: $7 $5 $4
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, Montreal Trust P.V.M.
Nombre limité de billets à demi-tarif sur $5: étudiants-Âge d'Or.
Agences & CHARGEX
932-2234
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS

L'église The Ascension of our Lord
rue Sherbrooke Ouest et Avenue Clarke
Westmount
MUSIQUE DE J.S. BACH
Phillips Motley - organiste
Stanley Walter's - Ténor
Dimanche 28 avril - 3:30 p.m.
Collecte

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
• Expression corporelle
• Danse contemporaine
Aucun prérequis
Tarif : $12 par mois
Renseignements : 273-2213

17e saison
La Poudrière
Théâtre International de Montréal
Par métro Ile Ste-Hélène
1er au 25 mai à 8:30
LA CRUCHE CASSÉE
de Heinrich von Kleist
(version française de la comédie classique allemande)
avec
Janine Sutto, Guy L'Ecuyer, Jean-Louis Paris, Jacques Galipeau, Marc Grégoire, Daniel Tremblay, Annette Leclerc, Maryse Pelletier.
Décors: Michel Catudal Costumes: Richard Lorain
Mise en scène: Albert Milaire
Dimanche seulement
Théâtre de marionnettes
LA BELLE AU BOIS DORMANT
François 2 h. - Anglais 4 h.
ENFANTS: $2.00 - ADULTES: $2.50
BILLETS EN VENTE:
Hôtel Sheraton Mont-Royal
Suite G 20
Montreal Trust P.V.M.
Renseignements: 526-0821

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire
Du mardi au samedi 20 h.
Dimanche 19h.
siegfried
de Jean Giraudoux
Mise en scène: DANIÈLE J.SUISSA
JEAN-MARIE LEMIEUX - YVETTE BRIND'AMOUR - HUBERT NOËL
FRANÇOISE FAUCHER - FRANÇOIS ROZET - JACQUES LORAIN
VINCENT DAVY - VICTOR DÉSY - SERGE BOSSAC
Décor: ROBERT PRÉVOST Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

Choix d'abonnements 861-7488
SAISON 1974 1975
au tnm
il y a place pour tout le monde

DERNIER DIMANCHE
14h30 — MARIONNETTES
LA FLUTE ENCHANTÉE
de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe.
15h30 — THÉATRE
L'ÎLE AU SORCIER
Fantaisie d'André Cailloux
théâtre jeunesse
Reservations 844 1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

le THÉÂTRE

Au TNM : une allégorie et une farce pl...

par ADRIEN GRUSLIN

Elle est bien étrange la nuit d'Anthyme et de Floralie! La pièce débute sur une scène où quatre bûcherons attendent le train. Parmi les quatre, il y a Anthyme et l'Italien, qui vont se battre pour Floralie. L'image sert en quelque sorte d'introduction, et l'étranger Italien, séducteur de Floralie, ré apparaîtra tout au long de la pièce, à intervalles irréguliers. Le village, par la suite, regarde passer le train. Puis la noce. Ces deux tableaux sont les plus vivants et les plus drôles de tout le déroulement. Après, on entrera dans l'allégorie proprement dite, et tout semblera plus lointain. Les scènes initiales nous mettent dans une ambiance de vie où les vérités, les clichés et les tabous sont énoncés sur une note légère. C'est en riant qu'on dira (par exemple) à Floralie que lorsqu'elle aura des enfants, elle deviendra grosse, laide et déformée. Pour elle qui veut vivre, la perspective est réjouissante...

De nombreuses phrases du genre sont lancées, avec une bonne dose de sadisme. L'aliénation traditionnelle québécoise s'y exprime, comme elle s'exprime (de façon flagrante) dans la robe noire que revêt Floralie en guise de "robe de voyage de noces". Quel funeste présage! C'est alors qu'on entre dans la nuit. Elle est conventionnelle au départ, cette nuit de noces où les jeunes mariés timides, plutôt maladroits et ridicules, vont s'aimer. Floralie et Anthyme supportent, encore là, tout le bagage des images reçues.

On est maintenant dans la véritable pièce: celle qui est en symboles, allégorie dans la nuit noire peuplée de peurs et de phantasmes. Ses composantes demeurent invariables et ponctuent une espèce de course vers ce qu'on pourrait appeler l'aube libératrice. C'est à tour de rôle que Floralie, Anthyme, Néron, le curé, les sept péchés capitaux, en marqueront les étapes. La construction de la pièce devient un inégal mouvement de va-et-vient. Anthyme est le pont concret entre tous ces éléments, celui qui "le jour de son mariage, perd son cheval et s'aperçoit que sa femme est une fille publique? Il n'y avait pas de mur, pas de rideau... C'était une porte ouverte. Ma femme était une fille publique. Pour ma punition, mon cheval a détalé".

Après avoir rencontré toutes sortes de tentations dangereuses identifiables à la nuit, Anthyme et Floralie pourront se retrouver à l'aube du matin de la vie. Qu'il s'agisse de Néron le guérisseur-charlatan, annoncé par un nain bossu, ou encore du curé dont les discours ne diffèrent guère, ils sont des empêchements à vivre et des obstacles à vaincre. Il en est de même pour les sept péchés capitaux, qui font momentanément de Floralie leur Vierge. Ces divers éléments peuvent aussi être vus comme d'inévitables exorcismes permettant de rejoindre l'aube.

Toutes ces scènes, centrées sur le péché, expriment le non-vivre. Elles ne comportent pas d'humour, contrairement au début. Le rythme est lent, stylisé, pour traduire l'univers fantastique et irréel. A cet effet, les décors de Guy Neveu sont précieux. Les éclairages de Michel Beaulieu plongent toute la scène dans la pénombre. La nuit devient encore plus noire, les êtres plus imprécis (donc plus dangereux). L'esprit de mystère semble passer, mais le spectacle pèche sans doute par excès à ce niveau. La lenteur devient longueur, et affecte l'intérêt.

La mise en scène d'Olivier Reichenbach réussit à nous mener au-delà du réalisme, mais offre un déroulement discontinu et trop lent. La pièce elle-même n'échappe pas à ce problème. Une scène comme celle où Néron, moyennant obole, promet guérison et bonheur à une cour de mendiants et infirmes montre bien le charlatanisme, c'est indubitable. Cependant, quand ce même Néron tentait de convaincre Floralie, il le montrait déjà. La scène est une redite inutile, qui ralentit le déroulement du spectacle. Elle n'ajoute pas assez pour paraître essentielle. On pourrait en dire autant de certaines apparitions du curé. L'unité n'est pas brisée, mais le rythme l'est constamment, et ce n'est pas toujours très heureux.

•

Le deuxième théâtre-midi du TNM (où on retrouve les parents de Floralie, Denise Proulx et Roger Garand) est drôle, sans pour autant être très original. Il véhicule tout ce que le titre suppose et sous-entend.

Les personnages sont assez bien campés par les comédiens, et les gags nombreux sont souvent efficaces bien que trop peu variés. Tous les clichés d'usage (chez des gens qui "courent les concours") s'y trouvent.

Dès le début, le côté maniaque des concours apparaît de façon flagrante, quand on voit Gérard compter ses billets de loterie. Il en a de toutes les sortes. Gérard (Roger Garand) est tout excité. Dans quinze minutes, le million sera tiré. Sa femme, Claire, rentre déçue de n'avoir pas gagné le voyage tant désiré au bingo. Elle ne veut plus entendre parler des concours. Gérard va tenter de la convaincre mais elle refuse... jusqu'à ce qu'elle se mette à rêver de nouveau. De plus en plus excitée, elle se met alors à parler du million. Le jeu de Denise Proulx à ce point constitue un des meilleurs moments.

Ne voilà-t-il pas que Gérard et Claire gagnent le million! La suite, encore prévisible, amène les réceptions, entrevues de télé, pluie de vendeurs, etc... Le couple, déprimé, nous en informe et va se cacher. Deux personnages entrent en jeu: le vendeur, symbole de tous les vendeurs, et la tante, symbole de famille et amis. Leur seul but: "sucer" ces nouveaux riches. Mais évidemment ils vont s'empêcher l'un l'autre de manoeuvrer à l'aise. Gérard et Claire vont se laisser tenter, puis ils refuseront et finalement mettront tout le monde dehors.

La pièce est très simple, sans aucune surprise, sauf que le couple maniaque n'est pas tout à fait aussi stupide qu'on le croirait au début. Il est seulement un peu gros (dans tous les sens du terme). Denise Proulx et Roger Garand rendent Gérard et Claire bien sympathiques. Curieusement, cependant, au lieu de progresser en intensité, il semble que les gags, les "punchlines", diminuent tout au long du déroulement. Non pas parce qu'ils sont moins drôles, mais bien parce qu'ils sont trop pareils. L'inévitable usure paraît et le rire s'estompe au lieu de s'accroître (comme il devrait).

Certains gags tiennent même beaucoup du Théâtre des Variétés. Le jeu d'opposition physique entre le vendeur (Robert Gravel) très grand, et la tante (Rose Ouellette) très petite, qu'on met côte-à-côte, n'est pas particulièrement surprenant. Le même vendeur soulève plusieurs fois dans ses bras la petite tante pour l'ôter de son chemin; ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus drôle! Et quand on sait qu'un des principaux ressorts du comique est l'inattendu ou encore la surprise... La pièce de Serge Sirois me semble assez faible au plan des procédés comiques qu'elle exploite. Quant à la mise en scène, à part quelques légères interférences, elle est très acceptable.

quoi voir - les THÉATRES

As-tu peur des voleurs?: un spectacle techniquement très soigné, dynamique et souvent plein d'humour. Le contenu n'est pas toujours très dense mais la facture (geste — chansons — etc...) heureuse permet de passer une bonne soirée (au Patriote en Haut, Prod. Théâtre-Québec).

•

Siegfried: du théâtre intellectuel qui développe des thèmes éternels, dans une facture lente et inanimée. Une pièce qui a très mal vieilli. La mise en scène n'est pas mauvaise mais le jeu des comédiens principaux est inégal (au Rideau-Vert).

•

L'année du championnat: des comédiens très dynamiques font bien passer l'esprit d'un groupe d'hommes de 40 ans aussi ambitieux que malhonnêtes. De construction assez classique, c'est une pièce où les gags sont bons mais souvent trop semblables, et où on les sent venir de loin (au Port-Royal, Cie Jean Duceppe).

•

Woyzeck: un travail théâtral très au point sur le plan technique. Woyzeck le dépossédé, à travers un spectacle de marionnettes, procède qui permet une liberté de parole incomparable. Si on a la chance, c'est à voir absolument (Centre-National des Arts, Ottawa).

A.G.

PROGRAMME CALENDRIER DISPONIBLE SUR DEMANDE
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145
DERNIERS SOIRS 7:30 et 9:30 POUR TOUS
UN FILM FANTASTIQUE réalisé par Hal Ashby
HAROLD et MAUDE
musique de Cat Stevens
CINEMA 2001
855 DECARIE 277-2001
Au Nord du boul. Métropolitain

SALLE RESNAIS
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.45 SAM. DIM. 1.00; 3.10; 5.20; 7.30; 10.00
POUR TOUS
SIMONE SIGNORET
dans un film de
RENÉ ALLIO
RUDE JOURNÉE POUR LA REINE

ÉLYSÉE
35 MILTON 842-6053
SALLE EISENSTEIN
6e SEMAINE
18 ANS Adultes
Un Chabrol époustouflant, mené à un train d'enfer
UN FILM DE CLAUDE CHABROL
NADA
Couleur

SAMEDI – 7.00 - 9.00 DIM. – 5.00 - 7.00 - 9.00
ÉTUDIANTS ET AGE D'OR $1.00
Un film de PHILIPPE LABRO
POUR TOUS
JEAN-PAUL BELMONDO
L'HERITIER
salle émile legault
613, BOUL. STE CROIX, ST-LAURENT

"ON NE PEUT PAS VIVRE AU QUÉBEC EN 1974 SANS AVOIR VU "BINGO!"
René Homier-Roy, "Bon Dimanche"
LES FILMS MUTUELS présentent
UNE PRODUCTION PIERRE DAVID JEAN-CLAUDE LORD
2e Mois
14 ANS

BINGO
UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD
Laissez-passer non valables
PAPINEAU 521-6853
LAVAL 688-8200
PARISIEN 861-2697
VERSAILLES 353-7880
GREENFIELD PARK 671-6129
ODÉON VERDUN

Salle Renoir
POUR TOUS
SI VOUS AIMEZ RIRE NE MANQUEZ PAS
l'emmerdeur
avec LINO VENTURA JACQUES BREL
Un film de EDOUARD MOLINARO
3e mois

Lun. au ven.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
Salle McLaren
Meilleur FILM ETRANGER
POUR TOUS
LA NUIT AMERICAINE
Un film de François Truffaut
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Lun. au ven.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25

POUR TOUS
UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
SERGIO LEONE
presente
MON NOM EST PERSONNE
avec
HENRY FONDA et TERENCE HILL
dirigés par
TONINO VALERII
produit par
FULVIO MORSELLA
musique de
ENNIO MORRICONE
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
ST-JEAN CAPITOL
ST-JÉRÔME REX
ST-HYACINTHE LE PARIS

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire ... c
9.00 Mini-fée ... c
9.30 Yogi et Popotame ... c
10.00 Mon ami Ben ... c
10.30 Lassie ... c
11.00 Télechrome ... c
12.00 Les héros du samedi ... c
1.00 Sporthèque ... c
2.00 Femme d'Aujourd'hui ... c
3.00 Le monde en liberté ... c
3.30 Cinéma-Jeunesse
"Invahoé" (aventures — Américain 1951) ... c
5.00 Bagatelle ... c
6.00 Les jeunes scientifiques ... c
6.30 Téléjournal ... c
6.40 Nouvelles du sport ... c
6.50 Politique fédérale ... c
7.00 Le monde merveilleux de Disney:
"Les aventures d'un blanc-bec" ... c
8.00 Les grands films:
"Le rideau déchiré" (espionnage — Americain 1966) ... c
10.30 Téléjournal ... c
10.45 Nouvelles du sport ... c
11.00 Cinéma:
"Rien n'est trop beau" (drame — Américain 1959)
1.30 Ciné-nuit:
"A bout portant" (policier — Américain 1964) ... c

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue ... c
9.00 Mon ami Flicka ... c
9.30 Flèche brisée ... c
10.00 Furie ... c
10.30 Pop 74 ... c
11.00 Vers "76" ... c
12.00 Bon week-end ... c
2.00 Roller Derby ... c
3.00 L'heure de la décision ... c
3.30 Horizon Sports ... c
4.00 Papa a raison ... c
4.30 C'est arrivé cette semaine ... c
5.00 Studio 10 ... c
6.00 Sur le matelas ... c
7.00 Annie agent très spécial ... c
8.00 Les Grands spectacles:
"La baie du Guet-Apens" (aventures de guerre — Américain 1966) ... c
10.00 Regards sur le monde ... c
10.30 Les nouvelles TVA ... c
11.15 Sans pantoufles:
"Les lauriers sont coupés" (étude de moeurs — Americain 1961) ... c
12.45 Sans pantoufles:
"Pour un whisky de plus" (western — Italo espagnol)
2.15 Le 10 vous informe ... c

CBMT 6

10.21 Standby Six ... c
10.30 Elephant boy ... c
11.00 The Flintstones comedy hour ... c
12.00 African album ... c
12.30 Reach for the top ... c
1.00 Major League Baseball ... c
3.30 Sports week ... c
4.00 Children's Cinema ... c
4.30 Klahanie ... c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner hour ... c
6.00 Up date ... c
6.30 Music Machine ... c
7.00 Adventures of Black Beauty ... c
7.30 Replay ... c
8.00 Front page challenge ... c
8.30 The Whiteoaks of Jalna ... c
9.30 Shabby Tiger ... c
10.30 Singalong Jubilee ... c
11.00 The National ... c
11.15 Provincial Affairs ... c
11.21 Montreal Tonight ... c
11.37 Cine-Six:
"Arrowhead" (western — Américain 1953) ... c
1.30 Station closing ... c

CFCF 12

5.57 Sign-on ... c
6.00 University of the Air ... c
6.30 The Community ... c
7.00 Hercules ... c
8.00 Yogi's gang ... c
8.30 Josie and the Pussycats in outer space ... c
9.00 The new pink panther ... c
9.30 The Flintstones ... c
10.00 Animal World ... c
10.30 The Waterville Gang ... c
11.00 Puppet people ... c
11.30 Fantasia ... c
12.00 Magic Tom's Road Show ... c
12.30 The Arctic ... c
1.00 Saturday at the movies:
"Doctor in Clover" (comédie — 1966) ... c
3.00 Grand prix Wrestling ... c
4.00 Wide world of sports ... c
5.30 Outdours unlimited ... c
6.00 Mannix ... c
7.00 Roq ... c
7.30 Police Surgeon ... c
8.00 Academy Performance
"Watermelon man" ... c
10.00 The Dean Martin comedy hour ... c
11.18 Pulse ... c
12.00 Saturday night feature movie:
"Murderers Row" (comédie — 1966) ... c

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire ... c
9.00 Grangallo et Petitro ... c
9.30 Poly à Venise ... c
10.00 Une fleur m'a dit ... c
10.15 Le jour du Seigneur ... c
11.00 30 Dimanche ... c
11.30 Festival international de Montreux "Le Quintette d'Yvan Landry" c
12.00 La semaine verte ... c
1.00 L'heure des quilles ... c
2.00 La soirée du hockey:
"Eliminatoires" ... c
4.30 Le français d'aujourd'hui ... c
5.00 5D ... c
6.00 Politique atout ... c
6.30 Téléjournal ... c
6.40 Nouvelles du sport ... c
6.50 Politique provinciale ... c
7.00 Que'le famille ... c
7.30 Les beaux dimanches:
"I'n show qui m'tente avec du monde que j'aime" ... c
"La bataille de Stalingrad" (documentaire) ... c
10.30 La flèche du temps ... c
11.00 Téléjournal ... c
11.15 Sports dimanche ... c
11.30 Rencontres ... c
12.00 Ciné-Club:
"Le désert rouge" (drame — Italien 1964) ... c

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue ... c
9.00 Les p'tits bonshommes ... c
9.30 C'était l'bon temps ... c
11.00 Monsieur le Maire ... c
12.00 Bon dimanche ... c
2.00 L'église sur la place ... c
2.30 La famille Stone ... c
3.00 Choc des idées ... c
4.00 Tele-Quilles ... c
5.00 Informations voyages ... c
5.30 Le cirque à son meilleur ... c
6.00 Music-hall des jeunes ... c
6.30 Jeunesse ... c
7.30 Ciné-Choix:
"Alfie le dragueur" (drame psychologique — Anglais 1966) ... c
9.30 Sous mon toit ... c
10.00 Quebec sait chanter ... c
10.30 Les nouvelles TVA ... c
11.00 La couleur du temps ... c
11.15 Dan August ... c
12.15 Le 10 vous informe ... c

CBMT 6

10.30 This is the life ... c
11.00 Meeting Place ... c
12.00 The little concert ... c
12.30 News profile ... c
12.45 A Way out ... c
1.00 Dollars and sense ... c
1.30 Country Canada ... c
2.00 World we live in ... c
2.30 Hymn Sing ... c
3.00 Hockey ... c
5.30 Sports weed ... c
6.00 Wonderful World of Disney ... c
7.00 The beachcombers ... c
7.30 The Waltons ... c
8.30 The New Dick Van Dyke Show ... c
9.00 The national dream ... c
10.00 The Marketplace ... c
10.30 In the present tense ... c
11.00 The National ... c
11.15 Montreal Tonight ... c
11.37 Cine-Camp:
"A day at the races" (comédie — Américain 1937)

CFCF 12

6.30 The community ... c
7.00 Hercules ... c
7.30 Crossroads ... c
8.00 Rex Humbard ... c
9.00 Oral Roberts presents ... c
9.30 It is written ... c
10.00 The Hellenic program ... c
10.30 Teledomenica ... c
12.30 Continental miniature ... c
1.00 Under attack ... c
2.00 Roller Derby ... c
3.00 Garner Ted Armstrong ... c
3.30 Edith Serei ... c
4.00 Mr. Chips ... c
4.30 Question period ... c
5.00 Untamed world ... c
5.30 Going places ... c
6.00 Travel 74 ... c
6.30 The amazing world of Kreskin ... c
7.00 The Brady Bunch ... c
7.30 The Sonny and Cher comedy hour ... c
8.30 The CTV Sunday mystery movie ... c
10.00 W-5 ... c
11.00 The CTV National news ... c
11.18 Pulse ... c
12.00 Sunday night feature movie:
"Women of the world" (documentaire — 1963) ... c

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou. 353-5960. "Le cercle noir" 2.20, 6.00, 10.00 et "Le Casse" 12.15, 4.00, 8.00.
ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943. "Dillinger" 2.20, 5.50, 9.20. "Céleste" 12.45, 4.15, 7.45.
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon, 935-4245. "The sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon. 931-3313. "The last Tango in Paris" 12.25, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
AVENUE: 1224 ave. Greene, Westmount, 937-2747. "Secret of door to door salesman" 1.30, 3.05, 4.40, 6.15, 7.50, 9.25.
BEAVER: 5117 ave. du Parc, 844-1932. "Teenage Milkmaid" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50. "Vice or Versa" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "les flics et les voyous" 2.30, 6.20, 10.00 et "Le privé" 12.30, 4.10, 8.00.
BIJOU: 5030 Papineau, 527-9131. "Les hôtesses de lit" 12.50, 3.50, 6.30, 9.30 et "Les jeunes masseuses" 2.08, 5.05, 8.08.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E. 523-5180. "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05, "Le sexe sauvage" 2.05, 5.15, 8.25.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. "Mon nom est personne" 12.30, 2.40, 4.50, 7.50, 9.30.
CHATEAU: 6956 St-Denis, 271-4400. "Operation karate" 2.40, 6.05, 9.30 et "Quand les femmes font ding dong" 12.55, 4.15, 7.40.
CHEVALIER: 1590 St-Denis, 845-3222. "Les infideles" 12.20, 3.39, 6.38, 9.57, "Les voraces" 1.39, 4.58, 8.22.
CINEMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. "Harold et Maude" sam. et dim. 7.30, 9.30, et "Clockwork Orange" Sam: 12.00 p.m., Dim: 1.30, 4.00.
CINEMA V: 5550 Sherbrooke, 489-5559, (Salon rouge): "Mimi métalo blessée dans son honneur (en angl.) sam: 7.30, 9.30, dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle bleue): "The adventures of Rabbi Jacob" sam: 7.00, 9.00, dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2696. "Il était une fois dans l'Est" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 486-7395. "The great Gatsby" 2.00, 4.40, 7.20, 10.00.
CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Mon nom est personne" 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren): 2398 Beaubien, 721-6060. "La nuit américaine" 1.30, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25. (Salle Renoir): 2396 Beaubien, 721-6060, "L'emmerdeur" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ELECTRA: 114 Ste-Catherine E., 522-9177. "Operation karate" 1.00, 4.30, 8.00 et "Quand les femmes font ding dong" 2.45, 6.15, 9.40.
ELYSEE: 35 Milton, 842-6053. (Salle Resnais) "Rude journée pour la reine" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00. (Salle Eisenstein) "Nada" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.
ENCORE: 136 est St-Paul. 861-7863. Sam: "The Conqueror worm" 7.30, 9.30 et "Taste the blood of dracula" 12.00 p.m. Dim: "Tales that witness madness" 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Mimi métalo blessée dans son honneur" sam: 7.30, 9.30. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Il était une fois dans l'Est" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Il était une fois dans l'Est" Sam: Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707. "Day for night" 12.55, 2.50, 5.00, 7.00, 9.05.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "The exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E., 255-6224. "Nos plus belles années" 2.00, 6.00, 10.00 et "L'or noir de l'Oklahoma" 6.00, 10.00.
MONKLAND: 5504 Monkland. 484-3579. "A touch of class" 2.45, 6.15, 9.55 et "Night watch" 1.00, 4.30, 8.10.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145, Sam: Jean-Pierre Ferland, sur scene — 8h30 et 11.00h. Dim: "Sounder" 1.45, "Walkabout" 4.00, "Les diables" 6.00, "La maman et la putain" 8.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991. "Supercops" 12.55, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35.
PAPINEAU: 4519 Papineau, 521-6853. "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine E. 861-2997. "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La tragedie de Macbeth" Sam. Dim.: 1.04, 3.42, 6.20, 8.58, lundi: 6.20, 8.58.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain, 861-4595. "Sugarland express" 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinema): 577 Dorchester O., 866-2644. "Alfredo Alfredo" 12.30, 2.30, 4.15, 6.10, 8.05, 10.00.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinema): 577 Dorchester O. 866-2644. "Apprenticeship of daddy Kravitz" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.
PLAZA: 6505 St-Hubert, 274-6155. "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage" 2.05, 5.15, 8.25.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent, 845-5215. "Carny girl" 1.30, 4.25, 7.15, 10.00 et "The animal" 12.00, 2.50, 5.40, 8.35.
RIVOLI: 6905 St-Denis, 277-4129. "Papillon" 12.40, 3.25, 6.15, 9.00.
SAINT-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Les feux de la chandeleur" 12.00, 3.23, 6.26, 9.49 et "Le Dingue" 1.40, 5.03, 8.26.
SALLE BREBEUF: 5625 ave Decelles, 731-1297. "L'Odyssée sous la mer" 3.00, 7.00, 9.15.
SALLE EMILE LEGAULT: 613 Boul. Ste-Croix, St-Laurent. "L'Héritier" Sam: 7.00, 9.00, Dim: 5.00, 7.00, 9.00.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Mame" 1.30, 4.00, 7.00, 9.30.
SNOWDON: 5225 Décarie. 482-1332. "Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges. 731-8243. "Blazing saddles" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "Erotic Dreams" 12.15, 1.40, 3.30, 5.20, 7.10, 9.00.
VERSAILLES: (Salle rouge): 7665 Sherbrooke E. 352-4020. "Opération karate" 3.00, 6.25, 9.55 et "Quand es femmes font ding dong" 1.05, 4.30, 8.00.
VERSAILLES: (Salle bleue) 7665 Sherbrooke E., 352-4020. "Bingo" sam. dim. 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2902. "Bingo" 2.10, 6.00, 10.00 et "Laissez aller, c'est une valse" 12.15, 4.00, 8.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Nos plus belles années" 2.00, 6.00, 10.00, et "L'or noir de l'Oklahoma" 12.00, 4.00, 8.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount, 931-2477. "Serpico" 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.
YORK: 1487 Ste-Catherine O., 937-8978. "American Graffiti" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: Sam: "Longing for love" (de Izen Kurahara Japonais 1967, s.t. anglais) 7.00 et "Swords of death" (de Tomu Uchida-Japonais 1972, s.t. anglais) 9.00. Dim: "Elegy for a quarrel" (de S. Suzuki Japonais 1966, s.t. anglais) 7.00 et "Three resurrected drunkards" (de N. Oshima-japonais 1968 s.t. anglais) 9.00.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole): 485 Sherbrooke, 844-3691. Georges D'Or. 22h30.
BUTTE A MATHIEU: Val David. Georges Langford et Lawrence Lepage — Sam: 20h30 et 23h. Dim: relâche.
CENTAURE: 453 St-François Xavier, 288-1229. "Yo're gonna be all right game boy" de David Freeman — Sam. 15h — 20h Dim: 19h.
ECHO-THEATRE: polyvalente Edouard-Montpetit. "Quebexplosif" de M. Lamarre — 20h.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury, 866-1964 "Cyrano de Bergerac d'Edmon Rostand — (horaire irregulier).
RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis, 844-1793. "Siegfried" de Jean Giraudoux — Sam: 20h. Dim: 19h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: relâche.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Floralie" de R. Carrier — Sam: 17h. 21h. Dim: 19h.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 Ave. des Pins E. 845-7277. Relâche.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: relâche
THEATRE MAISONNEUVE: Marcel Marceau — Sam: 18h. et 22h. Dim: 14h30 et 20h.
THEATRE PORT-ROYAL: "L'année du championnat" de Jason Miller — 20h30.

Carrières et Professions

Voir autres Carrieres et Professions, en pages 20 et 21

INGÉNIEUR DEMANDÉ

Nous requérons les services d'un ingénieur diplômé en génie civil, possédant 1 à 2 années d'expérience, soit dans un bureau d'ingénieurs-conseils, soit chez un manufacturier de charpentes d'acier ou l'équivalent.

Cet ingénieur se rapportera à l'ingénieur-gérant de fabrication et il aura pour l'assister dans ses travaux d'estimation et de dessin, une équipe de dessinateurs sous la responsabilité immédiate d'un chef-dessinateur.

Le salaire et les bénéfices marginaux varieront selon la compétence.

Téléphoner à:

La Compagnie Atlantic Limitée,
Rimouski,
a/s M. J.M. Leblanc,
(418) 723-6508.

HÔPITAL SAINTE-JEANNE D'ARC

recherche

DIRECTEUR DES FINANCES

Sommaire de l'emploi:
Assure la responsabilité des achats, de la comptabilité, des crédits, de la perception, du contrôle des budgets et de la paie des employés, de l'organisation et du contrôle des magasins, du contrôle interne des opérations financières, du portefeuille d'assurances, de la tenue des statistiques administratives.

Exigences:
— Diplôme universitaire (C.A. ou l'équivalent).
— Minimum de 3 ans d'expérience à un poste de direction relié à l'administration financière.

Rémunération:
Selon les barèmes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 6 mai 1974, au:

Directeur général,
3570, rue St-Urbain,
Montréal H2X 2N8

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN

Offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL

Attributions:
— Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services au personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation, de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et, s'il y a lieu, à la négociation des contrats collectifs.
— Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'écoles pour toute question de gestion du personnel.
— Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
— Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.
— Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire en relations industrielles ou en administration (option personnel).
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) au niveau 2 ou l'équivalent ou huit (8) années d'expérience dans un poste de cadre.

Traitement:
De $13,016. à $21,329. compte tenu des qualifications requises et des années d'expérience pertinente.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 mai 1974, au:

Secrétaire général,
Commission Scolaire Régionale Carignan,
41, avenue de l'Hôtel-Dieu,
Sorel J3P 1L1

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:

AGENT D'INFORMATION PRÉVENTIVE EN MILIEU SCOLAIRE

FONCTIONS:
Dans le cadre du programme en service social scolaire, le Service Social de l'Ouest Québécois Inc. est à la recherche d'un agent d'information préventive en milieu scolaire. Sous l'autorité du responsable du programme en service social scolaire, le titulaire devra entre autre s'occuper de:

1) coordination régionale:
— établir la programmation annuelle des activités réalisées dans les écoles de la région en collaboration avec les professionnels concernés;
— voir à l'adaptation du programme d'action aux ressources et disponibilités de chacune des écoles.

2) direction exécutive:
— superviser les activités reliées au programme d'information en milieu scolaire;
— supporter et diriger le personnel en place dans l'organisation, la présentation et l'animation professionnelle de ces activités;
— voir à la conformité des activités aux attentes, disponibilités et résistances de chaque milieu.

3) liaison entre le niveau ministériel et le niveau local:
— voir à ce que les activités réalisées dans chaque école se conforment aux objectifs et orientations des ministères responsables.

4) évaluation régionale:
— prendre la responsabilité de la recherche évaluative qui doit être faite sur le rendement du programme au niveau de la région.

5) programmation régionale:
— en collaboration avec les professionnels concernés et les membres de l'équipe régionale, définir le contenu, l'ampleur et les modalités du programme d'action annuel applicable dans la région;
— présenter ce programme à la direction du C.S.S. ainsi qu'aux ministères responsables et voir à son application après acceptation.

EXIGENCES:
— Degré universitaire de 2ième cycle.
— Degré universitaire de 1er cycle ou dossier jugé équivalent avec expérience en planning familial et en service social scolaire.
— Une expérience de deux (2) ans comme chef d'équipe ou équivalent.

ENDROIT:
Amos.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" pour le 10 mai 1974 à:

Monsieur le Directeur du Personnel,
Le Service Social de l'Ouest Québécois Inc.,
282, 1ère Avenue est,
Amos.
J9T 1H3

LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ARGILE BLEUE (élémentaire)

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ORGANISATION SCOLAIRE

Attributions:
Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, cette personne conseille ce dernier dans les domaines suivants:
— Planification et organisation des inscriptions d'élèves et de leur répartition en tenant compte des différentes clientèles et des disponibilités physiques;
— évaluation, classement et promotion de la clientèle scolaire;
— horaire des élèves et des spécialistes de l'enseignement;
— établissement d'échéanciers en fonction des besoins du service et contrôle de leur application;
— recherches nécessaires au bon fonctionnement des services de l'enseignement;
— contrôle des budgets alloués aux services de l'enseignement;
— supervision de l'approbation des maîtres débutants.

N.B. Cette description de tâches sera complétée en fonction des compétences du candidat retenu.

Qualifications:
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle.

Expérience: au moins 2 ans à un poste de direction.

Traitement: Selon la convention des professionnels non enseignants.

Entrée en fonction: Immédiate.

Faire parvenir demande et curriculum vitae avant le 13 mai 1974:

Commission Scolaire de l'Argile Bleue,
a/s du Directeur général,
850, Laurier,
Beloeil,
Tél.: 467-9323

---

cegep rimouski

OFFRES D'EMPLOI

Le Cegep de Rimouski requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes :

• TECHNIQUES INFIRMIÈRES
— 1 professeur : 180-301, soins infirmiers obstétricaux
— 1 professeur : 180-401, soins infirmiers pédiatriques
— 1 professeur: 180-501, soins infirmiers psychiatriques
— 1 professeur : 180-601, soins infirmiers médico-chirurgicaux

Qualifications :
Baccalauréat en sciences infirmières avec expérience pertinente.

• PHILOSOPHIE :
— 6 professeurs

Qualifications :
Diplôme de 1er cycle universitaire en philosophie.

• GÉNIE CIVIL
— 4 professeurs

Qualifications :
Baccalauréat en sciences appliquées option génie civil.

Date d'entrée en fonction : septembre 1974.

Traitement : Selon le décret tenant lieu de convention collective.

Toute candidature devra parvenir au service du personnel, d'ici le 10 mai '74. On est prié de joindre un dossier académique complet à son offre de service.

Cegep de Rimouski,
60, ouest rue de l'Évêché,
Rimouski, Qué. G5L 4H6

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHEMIN — SOREL-TRACY DRUMMONDVILLE SAINT-HYACINTHE

CENTRE ADMINISTRATIF

OUVERTURE DE POSTE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU COLLÈGE

FONCTIONS, RESPONSABILITÉS ET TÂCHES:
— principal administrateur du collège, il est directement responsable auprès du conseil d'administration dont il est aussi membre;
— il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long terme;
— il veille à l'administration financière et pédagogique du collège;
— il assure les relations internes et externes du collège;
— il exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par le conseil d'administration quant à l'engagement de tout le personnel du collège.

N.B. Le Collège Bourgchemin est un collège régional à trois campus (Saint-Hyacinthe, Drummondville et Sorel-Tracy) et le candidat retenu devra travailler en étroite collaboration avec les directeurs de ces constituantes.

CRITÈRES:
— une formation universitaire (diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
— une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
— une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement;
— une expérience de trois (3) ans au niveau 1 de cadre (directeur de service).

N.B. À titre exceptionnel, le collège peut retenir un candidat dont la formation répond aux exigences des critères d'admissibilité et dont les qualités supérieures compensent une expérience inférieure à celle prévue par les critères d'admissibilité.

ENDROIT DE TRAVAIL:
Centre Administratif (siège social) du Collège, Saint-Hyacinthe.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

DOCUMENTS REQUIS:
— demande écrite,
— curriculum vitae,
— attestations officielles de la scolarité et de l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le (ou vers le) 1er juillet.

DATE LIMITE:
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature de telle sorte qu'elle soit reçue au plus tard lundi le 6 mai 1974 à 17 heures, en l'adressant ainsi:

Président du Conseil d'Administration
Centre Administratif
Collège Régional Bourgchemin
2775, rue Bourdages
Saint-Hyacinthe

DIRECTEUR

SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL

Siège: Ottawa

Salaire: à débattre.

Le Service Social International assure un lien au niveau international dans le but d'aider les organismes publics et privés de service à la famille et à l'enfant en leur fournissant des services de cas individuels y compris l'adoption entre pays, la réunion des familles dispersées et l'adaptation au milieu.

La section canadienne du SSI a jusqu'ici assuré des services minimaux, soutenue par un personnel composé de 2 effectifs. D'accord avec les gouvernements fédéral et provinciaux et ainsi que les organismes privés, le SSI Canada projette d'agrendir le cadre de son programme afin de faire face aux exigences accrues.

Qualités requises:
— Formation professionnelle en service social et expérience dans le domaine du bien-être à la famille et à l'enfance.
— Aptitudes pour la surveillance et la direction de programmes.
— L'établissement et le maintien de relations de travail avec les ministères et les organismes au Canada et à l'étranger.
— DOIT POSSÉDER LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS.

S'adresser, en précisant le salaire demandé, à titre confidentiel, à:

M. Reuben C. Baetz,
Directeur général,
Conseil Canadien de Développement Social
55, avenue Parkdale
3505 Zone B
Ottawa, Ontario K1Y 4G1

Le Service Social International est une section de programme du Conseil Canadien du Développement Social.

SERVICE UNIVERSITAIRE CANADIEN OUTRE-MER

DIRECTEUR EXÉCUTIF

FONCTIONS:
— Sous l'autorité du Comité francophone du Conseil d'administration et en étroite collaboration avec l'équipe de Direction, le directeur exécutif est responsable de la gestion du secteur francophone (SUCO)
— Il coordonne les travaux de l'équipe de direction et les activités des programmes de coopération et d'éducation du public; il voit également à l'efficacité des divers services (finances, levée de fonds, communications).

EXIGENCES:
— Aptitudes éprouvées à travailler en équipe et à encadrer du personnel;
— Réflexion sérieuse et originale sur le développement et la coopération;
— Expérience souhaitable de travail dans le Tiers-Monde.

CONDITIONS:
— Durée du contrat : 2 ans.
— Salaire à discuter, entre $15,000 et $20,000.
— En poste à Montréal.
— Entrée en fonction le 1er juillet.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et une brève explication du pourquoi de leur candidature, d'ici le **25 MAI 1974,** *à:*

Concours du Directeur Exécutif,
a/s du Président du Comité Francophone,
4824, Côte-des-Neiges,
Montréal, Qué.
Tél.: 735-4561

AGENTS DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

pour

L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

L'ORGANISME
L'office des professions du Québec est un organisme para-gouvernemental créé par le **Code des professions** (projet de loi 250) dont le mandat principal est de veiller à ce que chacune des corporations professionnelles assure la protection du public.

LE POSTE
Sous l'autorité du directeur de la recherche, effectuer des travaux de recherche sur les aspects sociologiques, économiques, politiques et autres des professions dans la société québécoise (3 postes à Québec).

QUALIFICATIONS REQUISES
Les candidats devront être détenteurs d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences humaines (sciences économiques, sociologie, psychologie ou relations industrielles) et avoir une expérience de deux (2) ans dans la recherche socio-économique. Une aptitude particulière pour l'utilisation des statistiques descriptives et autres techniques quantitatives sera considérée.

TRAITEMENT
L'échelle de traitement débute à $12 137. au 1er juillet 1974. La rémunération sera établie en fonction de l'expérience et de la compétence.

DATE LIMITE DE L'INSCRIPTION
Le 15 mai 1974

Faire parvenir la demande d'inscription et un curriculum vitae à:

QUÉBEC

Le directeur de la recherche
Office des professions du Québec
930 Chemin Ste-Foy - 7e étage
Québec G1S 2L4

LE CENTRE MARIE VINCENT
840, Côte Vertu,
St-Laurent, P.Q.

Internat de rééducation à système pavillonnaire, pour fillettes de 6 à 12 ans, d'intelligence moyenne ou supérieure, à problèmes socio-affectifs, demande pour l'année 1974-75, un :

RESPONSABLE D'UNITÉ DE VIE

Description de la tâche :
— Responsabilité d'une équipe d'éducateurs et d'un groupe d'enfants (12) pour l'organisation du régime de vie et l'élaboration et l'application du traitement.
— Travail s'effectuant sous la supervision du directeur des services professionnels et en collaboration avec les autres services, (social, psychologique, administratif).

Qualifications :
Diplôme universitaire dans le domaine de la rééducation (éducation spécialisée, psycho-éducation) ou dans toute autre discipline qui offre une formation pertinente à l'accomplissement de la tâche.

Expérience :
2 à 5 ans dans un milieu de rééducation, pas nécessairement dans un poste de direction.

Traitement :
selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Communiquer :

Directeur du personnel,
Centre Marie Vincent,,
840, Côte Vertu,
St-Laurent, P.Q.
Tél. : 748-7901

Université Laval

La FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION est à la recherche de professeurs dans les secteurs suivants:

1) ADMINISTRATION SCOLAIRE - SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION

CONDITIONS REQUISES:
Ph.D. en administration publique (avec insistance sur l'étude des facteurs sociaux et des mécanismes pertinents à l'élaboration et la gestion des politiques scolaires).
Ph.D. en administration scolaire (avec insistance sur l'économique de l'éducation).
Ph.D. ou l'équivalent en sociologie ou en éducation.

Les tâches comportent l'enseignement à tous les cycles, la recherche et la direction d'étudiants gradués.

2) COUNSELING PSYCHOLOGIQUE

— spécialisés pour l'étude, l'application et l'évaluation du paradigme de la programmation séquentielle (micro-counseling) dans l'acquisition et le développement des compétences interpersonnelles et des habiletés de la relation d'aide.
— spécialisés pour la psychologie des groupes, l'intervention en groupe, le counseling de groupe, la formation et le développement du counseling de groupe et de la consultation en groupe.

CONDITIONS REQUISES:
Ph.D. ou Ed.D.

Les tâches consistent en cours du 1er cycle et séminaires d'études avancées, comportent le développement d'instruments pédagogiques et la recherche dans le domaine de la spécialisation.

3) PSYCHOPÉDAGOGIE

— Psychologie appliquée à l'enseignement.
— Développement du langage et troubles du langage.
— Lecture et troubles de la lecture.
— Développement socio-affectif.
— Intervention pédagogique: analyse et stratégie.

CONDITIONS REQUISES:
Doctorat ou l'équivalent.

Les tâches consistent dans des enseignements de 1er et de 2e cycle, la supervision de maîtres en formation, de maîtres en exercice et d'étudiants gradués, et comportent la recherche dans le domaine de la formation des maîtres et de la psychologie appliquée à l'éducation.

4) DIDACTIQUE

— Didactique des arts plastiques à l'élémentaire.
— Didactique du français à l'élémentaire.

CONDITIONS REQUISES:
Doctorat ou l'équivalent.

Les tâches consistent en cours de 1er cycle et séminaires d'études avancées, recherche et supervision d'étudiants gradués.

5) ORIENTATION

1- Développement vocationnel.
2. Modèles d'orientation.
3- Psychologie des occupations et introduction de l'informatique dans le traitement des dossiers en orientation.
4- Information scolaire et professionnelle.

CONDITIONS REQUISES:
1-2- Doctorat en psychologie ou orientation et expérience de pratique professionnelle.
3- Doctorat en psychosociologie et bonne formation en informatique.
4- Doctorat (sociologie, psychologie, orientation et éducation).

Les tâches consistent dans des enseignements aux 3 cycles, recherche et direction d'étudiants gradués.

Les postes sont disponibles à compter du 1er juin 1974.

Les intéressés doivent adresser leur demande et y joindre un curriculum vitae avant le 15 mai à:

Monsieur Jean-Yves Drolet, doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec - G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19 et 21

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Poste à Québec

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur général, le candidat choisi sera responsable de planifier, de diriger, de coordonner et de contrôler le recrutement, la formation, le développement et le perfectionnement des ressources humaines. Il est également responsable de l'administration des bénéfices marginaux et des dossiers du personnel; il agit comme conseiller en relations de travail.

Exigences:
— Diplôme universitaire (niveau maîtrise) en sciences humaines ou de l'administration.
— Une bonne connaissance et une expérience vaste et diversifiée, reliées aux fonctions du poste en question.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avec mention "confidentielle", au plus tard le 10 mai 1974, au:

Directeur général,
Centre de Services Sociaux de Québec,
3, Parc Samuel Holland,
Suite 225, Québec 6.

TECSULT INTERNATIONAL LIMITÉE

EXPERTS-CONSEILS

RECHERCHE

CHEF RELATIONISTE

Le poste:
Le chef relationiste relève directement du président. Il établit et maintient les communications internes et externes, il propage dans les milieux appropriés l'image d'une société dynamique et progressive.

Le candidat:
Le candidat féminin ou masculin parle bien le français et l'anglais et possède 4 à 5 ans d'expérience.

Salaire:
A la mesure de l'expérience du candidat.

Monsieur Guy A. Gauthier, ing.
Directeur
Départment des Ressources Humaines
TECSULT INTERNATIONAL LIMITÉE
4200 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Québec
H3Z 1V3
Téléphone: 934-0731 Poste 203

Université du Québec à Montréal

DIRECTEUR SERVICE DES ACHATS

Fonctions:
Sous la juridiction du Directeur du Service des Approvisionnements, assume la responsabilité de la planification, de la direction, de la coordination et du contrôle de toutes les activités du Service des Achats.

Tâches et responsabilités principales:
— Coordonne, distribue et vérifie le travail des acheteurs.
— Vérifie les appels d'offres et les cahiers des charges.
— Contrôle les achats en contresignant tous les bons de commandes émis par le Service.
— Veille à l'application et au développement des politiques générales d'achat.
— Autorise l'acheminement des soumissions et en assure le suivi (réception, analyse, etc . . .)
— À l'occasion, reçoit lui-même les représentants et fournisseurs; analyse les réquisitions soumises et communique au besoin avec les usagers.
— Accomplit toute autre tâche connexe susceptible d'être exigée.

Qualifications:
Diplôme de premier cycle et/ou d'acheteur professionnel ou toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugées équivalentes.

Traitement:
Selon l'échelle de salaires du personnel de Cadre de l'Université du Québec à Montréal.
Le poste intéressera les personnes dont le salaire actuel se situe entre $15,000 et $16,000.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 3 mai 1974 à 17 heures, bureau 7185, Pavillon Louis Joliette, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL EST À LA RECHERCHE

D'UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Presses de l'Université

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Recherche des besoins des facultés en manuels et livres de référence; choix des livres spécialisés et d'intérêt général à garder en librairie; achats pour les bibliothèques de l'Université et les facultés et gérance d'un commerce de gros et de détail de livres, papeterie, accessoires et fournitures. Vente et distribution des éditions des Presses.

QUALIFICATIONS:
1. Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou l'équivalent;
2. Expérience dans l'administration d'une librairie.
3. Connaissance du marché du livre au Canada, aux États-Unis et en Europe.
4. Bonne connaissance des langues française et anglaise parlées et écrites.
5. Aptitudes à occuper des fonctions administratives et à diriger du personnel.

N.B. C'est un poste de responsabilité qui intéressera les candidats gagnant déjà $15,000 ou plus par année.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 mai 1974 (17 heures) à l'adresse suivante:

Le Service du personnel
Pavillon de la bibliothèque
Bureau 3445
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

CEGEP DE MATANE

POSTE OUVERT

ENSEIGNANT EN TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT

Qualifications requises:
— 1er cycle en génie civil ou en génie forestier ou l'équivalent.

Nature du travail:
Enseigner la topométrie, les sciences graphiques, les techniques touchant à l'aménagement physico-spatial (infastructure urbaine, l'aménagement forestier, etc.) en techniques d'aménagement.

Traitement:
Selon la convention collective des enseignants.

Début de l'emploi: le 21 août 1974.

Candidatures:
Par écrit avant le 10 mai 1974, à l'adresse suivante:

Georges E. Bouchard,
Service du personnel,
Cegep de Matane,
616, avenue St-Rédempteur,
Matane, Qué.

SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE

Offre d'emploi

ÉVALUATEUR AGRÉÉ

Exigences:
— Permis d'évaluateur.
— Etre membre de la Corporation des évaluateurs agréés du Québec.
— 3 ans d'expérience dans l'évaluation municipale; posséder des connaissances administratives de l'opération d'un bureau d'évaluation.
— Etre bilingue.

Fonctions:
— La charge du bureau d'évaluation.
— Faire le travail de tout bien et fonds.
— Tous les travaux connexes au poste.

Salaire: A négocier.

Date limite:
Faire parvenir votre curriculum vitae immmédiatement.

Service du personnel
1585 Montarville
St-Bruno de Montarville, Qué.
J3V 3T8
Tél: 653-2443

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

OFFRE D'EMPLOI

POSTES D'ENSEIGNEMENT:

Biologie
(sec.-V et collégial)
Chimie
(sec.-V et collégial)
Physique
(collégial)
Sciences économiques
(collégial)

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplômes universitaires dans la spécialité et qualifications légales pour l'enseignement en secondaire-V.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle établie par le décret.

Adresser toute demande à:

DIRECTEUR DES SERV. PED.
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Saint-Félix
Cap-Rouge (Québec) G0A 1K0
Tél. 656-6713

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

(municipalité scolaire Boucherville-Longueuil-Saint-Lambert)
(commission scolaire élémentaire de 7,500 élèves)

recherche un candidat pour cumuler le poste de

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS:

À titre de directeur des services du personnel:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services du personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutemegt et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et s'il y a lieu, à la négociation de contrats collectifs.
Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les principaux d'écoles pour toute question de gestion du personnel.

À titre de secrétaire général:

Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général organise et coordonne les activités de secrétariat pour l'ensemble de la commission et, en particulier pour le conseil des commissaires, le comité exécutif, le directeur général.
Il est responsable des publications et des rapports des activités d'administration et des relations internes et externes que lui confie le directeur général.

Autres attributions:

Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.
Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire en droit, en relations industrielles ou en administration (option personnelle).
— L'expérience pertinente sera considérée.

Traitement et bénéfices sociaux:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'éducation pour le personnel de cadre des commissions scolaires, soit $13,395.00 à $22,241.00 (échelle pour l'année scolaire 74/75).

Toute personne intéressée doit déposer sa candidature avant 16.00 heures le 10 mai 1974, en faisant parvenir sa demande et son curriculum vitae au:

Directeur général (confidentiel)
Commission scolaire Saint-Exupéry,
Casier postal 130,
32, avenue Lorne,
Saint-Lambert, P.Q.

en indiquant sur l'enveloppe:

Poste de: **Directeur des services du personnel et secrétaire général**

LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA LTÉE

POSTE:

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

ÉDUCATION:
Baccalauréat en Génie Mécanique.

EXPÉRIENCE:
1 an à 3 ans d'expérience.

DESCRIPTION DE TÂCHE:
Sous la direction de l'ingénieur de l'usine, sera responsable de l'opération efficace de la machinerie et de l'équipement de l'usine. L'ingénieur devra planifier et céduler des programmes de prévention pour obtenir des hauts standards d'efficacité et pour prévenir et corriger les brisures mécaniques. Il devra suivre les nouvelles installations, la construction et les travaux d'entretien pour s'assurer qu'ils sont tels que demandés et selon les plans originaux. Il devra faire des inspections périodiques de la machinerie et de l'équipement. Il devra réviser et analyser les circonstances d'un bris mécanique et déterminer la meilleure méthode pour la réparation.

SALAIRE: Selon l'expérience.

ENDROIT:
Joliette, Québec (1200 Boulevard Firestone)

Pour rendez-vous, s.v.p. communiquez avec

Mme Lorraine Bélanger
Tél.: (514) 756-1061

COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

TEMPS PARTIEL

SPÉCIALISTE EN PROGRAMMATION DES HORAIRES

(horaire-maître selon le procédurier SIMEQ)

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur de l'enseignement, il participe avec les directions d'écoles polyvalentes et secondaires à la programmation des horaires des élèves, des professeurs et des locaux. Il a comme responsabilité de développer et d'appliquer des techniques appropriées concernant la programmation des horaires (horaire-maître) en relation avec le procédurier de SIMEQ.

Il devra communiquer régulièrement avec le service d'informatique de la Commission Scolaire et, à cette fin, il transcrira les données et recevra l'information et les rapports produits par ledit service d'informatique.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Poursuivre ou avoir poursuivi des études en informatique.
Posséder des aptitudes et des habiletés techniques reliées à l'utilisation de l'informatique en milieu scolaire.
De préférence, connaître le milieu scolaire de niveau secondaire.

DURÉE DE L'EMPLOI:
De mai à août.

SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL: à discuter

Pour offre de services communiquer avec:

Monsieur Jean-Louis Mathieu,
Directeur de l'enseignement,
Commission Scolaire des Laurentides,
13, rue St-Antoine,
Ste-Agathe-des-monts, P.Qué.
J8C 2C3
Tél.: (819) 326-0333

Notre programme d'expansion prévoit l'embauche de:

CHARGÉS D'ÉTUDES

ayant au surplus l'ambition et les capacités de devenir rapidement des collaborateurs associés.

L'Institut Technique des Salaires (Québec), bureau conseil en gestion, concentre ses efforts et ses interventions dans les domaines de: la productivité, l'intéressement du personnel, la rémunération, les relations de travail, les méthodes et systèmes de participation.

I.T.S. utilise des approches et concepts nouveaux et exclusifs.

EXIGENCES:
Études et diplômes en gestion d'entreprise ou dans les sciences humaines et sociales seraient préférables, mais ne sont pas indispensables.

NOUS RECHERCHONS DES CANDIDATS AYANT:
forte maturité, sens des affaires, initiative, créativité, dynamisme et entregent. Est aussi requise, de préférence, une expérience pertinente aux domaines d'intervention mentionnés et/ou en particulier dans le fonctionnement et l'établissement de programmes d'avantages sociaux et de plans de participation aux bénéfices.

Les intéressés, hommes ou femmes, devront faire parvenir leur "curriculum vitae", accompagné d'un texte olographe spécifiant: intérêts, besoins, et conditions particulières. Tout dossier sera traité confidentiellement.

Correspondance au:

Directeur général,
Gestion ITS Canada Ltée,
C.P. 1138,
Montréal, Québec
H3C 2X9

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC.

recherche les services de

POSTE: **COORDONNATEUR DU SERVICE DES CONTRIBUTIONS**

ENDROIT:
Amos

FONCTIONS:
1. Planifie et contrôle les opérations mensuelles de facturation, de perception et de comptabilisation des contributions.
2. Présente au Directeur des Finances un rapport mensuel des opérations de son service et l'avise sur les questions relevant de sa compétence.
3. Dirige et coordonne les activités des techniciens aux contributions dans les différents points de service.
4. Siège "ex officio" sur le comité d'appel des contributions.
5. Assure le lien avec les services légaux internes ou externes pour la récupération des mauvaises créances.
6. Collabore au développement et au maintien du système de perception des contributions.
7. Effectue toutes autres tâches inhérentes à sa fonction.

EXIGENCES:
— Le candidat est un homme.
— Il a complété un cours de technicien en science administrative et possède deux ou trois ans d'expérience dans le domaine comptable.
— Ou il a complété sa 12ième année et possède au moins cinq ans d'expérience en comptabilité et en perception des comptes.

CONDITIONS:
Salaires pouvant aller de $8,300.00 à $14,944.00 selon la formation et les années d'expérience.

DISPONIBILITÉ:
Immédiate.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 10 mai 1974 à:

Directeur du Personnel,
282, 1ère Avenue Est,
Amos, Qué.
J9T 1H3

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

Le Collège St-Jean-sur-Richelieu recherche les services de professeurs pour l'année académique 1974-1975, dans les disciplines suivantes:

DISCIPLINES:
- FINANCE
- PHILOSOPHIE
- PSYCHOLOGIE
- TECHNIQUES INFIRMIÈRES
- TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT.

EXIGENCES:
Diplôme pertinent.

Demandez le "formulaire d'offre d'emploi" et le retourner au plus tard le 15 mai 1974, à:

Jules Roy,
Directeur des services du personnel,
Collège St-Jean-sur-Richelieu,
C.P. 310,
St-Jean, Qué.
J3B 5J4

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX SAGUENAY-LAC ST-JEAN-CHIBOUGAMAU

recherche

UN DIRECTEUR DE FILIALE

(Dolbeau)

FONCTIONS:
— Il planifie, organise, coordonne et contrôle la distribution des services sociaux dans le secteur de Dolbeau et des municipalités environnantes.
— Représente la direction de l'agence auprès de la clientèle et de la population desservies par la filiale dont il a la responsabilité.
— Collabore à l'élaboration des politiques de l'agence et assume toute autre responsabilité pertinente à cette fonction sur demande de son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en service social;
— Environ 5 ans d'expérience;
— Leadership et initiative;
— Sociabilité et esprit d'équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.
Prime de responsabilités.

Toute demande devra être faite par écrit, incluant le curriculum vitae, avant le 10 mai 1974, à:

Directeur du personnel,
Centre de Services Sociaux Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau,
599, rue Hôtel-Dieu
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: (418) 549-3254

Le Centre Marie-Vincent

(Internat de rééducation pour fillettes de 6 à 12 ans présentant des troubles socio-affectifs) requiert les services d'un

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

à plein temps.

Fonctions:
— Évaluation des demandes d'admission.
— Intervention clinique auprès des parents pendant le séjour de l'enfant au Centre: approche individuelle, familiale et/ou de groupe.
— Travail en collaboration avec deux équipes déterminées d'éducateurs.
— Travail d'équipe avec spécialistes en rééducation, psychiatrie, psychologie, sociologie.
— Follow-up après le séjour au Centre.

Qualifications:
— Détention d'un diplôme universitaire en service social.
— Trois (3) ans d'expérience.

Traitement:
Selon expérience et qualifications d'après l'échelle officielle du ministère des Affaires sociales.

Poste disponible immédiatement.

S'adresser au:

Directeur du personnel
Centre Marie-Vincent
840, Côte Vertu
Montréal, Qué.
Tél.: 748-7901

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Le centre INRS-Eau est à la recherche d'un ASSISTANT DE RECHERCHE

Fonctions:
1) Travailler au sein d'une équipe dont l'activité principale porte sur l'étude des systèmes urbains de distribution d'eau:
a) analyse mathématique et statistique;
b) programmation FORTRAN;
c) responsable de l'exécution des programmes de traitement de données.

Exigences:
Baccalauréat en sciences appliquées, avec maîtrise ou expérience en informatique scientifique.

Lieu de travail:
INRS-Eau
Complexe scientifique du Québec
555, boulevard Henri IV
Québec 10e.

Traitement:
Selon les échelles en vigueur et en fonction des qualifications et de l'expérience.

Seules les candidatures écrites reçues avant le 3 mai 1974 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet en y annexant vos attestations d'études au:

Directeur du personnel
Institut National de la Recherche Scientifique
Casier postal 7500
Québec 10e, G1V 4C7
Tél.: (418) 657-2582

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres Carrières en pages 19 et 20

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES LETTRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES - Poste à Québec.

FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre, le titulaire est responsable du programme des lettres. A cette fin, il doit: coordonner l'activité des services du programme des lettres, livres et autres imprimés; élaborer, en collaboration avec les chefs de service, la politique de chacune des unités; établir les priorités budgétaires de la direction en relation avec celles du ministère; représenter la direction et se faire le porte-parole de ses services auprès des autorités du ministère; faire aux autorités des suggestions qui peuvent augmenter l'efficacité des services dans la poursuite de leurs objectifs.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée; vaste expérience dans le domaine des lettres; expérience administrative. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans les domaines appropriés peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — $22,000 à $31,000

CONCOURS — A620GY/03 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

Centre privé pour socio-affectifs
6-12 ans
recherche

- **UN RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**
  (Orthopédagogue ou équivalence)
- **ÉDUCATEURS-ENSEIGNANTS**
  Qualifications en enfance inadaptée.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Mlle Marie-Josée Hamel,
Centre de l'Enseignement Vivant,
8833, Boul. St-Michel,
Montréal H1Z 3G3
Tél.: 725-5236

Institution privée d'enseignement secondaire requiert les services d'un:

PROFESSEUR EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE
Secondaire IV et V

Qualifications:
— Brevet d'enseignement ou permis.
— Expérience en anglais des affaires.

Communiquer avec le **Secrétariat à 523-6138**

MÉDECINS DEMANDÉS

Omnipraticiens demandés pour la région d'Abitibi-Ouest.
Possibilité d'avoir leurs bureaux dans les locaux de l'hôpital.
Privilèges accordés en médecine, pédiatrie, obstétrique.
Faire demande au:

Directeur médical ou directeur général,
Hôpital St-François d'Assise
La Sarre, Abitibi-Ouest,
Tél.: 819-333-2311

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Centre de santé mentale pour enfants et adolescents
recherche les services

- **UN NEUROLOGUE**
  à plein temps ou à temps partiel
- **UN PÉDIATRE ou OMNIPRATICIEN**
  à plein temps ou à temps partiel

Pour plus de renseignements, s'adresser au:
Dr Jean-Paul Milot
323-7260 entre 9h. et 16h.30

AVOCATS

5 À 15 ANS D'EXPÉRIENCE EN DROIT CIVIL
CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE MONTRÉAL

Conditions de travail avantageuses et salaire suivant l'expérience.

Faire parvenir demande au:

Directeur général,
Me M. Dubreuil,
800, boul. Maisonneuve est,
Chambre 800, Montréal,
Tél. 842-2233

CEGEP DE MATANE
POSTE OUVERT
ENSEIGNANT EN PHOTOGRAPHIE

Qualifications requises:
— Baccalauréat en art visuel, option photographie ou l'équivalent.

Expérience:
expérience en photographie couleur.

Traitement:
Selon la convention collective des enseignants.

Début de l'emploi:
le 21 août 1974.

Candidatures:
Par écrit avant le 10 mai 1974, à l'adresse suivante:

Georges E. Bouchard,
Service du personnel,
Cegep de Matane,
616, avenue St-Rédempteur,
Matane, Qué.

HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE P.Q. 819-275-2118

Centre Hospitalier des Laurentides
recherche

CHEF DE SERVICE SOCIAL

FONCTIONS:
Diriger et superviser de 5 à 9 travailleurs sociaux professionnels et aides sociaux, travaillant au sein d'une équipe multidisciplinaire, en thérapie individuelle et de groupe (en interne et en externe) dans le milieu psychiatrique. Sera appelé à travailler en collaboration avec les organismes régionaux affectant son secteur.

QUALIFICATIONS:
— Maîtrise en service social d'une université reconnue
— Membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec
— Expérience de 5 ans dans le milieu psychiatrique
— Expérience souhaitable comme superviseur ou chef de service.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
Centre Hospitalier des Laurentides,
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.
JOT 1TO

LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ARGILE BLEUE
recherche les services de

3 SPÉCIALISTES POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES SECONDES

dont 2 pour anglais - langue seconde
1 pour français - langue seconde

Critères d'admissibilité:
— Posséder une autorisation légale d'enseigner;
— Maîtriser parfaitement la langue à enseigner et la langue d'enseignement de l'école;
— Avoir obtenu au moins un ensemble de 30 crédits d'un programme approuvé conduisant à un diplôme ou à un certificat pour l'enseignement des langues secondes.

Faire parvenir demande et curriculum vitae à:

M. Robert Chartier,
Directeur général,
850, Laurier,
Beloeil.
Tél: 467-9323

---

cegep de rouyn-noranda

OFFRES D'EMPLOI

Le Cegep de Rouyn-Noranda requiert les services de **professeurs** dans les disciplines suivantes:

- **Philosophie**
- **Bibliotechnique**
- **Sociologie**
- **Psychologie**

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme de premier ou second cycle dans la discipline appropriée.

RÉMUNÉRATION:
Entre $9,033. et $18,660., selon qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae, attestations d'études et relevé officiel des notes obtenues, d'ici le 11 mai 1974, à:

Yvon Lafond,
Bureau des secteurs,
Cegep de Rouyn-Noranda,
C.P. 1500,
Rouyn-Noranda, J9X 5E5

UN DÉFI DE TAILLE

COSE

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il a actuellement environ au moins une dizaine d'années d'expérience dans des travaux reliés à l'administration générale et/ou à l'utilisation optimum des ressources humaines. Il a l'habitude de la direction d'équipe professionnelle multidisciplinaire, possède de la vigueur intellectuelle, sait établir des relations appropriées avec des clients, a une connaissance générale des principaux partenaires sociaux. Il est bilingue de préférence, et occupe actuellement un poste de responsabilité et peut gagner au moins aux environs de $20,000.

Il est motivé pour oeuvrer dans un organisme sans but lucratif qui se consacre à la promotion et au développement d'une organisation du travail plus humain.

Expliquez-nous pourquoi vous êtes ce candidat.

COSE

Jean Champagne, président
C.P. 1567, Succ. "B",
Montréal, Qué. H3B 3L2
Tél.: 866-5393

INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS(ES)
Postes permanents disponibles
Régulier: Soir et nuit
TEMPS PARTIEL: soir

Avantages:
Fin de semaine au 15 jours et pas de rotation.
S'adresser:

Centre D'Accueil Lachine,
650, Place d'Accueil,
Lachine, H8S 3Z5
Tél: 634-7161

---

stelco

TRADUCTEUR

The Steel Company of Canada, Limited, est à la recherche d'un traducteur émérite.

Le candidat choisi possédera la compétence nécessaire pour effectuer efficacement de la traduction technique et générale.

Notre firme offre une gamme complète de bénéfices sociaux et la rémunération sera proportionnelle aux qualifications du candidat.

Pour obtenir rendez-vous, veuillez contacter:

M. A. Baron,
Service du personnel,
Bureau de Montréal,
à
933-8686, poste 298.

Commission de la fonction publique
concours de recrutement

- AVIS SPÉCIAL -

On est prié de prendre note que les personnes qui désirent s'inscrire à un concours dont la date limite pour l'inscription est fixée pendant l'arrêt de travail du personnel des postes pourront le faire pendant les deux semaines qui suivront la reprise du service postal.

GOUVERNEMEMT DU QUÉBEC

CEGEP DE MATANE
POSTE OUVERT
ENSEIGNANT EN PHOTOGRAPHIE

Nature du travail:
— Le travail consiste à diriger les étudiants des techniques de photographie dans leurs projets de recherches visuelles.

Qualifications requises:
Baccalauréat en art visuel, option photographie ou l'équivalent.

Traitement:
Selon la convention collective des enseignants.

Début de l'emploi: le 21 août 1974.

Candidatures:
Par écrit avant le 10 mai 1974, à l'adresse suivante:

Georges E. Bouchard,
Service du personnel,
Cegep de Matane,
616, avenue St-Rédempteur,
Matane, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SCHEFFERVILLE

POSTE: PRINCIPAL-ADJOINT
à l'école Notre-Dame, section élémentaire

CLIENTÈLE: 525 élèves

QUALIFICATIONS REQUISES:
a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre;
b) une formation exigeant au moins 15 années de scolarité.
c) une expérience de 5 ans comme enseignant ou professionnel, selon les responsabilités du poste;
d) aptitudes à diriger et animer la vie étudiante dans une école.

Les demandes accompagnées du curriculum vitae devront parvenir avant le 10 mai 1974, au:

Bureau du Secrétaire général,
Commission Scolaire Catholique de Schefferville,
C.P. 189,
Schefferville, Qué. GOG 2TO
Tél: (418) 585-3458.

POSTE EN TUNISIE
L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL RECRUTE

UN INGÉNIEUR-CONSEIL

FONCTIONS:
— Établir une structure améliorée d'organisation dans les parcs de machinerie lourde.
— Implanter un système de gestion et de contrôle dans les parcs.
— Voir à l'établissement d'un système d'entretien préventif.

QUALIFICATION:
— Ingénieur (de préférence génie mécanique).
— Plusieurs années d'expérience en gestion, organisation et méthodes de travail.
— Il serait avantageux que le candidat ait de l'expérience dans l'entretien et la réparation de la machinerie lourde et qu'il ait fait une étude dans ce domaine.

CONDITIONS DE TRAVAIL POUR CE POSTE:
— Contrat de travail - Minimum 12 mois
— Traitement actuel et indemnités
— Autres avantages

DATE LIMITE: Le 10 mai 1974

Direction des ressources humaines
ACDI
122, rue Bank,
Ottawa, K1A 0G4, Ontario

faits divers

Réseau de bookies démantelé

Un réseau de preneurs aux livres opérant impunément depuis trois ans dans la région de Joliette a été démantelé hier matin par la Sûreté du Québec à la suite d'une enquête entreprise au mois de décembre dernier.

Travaillant conjointement, les enquêteurs des escouades régionales alcool-moralité des districts de Montréal et Joliette ont arrêté 10 personnes dont le présumé dirigeant du réseau, un certain Luc Rivest, 40 ans, de Joliette.

Ce dernier a été recherché plusieurs heures avant d'être intercepté sur l'autoroute Montréal-Trois-Rivières vers 1h30 du matin.

Les autres bookies qui travaillaient à pourcentage pour le dirigeant du réseau ont été arrêtés à la suite de perquisitions effectuées à Lanoraie et Lavaltrie.

Selon la police, le réseau pouvait encaisser par semaine environ $15,000 de paris sur les courses de chevaux de la piste Blue Bonnets.

Rocco Violi condamné à l'amende

Une importante descente de l'escouade de la moralité Q-G de la police de la CUM, effectuée en mai 1973, a connu son dénouement il y a quelques jours quand Rocco Violi, 34 ans, identifié par la Commission Prévost comme un membre éminent de la Mafia montréalaise, a été reconnue coupable d'avoir tenu une maison de jeu, à Montréal-Nord.

Le juge Raphale Beaudet de la Cour municipale de Montréal a condamné Violi à $400 d'amende ou à 60 jours de prison.

La descente policière avait donné lieux à l'arrestation de 25 personnes dans les locaux de l'Association des commerçants et industriels italiens de Montréal Inc. (9974 rue Saint-Vital) dont le président fondateur est d'ailleurs Rocco Violi, lui-même vice-président des firmes Pampero Foods Products Inc. et Ital Ware Stainless Steel Importing Ltd.

Un autre membre fondateur de l'Association des commerçants et industriels italiens de Montréal, Giuseppe Novembre, 42 ans, a été condamné à $500 d'amende après avoir lui-aussi été trouvé coupable d'avoir tenu une maison de jeu, au premier étage du même édifice.

Chauffard recherché à Dorval

La police de la CUM, secteur Dorval, recherche depuis hier un chauffard qui a négligé de s'arrêter après avoir mortellement heurté un piéton en face du centre d'achat Dorval, vers 2h du matin.

La victime est M. Allen Ramsberry, 36 ans, du 70 rue Dallia, à Dorval.

La police recherche présentement une Ford Torino 1973, deux portes, dont le toit est de couleur bleu pâle et dont la carrosserie est de couleur bleu foncé métallique. Cette automobile aurait des dommages sur la grille avant et sur le capot.

Toute personne pouvant fournir des renseignements est priée de communiquer avec l'agent Yves Bergeron, à 631-1861.

Aux adeptes du nuvitisme

Le service de la police de la CUM a émis ces derniers jours un communiqué pour rappeler aux adeptes du nuvitisme, ce phénomène "printanier" qui ne cesse de gagner de l'ampleur, que cette activité est interdite par l'article 170 du code criminel.

Cet article défend la nudité dans un endroit public et rend cette infraction punissable de la prison ou de l'amende.

Tout en déclarant qu'il serait déplorable que des citoyens se créent un dossier judiciaire en s'adonnant au nuvitisme, le service des relations publiques de la police rappelle que toute personne prise en flagrant délit sera arrêtée et traduite devant les tribunaux.

Avis aux téméraires...

24 employés critiquent la déclaration des journalistes du Devoir

Un groupe de 24 employés syndiqués des services de l'administration, de la publicité et du tirage du DEVOIR, ont adressé hier à la direction du journal un message dans lequel ils se dissocient des déclarations publiques des journalistes "qui prétendent que l'orientation du DEVOIR risque de mettre son avenir en péril".

Faisant allusion à l'arrêt de travail et à la manifestation des journalistes mercredi soir, ils écrivent:

"La soirée agitée qui a étouffé la nouvelle faisant état des profits réalisés par l'entreprise au cours de la dernière année financière n'a pas manqué de provoquer de vives réactions chez la plupart des autres membres du personnel.

"Fiers de notre apport à la situation financière saine qui prévaut depuis quelques années au DEVOIR, nous sommes sceptiques (devant les) déclarations publiques des journalistes qui prétendent que l'orientation du DEVOIR risque de mettre son avenir en péril.

"D'autre part nous sommes conscients que "Le Jour" soit devenu le plus sérieux concurrent du DEVOIR. (Pourtant) vouloir s'inspirer des structures et de l'orientation politique du "Jour" pour aiguiller LE DEVOIR sur de nouvelles voies serait à notre avis un mauvais calcul.

"En effet c'est en offrant un produit différent que l'on écarte la plus sérieuse concurrence. Rendre LE DEVOIR semblable au "Jour" aurait un effet contraire."

Les employés concluent qu'ils ne peuvent approuver que des divergences d'opinions quant à l'orientation du journal donnent lieu à des conflits qui risquent de compromettre leur gagne-pain.

A l'heure américaine

Plusieurs milliers de Canadiens demeurant dans des municipalités frontalières cesseront leur régime de vie à la sauvette quand la plupart des centres urbains canadiens adopteront, en fin de semaine, l'heure avancée.

Tel est le cas des Canadiens de Windsor et de Niagara Falls, en Ontario, qui travaillent outre le 48e parallèle où l'heure avancée est en vigueur depuis le 6 janvier comme mesure de conservation d'énergie. A compter de lundi, ces Canadiens à cheval sur les frontières n'auront plus à se lever une heure plus tôt tous les matins. Lorsque le cadran indiquera 8 heures à Windsor, il sera également 8 heures à Détroit et non plus 9 heures comme c'était le cas depuis le début de l'année.

Le retour à l'heure avancée se traduira par une journée de travail moins longue pour les employés de la Bourse de Montréal et de la Bourse de Toronto et par une moins grande tension pour les responsables de la programmation des réseaux de télévision canadiens.

En effet, ces employés reviendront à leurs heures de travail normales, soit de 10 heures à 5h30. Depuis que nos voisins d'outre-frontière avaient adopté l'heure avancée, au début de janvier, les bourses montréalaise et torontoise ouvraient une heure plus tôt pour faire coïncider leurs heures de fonctionnement avec les bourses américaines. Néanmoins, les cambistes de Montréal et de Toronto travaillaient jusqu'à 3h.30, ce qui signifiait une heure de travail supplémentaire.

Pour les Canadiens qui préfèrent capter des stations de télévision américaines, le fait que les deux pays seront désormais à l'heure avancée simplifiera les choses.

Concours de photographie

Le conflit des postes a obligé la Société canadienne de protection des animaux à reporter à 15 jours après la grève la date de clôture de son concours de photographie qui avait été fixée au 29 avril.

toronto

Hausse des cours

La Bourse de Toronto a fermé à la hausse hier compensant ainsi certaines chutes prononcées au cours des cinq jours précédents. L'activité a été plutôt faible.

L'indice industriel, généralement reconnu comme le thermomètre des tendances du marché, a monté de .93 à 197.68. A la fermeture, jeudi, cet indice atteignait son plus bas niveau depuis 26 mois.

Selon les analystes, les pertes accusées cette semaine sont attribuables à l'anticipation d'une nouvelle taxe fédérale sur les profits excédentaires. On a noté qu'un rebondissement se produit souvent après une série de pertes, et la hausse de vendredi a été aidée par la grande activité de la Bourse de New York.

Les gains ont dépassé les pertes pour la première fois cette semaine, par 277 contre 185 alors que 230 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement a été de 1.98 million d'actions, pour une valeur de $16.60 millions, à comparer à 3.22 millions d'actions et une valeur de $26.13 millions jeudi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Industrielles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	4220	$11⅞	11	11⅞	+ ⅞
Abitibi 7½p	z50	$46¾	46¾	46¾	
Acklands	3050	$12¼	11	12¼	+ ¾
Ackind 2p	245	$12½	12½	12½	
AcmeGas	7000	11	10	10½	
Acres Ltd	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Acres wt	1500	46	36	46	+ 9
Advocate	800	120	112	112	− 8
A.G.F.M	228	240	240	240	+ 5
Agnico E	5550	$7½	7¼	7½	+ ¼
Agra Ind	900	$7¾	7⅝	7¾	
Ahed M	z300	89	89	89	
Akaitcho	1500	195	175	195	+15
Albany	7500	44	40½	44	+ 2
Alt East G	3900	$6½	6½	6½	+ ⅛
Alta Gas A	3989	$11¾	11½	11¾	
Alta G C p	z30	$61	61	61	
Alta G E p	340	$23¾	23¼	23¼	− ¾
Alta Nat	100	$18½	18½	18½	
Alcan	11510	$33½	32⅞	33	+ ¼
Algo Cent	175	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
AlgomaSt	5590	$23¼	22⅝	22⅞	− ⅛
All-Can B	700	300	285	285	−15
Allarco Dv	700	$9½	9	9	− ½
Alliance B	600	$8¼	8	8	− ⅜
Alminex	1310	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ¼
Alpa Ind	100	$8	8	8	+ ¼
Alum 4 pr	100	$16½	16½	16½	
Alum 4½ p	z80	$33½	33½	33½	
Am Bonza	2701	250	245	245	− 5
Andres W	950	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ¼
Anglo-cn	1300	$19½	19	19½	+ ½
Ang CT 265	z75	$29	28¾	28¾	
Ang CT 315	200	$35	35	35	
Ang U Dev	3700	127	120	123	+ 2
Aquitaine	3350	$26¾	25¾	26	− ¼
Argus C pr	700	$11¼	11	11	− ¼
Asamera	1350	$9⅝	9½	9½	− ⅛
Asbestos	4300	$18¾	18¾	18¾	
Asoc Porc	1000	165	165	165	− 5
Atco A	800	$15⅜	14⅞	15	
At Yk	12000	16	15	16	+ 2
Auto El	1600	450	430	430	−45
Avoca M	3000	75	70	71	+ 3
Bad Boy	100	$5½	5½	5½	
Banister C	200	$13½	13½	13½	−1⅜
Bankeno	1700	395	385	395	+10
Bank B C	z40	$22¾	22¾	22¾	
Bank Mtl	5691	$18⅛	17¾	17¾	− ⅜
Bank N S	4063	$34¾	34	34¼	
B NSr	114101	15	5	10	− 2
B Cdn Nat	800	$18⅛	18	18	
Bary Expl	4500	50	45	45	− 5
Baton B	720	470	460	470	+ 5
Bell Canad	7953	$41½	41	41½	+ ⅛
Bell A pr	1205	$42	42	42	
Bell B pr	2425	$44¼	44	44¼	+ ¼
Bell C pr	350	$28⅝	28½	28½	
Beth Cop	6312	$13½	13¼	13½	+ ½
Big Nama	3500	18½	16	16	− 4
Black P A	100	425	425	425	+20
Blkwod A	6500	400	400	400	
Block Bros	2600	350	345	345	
Bombrder	800	240	235	240	+15
Bovis Cor	1310	170	162	170	+ 8
Bow Valy	1850	$24⅛	23⅞	23⅞	+ ⅛
BP Can	7465	$14¼	13¾	14¼	+ ¾
Bralor Res	1200	190	170	185	+25
Brama	29150	$6	5¾	6	
BrascanA	3516	$16⅝	16¼	16½	+ ⅛
Brenda M	1030	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Brdg Tank	1200	490	485	485	+10
Bright A	100	$18	18	18	+1½
Brinco	10320	$6⅝	6½	6⅝	
Br Am Bnk	150	$16	16	16	−1½
BC Forest	200	$18¼	18	18¼	+ ⅜
BC Sugar A	500	$20⅞	20½	20¾	+ ¼
BC Sugar p	z10	$11¾	11¾	11¾	
BC Phone	1022	$57	57	57	
BCPh 4¾ p	z25	$54½	53½	54½	
BCPh 1956	z15	$50½	50½	50½	
BCPhh6.80	500	$20	20	20	− ¼
BCP 7.04 p	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Broul R	5000	56	56	56	+ 5
Brunswk	5700	475	450	465	+15
Bulora Cor	6800	200	160	200	+40
Burns Fds	700	$12¾	12¾	12¾	
Cad Dev	100	$14⅛	14⅛	14⅛	
CAE Ind	800	$9½	9⅜	9½	
Cal Pow	550	$22⅝	22½	22⅝	+ ⅛
Cal P 7 p	z20	$86½	86½	86½	
Cal P 7½p	145	$90	90	90	− 1
Camfl	17200	$15½	14⅞	15¼	+ ¼
Cam Chib	1300	$6⅞	6⅞	6⅞	
Camp RL	z20	$75	75	75	
Campau A	300	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Can Cem L	z20	$13¼	13¼	13¼	
C Geother	2900	160	150	160	+11
Can Malt A	z50	$29⅛	29⅛	29⅛	
C Nor West	6825	$6½	6	6⅜	+ ⅜
C Pakrs C	100	$23½	23½	23½	− ½
Can Perm	3554	$15½	14¾	15½	+ ¾
CS Pete	17200	375	350	375	+20
C Tung	10500	355	340	355	+30
C Cable w	960	200	195	195	− 5
Cdn Cel	3800	$6⅜	6⅛	6⅛	− ⅛
CC Man A	1700	$25¼	25	25	− 1
C Ex Gas	4375	305	290	305	+25
CGE pr	z40	$24¼	24¼	24¼	
CG Invest	1500	$18⅛	17¾	17¾	− ½
C Homestd	3875	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
C Hydr	500	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
C Imp Bank	4965	$27¾	27⅛	27¼	− ¼
C Ind Gas	5814	$8⅛	7¾	8⅛	+ ⅜
CIL	245	$18¼	18	18	− ⅛
C Int Pow	200	$11	11	11	− ½
C Lencour	4500	16	13	16	+ 3
CLI Pete	z181	14	14	14	
C Manoir	1900	405	400	405	+ 5
C Marconi	200	330	330	330	+ 5
C Memoial	384	200	195	195	− 5
C Merrill	500	400	400	400	−25
CP Inve	2640	$15¾	15½	15½	
CP Inve pr	910	$31¼	30½	31¼	+ ½
CPIn w	23330	228	210	228	+23
CP Ltd	11985	$14½	14¼	14⅜	+ ⅛
CPL A p	500	$9⅛	9⅛	9⅛	
C Reserve	1600	395	375	395	+10
Cdn Sup O	590	$45½	44½	45½	− ½
Cdn Tire	5908	$37¼	36¾	36⅞	− ⅜
C Uilties	360	$9⅝	9⅜	9⅜	− ⅛
CUtil 6 pr	z25	$68½	68½	68½	
C Util $1.25	z57	$18½	18¼	18¼	
CWN G 4 pr	z63	$9¼	8¾	8¾	
Candel Oil	100	$9	9	9	− ½
Canron	820	$22¼	22	22¼	+ ½
Carl OK	16200	310	300	305	− 5
Carl OK A p	125	$21¾	21¾	21¾	
Carrier JD	1100	175	170	170	
Cassiar	325	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Celanese	2150	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
Celanes 1 p	100	$11½	11½	11½	
Celan 175 p	z75	$18	18	18	
Ctl Fund A	400	$11½	11½	11½	+ ½
Cent Pat	500	95	95	95	
CFCN	700	$5⅜	5¼	5⅜	
Chmly	24350	305	290	305	+17
Chesvl	12500	22	20½	22	+ 2
Chib Kay	7100	31½	29	29	+ 2
Chib M	500	41	41	41	− 3
Chieftan D	1200	$8	8	8	
Chimo	1700	104	104	104	
Chrysler	1740	$16¼	16	16⅛	+ ⅛
CHUM B	100	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
Coch W	11450	197	176	195	+15
Coch-Dun	100	$27	27	27	− 8
Coldstm	z27	225	225	225	
Compr Ap	100	$11½	11½	11½	+ ½
Cominco	2530	$28¼	28	28	+ ¼
Com Cap	1900	285	270	285	+ 5
C Holiday I	z40	$6⅜	6¼	6⅜	
Comtech	1000	310	310	310	
Conduit A	700	$5¼	5	5¼	+30
Conia	16600	201	175	200	+30
Conn Chm	100	485	485	485	+35
Con Bath	1060	$24⅞	24½	24½	− ¼
Con Bath p	600	$17½	17½	17½	
Con Bath w	6700	64	59	63	+ 8
C Bath 68 w	400	$11½	11½	11½	
Con Bldg	3600	290	285	286	+ 9
C Fardy	12300	95	93	95	
C Durm	10200	72	69	72	+ 4
C Marben	1300	73	73	73	+ 1
C Morisn	1900	190	185	185	+ 5
Con Nichol	9000	12	12	12	+ ½
Cons Pr	11100	111	101	110	+10
C Rambler	2400	260	255	260	+ 5
C Rexspar	6000	26	24	24	− 2
Con Textle	1600	380	375	380	+10
Con Distrb	5500	$8	7⅞	8	+ ⅛
Cons Gas	2160	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ⅛
Con Gas B	z37	$68	66	68	
Control F	200	205	200	200	− 5
Conwest	320	425	400	425	+55
Cooper C	300	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Cop Fields	400	135	135	135	+10
Corby vt	300	$21	20¾	21	+ ⅜
Cornat Ind	8401	495	485	490	
Coseka R	311	205	200	200	
Courvan	1000	17	17	17	+ 2
Craigmt	600	$5¾	5⅜	5⅜	
Crain R L	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Crestbrk	300	$7	7	7	+ ⅜
Crwn Life	z25	$57½	57½	57½	
C Zelrba A	700	$23	22⅞	22⅞	+ ⅛
Crush Intl	1100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Cuvier	25000	193	175	188	+13
Daon Dev	1950	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
Decca R	300	390	390	390	
D Eldona	500	40	40	40	
Denison	525	$42½	41½	42½	+1¼
Dicken	12350	$8⅜	7⅞	8¼	+ ½
Discovry	222	262	262	262	
Distl Seag	5664	$38½	38¼	38½	+ ¼
Doman I	2050	$6¾	6⅜	6⅜	− ⅜
Dome	1500	$152	148	152	+ 4
Dome Pete	3650	$30¾	30	30½	+ ½
D Bridge	z50	$39½	39½	39½	
D Explor	5000	38½	38	38	− 1
Dofasco	5154	$28⅞	28¼	28½	− ⅛
D Glass pr	200	$13½	13½	13½	− ¼
Dom Store	825	$14	13¾	13¾	
D Textle	1375	$10⅞	10⅝	10¾	+ ⅜
Domtar	3301	$24	23⅝	24	+ ¼
DRG Ltd A	200	$6¾	6¾	6¾	
Dustbane	200	$6½	6½	6½	− ⅛
Dylex Ltd	100	$5½	5½	5½	− ¼
Dylex L A	600	$5½	5¼	5½	+ ¼
Dynasty	4000	$9⅜	8⅞	9¼	− ⅛
East Mal	3472	$6⅝	5¾	6⅝	+ ⅜
E-L Fin	900	$5⅞	5⅞	5⅞	
E-L Fin w	400	140	140	140	−10
Electro ltd	300	$7	6⅞	6⅞	− ⅛
Elks Stors	1000	$10	10	10	
Emco	540	$6⅞	6¾	6¾	
Extndcar	800	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Extndcar w	300	225	210	210	−30
Fairview	600	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Falcon C	9649	$11⅛	10¾	10⅞	
Falcon	2095	$54¾	54⅛	54⅛	+ ⅛
Fed Ind Ltd	300	$6¼	6⅛	6⅛	− ⅜
Fed Pion	100	$19	19	19	
Fields S	1000	$15⅜	15⅜	15⅜	
Finning T	1200	$8¾	8¾	8¾	
F Orenada	3000	19	18	18	
FoodcrpL	2750	135	130	130	
Foodex S	500	445	440	440	− 5
F Season w	200	250	250	250	
Francana	200	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Fraser A	z40	$25⅛	25⅛	25⅛	
Frobex	2000	26	26	26	+ 1
GH Steel	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Gaz Metr	109	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Gen Baker	500	400	400	400	
Gen Distrb	200	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
GMC	1997	$46½	46	46	− ⅜
Genstar L	510	$18½	18½	18½	+ ⅛
Gnstar L w	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Gesco Dis	1000	450	450	450	
Gnt Masct	5100	137	125	130	− 5
Giant Yk	400	$16¼	16	16	+ ⅜
Gibraltar	1950	$9¾	9½	9⅝	
Glendale	800	$5⅝	5⅜	5⅜	− ⅛
Gold Crest	600	$7¾	7⅝	7¾	
Goldund M	2338	81	80	80	
Goldray	z200	39	39	39	
Gozlan	450	$8	7¾	8	
Graft G	200	$24	23½	24	
Gt COilsds	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
GL Paper	545	$23¾	23¾	23¾	− ⅛
GL Pap w	200	$6	6	6	− ⅛
GN Capital	1100	$7	6⅞	6⅞	− ¼
GNGas A p	z50	$18¾	18¾	18¾	
Gr Plins	27965	$37⅛	36¾	37	+ ½
Gt W Life	z26	$58¾	58¾	58¾	
Gt West S	300	435	435	435	+ 5
Greb I B	100	$12½	12½	12½	
Grey G	100	400	400	400	− 5
Greyhnd	856	$16¼	16¼	16¼	− ⅜
Guar Trst	1572	$8¼	7⅞	8	
Guard Cap	200	410	410	410	−15
Gulf Can	4144	$30½	30	30½	+ ⅜
Gulfstrem	4306	92	90	90	− 4
Hambro C	2000	310	300	300	
Hardee	1200	114	107	114	+ 8
Hard Crp A	100	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
Hard Crp C	z50	$5¼	5¼	5¼	
Harris J S	500	$9⅜	9	9	
HWood A	400	275	270	275	+15
Hawker S	3750	$5⅞	5½	5⅞	+ ¼
Hayes D A	635	$6½	6¼	6¼	
Homco Ind	300	400	400	400	
Home A	2382	$43½	43	43	
Home B	z50	$41	41	41	
Houston O	2800	209	205	208	+ 3
Hoden DH	500	$5	5	5	− ⅜
Huds Bay	5659	$22¼	21⅞	21⅞	+ ⅛
H Bay Co	4000	$18	17⅝	18	+ ½
HB Oil Gas	520	$38¼	37¼	37½	−1½
Huron Eri	1170	$21¾	20¾	21¼	− ¼
Husky	10131	$19¼	19	19¼	+ ⅜
Husky D w	4712	300	275	285	+24
Husky E w	1920	$7⅞	7½	7¾	
Hydra Ex	7620	91	80	89	+ 6
IAC	850	$16	15¾	16	+ ⅛
IAC wt	220	375	350	375	+25
Imasco	1450	$28¼	28	28	− 1
Imasco A p	400	350	350	350	− 5
Imp Oil	7430	$36¾	35¼	36½	+1⅛
Indal Can	6165	$10½	10½	10½	− ¼
Indusmin	z25	$9⅛	9⅛	9⅛	
Ind Adhes	200	$14½	14	14½	− ½
Inland Gas	z20	$9⅞	9⅞	9⅞	
Inland G p	213	$11	10⅝	10⅝	− ⅝
Inter-City	2200	490	475	490	+10
Inter C A p	200	$15	15	15	− ¼
Inter C B p	200	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅜
Inter C B w	100	275	275	275	+ 5
Intrmetco	200	420	415	420	
IBM	189	$215	213½	215	+2½
Int Mogul	2150	$8¼	8	8	− ¼
Inco	14720	$31⅛	30⅝	31	+ ½
I Obask	20200	54	49	49	− 3
Interpool	1600	$12½	12½	12½	− ⅛
Intpr Pipe	4140	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Int Pipe w	2115	425	420	425	+10
Ipsco	300	$14¾	14¾	14¾	− ¼
Inter Tech	2500	20	20	20	+2½
Inv Grp A	1445	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Irish Cop	z900	6	5	5	
Iron Bay T	100	430	430	430	−15
Irwin T A	100	260	260	260	
Iso	1800	160	155	155	
ITL Ind pr	200	$12¼	12¼	12¼	
IU Intl	34007	$14½	13¾	14½	+ ¼
IU Intl A	200	$35¾	35¾	35¾	−9¼
Ivaco Ind	700	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅜
IWC C	10700	160	150	160	
Jannock	2755	$7⅞	7½	7¾	+ ¼
Jannock A	150	$12¾	12¾	12¾	− ¼
Jannock B	287	$12⅞	12⅞	12⅞	− ⅜
Jelex	18660	17	15	17	+ 2
Joutel	3000	49	49	49	
Kaiser Re	3400	380	370	375	−10
Kaiser w	6400	165	157	165	+10
Kam Kotia	5000	92	84	89	+ 5
Kaps Tran	3925	305	280	305	+25
Keen Ind	600	$7¼	7	7¼	+ ½
Keeprite B	200	$8	8	8	
Kelly D A	z50	$5	5	5	
Kerr add	3900	$12¼	11¾	12⅛	+ ¼
K Anacon	3343	31	29	31	
Koffler	600	450	445	450	
Koffler A p	z50	$7⅞	7⅞	7⅞	
K-Tel Intl	100	485	485	485	+10
Labatt A	1472	$23½	23¼	23⅜	− ⅛
Labatt A p	384	$23⅜	23⅜	23⅜	−1⅛
Lab Min	600	$34¾	34¾	34¾	
Lacanex	1000	75	75	75	+ 1
Lacanex w	2000	15	12	12	− 3
Laidlaw T	700	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
LOnt Cem	1900	350	340	350	+15
L Shore	1675	$5½	5	5½	+ ½
Lambda M	300	185	185	185	
Lamb M A	400	160	160	160	
Langis	2000	12½	12½	12½	
Lasitr Km	700	50	50	50	
Laurasia	1000	65	65	65	
Lau Fin	300	$9⅝	9½	9½	
Lau F 1.25	200	$15⅝	15⅝	15⅝	− ⅛
Lau F 2.00	135	$21	21	21	
Leigh Inst	400	325	325	325	
Leons Frn	400	$8¼	8	8¼	+ ¼
Levy A pr	200	$5½	5½	5½	− ¼
LL Lac	600	295	275	295	+15
Lob Co A	900	$6	5⅞	5⅞	− ⅛
Lob Co B	200	$6	6	6	
Lob Co pr	z50	$25¾	25¼	25¾	
Lob Ltd Ap	300	$15⅛	15⅛	15⅛	
Lob Ltd Bp	200	$16	16	16	+ ¼
Lochiel	2500	205	198	202	+ 2
Loeb M	1250	365	350	350	−15
Lost River	500	390	385	385	−10
Lytton M	1500	146	137	146	+10
Maclarn A	200	$30	29¾	30	− ½
MH Cable	100	$11	11	11	− ¼
MB Ltd	3072	$27¾	27¼	27¼	− ⅛
Madeline	700	440	435	440	+15
Madsen	9000	259	240	256	+16
Magna Int	1400	$10½	10½	10½	
Magnason	9700	270	245	270	+30
Magnetcs	1100	62	62	62	+ 2
Maislin I	650	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
Malartic	400	185	180	180	
Man Bar	5000	141	140	140	+ 4
M Lf Mills	300	$20	20	20	+ ½
Marcana	1167	18	18	18	− ½
Maritime	200	$18	17¾	17¾	− ¼
Markboro	z50	$15½	15½	15½	
Martin	13000	43	41	43	+ 2
Mass Fer	8992	$17¾	17	17¾	+ ¾
Mattgmi	325	$29	28½	29	+ ¾
Mc Adam	700	40	40	40	+ 2
McGraw H	z25	445	445	445	
Mc Intyre	1300	$46	46	46	−2½
McLaghin	150	$17½	17½	17½	− ¾
McLagn w	700	$7½	7½	7½	+ ½
MDS Helth	700	300	300	300	
Melton R E	1200	330	325	325	−10
Melton A w	100	201	201	201	+ 6
Ment	14600	200	191	195	
MEPC p	100	$17¼	17¼	17¼	− ⅜
MEPC w	800	275	270	270	+10
Mercantil	1745	$17⅜	17	17¼	+ ⅛
Merland E	100	180	180	180	−10
Meta Uran	7000	20½	20	20	− ½
Microsyst	1515	$6¼	6	6	− ¼
Micrsys w	200	310	305	310	+ 5
Mindamr	3400	236	231	231	+ 1
Mols A	13200	$21⅝	21⅜	21½	+ ⅜
Molson B	300	$21	21	21	
Monarc W	600	190	190	190	
Monenco	900	$10½	10	10⅜	
Montrey A	2000	19	19	19	+ 1
Mtl Trust	z50	$14⅞	14⅞	14⅞	
Moore	11725	$47	46⅛	47	+1¼
Morse pr	z40	$38½	38½	38½	
Mt Wright	2000	19	19	19	− 1
MTS Inter	1000	38	38	38	
Multi-Mi	8500	61	59	61	+ 3
Multi Acc	2400	440	425	430	−15
Murphy	500	$7⅜	7¼	7⅜	
NaChr	11050	$7¼	6⅞	7⅛	+ ⅜
Nat Drug p	100	$8	8	8	
Nat Pete	3500	36	32½	33	− 2
Nat Trust	100	$14¾	14¾	14¾	
N B Cook	800	250	250	250	+ 9
NBU Mine	4300	365	360	365	− 5
Neonex	3060	205	203	205	
New Ath	2500	32	32	32	+ 2
NB Tel	100	$13	13	13	
New Cal	1000	30	30	30	
Newconx	150	$5	5	5	
N Kel	28000	40	35	39	+ 4
Newnor	1500	9	9	9	
N Provid D	5100	28	27	28	
N Que Ragl	100	470	470	470	−10
N Senator	7500	15	15	15	
N York Oil	2561	64	63	64	+ 2
Nfld LP	285	$10⅜	10¼	10¼	− ⅛
Noble M	3500	65	64	65	+ 1
Noma Ind	100	$6¼	6¼	6¼	
Nor Acme	2000	17	17	17	− 2
Noranda A	8841	$43⅞	43	43⅜	
Norbaska	z40	16	16	16	
Nordair L	200	335	335	335	+ 5
Norlex e	5700	26	25	26	+ 4
Nor Ctl G	3140	$11⅜	11	11⅛	− ⅛
Nor Ctl B p	100	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Nor Ct 150 p	1100	$20¼	20	20¼	+ ¼
Nor Ctl w	600	285	275	275	− 5
Nor Elect	3200	$20½	20⅛	20⅛	− ⅛
Nor Tar pr	220	$23⅜	23⅜	23⅜	− ⅛
N Gate	10806	$7½	6	6½	− 1
Northld	4500	19	19	19	+ 1
N Rock	5000	23	22½	23	− 5
NW Util p	z11	$49	49	49	
Nowsco W	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Numac	2675	$14⅛	13½	13⅞	− ⅜
NuWest D	3650	$10¼	10	10	
NW Fin	441	120	120	120	−10
Okwd	37600	180	155	180	+27
Obrien	12400	118	114	114	− 6
Ocdentl Pt	300	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅜
Oceanus I	z20	60	60	60	
Ocelot Ind	100	470	470	470	+20
Okanagan	1600	$7	6½	6½	− ½
Ontario Tr	z40	$6	6	6	
Orchan	2100	400	395	395	− 5
OSF Ind	z40	$5⅜	5¼	5⅜	
Oshawa A	300	$6¾	6⅝	6⅝	+ ⅛
Pac Pete	2910	$26⅜	25¼	25¾	+ ¾
Pac West A	200	$7¾	7¾	7¾	− ⅛
Pac WA A p	z75	$32	32	32	
Pmour	18320	$13¾	12⅝	13½	+ ⅝
Pancana I	1000	160	160	160	+10
PanCdn P	710	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅜
Pan Centr	949	185	180	180	− 5
P Ocean	13984	$11¼	10⅝	11¼	+ ⅜
Patino N V	z71	$22⅛	22	22	
Pe Ben O	3550	$7⅛	7	7	
Peel Elder	274	$10⅛	10⅛	10⅛	− ⅞
Peerless	500	$6¾	6¾	6¾	+ ½
Pemb D p	z4	$24¼	24¼	24¼	
Pennant	200	195	195	195	
P Dept S	7700	$6⅞	6¾	6¾	− ¼
P Jewl A	400	$6½	6⅛	6½	+ ½
Petrofina	z37	$23¾	23⅛	23⅛	
Petrol	2900	190	185	185	
Peyto O	15750	$6⅞	5⅞	6	
Photo Eng	110	$21⅝	21⅝	21⅝	− ⅜
Pick C	11490	102	99	102	+ 9
Pine Point	1685	$34½	34	34¼	+ ½
Pinnacle P	9500	39	37	39	+ 2
Place G	4700	43	40	43	
Placer	5450	$21	20¾	20¾	+ ⅛
Pominex	3000	70	60	70	+10
Pow Corp	1450	$10½	10¼	10¼	− ⅛
Pow C 5 pr	800	$10⅞	10⅞	10⅞	
Prado Exp	1600	200	200	200	+ 5
Precamb	9500	82	76	80	+ 4
Precamb w	4750	24	24	24	
Preston	1650	$13¼	12¼	13⅛	+ 1
Price Com	100	$14	14	14	
Prov B Can	z63	$14⅞	14⅞	14⅞	
Pure Silv	800	280	280	280	
Pursides	3100	171	167	170	
Qasar Pet	300	475	475	475	− 5
Que Man	1000	19½	19½	19½	− ½
Q Mattgmi	5400	57	55	57	+ 1
Que Sturg	9400	$8¼	6½	8	+1½
Ram	3000	240	215	240	+15
Ranger	6835	$31⅜	29¼	30	
Realty A	1500	360	360	360	+10
Realty B w	z250	82	82	82	
Reichhold	200	$22¼	22	22	+ ¼
Reich wt	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ½
Reitman A	z50	$7½	7½	7½	
Rembrant	1600	$7	6½	7	+ ½
Repub Res	2500	76	75	75	− 5
Res Servic	950	285	285	285	−15
Revn P	15460	174	166	172	+ 4
Rio Algom	2651	$28⅜	28	28⅜	− ⅛
Rio 580 pr	z10	$72½	72½	72½	
Ripley Int	500	410	410	410	
Rolland	250	$7½	7½	7½	− ¼
Roman	3299	$9¼	8⅞	9¼	+ ¼
Ronyx Cor	1100	110	110	110	
Rothman	z15	$12⅞	12⅞	12⅞	
Rothm 2p	200	$15	15	15	+ ¼
Rothmn w	200	175	170	170	
Royal Bnk	6110	$35⅛	34¼	34¼	− ⅞
Royal Trst	1200	$23⅜	22¾	23	
Russel A	3490	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Ryanr	12000	8	8	8	
St Fabien	1000	8	8	8	+ 1
Sandwell	1200	$6½	6½	6½	
Satellite	3000	7	7	7	− 1
Sayvette	z15	190	190	190	
Schneid b p	z75	$8⅞	8⅞	8⅞	
Scintrex	1300	160	160	160	
Scot York	900	218	208	218	+10
Scotts	200	$6⅝	6⅝	6⅝	− ⅜
Seaway pr	500	$5¼	5¼	5¼	
Seco Cem	1150	$8¾	8½	8½	− ⅜
Selkirk A	700	$13	13	13	
Shaw Pipe	600	$6¾	6⅝	6⅝	− ⅛
Shell Can	4110	$17¼	16¾	16⅞	+ ⅛
Sheperd P	1000	260	260	260	
Sherritt	5215	$11⅛	11⅛	11⅛	
Siebens	1400	$15⅜	15	15	+ ¼
Siffon Pro	300	$9½	9⅜	9⅜	− ⅛
Sigma	600	$33¾	33	33	− ½
Silvmq	4000	28½	27	28	
Simpsons	4562	$7¾	7⅝	7¾	
Simpson S	950	$11	10¾	10⅞	+ ¼
Sklar M	1300	$5	5	5	
Sklar W	500	290	290	290	−20
Skye Res	500	465	465	465	+ 5
Skyline H	400	390	380	390	+15
Slater Stl	450	$10	10	10	
Slater B pr	125	$13¾	13¾	13¾	− ¼
Slat W Can	250	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Sogepet	500	198	198	198	+ 4
Southm A	210	$25	25	25	+ ½
Spar Aero	1100	226	215	226	+11
Spooner	9100	34½	33	33½	+ ½
St Brodcst	1200	$7	6⅝	6⅝	− ⅜
Stelco	6750	$28¾	28⅛	28½	
Steep R	7750	185	174	185	+12
Steetley I	100	$13¾	13¾	13¾	− ¼
Steinbg A	800	$20	20	20	− ⅛
Steintron	1500	$7⅛	7⅛	7⅛	
Ster Trust	z10	$9¾	9¾	9¾	
Ster Trust r	5100	8	8	8	
Stuart Oil	1000	$9½	9½	9½	− ¼
Sud C	10000	91	86	86	− 4
Sullivan	200	282	282	282	+ 2
Sunbrst E	9000	17	15	17	+2½
Sundale O	1400	$7½	7¼	7¼	
Systems D	1739	$7	6¾	7	
Tara	220	$28¾	27¾	27¾	−1¼
Teck Cor A	2420	380	365	365	−15
Teck Cor B	300	360	350	350	
Teledyne	z50	430	430	430	
Texaco	210	$44¼	44	44	− ½
Txsglf	11220	$26	25⅝	26	+ ¾
Texmont	1000	22	22	22	
Texore	11500	25	25	25	+1½
Tex-Sol	1000	25	25	25	
Thom L	3000	46	45	46	− 2
Thom Nes	725	$9⅞	9½	9½	− ⅜
Thom N pr	z25	$42¼	42¼	42¼	
Tombill	1000	95	95	95	+ 5
Tone Craft	300	$5½	5½	5½	− ¼
Tormex M	1400	200	195	200	+ 1
Toromont	600	300	295	300	
Tor Dm Bk	5287	$36¾	36½	36½	− ¼
Tor Star B	350	$14½	14½	14½	+ ½
Total Pet	5350	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Traders A	383	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Traders 5 p	z50	$21	21	21	
Trader A p	1050	$20	20	20	− ½
Trader 69 w	100	405	405	405	
TrC PL	12337	$30	29½	29½	− ⅞
TrCan A pr	594	$55	55	55	−1½
TrCan B pr	z20	$32	32	32	
TrCan C pr	420	$38	37¾	37¾	− ½
TrCan PL w	500	395	390	395	− 5
Tr Can	18200	114	105	113	+ 9
Trans Mt	2125	$13⅞	13⅝	13⅝	− ⅜
Travlway	500	$6½	6½	6½	− ½
Tribag	3240	40	40	40	− 2
Trimac	2300	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Trizec Crp	100	$21	21	21	
Tru-Wall	700	485	485	485	
Tundra	z187	37	37	37	
Turbo R	1600	79	78	79	+ 1
Ulster Pet	4550	132	128	130	
Ultramar	400	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Unicorp F	100	130	130	130	−10
Un Carbid	1430	$18	18	18	
Un Gas	1610	$8⅞	8⅞	8⅞	
U Mining	z188	46	46	46	
Union Oil	500	$12⅜	12⅜	12⅜	− ⅛
U Asbesto	1200	265	260	260	− 5
U Canso	8426	$18½	18⅛	18¼	− ¼
U Corp B	400	$13½	13½	13½	
U Keno	2750	$10¼	10	10¼	+ ⅜
Un Reef P	7000	15	13½	14½	+2½
U Sisco	20150	$7⅝	6⅞	7¼	+ ¼
Un Tire	2100	275	250	250	−20
Un Tire A p	600	270	270	270	+ 5
Un Trust	1000	$6½	6⅛	6⅛	− ½
Un Wstn OG	500	105	105	105	
U Gas	22250	260	235	260	+10
U Sections	100	450	450	450	−25
Upp Can	1700	340	335	340	+20
Van Der	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Van Ness	2400	325	320	320	− 5
Vencap	1500	215	215	215	+ 5
Venpower	2000	76	76	76	− 5
Versatile	900	$6⅞	6¾	6¾	
Versati A	1600	$6⅞	6½	6⅞	+ ½
Vestgron	1693	$15	14	14¼	+ ¼
Villcentre	z50	340	340	340	
Voyagr P	550	$6	5½	6	+ ¼
VS Servic	z50	320	320	320	
Wajax A	400	$10¼	10¼	10¼	− ⅜
Walk GW A	4415	$44¾	44⅛	44⅜	+ ⅜
Weldwod	350	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Wstburne	330	$9	9	9	+ ¼
Wcoast Pt	2600	470	465	470	+ 5
W Pet A p	100	$18	18	18	
Westcost	2738	$21	21	21	+ ⅛
Wcoast w	4700	260	250	260	+15
Westeel	1925	$21½	20¾	21½	+ ½
W Bcas A	100	$9¼	9¼	9¼	− ¾
W Bcas C p	100	$27	27	27	−2½
W Decalta	2750	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ¼
West Mine	5100	291	281	290	+10
W Realty	200	495	495	495	−30
Westfield	800	120	116	120	+ 2
Westnhse	5600	$17¾	17½	17½	− ½
Weston	200	$22	22	22	+ ¼
Whithorse	z110	385	350	350	
White Pas	184	$8⅛	8⅛	8⅛	− ⅜
Whonok A	800	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Wilco	2000	19	18	19	+ 1
Wiley Oil	3800	435	425	435	+10
Wlroy	25580	180	172	180	+ 5
Winco S	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Win-Eld	1000	10	10	10	
Wix Corp	100	300	300	300	
Woodreef	2500	13	13	13	+ ½
Woodwd A	z50	$21¾	21¾	21¾	
Wr Harg	983	190	185	185	−16
Yk Bear	1550	385	375	375	− 5
YR Prop	300	$13¼	13¼	13¼	
Zellers	1365	$8⅜	7¾	8⅜	+ ¾
Zulapa	1000	14½	14½	14½	−1½

hors cote

AGF Special	1000	2.12	2.12
Bald MTN	2000	.0175	.0175
Band Ore	5500	.13	.12
Belleroche	2000	.31	.31
Brunet Las	2300	3.00	2.75
Burnt Hill	2500	.03	.03
Caliper	5000	.05	.05
Chix	1000	.17	.17
Corporate Mart	20	.50	.50
Dauphin	1000	.40	.40
Duvan Copper	1000	.01	.01
El Coco	2000	.25	.25
Empire Min	500	.03	.03
G B Fontaine	1500	.70	.70
Int Mariner Re	222	.20	.20
Lakelyn	20500	1.45	1.25
Louvicourt	2000	.05	.05
Maclan Expl	6001.35	1.35	
Monexco	5000	.40	.40
Multico	550	2.55	.35
New Baska	1000	.12	.12
Niagara ST ST	500	2.00	2.00
Nudulama	1600	1.20	1.14
Pac Nickel	8500	.35	.30
Que Manganese	5000	.90	.77
Que Northw	7000	.50	.48
Rapid Data	8000	.01	.01
Reactor Uran	4500	.30	.30
Robin Red LK	500	6.50	6.50
Rochelom	5000	.85	.80
Senora	1000	.37	.37
Silver Eureka	1000	1.60	1.60
Soca	3200	.55	.55
Somex	1500	.37	.37
Sterisystems	500	6.00	6.00
Supersol	527	3.00	3.00
Waite Oufault	2000	.15	.15
West Allenbee	1000	.24	.24
Xoma	7000	1.70	1.60
Yorbeau Mines	3200	.26	.24

obligations

Les prix ont fléchi considérablement, mais l'activité a été grande sur le marché canadien des obligations cette semaine.

Les analystes sont d'avis que ces pertes sont attribuables à l'inquiétude provoquée par l'inflation. Même si le marché a compensé certaines pertes du début de la semaine, vendredi, les investisseurs ont qualifié ce phénomène de gain technique, alors que les courtiers auraient racheté des obligations pour couvrir certaine pénurie avant que le budget fédéral soit rendu public le 6 mai.

Le court terme canadien a perdu de 30 à 35 cents, cependant que le moyen et le long terme dans les valeurs des gouvernements ont tombé d'environ 1 1-2 à 2 points, et les obligations provinciales ont connu une chute d'environ 2 1-2 points.

L'argent au jour le jour était disponible à 7 pour cent. Les bons du Trésor fédéral, à trois et six mois, se sont négociés à 7.64 et 7.96 pour cent, respectivement, à comparer à 7.33 et 7.57 pour cent la semaine dernière.

bénéfices

Alminex; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $957,000, au regard de $518,000.

Budd Automotive; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $1,272,000-36 cents l'action, contre $2,373,000-66 cents.

Corby Distilleries, pour les six mois qui se sont terminés le 28 fév. dernier, $1,084,995- 98 cents l'action, contre $973,412- 88 cents.

Canadian Cellulose; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $4,698,000- 39 cents l'action, contre $644,000- 5 cents.

Dominion Glass; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $538,850- 23 cents l'action, contre $256,148- 10 cents.

Giant Yellowknife Mines; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $1,424,000-33.1 cents l'action, contre $658,000-15.3 cents.

Hawker Siddeley; pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $6,204,000- 66 cents l'action, contre $3,273,000- 30 cents.

Hudson's Bay Oil and Gas; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $11.5 millions-60 cents l'action, contre $7.2 millions- 38 cents.

IAC Ltd.; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $5,162,000- 39 cents l'action, contre $5,079,000- 39 cents l'action pour un nombre moindre d'actions.

IU International Corp.; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $21.1 millions US- 65 cents l'action, contre $18.4 millions- 57 cents.

Indal Canada; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $1,283,683- 79 cents l'action, contre $301,029- 18 cents.

indices de toronto

	Industr.	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+0.93	+12.49	+0.53	+1.81
Clôture	197.68	474.04	89.89	220.18
Sem. dern.	206.45	526.91	93.41	239.40
Mois dern.	215.29	574.56	102.50	256.27
1974 haut	228.78	622.04	109.23	274.81
1974 bas	196.22	416.36	89.34	218.37

montréal

Faible volume

Les prix étaient variés et les échanges faibles à la Bourse de Montréal hier. Le virement s'est situé à 1,028,100 actions, à comparer à 1,076,600 à la fermeture jeudi.

L'indice industriel a mis fin à sa tendance à la baisse constatée cette semaine pour monter de 2.70 à 218.95.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 98 contre 86 alors que 60 valeurs demeuraient inchangées.

La valeur industrielle la plus active a été Trizec Corp., restée inchangée à $21 après un virement de 45,200 actions. Le titre minier le plus actif a été Beaver Mining, qui a monté de 15 cents à $2.50, pour un virement de 142,000 actions.

Abitibi Paper, qui a monté de 3-4 à $11 3-4, avec un virement de 5,405 actions, signale pour le premier trimestre des profits nets de $11,910,000 ou 65 cents l'action, soit une augmentation de $3,911,000 ou 21 cents l'action sur l'an dernier.

Les valeurs pétrolières ont été généralement à la hausse. Pacific Petroleum a monté de 7-8 à $25 7-8, Pan Canadian.

Petroleum de 1-4 à $11 1-4, BP Canada de 3-8 à $13 7-8, Shell Canada de 1-8 à $16 7-8, et Total Petroleum de 1-8 à $8 3-4. Mais Hudson's Bay Oil and Gas a perdu 2 1-4 à $37 et Texaco 3-4 à $44.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	5405	$11¾	11	11¾	+ ¾
Alcan	6800	$33½	32⅞	33⅛	+ ⅜
Algoma St	1500	$23	22⅝	22⅞	− ⅛
Anglo-Cn	400	$19⅜	19	19¼	+ ¼
Aquitaine	4550	$26¼	26	26¼	− ¾
Bank Mtl	1267	$18	17⅞	17⅞	− ⅛
Bank NS	3760	$34½	34	34	− ¼
Bnk NS r	76240	14	6	10	− 2
Banq CN	1365	$18¼	18	18¼	+ ¼
Bq Deprg	350	$16	15⅝	15⅝	− ⅜
Bell Canad	2245	$41⅜	41⅛	41⅜	− ⅛
Bell C pr	100	$28½	28½	28½	
BM RT u	600	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Bombrder	2400	250	235	250	+25
Border C	2300	235	230	235	+25
BP Can	156	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
Brcan a	5598	$16½	16⅜	16⅜	
BC Forest	1100	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
BC Phone	400	$57	57	57	
Brinco	800	$6⅝	6⅝	6⅝	
Bruck A	175	$13¼	13¼	13¼	
Bruck B	350	$8½	8⅜	8½	+ ¼
CAE Ind	1000	$9½	9½	9½	
Camp a	1025	$7¼	7¼	7¼	− ¼
Can Cem L	350	$13	13	13	− ⅛
Cdn Cable	110	$13½	13½	13½	
C Cel	100	$6¼	6¼	6¼	
C Im	1000	$27½	27⅛	27⅛	− ⅜
C Javin	1500	$10¾	10¼	10½	+ ⅜
CP Inv	850	$15¾	15½	15¾	+ ½
CPI pr	100	$30½	30½	30½	− ⅝
Cdn Tire A	1538	$37¼	36¾	36¾	− ¾
Canron	100	$21¾	21¾	21¾	
CPLtd	5075	$14½	14⅛	14⅜	− ⅛
Carl Ok	1500	305	300	300	−5
Celanese	3210	$5⅞	5¾	5¾	+ ⅛
Cent Dyn	600	100	100	100	−5
Chrysler	2000	$16	16	16	
Cockfield	100	460	460	460	+10
Cominco	995	$28	28	28	
Comodor	900	460	450	450	
Con Bath	400	$24⅞	24½	24⅞	+ ¼
C Bath 68 w	200	$11½	11½	11½	−2⅜
Cons Gas	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Distl Seag	4250	$38¾	38¼	38¾	+ ½
Dome Pete	889	$30½	30	30	
Dom Store	100	$14	14	14	+ ¼
Domtar	1300	$24	23¾	24	+ ⅛
Donohue	1060	$11	10¾	11	+ ¼
Du Pont	1320	$27¾	27½	27⅝	+ ⅛
Enamel B	100	310	310	310	
Fin Coll	2836	230	225	230	
Genstar L	1950	$18½	18½	18½	+ ⅛
GL Paper	3125	$23⅞	23¾	23¾	− ⅛
Gulf Can	8130	$30½	29¾	30½	+ ⅜
Hawker S	300	$5¾	5¾	5¾	+ ½
Home A	5100	$43½	43	43	
H Bay Co	500	$17¾	17¾	17¾	
HB Oil Gas	9940	$37	37	37	−2¼
Husky Oil	6600	$19¼	19	19	
IAC	590	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Imp Oil	3740	$36½	35¼	36½	+1
Imasco Ltd	650	$28½	28	28	−1¼
Int Nickel	14557	$31⅛	30⅜	31⅛	+ ¾
IU Int	7700	$14½	13¾	14⅜	+ ⅛
Intpr Pipe	700	$17¾	17¾	17¾	
Ivaco	400	$11	11	11	+ ¼
Janock	600	$7½	7½	7½	− ⅛
Labatt a	8300	$23½	23¼	23¼	− ¼
Lau Fin	100	$9½	9½	9½	
Loeb M	500	360	350	350	−30
MB Ltd	525	$27⅝	27¼	27¼	− ⅛
Magnason	500	245	245	245	+5
March Un	500	200	200	200	−25
Martim E	100	$9½	9½	9½	− ¼
Maritime	300	$18	18	18	− ⅛
Mass Fer	2190	$17⅝	17⅛	17⅝	+ ¾
Melchers	635	$5⅜	5	5⅜	+ ⅛
Micc Inv	100	$13	13	13	− ½
Molson A	7250	$21⅝	21½	21½	+ ¼
Moore	5275	$46⅞	46⅛	46⅞	+1⅛
Multi Ac	400	435	425	425	−65
Nfld L pr	1000	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Noran a	4430	$43¾	43¼	43⅜	+ ⅜
Nordair	450	340	330	340	+5
Nor Ctl G	2255	$11⅜	11⅛	11⅛	− ⅛
N Elec	2300	$20⅜	20⅛	20⅛	−1⅛
N W Sp	175	$6¼	6¼	6¼	
Pac Pete	3475	$26⅜	25¾	25⅞	+ ⅞
Pancan	400	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Pan Ocean	1521	$11	10⅞	11	
Popular	450	160	160	160	
Pow Corp	800	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Pnor G	1000	350	310	350	+50
Price Com	20500	$14	14	14	
Provigo	236	$7¾	7½	7½	− ¼
QSP Ltd	800	$23⅜	23	23	
Que Tel	100	$15¼	15¼	15¼	− ¼
Rolland	1000	$7¾	7½	7½	− ¼
Royal Bank	1323	$34⅞	34½	34¾	− ⅛
Royal Trst	695	$23¼	23¼	23¼	+ ⅝
Scotts	150	$6⅝	6⅝	6⅝	− ⅜
Shell Can	400	$17	16⅞	16⅞	+ ⅛
Simpsons	1500	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Simpsons S	435	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Stham a	250	$25	25	25	
Steel Can	9400	$28¾	28	28⅝	− ⅛
Steinbg A	1400	$20	19⅞	19⅞	− ¼
Sys Dem	420	$6¾	6¾	6¾	−1¼
Texaco	1400	$44½	44	44	− ¾
Thom Nes	1100	$10	10	10	+ ⅛
Tor Dm Bk	163	$36¾	36¾	36¾	
Tot Pet A	1240	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Trd a	250	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Tr Can PL	3620	$30	29⅝	29⅞	− ⅞
Trans Mt	1800	$14	13⅝	13⅝	− ¼
Trizec Crp	45200	$21	20½	21	
Tr G C	100	$21	21	21	
Unigesco a	3000	180	175	180	−15
Unigesco b	300	145	145	145	−5
Un Carbid	325	$18	18	18	
Unt Bank	1700	470	465	465	−5
Velcro	2200	$6⅞	6½	6½	− ¼
Warn Her	5000	$10	9¾	9¾	
Westcst	300	$21	21	21	
Westpn	100	$21½	21½	21½	−1
Zellers	5350	$8⅜	7¾	8⅜	+ ⅝
Ziebart	100	175	175	175	

Junior Industrials

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Amb Db	3200	90	70	90	
Belg Stand	4710	200	195	195	+15
Berncam	1400	120	120	120	
Capital Dyn	300	150	145	145	−5
Cine	950	440	435	435	−5
Com Hold	2000	65	60	65	+13
Crawfd Al	100	175	175	175	
Isec	1200	145	140	145	
Mar Hem	100	140	140	140	
Mid Ind	1000	35	35	35	+2
Proflex	1500	55	55	55	−2
Reprox	2900	140	130	130	
SparCap	1200	50	35	50	+15

Mines et pétrole

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitib Asb	2500	118	115	118	−2
Abit Cop	1000	10	10	10	−2
Acroll Ltd	3500	43	42	43	+2
Ajax Min	3000	12	12	12	
Augmito	2000	27	25	25	−2
Avilla	6090	23½	23	23	+2½
Basic Res	600	360	350	360	+125
Bateman	3000	10½	10	10	
Beaver	142000	250	234	250	+15
Bellechs	1300	14	14	14	+2
Cabot	2600	80	75	80	+5
Cadillac Ex	7450	150	143	150	+15
Capri	2000	15	15	15	
Chibex	1900	215	210	215	+10
Chib Cop	1000	25	25	25	
C Can Ex	500	19	19	19	−5
Con Dev	1900	51	48	48	−3
Cons Imp	11000	18	18	18	
C Louana	21400	103	93	103	+15
C Sum	2000	27	26	27	+2
Cuvier	300	180	180	180	−20
Ducros	2500	22	18	21	+3
Dumont	5000	29	27	29	+2
Dyn Mn	12000	41	40	40	
Fannex	16777	130	121	125	+4
Flint Rk	1000	24	24	24	+2
Fort N	200	$7⅝	7⅝	7⅝	
Gaspe Q	4100	141	140	140	
Goldex	1900	415	390	415	+40
Gold Hk	36200	37	33	35½	+1½
Grandroy	7025	7½	7	7	−1
G E Res	4000	6	6	6	
Gr Coast	1200	215	210	215	−5
Hanson	4000	7½	7½	7½	
In Norv	1000	18½	18½	18½	−1½
Invictus	2000	57	54	54	+1
Keltic	31500	44	40	44	+2
Kiena	6000	400	375	390	−10
Ladubor	1000	91	90	90	−1
Ligneris	9000	90	88	90	
Lingside	9000	5	5	5	
Mdonld M	45700	104	88	103	+15
Mal Hygd	3500	$5⅜	5	5	− ⅛
Massval	25500	60	58	60	+4
Min Res	3000	130	125	130	−10
MM Porc	1000	40	40	40	
Mt eagle	9000	12	11	12	
Mt Jamie	1000	21½	21½	21½	−1½
Muscoch	10500	42	40	41	+1
N Insco	2000	79	78	78	+3
Nocana	500	37	37	37	+1
NA Asb	34500	39	33½	39	+2
Nordore	500	52	52	52	
Norsemn	500	18	18	18	
NQN Min	1000	28	28	28	−2
Pitt Gold	1000	5½	5½	5½	
Probe Mn	5500	60	59	60	
Prov Ex	12500	8	5½	7	−3
Que Expl	7900	105	100	105	+10
Que Uran	15000	43	40	43	+3
Queenstn	1200	56	54	54	−1
Roy Agas	4100	130	127	130	
StL Col	500	123	123	123	+3
St Lucie	3000	26	26	26	−3
Shield Dv	1100	107	106	107	−4
Sil Stack	11600	78	71	77	+7
Somed	300	172	172	172	
Stafrd	5100	195	190	195	−4
Tagami	2000	17½	17½	17½	+ ½
Timrod	1000	20	20	20	−2
Troilus min	7100	28	27	27	
Twent C	900	210	210	210	+5
Viking Res	2400	$5¼	5	5¼	− ¼
W Q Mn	4000	50	49	49	+4
Wh Star	14000	44	40	44	+6
Wrightbr	3500	45	45	45	−1

indices de montréal

	Industr.	Serv. publ.	Banques	Comb.	Papiers
Changement	−2.70	−0.51	−1.50	+1.64	+1.12
Clôture	218.95	133.70	258.82	206.33	122.25
Semaine dern.	230.14	137.69	271.53	216.20	127.24
Mois dern.	244.43	147.27	284.56	229.49	139.24
1974 haut	255.23	151.81	293.88	238.67	144.80
1974 bas	215.55	133.62	256.82	204.11	120.74

new york

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	9 57	45⅛	44	44	−1⅛
Addrsso	99	7⅞	7¾	7¾	− ⅛
Alcan Al	11 465	35	33⅞	34¼	−1
Allis Ch	6 278	9⅛	8¾	8¾	− ¼
Alcoa	12 277	49¼	48½	48¾	− ½
Ambac	5 34	10⅛	9¾	9¾	− ⅛
Am Hes	3 173	26⅝	25¾	25¾	−1
Am Airl	390	10⅝	10	10¼	− ⅛
A Brnd	6 140	34⅞	33½	34⅛	− ⅝
Am Can	7 95	28¾	28¼	28¼	− ½
A Cyan	9 171	23	22½	22⅝	− ⅜
A Home	29 352	38½	37¾	38½	+ ½
Am Mot	4 957	7⅞	7½	7⅝	− ⅛
ASmlt R	4 241	24⅜	23¼	23¼	− ⅞
Am Stand	6 75	13⅞	13⅛	13⅜	− ⅝
Am TT	9 1498	47⅛	46½	46¾	− ½
Ampx Cp	7 67	3¾	3⅜	3⅝	
Anacon	6 464	25¾	24⅞	25	−1
Armco St	5 54	20⅞	20⅝	20⅞	
Armst Ck	11 80	25¾	25¼	25¾	
ASA Ltd	570	84⅜	80½	80½	−7
Atl Rich	18 487	87½	85⅝	86¼	−1½
Avco Cp	5 117	6¼	6	6	− ¼
Avon Pd	19 918	44	41¾	43⅞	− ½
Babck W	11 280	26¼	24	24⅞	−1⅜
Bath Ind	5 28	14½	13½	13⅝	− ½
Beckmn	18 30	35⅜	34⅜	34⅜	−1⅛
Beech A	5 39	8½	8⅛	8¼	+ ⅛
Bel How	5 94	20¼	19⅝	19⅞	− ⅜
Benfl Cp	5 139	17⅜	17	17	− ¼
Beth Stl	6 223	32¾	31⅞	32⅛	
Boeing	5 99	14⅝	14⅛	14¼	− ¼
Boise Cas	5 632	16⅞	16⅜	16⅞	− ⅜
Borden	10 563	24¾	23¾	24¾	
Borg War	5 42	19	18⅝	18¾	− ⅛
Bos Ed	7 336	20½	19⅝	20⅜	− ⅛
Brist My	14 152	47	46⅝	46⅝	− ⅛
Brunswk	6 343	15⅛	14⅝	15	− ¼
Bucy Er	14 799	28⅜	27	27⅜	− ⅝
Burl Ind	6 27	24¾	24⅜	24¾	+ ⅜
Burrghs	30 182	192¼	190	191½	+ ¼
Callah M	20 104	14½	13¾	14	− ½
Camp RL	33 161	77¼	74	74⅜	−4
Camp Sp	14 243	35¾	35	35⅛	− ⅜
Cdn Pac	9 72	15¼	14¾	15	− ⅛
CrlngOk	6	3	3	3	− ⅛
Cater Tr	14 287	58⅞	58	58¼	− ½
CBS	11 244	35½	35	35½	− ½
Cenco Inc	7 74	11⅜	11⅛	11⅛	− ⅜
Chessi	6 x114	48¼	46½	46⅝	−1⅜
ChrisCrft	48 20	3⅜	3⅜	3⅜	
Chryslr	3 367	16¾	16½	16¾	− ⅛
CIT Fin	7 106	34½	33¾	33¾	−1
Cities Sv	8 263	45⅞	45½	45½	− ⅝
Clark Eq	9 30	38	37¾	37¾	
Clark Oil	3 32	17½	16⅞	17	− ½
Clorox Co	9 173	11⅜	11	11¼	
Coca Col	29 363	106¼	104⅞	105¼	−1¼
Coml Sol	15 54	28¼	27⅜	28	+ ⅜
Comsat	7 133	30⅞	30⅛	30⅜	− ⅝
Con Edis	6 2705	13⅜	12½	13	+ ½
Cont Can	7 75	24	23⅞	23⅞	− ¼
Cont Cp	6 62	33⅜	32½	32¾	− ½
Cont Dat	8 392	30⅜	29	30¼	− ½
Copp Rng	4 354	31	29¼	30	−1¼
Copw Cp	4 24	26¼	25½	25½	−1
CPC Int	9 135	32⅝	32¼	32⅝	− ⅛
Crane Co	5 27	21¼	20¾	21¼	+ ¾
Crw Zell	8 161	36¾	36⅛	36⅜	− ½
Curtis Wr	10 161	10⅝	10¼	10½	− ⅛
Dart Ind	6 46	18	17¾	17¾	+ ⅛
Deere Co	6 507	39	38¼	38⅝	− ⅜
Denn Mf	4 17	17⅛	16½	16¾	− ⅜
Dexter C	10 13	16	16	16	
Digital Eq	31 653	104¼	101¾	103¾	−1¼
Disney W	26 646	43¼	41¼	43	+1
Dome M	20 167	158½	152½	154¼	−4¼
Dow Ch	18 751	61½	59⅞	60⅝	− ⅝
duPont	14 206	171	168½	170¼	+ ½
Eas Kod	25 604	104¼	101⅝	104	+2
Eaton	5 39	27	26¼	26⅞	+ ⅜
EG G	14 x65	12½	12⅛	12⅛	− ⅜
ElPas NG	6 116	13	12⅜	12⅜	− ¾
Eltra Cp	5 9	24⅞	24⅝	24⅞	+ ⅛
ESB Inc	7 27	21⅞	21½	21¾	+ ⅛
Esmark	6 114	27¼	26⅜	27¼	− ⅜
Ethyl Cp	4 43	25⅞	25⅜	25¾	+ ⅛
ExCellO	6 48	14¼	13⅞	14	+ ½
Exxon	6 365	78	77⅛	77⅝	− ⅜
Fairch	8 443	50¾	48½	50¼	+2
Fireston	5 147	16⅛	15¼	16	+ ⅜
FMC Cp	7 57	18¼	18⅛	18⅛	− ⅜
Ford M	5 1184	49½	48¼	49	− ¾
Fruehf	5 137	23½	22⅝	22¾	− ¾
Gard Den	15 81	26⅝	25¾	26½	+ ½
Gen Dyn	6 56	23¾	23¼	23¼	− ¾
Gen Elec	16 794	53	51½	52	−1⅛
Gn Food	10 123	24¼	23¾	24¼	+ ½
Gen Inst	6 96	12⅝	12⅛	12¼	− ⅛
Gen Mills	17 34	53½	52⅞	53¼	+ ¼
Gen Mot	5 952	48⅜	47⅝	48⅛	+ ⅛
Gen Port	12 48	11⅛	11	11	
GTel El	7 144	23⅜	23	23⅛	
Gen Tire	4 x75	15	14⅝	14⅞	+ ⅛
Ga Pac	12 285	39⅞	39¼	39⅝	− ¼
Goodyr	6 149	16¾	16⅜	16½	
Gould Inc	5 25	20¼	19¾	20	− ⅛
Gt AP	143	12⅛	12	12⅛	+ ⅜
Gren Giant	7 4	20⅝	20⅜	20⅜	− ⅝
Gulf Oil	4 643	22¼	21⅞	22	− ¼
Hecla M	38 241	27⅛	25¼	25½	−1½
Heinz HJ	13 59	47¼	46¼	46¼	−1¾
Hew Pck	37 237	79½	78⅝	79¼	− ⅝
High Voltg	15 29	7⅝	7⅛	7⅜	− ⅜
Homestk	19 485	82½	75⅝	76⅛	−5¾
Honywl	14 261	75⅝	74½	75½	− ½
Househ F	14 220	14½	13⅝	13¾	− ¾
Hud Bay	4 14	23	22½	23	+ ⅛
Hunt Ch	15 7	16⅞	16⅞	16⅞	− ⅛
Inger Rd	15 220	75¾	74	74⅛	−1¾
Interlk	5 21	24¾	24½	24½	− ¼
IBM	19 598	222½	218¾	221⅝	−2
Int FlaF	42 288	32⅞	32¼	32⅝	+ ¼
Int Harv	5 429	25¼	24⅝	25	− ⅞
Int Mng	7 802	15¼	13⅝	14¼	−2¾
Int Nickl	8 245	32⅜	31¼	31½	−1
Int Pap	12 1154	49¾	48	48¼	−2
Int TT	5 405	22¼	21¾	22⅛	+ ¼
Itek Cp	13 119	11⅞	11⅛	11¾	+ ⅜
John Man	6 81	18⅜	17¾	17¾	− ⅞
Kayser R	7 13	17¼	17¼	17¼	− ⅛
Kellogg	18 280	17	16⅝	16⅝	− ¼
Kennecot	7 502	38¾	36½	37	−2
Kraftco	11 96	44⅜	43½	44⅛	+ ⅝
Krsge SS	26 648	30⅞	30⅜	30⅞	+ ½
Kroehlr	4 3	13⅜	13⅛	13¼	− ⅜
Lib McN	5 29	6½	6¼	6¼	− ⅜
Litton	8 89	8⅝	8½	8½	− ¼
Lockhd Air	3 55	4⅝	4½	4½	− ⅛
Loew Cp	4 71	19½	19	19	− ⅝
Mad SG	16 9	6¼	6⅛	6¼	
Magnvx	26 113	6⅜	6¼	6¼	
Mallory	6 12	17¾	17⅝	17⅝	− ⅜
Marathn	15	10⅝	10½	10½	− ⅜
Marcor	7 93	23⅝	23	23	− ⅝
Marlen	18 331	45½	44⅜	45¼	+ ⅛
Marq Cem	6 11	10¾	10½	10½	− ¼
Mars Fd	7 17	18½	18⅛	18⅛	− ⅜
Martn M	5 57	16⅞	16⅝	16¾	− ⅛
Mass Fer	5 32	17⅞	17⅝	17⅝	− ⅜
Masco Cp	41	16½	15¾	16¼	
McDonld	39 413	51⅝	50⅝	51⅝	+ ⅜
McDn D	4 55	16⅛	16⅛	16⅛	− ¼
McGr H	7 141	8¾	8¼	8½	− ¼
McIntyre	7 z400	49½	48¼	49	−1
McKee	10 x54	26	25⅛	25⅛	−1
Merck	32 296	79¾	77⅝	79¾	+1¼
Merrl Lyn	11 187	10⅛	10	10⅛	− ⅛
MGM 1.75e	8 34	12⅝	12	12	− ⅞
Midl Ros	4 25	12	11½	11⅞	+ ⅜
Minn MM	26 1072	73	71	71¼	−2⅛
Mobil O	5 194	44¾	43¾	44	− ⅞
Mohas	6 24	17¼	16¾	17	+ ¼
Mnsant	7 444	60	59	59⅝	+ ⅛
Motorola	17 712	53⅜	52	52⅝	+ ⅛
N CashR	11 242	36⅜	36	36½	− ¼
Nat Distil	6 384	15⅛	14¾	15	+ ¼
Nat Gyp	7 85	13	13	13	− ⅛
NL Ind	5 149	13⅜	13⅛	13¼	− ¼
Norflk W	7 57	63⅝	62¾	63	− ¾
Northgt	4 36	8	7⅞	7⅞	− ⅛
Northrop	7 31	22¼	22	22¼	− ⅛
Nor Sim	8 150	14⅛	13⅝	13¾	− ½
Occ Pet	4 507	10¼	9⅞	10⅛	+ ¼
Out Mar	4 97	16⅞	16¼	16⅝	
Pac Petrl	18 57	26⅜	25⅝	26	− ½
Pan Air	338	4¼	4	4¼	+ ¼
Penn Cen	131	2⅜	2¼	2¼	− ⅛
Pepsi Co	17 68	58¼	57½	58¼	− ¼
Perk Elm	34 134	34¼	33½	33¾	− ¾
Phelp D	6 79	40⅜	39	39	−1⅛
Phil Mor	17 150	97	95¼	95¼	−2⅜
Pitney B	8 157	9¾	9⅜	9⅜	− ½
Polaroid	36 1062	57½	54⅞	56¼	− ⅛
Prct Gm	24 200	89	87¾	88½	+ ¼
Pullman	9 80	53⅜	52¾	53¼	+ ¼
Ralston P	16 x252	41½	40⅞	41	+ ¼
Raym Int	10 13	11	10¾	11	+ ⅜
RCA	7 865	16⅞	16¼	16¾	− ⅛
Relian El	10 53	20¾	19¾	19¾	−1¼
Relia Grp	4 35	10	9¾	9¾	− ¼
Rep Stl	4 22	23	22½	23	+ ½
Rich Mrl	12 47	25¼	24¾	24¾	− ½
Rosario	15 168	31⅛	27½	28⅜	−2¾
Royl D	4 435	32¾	32½	32⅝	− ⅛
Sanders	6 115	4¾	4¾	4¾	
SFe In	19 147	25¾	25	25¼	− ½
Scher Pl	32 315	67⅜	66¼	66⅜	− ⅞
SCM Cp	4 48	11⅝	11¼	11½	
Scott Pap	9 162	15⅞	15½	15½	− ½
Sears R	18 231	81⅛	80⅛	81⅛	+ ¼
Sedco Inc	21 179	47½	44½	44½	−3⅜
Shell Oil	10 158	51¾	50	50	−2
Singer	6 179	31⅞	31½	31½	− ⅜
Smith AO	5 1	11⅝	11⅝	11⅝	− ⅛
Sou Pac	8 104	32¼	31½	31¾	− ¾
Sperry R	12 443	39	37¼	38⅛	− ⅝
St Brand	14 52	52½	51¼	52	
StOil Ind	10 550	91¼	88⅞	89¼	−3
Stvens J	4 47	28⅝	27½	27½	−1¼
Stud Wor	3 330	32½	31¼	31¼	−1
Sun Oil	6 38	43¼	42¼	42⅜	−1⅝
Sunsh M	28 114	18⅜	16⅝	16⅝	−1¾
Taft Brd	6 12	18⅛	18	18	− ½
Technicir	7 86	9¼	9⅛	9¼	
Teldyn	4 158	12¼	12	12¼	
Tenneco	7 317	21⅝	21¼	21½	
Texaco	4 980	27⅜	27	27⅛	− ¼
Texas Glf	8 391	26¼	25¾	26⅛	− ¾
Tex Inst	25 345	98⅜	95	98⅜	+3
Textron	10 8 157	22	21¼	21⅞	+ ⅜
Thiokol	5 176	14¾	14	14⅜	− ¼
Un Carb	7 210	38⅛	37½	38	− ¼
Unit Air	4 29	26½	26⅛	26⅜	
Unit Cp	59	7½	7⅛	7¼	− ¼
US Frgt	6 14	16⅜	16⅛	16⅛	− ⅛
US Gyps	6 591	20⅜	19¼	19¼	−1
US Steel	7 719	43	42⅜	42⅞	
Varian As	9 57	10¼	9¾	10	+ ¼
Walk HA	12 3	46½	46⅜	46⅜	− ⅝
Warn Lb	18 385	33⅜	32¾	33¼	
Weathrd	4 x10	6½	6¼	6¼	
Wolwth	5 x115	17	16¾	16¾	− ⅛
Xerox Cp	27 669	109¾	107	109	
Zenith R	9 140	25	24⅛	24⅜	
Zurn Ind	10 21	9	8⅞	8⅞	− ⅛

Bourse américaine

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Al Art	10 2	2⅞	2⅞	2⅞	
Amco Ind	8 7	3½	3⅜	3⅜	
Asamera	14 111	10¼	9¾	10⅛	− ⅛
Brascan	3 58	17⅛	16¾	17⅛	
Camp Ch	6 80	7½	7⅛	7¼	−1-16
Creole P	6 25	18	17⅝	17⅝	− ¼
Cwn Cp	2 18	22	21½	21⅝	+ ⅝
Dome P	16 99	33¼	31⅝	31⅜	−1⅞
Dynalec	14 31	4½	4¼	4¼	− ⅛
Filt Dyn	4 9	4⅞	4¾	4¾	
Ford C	5 z20	89	89	89	+1
Fresnillo	13 59	35⅜	32¼	33	−1¾
Giant Y	13 473	18¼	16⅛	16¼	−2⅛
Hartz Mt	18 26	16½	15⅞	16½	+ ¼
Imp Oil	17 261	37¼	36¼	36½	−1
Jupind	5 4	6		6	+ ⅛
Lk Shore	13 149	5⅝	5⅜	5⅜	− ¾
Moly wt	35	12	11¾	12	
Neonex	4 4	2¼	2⅛	2⅛	
NY Time	5 3	10⅜	10¼	10¼	− ⅛
NCdn Oils	13 21	5¼	5 1-16	5⅛	
Peel Eld	14 11	11⅝	10⅞	11⅛	− ¾
Prat Lmb	7 4	12	11¾	12	
Preston	4 6	14½	13¾	13¾	− ⅞
Rio Algm	7 3	31	30⅛	30⅛	−1¼
Syntex	27 690	47⅝	45⅛	47½	+1⅜
UN Asbes	8 38	2¾	2 9-16	2 11-16	−1-16
Utah IdS	7 4	12⅝	12	12⅝	+ ⅜
Wr Harg	210	2 1-16	1⅞	1⅞	−3-16

dividendes

Abitibi Paper, l'action priv. cumulative et remboursable de la série A, 93 3-4 cents, le per juin aux actionnaires inscrits le 6 mai.

Alminex, 12 cents, intérimaire, le 27 juin aux actionnaires inscrits le 3 juin.

Bell Canada, l'action priv. à $2.25, 56 cents, le 15 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

H. Corby Distilleries., classe B non votante, 50 cents, semestriel, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 10 mai.

Giant Yellowknife Mines., 10 cents, intérimaire, et un supplément de dix cents, le 26 juin aux actionnaires inscrits le 25 mai.

Gulf Oil Canada, 15 cents, et un supplément de 10 cents, le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 31 mai.

Great West Life Assurance, 62 1-2 cents, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 16 mai.

Hughes Tool., 10 cents US, le 31 mai aux actionnaires inscrits le 7 mai.

Oshawa Group., classe A, 8 1-2 cents, le 17 mai aux actionnaires inscrits le 2 mai; classe A, 8 1-2 cents, le 31 juillet aux actionnaires inscrits le 28 juin; classe A, 8 1-2 cents le 27 sept. aux actionnaires inscrits le 30 août; classe A, 8 1-2 cents le 13 déc. aux actionnaires inscrits le 15 nov.

Pacific Petroleum, 37.5 cents, semestriel, hausse de 7 1-2 cents, le 28 juin aux actionnaires inscrits le 5 juin.

Sangamo, 75 cents, le 26 juin aux actionnaires inscrits le 12 juin.

Simpson's, 5 cents, le 14 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Standard Brands, 45 3-4 cents US, le 15 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Continental Can; 40 cents US, le 14 juin aux actionnaires inscrits le 21 mai.

Huron and Erie Mortgage Corp.; 30 cents, le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 7 juin.

Inland Natural Gas; 18 cents, le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Pan Canadian Petroleum; 26 cents, le 13 juin aux actionnaires inscrits le 24 mai.

Scythes and Co.; 20 cents, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 12 mai.

Texaco Inc.; 50 cents US, le 10 juin aux actionnaires inscrits le 7 mai.

Westcoast Transmission; 60 cents, semestriel, hausse de 22 1-2 cents, le 28 juin aux actionnaires inscrits le 31 mai.

City Savings and Trust; 16 cents, semestriel, hausse de 4 cents, le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Cornat Industries; 7 1-2 cents, semestriel, le 28 juin aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Coronation Credit Corp.; l'action priv. à 6 p.c. de la série A 3 3-4 cents, le 31 juillet aux actionnaires inscrits le 10 juillet.

Montréal Trust; 20 cents le 31 mai aux actionnaires inscrits le 15 mai.

United Corporations; classe A, 37 cents; classe B 12 cents; l'action priv. à 5 p.c. de la série 1959, 37 cents; l'action priv. à 5 p.c. de la série 1963, 37 cents; tous payables le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

United Keno Hill Mines; 10 cents, intérimaire, et un supplément de 10 cents, le 26 juin aux actionnaires inscrits le 26 mai.

bénéfices

Abitibi Paper; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $11,910,000-65 cents l'action, contre $3,911,000-21 cents.

Bovis Corp.; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $12,000, bénéfice, au regard de $506,000, perte.

Canron; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $1,788,000-71 cents l'action, contre $196,000-7 cents.

Celanese Canada; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $3,540,000-25 cents l'action, contre $1,361,000-9 cents.

Cominco; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $22.7 millions-$1.34 l'action, contre $8.3 millions-49 cents.

Dominion Foundries and Steel; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $17,600,000-$1.10 l'action, contre $12,800,000-80 cents.

Falconbridge Nickel Mines; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $10,177,000-$2.05 l'action, contre $8,179,000-$1.65.

Gulf Oil Canada; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $41.8 millions-92 cents l'action, contre $20.8 millions-46 cents.

Investors Group; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $4,408,000-32 cents l'action, contre $3,694,000-24 cents.

Wajax Ltd.; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $581,000- 41 cents l'action, contre $396,000- 28 cents.

les devises

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.4403
Allemagne	Deutsche mark	.3876
Angleterre	Livre	2.3155
Argentine	Peso	.1920
Australie	Dollar	1.4115
Autriche	Schilling	.0523
Belgique	Franc	.02517
Brésil	Cruzeiro novo	.1524
Danemark	Couronne	.1614
Espagne	Peseta	.0166
France	Franc	.1961
Hollande	Florin	.3653
Italie	Lire	.001505
Japon	Yen	.003432
Mexique	Peso	.0769
Etats-Unis	Dollar	.9602
Norvège	Couronne	.1774
Nouvelle Zélande	Dollar	1.4115
Suède	Couronne	.2223
Suisse	Franc	.3236

Le dollar canadien

MONTREAL — Le dollar américain, en termes de monnaie canadienne a clôturé hier avec une hausse de 6-25 à $0.96 13-50. La livre sterling a monté de 2 3-25 à $2.32 33-50.

A New York, le dollar canadien a fléchi de 13-50 à $1.03 89-100. La livre sterling a monté de 1 3-5 à $2.41 7-10.

indices de new york

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	832.68	841.29	823.22	834.64	+6.96
Transport	174.29	175.26	171.00	172.51	−0.66
Services publics	79.21	79.75	77.90	78.51	−0.29
Ensemble	256.30	258.50	252.70	255.67	+0.92

Depuis mardi

Québec est propriétaire de l'Ile d'Anticosti

par Michel Nadeau

Le gouvernement du Québec est propriétaire depuis mardi dernier de l'île Anticosti après avoir fait signifier un avis d'expropriation à la compagnie Consolidated Bathurst.

C'est ce qu'a révélé au cours d'un entretien téléphonique le sous-ministre des Travaux publics, M. Roger T. Trudeau dont le ministère a initié les procédures d'expropriation à Sept-Iles au nom du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Cette mesure a été rendue publique par le président et chef de la direction de Consolidated Bathurst, M. W.I.M. Turner lors d'une conférence de presse précédant l'assemblée annuelle des actionnaires qui avait lieu hier dans la métropole.

Après avoir rappelé l'accord de principe survenu entre la compagnie et le gouvernement en janvier 1974 selon laquelle l'île serait vendue à la province, M. Turner a déclaré qu'il ne considérait nullement ce geste comme étant une mesure de représailles à l'endroit de la Consolidated. Il faudrait y voir plutôt un "avantage politique" pour le gouvernement à laisser les tribunaux déterminer le prix de vente de ce territoire de 3,100 milles carrés.

Or, il ne semble pas que le montant versé soit le centre du litige selon M. Maurice Sauvé, vice-président à l'administration de Consolidated Bathurst.

"Il me semble que nous étions tombés d'accord pour un montant de $25 millions payable en dix ans avec un taux d'intérêt de 7% ou encore une somme de $23.9 millions portant un taux d'intérêt de 8½%."

L'entente achopperait sur deux points techniques. D'abord, la compagnie souhaiterait conserver l'accès aux installations de chasse et pêche le long de la rivière Jupiter. Aussi, elle propose qu'on ajoute au prix de vente un montant qui représenterait "sur papier" le prix de location de ces installations. "La population ne pourrait affirmer que nous conservons des privilèges. Le montant qui s'ajouterait au $25 millions ne serait pas versé par la province qui le conserverait en paiement des droits de chasse et pêche exercés par notre compagnie."

En second lieu, une loi provinciale autoriserait un propriétaire au moment de la vente d'un terrain et réclamer 5% des royautés provenant de la découverte et de l'exploitation de richesses minières ou pétrolières. Or il semble que le gouvernement ne veuille pas céder sur ce point. "Notre demande, de dire M. Sauvé, a pour but de nous protéger devant nos actionnaires qui nous reprocheraient fortement d'avoir cédé l'île pour un plat de lentilles si on y découvrait un jour des gisements pouvant être exploités sur une base commerciale."

Le sous-ministre du Tourisme, M. Paul Brown qui est responsable du dossier pour son ministère n'a pu être rejoint pour préciser la date de la poursuite des négociations avec la compagnie qui peut contester dans les quinze jours l'avis d'expropriation.

Par ailleurs, les compagnies de pâtes et papiers considèrent que le rendement réel de leur actif n'est pas suffisamment élevé pour prendre le risque d'investir dans de grands programmes immobiliers, selon le président de Consolidated Bathurst, M. W.I.M. Turner.

Dans son discours à l'assemblée annuelle de la compagnie, M. Turner a affirmé que, malgré une demande qui demeurera forte durant plusieurs années encore, le prix moyen des produits forestiers est encore trop bas et le coût de certains facteurs comme l'énergie demeurent encore trop incertain pour mettre en place de nouvelles machines.

La compagnie dont les profits ont triplé l'an dernier pour atteindre $19 millions se propose d'investir environ $25 millions à l'amélioration de ses huit usines canadiennes dont sept se trouvent au Québec.

En plus de poursuivre la modernisation de son équipement à Montréal-Est, l'entreprise veut compléter l'achat de l'usine Bobois de Marsoui où la production devrait doubler et acquérir le reste des actions (38%) détenues par des tiers dans une de ses filiales, Dominion Glass Co.

Consolidated Bathurst a entrepris également la modification de la composition de son capital fortement constitué d'emprunts et d'actions privilégiées. A cet effet, la compagnie a racheté 300,000 actions privilégiées pour annulation et a fait fondre depuis deux ans de $42 millions sa dette à long terme.

Power Corp: l'assemblée générale des actionnaires n'a duré que 19 minutes

Les dix-huit membres du conseil d'administration de Power Corp. ont tous été réélus hier lors de l'assemblée annuelle de cette société de gestion qui s'est déroulée en un temps record: 19 minutes.

Aucune question n'est venue de la salle composée d'une centaine d'hommes d'affaires ayant des intérêts dans Power dont l'actif dépasse maintenant $457 millions.

Chacun des mots qui a été prononcé à cette rencontre qui se tenait dans l'auditorium de la Banque Royale à la Place Ville-Marie provenait d'un texte rédigé à l'avance que ce soit l'avis de convocation, le discours du président ou les propositions formulées.

Dans une brève allocution, le président du conseil d'administration et chef de la direction, M. Paul Desmarais a déclaré que les résultats atteints en 1973 ont été les meilleurs de l'histoire de Power. Le bénéfice consolidé a fait un bond de 67% l'an dernier pour atteindre $31 millions. (Le Devoir, 18 avril)

M. Desmarais a communiqué également les résultats du premier trimestre qui montrent des gains de $7 millions comparativement à $4.1 millions pour les trois premiers mois de 1973.

La participation de Power dans le domaine de la presse écrite qui se présente sous la forme d'une obligation à intérêt conditionnel de Gesca Ltée a rapporté des bénéfices de $2.8 millions comparativement à $1.8 million en 1972.

Aussi M. Desmarais a déclaré que la compagnie "allait continuer, comme par le passé, à développer ce groupe de journaux qui constitue un investissement justifiable pour notre compagnie tout en étant un actif moral important pour le Québec puisque chaque journal possède son autonomie absolue sans intervention de notre part au plan de l'information".

Parmi les administrateurs présents, on remarquait la présence entre autres de MM. Wilbrod Bhérer, Jean Parisien, Jean-Paul Gignac, Jean-Luc Pépin et John P. Robarts.

(par M.N.)

Chute vertigineuse des profits de la General Motors

DETROIT, (AFP) — Chute vertigineuse des bénéfices chez General Motors pour le premier trimestre de 1974 où les ventes ne se sont montées qu'à 6.9 milliards de dollars contre 9.6 milliards pour la période correspondante en 1973, soit une baisse de 27 pour cent. Les bénéfices ont accusé un très net recul: 120 millions de dollars contre 817 millions pour le premier trimestre de 1973, soit une baisse de 85 pour cent. Alors que les dividendes avaient atteint le chiffre record de 2 dollars 84 par action pour le premier trimestre 1973, ils sont tombés à 41 cents en 1973, chiffre le plus bas depuis 1948.

Bien que les ventes de camions soient restées très fermes et que les ventes de voitures se soient améliorées vers la fin du premier trimestre 1973, le nombre total d'unités vendues de par le monde, qui s'est monté à 1,629,000 véhicules, a été inférieur de 32 pour cent au chiffre record de 2,403,000 unités pour le premier trimestre 1973 et inférieur de 19 pour cent pour la même période en 1972.

M. Richard Gerstenberg, président du conseil d'administration de la General Motors, a déclaré hier que l'embargo pétrolier, ainsi que les stocks élevés de voitures chez les concessionnaires, avaient contribué à la crise qui semble toutefois devoir être résolue assez rapidement.

Pour le deuxième trimestre 1974, M. Gerstenberg a prédit un raffermissement du marché de l'automobile y compris celui des voitures d'occasion où les prix commencent à remonter. Il a ajouté qu'il s'attendait à des ventes totales de quelque 13 millions de véhicules aux Etats-Unis pour l'année, chiffre qui comprendra les voitures importées.

A l'étranger, où l'embargo du pétrole a également joué, les ventes de la General Motors n'ont atteint que 345,000 unités pour le premier trimestre 1974 contre 432,000 unités pour la période correspondante en 1973 soit une baisse de 20 pour cent.

A l'appui de son optimisme pour l'avenir immédiat, M. Gerstenberg a souligné que la General Motors avait abandonné des plans pour la fermeture provisoire de sept usines et qu'au milieu du mois d'avril la plupart des quelque 60,000 ouvriers qui avaient été mis à pied au mois de mars avaient été rembauchés.

Aux Etats-Unis

La valse des taux d'intérêt se poursuit

NEW YORK (AFP) — L'ascension du taux d'intérêt privilégié (prime rate) aux Etats-Unis prend l'effet d'une compétition en cette fin de semaine. Alors que la First National City Bank de New-York annonce qu'elle s'aligne désormais sur le taux de 10-½ pour cent déjà adopté par la grande majorité des banques américaines, la Franklin National Bank, également de New-York, fait savoir qu'elle appliquera immédiatement un taux de 11 pour cent.

Le précédent record datait seulement de jeudi et appartenait à la Citizens and Southern National Bank d'Atlanta, avec 10-¾ pour cent.

Cette hausse continue reflète la montée des taux prévalant sur le marché de l'argent à court terme, le fort volume des emprunts contractés par les entreprises auprès des banques pendant plusieurs semaines, et la détermination de la Réserve fédérale de contrôler l'inflation en freinant le crédit.

L'attitude de la Réserve fédérale semble cependant emporter quelque succès puisque selon ses statistiques publiées jeudi, les prêts bancaires aux entreprises commerciales et industrielles ont diminué de 347 millions de dollars dans les livres des douze principales banques de New York au cours de la semaine achevée mercredi. Il s'agit de la baisse la plus importante depuis septembre dernier.

faits et projets

Consortium bancaire

Sept banques européennes ont décidé de s'associer au sein d'un groupe appelé "Associated Banks of Europe (ABECOR)". Le total des actifs de ces banques est d'environ 130 milliards de dollars US, ce qui fait de ce groupe l'un des plus vastes de ce genre au monde. Les sept banques sont la Banque de Bruxelles, l'Algemene Bank Nederland, la Banca Nazionale Del Lavoro, la Banque Nationale de Paris, la Barclay Bank, la Bayerische Hypotheken und Wechsel Bank, et la Dresdner Bank A.B. Le groupement compte aussi deux membres associés: la Banque Internationale de Luxembourg, et l'Oesterreichische Landerbank.

Air Canada

La société Air Canada a conclu une entente avec deux compagnies montréalaises pour vendre les 24 derniers appareils de type Viscount qui lui restaient. Au cours des années 50, les appareils Viscounts étaient très populaires au Canada. Les deux compagnies qui vont acheter les avions, pour un montant d'argent indéterminé, sont la United Aviation Services et la Beaver Entreprises.

Les derniers vols des Viscounts vont avoir lieu samedi, sur la route Sault-Sainte-Marie-Toronto et sur la route Halifax-Montréal, qui a des arrêts à Moncton, Saint-Jean, Fredericton et Québec. Les 51 Viscounts qu'a possédés Air Canada ont volé un total de 1,422,595 heures, pour parcourir une distance de 392,636,220 milles. Ils ont été mis en service pour la première fois au mois d'avril 1955 sur la route Montréal-Winnipeg, avec arrêts à Toronto et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay.

La SEE — Cuba

La société canadienne pour l'expansion des exportations vient de conclure un accord de $17.9 millions avec la Banque nationale de Cuba en vue de faciliter la vente d'équipement ferroviaire à ce pays. La signature de cet accord fait suite aux négociations qui ont abouti à la conclusion de divers contrats commerciaux entre deux exportateurs canadiens et l'agence du gouvernement cubain chargée de l'importation d'équipement ferroviaire.

Le gouvernement Castro effectuera un versement initial proportionnel à l'achat, au Canada, de cet équipement. Ce prêt de $17.9 millions, le premier que la société accorde à un emprunteur cubain, couvrira du même coup la balance du prix de vente de 30 locomotives diesel et pièces de rechange, évaluées à $15,200,000, que fournira la MLW-Worthington, de Montréal. Il couvrira aussi l'équipement de construction et d'entretien ferroviaire, pilonneuses, niveleuses de cailloutage et coupe-broussailles y compris, évalué à $4,200,000, que fournira la Canron Ltée, de Montréal.

Bricklin Canada

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick garantira le prêt additionnel de $1.1 million consenti à la société Bricklin Canada Ltd. qui se propose de construire à St-Jean, une usine de montage de voitures destinées au marché de l'est des Etats-Unis. Cela porte à $4.4 millions les sommes prêtées à la Bricklin avec la garantie du gouvernement de la province. La Bricklin est une filiale de la General Vehicle Inc., de Phoenix en Arizona.

Cyanamid Canada

Cyanamid du Canada Ltée a acheté un terrain de 29 acres à Baie d'Urfé, en banlieue ouest de Montréal, où la compagnie mettra immédiatement en chantier de nouvelles installations dont le coût atteindra $5 millions environ. Il s'agit d'un centre de fabrication, d'entreposage et d'informatique de 150,000 pieds carrés qui devrait ouvrir, avant octobre 1975.

Richard Marc Nicola
Joseph Martine Jacques Nick

Recontrez quelques-uns des 128 membres de notre famille dévoués à votre bon palais.

PAESANO
IL RISTORANTE ITALIANO
5192 Cote des Neiges,
près de Queen Mary. 731-8221

dividendes

Aluminum Ltd.; 30 cents, argent américain, soit une hausse de 5 cents le 5 juin aux actionnaires inscrits le 7 mai; 4 1-4 pour cent aux actions privilégiées, 42 cents, le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 28 juin.

British Columbia Telephone: $1.05; 7.04 pour cent aux actions privilégiées, 44 cents; 5 pour cent priv., $1.44; 4.84 pour cent priv. 30 1-4 cents 4 1-2 pour cent priv., $1.12; tous payables le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin; 6.80 pour cent priv., 42 1-2 cents, le 15 juin aux actionnaires enregistrés le 24 mai; 5.15 pour cent priv., $1.29; 4 3-4 pour cent priv., $1.19; 3 3-4 pour cent priv. série 1956, $1.19; tous payables le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 24 juin; 6 pour cent priv., $1.50; 4 3-8 pour cent priv., $1.09; les deux payables le 1er août aux actionnaires enregistrés le 11 juillet.

Canada Malting; classe A, 35 cents; classe B, 29 3-4 cents, tous deux payables le 14 juin aux actionnaires enregistrés le 15 mai.

Canadian Western Natural Gas; 4 pour cent priv., 20 cents; 5 pour cent priv., 27 cents; tous deux payables le 1er juin aux actionnaires enregistrés le 15 mai.

Central Fund of Canada; classe A, dividende de profit de capital, $1, le 24 mai aux actionnaires enregistrés le 10 mai.

bénéfices

Brunswick Mining and Smelting; pour les trois mois finissant le 31 mars: 1974, $7,860,000, 22.9 cents l'action; 1973, $34,000, aucun chiffre se prêtant à la comparaison.

N. B. Cook Corp.; pour les neuf mois se terminant le 28 février: 1974; $1,455,195, 48 cents l'action; 1973, $869,766, 29 cents.

Du Pont of Canada; pour les trois mois se terminant le 31 mars; 1974, $5,200,000, 65 cents l'action; 1973, $3,336,000, 42 cents.

Hudson Bay Mining and Smelting; pour les trois mois terminés le 31 mars: 1974, $11,635,000; $1.17 l'action; 1973, $8,946,000, 99 cents.

Noranda Mines; pour les trois mois finissant le 31 mars: 1974, $36 millions, $1.53 l'action; 1973, $21.6 millions, 92 cents.

Oshawa Group; pour l'année terminée le 24 janvier: 1974, $7,590,000, $1.08 l'action; 53 semaines terminées le 27 janvier: 1973, $6,821,000, 97 cents.

Rio Algom Mines; pour les trois mois terminés le 31 mars; 1974, $14,779,000, $1.19 l'action; 1973, $8,493,000, 68 cents.

Southam Press; pour les trois mois terminés le 31 mars: 1974, $3,707,000, 30 cents l'action; 1973, $3,255,000, 26 cents.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné qu'un acte enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2508664, La Banque Royale du Canada (ici appelée "La Banque") a libéré, réalisé et retransféré à Davis Importing Co. Ltd. (ici appelé "Le Client") 1015 rue William, Montréal, Québec, importateurs et distributeurs d'instruments de musique, tous les droits, titres, intérêts de La Banque sous une certaine assignation générale des dettes figurant aux livres, exécutés par le client à la Banque, en date du 22 mars 1968 et enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le nom 2056566.

Daté du 24 avril 1974

La Banque Toronto-Dominion

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que W.F. & W.D. SCOTT LIMITED 20 ouest, rue St-Jacques, Suite 905, Montréal H2Y 1M1, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Quebec pour obtenir l'autorisation d'effectuer le transport suivant: TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT. De la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière Beaudette), à Montréal, pour le transport d'animaux pour le compte de Palmont Packers Ltd. et dits animaux originant tel qu'autorisé au permis de l'Ontario (Toronto).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: GAETAN CHAMPAGNE.
Procureur de(du) requérant(e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 500-12-041202-742

JACQUES VERRIER, représentant, demeurant et domicilié au 60 de la Présentation à Dorval, district de Montréal,

requérant,

-vs-

WENDY MURIEL McDOWALL, épouse de JACQUES VERRIER, présentement domiciliée dans des lieux inconnus (apparemment dans l'un des états des Etats-Unis),

intimée,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée WENDY MURIEL McDOWALL, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication;

Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des divorces de Montréal à son intention;

PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtention contre vous, par défaut, d'un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 16 avril 1974.

W. Lefebvre
Régistraire adjoint

Me Pierre Thomas
255 rue St-Jacques
suite 100
Montréal H2Y 1M6, Québec
Procureur du requérant

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que H. L. DURAND & ASSOCIÉS LTEE dont la principale place d'affaires dans la Province de Quebec est située dans le district judiciaire de Montréal, Que. a transporte toutes ses creances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 21ème jour du mois de janvier 1972 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Que. le 17ème jour du mois de février 1972 sous le numero 2329378. Daté à Montréal, Que. ce 17ème jour du mois d'avril 1973. LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS DE CAMIONNAGE EN VRAC

Prenez avis que Bernard Nadeau, St-Aimé, Cté Richelieu, Province de Québec, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis de transport de chaux en vrac dans la région de St-Aimé à partir de la carrière St-Dominique, et d'épandage sur les terres des cultivateurs pour fins d'amendements calcaires. Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à la dite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports-800 est. boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal.

Bernard Nadeau

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que FIVE WHEELS TRUCK RENTAL (QUEBEC) LTD. 9999 Parkway Boulevard, Ville d'Anjou, P.Q. permis no: 501-DYV s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de rajouter la place d'affaires suivante: 2900 Du Pont Sud, Alma, Province de Quebec.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: GAETAN CHAMPAGNE.
Procureur de (du) requérant(e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL
LOCATION MINICO LIMITEE
MINICO LEASING LIMITED

Location Minico Limitee s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis spécial pour louer des véhicules de promenade et des véhicules de commerce et de livraison à long terme (plus d'une année) d'une filiale supplementaire à 1072 Blvd. des Laurentides, Ville de Laval, Québec.

Toutes personnes qui désirent s'opposer à la présente requête doivent le faire dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

Avis pour Permis Spécial

Me HARVEY EARL SHAFFER
AVOCAT DE LOCATION
MINICO LIMITEE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-40639-746

John Joseph O'Meara, résidant et domicilié à 111 Cragmore, Cité de Pointe-Claire, District de Montréal.

Requérant,

-VS-

Dame Dorothy Rita Patry, de lieux inconnus,

Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé Dorothy Rita Patry est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. Montréal, le 10 avril, 1974.

C. Dufour
Proto. adj.

Mes Martineau, Walker & Ass.
3400 Tour de la Bourse
Montréal, Québec
Procureurs du Requerant

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LACHINE

DEPARTEMENT DES PARCS
SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture de tourbe.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances de la Cité et endossées: "soumission tourbe" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800, Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 13 mai 1974, à 17:00 heures.
Les soumissions seront ouvertes par le Conseil à une assemblée régulière, lundi, le 13 mai 1974, à 20:00 heures.
Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de l'Ingénieur des Parcs, 1800, Boulevard St-Joseph, Lachine et seuls les documents fournis par la Cité seront considérés.
La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donat Beauchamp,
Directeur des Finances,
Cité de Lachine.

LACHINE, le 24 avril 1974.

APPEL D'OFFRES

Avis est par la présente donne que la Commission Scolaire Régionale Provencher, recevra des soumissions pour l'entretien ménager du projet ci-dessous mentionné, à l'heure et à l'endroit conformément aux conditions ci-dessous énumérées. De plus, une sécurité partielle est incluse pour les projets A, E et F telle que décrite à l'annexe "A" intitulée "Surveillance des édifices".

PROJET NO. A

Entretien ménager de l'école ou des immeubles suivants:
Nom: Ecole polyvalente Jean-Nicolet, Administration et Agrandissement no 2. 158,630 pi. car.
Adresse: 497, rue Mgr. Bruneault.
Municipalité ou ville: Nicolet, Québec.

PROJET NO. B

Entretien ménager de l'école ou des immeubles suivants:
Nom: Ecole Provencher 24,900 pi. car.
Adresse: 497, rue Mgr. Bruneault.
Municipalité ou ville: Nicolet, Québec.

PROJET NO. C

Entretien ménager de l'école ou des immeubles suivants:
Nom: Pavillon Rock 1,510 pi. car.
Adresse: 488 rue Trudel.
Municipalité ou ville: Nicolet, Québec.

PROJET NO. D

Entretien ménager de l'école ou des immeubles suivants:
Nom: Ecole d'Agriculture 1,600 pi. car.
Adresse: Ré: partie arrière, location.
Municipalité ou ville: Nicolet, Québec.

PROJET NO. E

Entretien ménager de l'école ou des immeubles suivants:
Nom: Ecole polyvalente St-Léonard 126,780 pi.car.
Adresse: 401 rue Germain.

PROJET NO. F

Entretien ménager de l'école ou des immeubles suivants:
Nom: Ecole polyvalente St-Pierre 89,896 pi. car.
Adresse: Route 49
Municipalité ou ville: St-Pierre les Becquets, Cté Nicolet.

PROJET NO. G

Entretien ménager de l'école ou des immeubles suivants:
Nom: Ecole préfabriquée Ste-Sophie à l'école Ste-Sophie 11,369 pi.car.
Adresse: Ste-Sophie de Lévrard.
Municipalité ou ville: Ste-Sophie de Lévrard, Cté. Nicolet
N.B. L'entrepreneur s'engage à respecter la superficie réelle au prix unitaire du pied carré de la soumission et selon les devis existants. La superficie étant sujette à changement ex: possibilité de réduire quelques locaux de l'Ecole préfabrique et de louer par contre d'autres locaux à l'Ecole Sacré-Coeur pour remplacement.
Les soumissionnaires devront fournir:
a) prix séparé pour chacun des projets
b) prix global pour l'ensemble des projets, a-b-c-d-e-f-g
c) lettre annexée par le soumissionnaire à l'offre mentionnant qu'il est d'accord à ce que son offre soit acceptée en partie et à quelles conditions
d) les soumissionnaires non tenu de faire un prix pour chacun des projets formant l'ensemble
e) il sera loisible à la Commission Scolaire Régionale Provencher d'accepter les entrepreneurs soit par école, partie de l'ensemble ou de l'ensemble.
Nature des travaux:
Entretien ménager
Conditions d'utilisation des documents de soumission:
Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer, les documents complets de soumission du propriétaire à l'endroit suivant:
Commission Scolaire Régionale Provencher
Réjean Montour, Service de l'Equipement
Adresse: 497, rue Mgr. Bruneault, Nicolet, Québec.
Les documents complets de soumission seront disponibles à compter de lundi le 29 avril 1974 contre un chèque certifié de $50.00 fait au nom de la Commission Scolaire Régionale Provencher.
Le dépôt sera remboursé sur remise des documents intacts.
Le dépôt sera confisqué:
Si l'entrepreneur néglige de remettre le document dans un délai de quinze jours après l'adjudication du contrat.
S'il remet le document incomplet et en mauvais état.
S'il ne présente pas de soumission.
CONDITIONS DE SOUMISSION:
La soumission de l'entrepreneur, pour être considérée, devra inclure soit un chèque visé tiré d'une banque à charte ou d'une caisse populaire ou un bon de soumission équivalent dont le montant ne devra pas être inférieur à 10% du montant total de la soumission.
Les soumissions seront remises en 2 copies dans une enveloppe scellée portant mention "Soumission pour Entretien ménager, Immeuble (s), avant 4.30 heures p.m. le 22 mai 1974 au bureau de la Commission Scolaire Régionale Provencher.

Réjean Montour, Service de l'Equipement
Adresse: 497, rue Mgr. Bruneault
Ville: Nicolet,

La Commission Scolaire n'est tenue d'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.
La Commission Scolaire Régionale Provencher procédera à l'ouverture des soumissions le même jour, soit le 22 mai 1974 à la cafétéria de l'école polyvalente Jean-Nicolet, 497 rue Mgr Bruneault, Nicolet, Québec

---

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, Pièce 108, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1P 5H1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, pièce 110, Immeuble Lord Elgin Plaza, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1P 5H1 sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Numéro 78100/110 - Mise en place des coffrages et du béton de la superstructure, Secteur 3, Phase III, Hull, Québec.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: mardi, le 28 mai 1974
Dépôt: $250.00

PROLONGATION

Numéro 78100/26 - Semelles (excavation, remblayage, coffrages et mise en place du béton), Secteur 4, Phase 111, Hull, Québec.

VEUILLEZ PRENDRE AVIS, que la date limite de réception des soumissions du 30 avril 1974, est reportée au MARDI, le 7 MAI 1974.

Numéro 78100/125 - Fourniture et installation de poutres de tympan, secteurs 3 et 4, Phase III, Hull, Québec.

VEUILLEZ PRENDRE AVIS, que la date limite de réception des soumissions du 25 avril 1974, est reportée au MARDI, 7 MAI 1974.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à laquelle s'applique la Loi sur les banques ou la Loi sur les banques d'épargne du Québec, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Chef des Services financiers
et administratifs de la région de la Capitale,
J.J. Carette

aux 4 coins

L'inflation gonfle les prix Nobel

STOCKHOLM (Reuter) — Les prix Nobel 1974 rapporteront chacun aux lauréats 550,000 couronnes suédoises, soit 40,000 couronnes de plus que l'an dernier, annonce la Fondation Nobel. La valeur des Nobel a subi une inflation considérable (221 pour cent) depuis 1953, année où la fondation a été autorisée à investir à sa guise l'argent légué par l'inventeur de la dynamite, Alfred Nobel.

Pie XII avait ordonné à ses nonces de protester contre le racisme nazi

CITE DU VATICAN (AFP) — Pie XII avait donné des instructions à ses nonces pour qu'ils protestent violemment contre la législation raciale nazie puis contre les déportations des juifs, révèle le 8e volume des "Actes et documents du St-Siège relatifs à la Seconde guerre mondiale" paru hier. Cette collection préparée par quatre historiens auxquels la secrétairerie d'Etat a ouvert toutes ses archives secrètes, a pour objet de publier les documents qui permettent de connaître l'activité déployée par Pie XII et par ses principaux collaborateurs, dont Mgr Montini, le pape actuel, alors substitut de la secrétairerie d'Etat. On apprend dans le huitième volume que dès le début de la guerre, le Vatican tenta de remettre sur pied le service d'informations qui avait fonctionné en 14/18 pour assurer l'échange de nouvelles entre les prisonniers de guerre et leurs familles. Seuls les alliés et le gouvernement italien apportèrent leur concours à ce service au contraire des Nazis et des Soviétiques. Le Vatican tenta également de favoriser l'immigration des victimes de persécutions raciales, puis, lorsque les pays satellites ou alliés dépendant de l'Allemagne s'engagèrent dans les voies de la législation raciale, les nonces apostoliques reçurent l'ordre d'élever d'énergiques protestations. Mgr Valerio Valery fit en particulier des remontrances au maréchal Pétain et à Pierre Laval. Quant aux déportations, les nonces ne purent que renouveler leurs protestations en combinant leur action avec celle des évêques comme par exemple en Hongrie.

Le Bundestag se prononce en faveur de l'avortement libre: 247 contre 233

BONN (AFP) — Par 247 voix contre 233, le Bundestag s'est prononcé hier en faveur de l'avortement libre dans les trois premiers mois de la grossesse. Neuf députés sur les 489 votants se sont abstenus. Cette décision est intervenue après plus de 20 heures de délibérations qui, bien que passionnées n'ont pas fait l'objet de polémiques et se sont maintenues au niveau exigé par l'importance du problème. Les députés ont ainsi pratiquement mis un point final à une discussion qui durait déjà depuis plusieurs années. En adoptant le projet de loi de la coalition socialiste-libérale, ils ont réalisé l'une des grandes réformes de la coalition gouvernementale Brandt/Schell dont les autres "têtes de chapitre" sont la cogestion dans les entreprises et la capitalisation ouvrière. Les partisans de l'avortement libre dans les trois premiers mois de la grossesse n'ont cependant pas obtenu la majorité absolue qui est de 249 voix et le Bundesrat (Conseil des Laender/deuxième Chambre du Parlement de la R.F.A.) où l'opposition démocrate-chrétienne dispose d'une courte majorité de 21 à 20 voix pourra bloquer le projet de loi. Si cette instance le rejetait, le Bundestag devrait à nouveau se prononcer et confirmer son premier vote à la majorité absolue.

Plus d'un paquet par jour? Six fois plus sujet à la congestion cérébrale

BOSTON (AP) — Les hommes d'âge moyen qui fument plus qu'un paquet de cigarettes par jour sont six fois plus sujets à être victimes de congestions cérébrales que les non-fumeurs, affirment des chercheurs. Une étude menée depuis 18 ans, et portant sur 5,184 hommes et femmes, montre que le fait de fumer beaucoup augmente de manière sensible le risque d'attaque. Les résultats de ce travail, réalisé par le centre médical de l'Université de Boston, ont été présentés à San Francisco, à la réunion annuelle de l'Académie américaine de neurologie. L'étude portait exclusivement sur des habitants de Framingham et visait à isoler les différents facteurs des affections cardiaques.

En 18 ans, 196 des personnes suivies ont été victimes d'attaques. Dans 57 pour cent des cas, la congestion cérébrale était la forme d'attaque la plus fréquente. La proportion est globalement la même chez les hommes et chez les femmes, mais elle augmente chez les femmes de plus de 65 ans, ainsi que chez les hommes âgés de 45 à 54 ans. Dans cette dernière tranche d'âge, les sujets masculins sont particulièrement affectés par l'usage du tabac, alors que les femmes, quel que soit leur âge, semblent mieux résister à la nocivité de la cigarette. L'un des auteurs de l'étude a déclaré que l'on ignorait de quelle manière le fait de fumer favorisait les congestions cérébrales.

Baikonour aura de la visite des USA

HOUSTON (AFP) — Les trois cosmonautes américains désignés pour les rendez-vous avec les Soviétiques visiteront au printemps prochain la base secrète de lancement de Baikonour en URSS. Ce sera la première fois depuis la visite du général de Gaulle, puis celle du président Pompidou, que des étrangers seront autorisés à inspecter la base de lancement des fusées soviétiques.

DÈS JUIN, LA GASPÉSIE SE FAIT BELLE...

En juin, en plein printemps chez elle, la région du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et son archipel des îles de la Madeleine se refont le paysage.
Toute la péninsule s'étire, elle étend ses longues plages, retouche son panorama, rajuste ses tons de vert et met du bleu sur son ciel. La mer a cent couleurs. Les oiseaux couvent, les truites veulent mordre, les grands parcs sont ouverts.
Pour le rêveur, le peintre, le photographe, le pêcheur sportif, et pour la famille qui recherche la paix, le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les îles de la Madeleine sont en beauté...

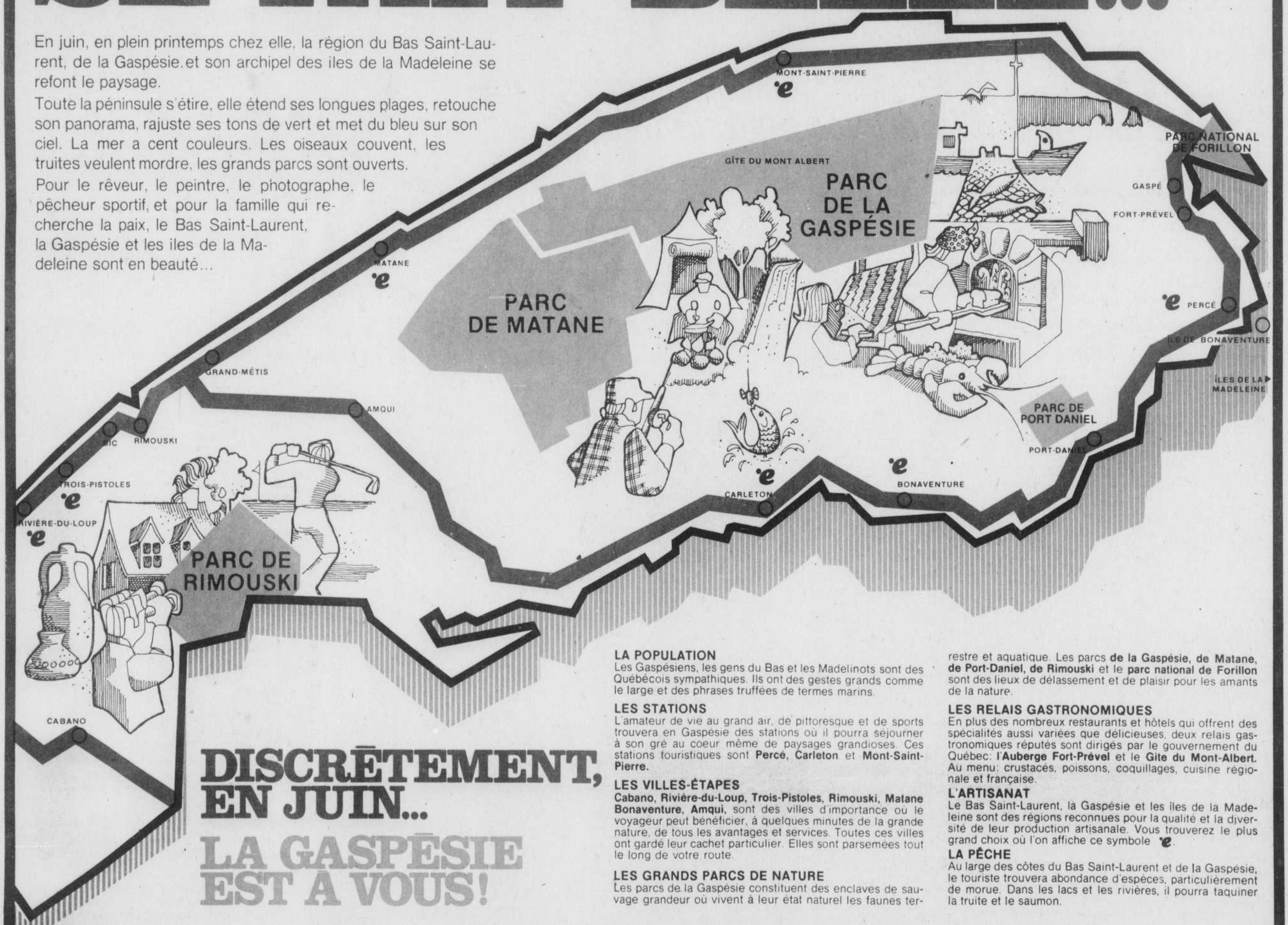

DISCRÈTEMENT, EN JUIN...

LA GASPÉSIE EST À VOUS!

LA POPULATION
Les Gaspésiens, les gens du Bas et les Madelinots sont des Québécois sympathiques. Ils ont des gestes grands comme le large et des phrases truffées de termes marins.

LES STATIONS
L'amateur de vie au grand air, de pittoresque et de sports trouvera en Gaspésie des stations où il pourra séjourner à son gré au coeur même de paysages grandioses. Ces stations touristiques sont **Percé, Carleton** et **Mont-Saint-Pierre.**

LES VILLES-ÉTAPES
Cabano, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski, Matane Bonaventure, Amqui, sont des villes d'importance où le voyageur peut bénéficier, à quelques minutes de la grande nature, de tous les avantages et services. Toutes ces villes ont gardé leur cachet particulier. Elles sont parsemées tout le long de votre route.

LES GRANDS PARCS DE NATURE
Les parcs de la Gaspésie constituent des enclaves de sauvage grandeur où vivent à leur état naturel les faunes terrestre et aquatique. Les parcs **de la Gaspésie, de Matane, de Port-Daniel, de Rimouski** et le **parc national de Forillon** sont des lieux de délassement et de plaisir pour les amants de la nature.

LES RELAIS GASTRONOMIQUES
En plus des nombreux restaurants et hôtels qui offrent des spécialités aussi variées que délicieuses, deux relais gastronomiques réputés sont dirigés par le gouvernement du Québec: l'**Auberge Fort-Prével** et le **Gîte du Mont-Albert.** Au menu: crustacés, poissons, coquillages, cuisine régionale et française.

L'ARTISANAT
Le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les îles de la Madeleine sont des régions reconnues pour la qualité et la diversité de leur production artisanale. Vous trouverez le plus grand choix où l'on affiche ce symbole ℮.

LA PÊCHE
Au large des côtes du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, le touriste trouvera abondance d'espèces, particulièrement de morue. Dans les lacs et les rivières, il pourra taquiner la truite et le saumon.

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE DU QUÉBEC (ENTENTE CANADA-QUÉBEC)

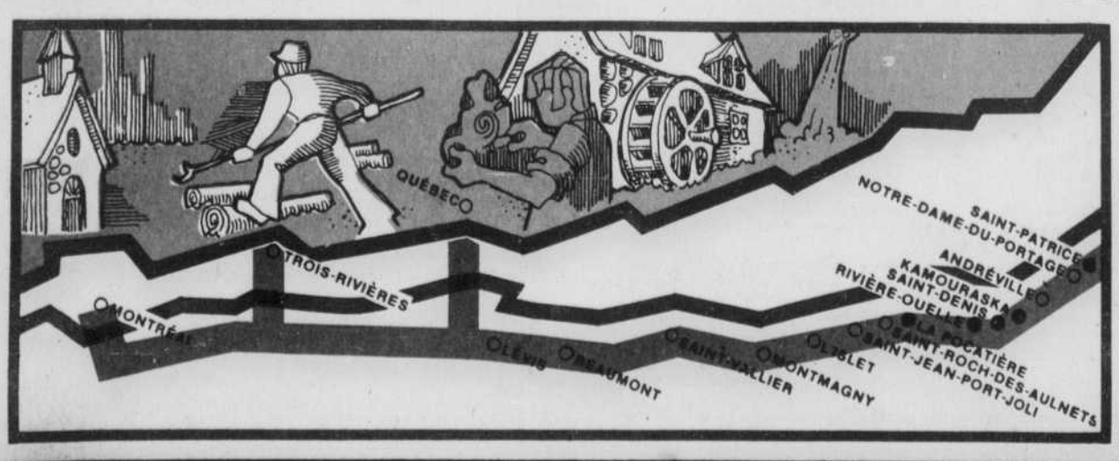

Oui, je désire recevoir votre documentation sur la Gaspésie, le Bas Saint-Laurent et les îles de la Madeleine.

NOM: _____

ADRESSE: _____

_____ PROV.: _____

QUÉBEC

TOURISME QUÉBEC,
DÉPARTEMENT No T49D1
QUÉBEC G1A 1R8